

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE DES
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR
HUMAN, SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
HUMAN AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

**RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE ET VULNERABILITE
DIFFERENCIEE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE CHEZ
LES BAKA DE DJOUM ET LES MBORORO DE
L'EXTREME- NORD DU CAMEROUN**

Thèse présentée en vue de l'obtention du Doctorat /Ph.D. en Sociologie

Spécialisation : Population et Développement

Par :

Sariette Agnès NGUEGANG TAYOU

Master en Sociologie

Sous la direction de :

Jean NZHIE ENGONO

Professeur

Juin 2023



A mes quatre hommes :

Mon papa, Paul MBANGANG ;

Mon époux, Uilrich Inespéré WAFFO ;

Mon fils, Paul Yowbel WAFFO MBANGANG ;

Mon fils, Shawn Mathis WAFFO SONTAFU

REMERCIEMENTS

Je remercie tous ceux dont l'aide m'a été précieuse dans la réalisation de ce travail de recherche. Je pense particulièrement :

- A mon Directeur, Pr. Jean NZHIE ENGONO pour avoir accepté de diriger cette thèse. Sa patience, sa confiance et son dévouement auront été la clé de l'aboutissement de ce travail ;
- Au feu Pr. Godefroy NGIMA MAWOUNG qui, avec méthode, a guidé les premières étapes de cette recherche. Son soutien chaleureux a grandement contribué à me donner le goût d'entreprendre ce projet. Merci d'avoir toujours cru en moi ;
- Au chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, Pr. Armand LEKA ESSOMBA et à tout le corps enseignant de ce Département, pour son encadrement durant tout mon cycle ;
- Aux facilitateurs de terrain, Monsieur Janvier BELINGA et Monsieur DAOUDA, ainsi que tous les BAKA et MBORORO enquêtés, à qui je dois l'essence de ce travail.
- A mes parents, M et Mme MBANGANG pour leur indéfectible soutien et surtout les partages de points de vue qui m'ont permis d'affiner ma réflexion ;
- A ma belle-maman, METIE ANASTASIE ;
- A mon époux, Uilrich WAFFO, pour les innombrables et pertinentes discussions, son appui dans la collecte des données, les corrections et suggestions.

RESUME

Cette recherche se propose d'analyser l'influence des rapports sociaux de sexe sur la vulnérabilité différenciée au changement climatique chez les Baka et les Mbororo du Cameroun. Partant d'une remise en cause du discours stipulant la plus grande vulnérabilité des femmes Baka et Mbororo au changement climatique ; elle s'interroge sur comment les rapports sociaux de sexe façonnent la vulnérabilité différenciée au changement climatique chez les Baka et les Mbororo du Cameroun. Pour ce faire, cette étude s'appuie sur des données collectées au sein des localités Mbororo de l'Extrême Nord du Cameroun et des villages Baka de Djoum au Sud du Cameroun. Suivant une approche compréhensive et explicative, les techniques de collecte de données de type qualitatif ont été privilégiées. Les analyses sont fondées sur une grille de lecture constructiviste du changement climatique.

Les résultats de la recherche indiquent que les rapports sociaux de sexe au travers de la division sexuée du travail et des inégalités de pouvoir sont les principaux facteurs de la vulnérabilité sexo-différenciée face au changement climatique chez les Baka et les Mbororo du Cameroun. Ainsi, la division sexuée du travail définit le niveau d'exposition et de sensibilité des femmes et des hommes au changement climatique ; et les relations de pouvoir déterminent la capacité d'adaptation des hommes et des femmes. Par ailleurs, les initiatives et projets de lutte contre le changement climatique, fondés sur des représentations éco-féministes, renforcent les rapports de pouvoir asymétriques entre les hommes et les femmes et exacerbent la vulnérabilité tant des hommes que des femmes au changement climatique. S'il est vrai que les femmes Baka et Mbororo présentent des vulnérabilités plurielles face au changement climatique , il est faux d'assimiler cette vulnérabilité à de la passivité. *A contrario*, cette « vulnérabilité » révèle leur capacité d'agir, en un mot il est question d'une vulnérabilité en résistance.

Mots clés : *Changement climatique, vulnérabilité, Baka, Mbororo, rapports sociaux de sexe*

ABSTRACT

This research proposes to analyze the influence of social gender relations on the differentiated vulnerability to climate change among the Baka and the Mbororo communities of Cameroon. Starting from a questioning of the position stipulating the greater vulnerability of Baka and Mbororo women to climate change; it questions how gender relations shape the differentiated vulnerability to climate change among the Baka and Mbororo of Cameroon. To do this, this study is based on data collected in Mbororo localities in the Far North of Cameroon and Baka villages in Djoum in southern Cameroon. Following a comprehensive and explanatory approach, qualitative data collection techniques were preferred. The analyzes are based on a constructivist reading grid of social reality.

Results of the research indicate that social gender relations through the gender division of labor and power inequalities are the main factors of gender-differentiated vulnerability to climate change among the Baka and Mbororo of Cameroon. Thus, the gendered division of labor defines the level of exposure and sensitivity of women and men to climate change; and power relations determine the adaptative capacity of men and women. Furthermore, initiatives and projects to combat climate change, based on eco-feminist representations, reinforce asymmetrical power relations between men and women and exacerbate the vulnerability of both men and women to climate change. While it is true that Baka and Mbororo women have multiple vulnerabilities in the face of climate change, it is wrong to equate this vulnerability with passivity. On the contrary, this “vulnerability” reveals their capacity to act, in a word it is a question of a vulnerability in resistance.

Keywords: *Climate change, vulnerability, Baka, Mbororo, gender social relations*

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
PARTIE I: RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE, VULNERABILITE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CHEZ LES BAKA ET LES MBORORO	50
CHAPITRE I- REGARD CROISE SUR RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE ET VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	52
CHAPITRE II- LA VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE CHEZ LES BAKA ET LES MBORORO DU CAMEROUN : ELEMENTS CONTEXTUELS.....	84
CHAPITRE III- CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SITUATION DES BAKA ET DES MBORORO AU CAMEROUN	115
CHAPITRE IV - RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE AU SEIN DES COMMUNAUTES BAKA ET MBORORO DU CAMEROUN	140
PARTIE II: VULNERABILITE DIFFERENCIEE ET STRATEGIES DE RESILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE CHEZ LES BAKA ET LES MBORORO	176
CHAPITRE V- LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES CHEZ LES BAKA ET LES MBORORO DU CAMEROUN : UNE CONSTRUCTION SOCIALE ET CULTURELLE.....	179
CHAPITRE VI - VULNERABILITE DIFFERENCIEE ET STRATEGIES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE CHEZ LES BAKA ET LES MBORORO	203
CHAPITRE VII- INFLUENCE DES REPONSES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA DYNAMIQUE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE ET SUR LA VULNERABILITE DIFFERENCIEE.....	239
CHAPITRE VIII- CHANGEMENT CLIMATIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES DES SAVOIRS TRADITIONNELS AUTOCHTONES	280
CONCLUSION GENERALE	307
BIBLIOGRAPHIE	321
INDEX	343
ANNEXES	353
TABLES DES MATIERES	366

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

A-Liste des Tableaux

LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

ADEVMBORORO	Association pour le Développement des MBORORO
ADPIC	Accord sur les aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce
AFPLCC	Association des Femmes Pasteurs pour la Lutte contre le Changement Climatique
AGEFO-BAKA	Action de Gestion Durable des Forêts en intégrant les populations Pygmées Baka
APIFED	Appui à l'auto Promotion et l'Insertion des Femmes, des jeunes et des Désœuvrés
BIT	Bureau International du Travail
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CdP	Conférence des Parties
CED	Centre pour l'Environnement et le Développement
CERAD	Centre de Recherche et d'Action pour le Développement
CERAD	Centre Africain de Recherches Forestières Appliquées et de Développement
CERD	Comité pour l'Élimination de la Discrimination Raciale
CLIP	Consentement Libre, Informé et Préalable

CNI	Communication Nationale Initiale
COMIFAC	Commission des Forêts d’Afrique Centrale
CPDN	Contribution Prévue Déterminée au niveau National
CTFC	Centre Technique de la Forêt Communale
DDT	Dichlorodiphényltrichloroéthane
DNUDPA	Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones
FAO	Food and Agriculture Organisation
FED	Femmes Environnement et Développement
FFOR	Faiblesses-Forces-Opportunités-Risques
FGD	Focus Group Discussion
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FLEGT	Forest Law Enforcement Governance and Trade
FODER	Forêts et Développement Rural
FPP	Forest People Program
GES	Gaz à Effet de Serre
GIEC	Groupe Intergouvernemental sur l’Evolution du Climat
GIPTA	Groupe International de Travail pour les <i>Peuples Autochtones</i>
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération internationale)
ICRAFT	World Agroforestry Centre
IMC	Indice de Masse Corporel
INADES- FORMATION	Institut Africain pour le Développement Economique et Social- Formation
INS	Institut National de la Statistique
ISCU	Conseil International pour la Science
IWPGIA	International Work Group for Indigenous Affairs
MBOSCUSDA	Mbororo Social and Cultural Development Association
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINEPDED	Ministère de l’Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINEPIA	Ministère de l’Elevage des Pêches et des Industries Animales

MRV	Monitoring Notification Vérification
NAS	National Academy of Science
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ODD	Objectif de Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la sante
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
OPA	Organisation des Peuples Autochtones
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PDCD	Projet de Développement de la Commune de Djoum
PFBC	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
PFNL	Produits Forestier Non Ligneux
PIB	Produit Intérieur Brut
PNACC	Programme National d'Adaptation au Changement Climatique
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPAV	Plan pour les Peuples Autochtones et Vulnérables
PSFE	Programme Sectoriel Forêt et Environnement
RACOPY	Réseau Recherche Actions Concertées Pygmées
RDH	Rapport de Développement Humain
REDD	Réduction des Emissions issues de la Déforestation et de la Dégradation des forêts, Conservation, Gestion durable des forêts et Renforcement des stocks de carbone

REFACOF	Réseau des Femmes Africaines pour la Foresterie Communautaire
REFADD	Réseau Femme Africaine pour le Développement Durable
REPALEAC	Réseau des Populations Autochtones et Locales d’Afrique Centrale
R-PP	Readiness Preparation Proposal
RRACP	Réseau Recherches Actions Concertées Pygmées.
STA	Savoir Traditionnel Autochtone
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	United Nations Educational Scientific and Cultural Organisation
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNPFII	United Nations Permanent Forum on Indigenous Issues
VIH	Virus de l’Immunodéficience Humaine
WED	Women Environment and Development
WEDO	Women’s Environment and Development Organization
ZAE	Zone Agro Ecologique

INTRODUCTION GENERALE

*“Le changement climatique est le présent de la sociologie,
l’ignorer, c’est ignorer le monde dans lequel nous vivons”*
(ELLIOT, 2018 : 304)

I- JUSTIFICATION DU SUJET

Considéré comme l'un des plus grands défis du XXI^{ème} siècle (GIDDENS, 2009), le changement climatique est à l'ordre du jour des agendas internationaux depuis la première conférence mondiale sur le climat, à Genève en 1979. Cependant, son entrée dans le champ des sciences sociales en général et de la sociologie en particulier est récente (BRECHIN, 2008; GRUNDMANN & STEHR, 2010; MACGREGOR, 2009; YEARLEY, 2009). Jusqu'ici, la sociologie est encore sous-représentée dans les principaux réseaux de recherche et de politiques sur le changement climatique (LOCKIE, 2013). En effet, les changements climatiques ont d'abord été l'objet d'étude des sciences naturelles. Il n'a été fait que très peu mention des dimensions sociales du changement climatique dans les débats officiels (SKINNER, 2012). De nombreuses politiques visant à faire face aux répercussions du changement climatique ont été analysées en termes de réponses technico-industrielles (MARQUET, 2014). Néanmoins, le changement climatique s'affirme de plus en plus comme un « fait social total » dont l'analyse requiert une démarche holistique et multidisciplinaire. Assurément, le changement climatique recèle des implications tant sur le social, l'économique que sur le politique. Quoique le changement climatique soit intrinsèquement un problème social, les sociologues ont été lents à s'approprier de cet objet d'étude. LEVER-TRACY (2011) parle d'un « étrange silence » sur le réchauffement climatique dans la sociologie dominante. Parallèlement, GRUNDMANN et STEHR (2010) soutiennent l'idée de « l'abstinence sociologique » dans le champ du changement climatique. Or, le changement climatique s'illustre parfaitement comme un exemple de la dialectique entre nature et culture. Plus encore, il est d'une portée telle qu'il se présente comme un catalyseur des inégalités mondiales complexes qui se manifestent aux niveaux locaux dans les pays du Sud (NORGAARD, 2006). Lever -Tracy, dans le bilan qu'il dresse en 2010 sur le retard que prend la sociologie dans l'étude du changement climatique, souligne deux principales raisons explicatives du déficit des travaux sociologiques sur la question: « le refus de considérer les sciences et les technologies comme un moteur du changement social et la rupture historique de la sociologie avec les sciences biophysiques dans l'étude de l'environnement » (LEVER-TRACY, 2011).

Plus explicitement, la discipline sociologique a été fondée sur la prémisse selon laquelle la société est socialement construite, et non déterminée par la nature. Pour les pères fondateurs de la sociologie,

Cette discipline devait se libérer, s'émanciper de la domination des sciences naturelles et de celles d'entre les sciences sociales qui pratiquaient de fait les analogies et démonstrations relevant des sciences naturelles, comme de grandes parties de l'économie et de la psychologie (LEROY, 2003 : 25).

Dans ce sillage, l'analyse des changements climatiques semble perturber les fondements de la sociologie. De toute évidence, les sociologues sont méfiants vis-à-vis des questions naturalistes et des affirmations téléologiques, ou des discours qui identifient des plans définitifs pour l'avenir (LEVER-TRACY, 2011). C'est dans cette perspective que la sociologue de l'environnement LEVER-TRACY (2011) argue que « l'échec de la sociologie » à s'attaquer au réchauffement climatique est en partie dû à la « marginalisation des sciences naturelles ». Mais, dans le même temps, « les sociologues sont réticents à être interrompus par les voix des scientifiques de la nature, signalant des hautes atmosphères inaccessibles, des anciens carottes de glace ou des océans profonds, où aucun fait social n'existe » (LEVER-TRACY, 2011: 454). Comme l'explique si bien LEROY,

La nécessité d'une distanciation a entraîné de façon fortuite une accentuation exagérée du social et une dévalorisation de tout mode d'explication qui aurait été possible selon la méthode des sciences naturelles, sans parler du mépris professé à l'égard de tout déterminisme physique, biologique et géographique. Le célèbre adage de Durkheim selon lequel « il faut considérer des faits sociaux comme des choses... » (et par conséquent les expliquer à partir d'autres faits sociaux), est à la base d'une problématisation typiquement sociologique. (LEROY, 2003 : 26)

Dans la même ligne de pensée, GRUNDMANN et STEHR (2010) soulignent la pertinence des différences méthodologiques entre les sciences naturelles et les sciences sociales. En fait, peu de sociologues souscriraient à l'idée que les processus sociaux peuvent être modélisés.

Par ailleurs, la politisation du débat sur le changement climatique constitue également une raison fondamentale du déficit de la sociologie dans le champ du changement climatique. En effet, le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) a eu une influence significative sur la diffusion des connaissances sur le changement climatique. Cependant, les travaux du GIEC se sont caractérisés dès leur entame par un primat accordé aux sciences du climat. Les sciences humaines et sociales ont été minoritaires, et une large part a été attribuée aux sciences économiques. Ce tropisme des sciences du climat dans la problématique du changement climatique a fait l'objet de plusieurs publications dénonciatrices et critiques au courant des années 1990 (MARQUET, 2014). Particulièrement, des auteurs tels que SHACKLEY et SKOVIN (1995) ont déploré le peu de place accordé aux sciences sociales, (notamment la sociologie) au sein du GIEC. Alors que, celles-ci (les sciences sociales) pourraient utilement éclairer la construction des savoirs sur la question des changements climatiques. YEARLEY (2009 : 401), qui présente une critique sociologique du GIEC, révèle que «la prémisses institutionnelle du GIEC est que la science sociale la plus pertinente est l'économie».

Dans le même ordre d'idées, GODAL (2003 : 247) affirme que : «la structure des travaux au sein du GIEC semble reposer sur le raisonnement selon lequel la science du changement climatique suit une « ligne disciplinaire » bien définie, des sciences naturelles aux sciences sociales, où la seconde est basée sur la première». Parallèlement, LATOUR (2004) soulignant le rôle du GIEC dans la production des connaissances sur le changement climatique l'a qualifié de « monstre épistémologique ». Toutefois, la quasi-absence de la sociologie dans le champ du changement climatique ne signifie pas son manque de pertinence vis-à-vis de la question climatique.

S'il est vrai que la sociologie s'est construite sur la rupture nature et société, héritée de la tradition scientifique galiléenne et newtonienne, les catastrophes climatiques actuelles imposent de plus en plus une remise en cause voire une abolition de cette séparation, qui au demeurant n'est qu'une construction sociale (BOUDES, 2008). Il est désormais établi que la connaissance du changement climatique dans sa dimension physico-environnementale ne suffit pas pour passer à l'action. Si les sciences naturelles identifient au mieux les sources du réchauffement climatique et décryptent avec précision le cycle du carbone, il revient aux sciences sociales et à la sociologie en particulier d'aider à résoudre la crise climatique. Et ce, « parce qu'elles ont pour objectif principal de comprendre les sociétés et les dynamiques

sociales dans leurs relations avec les territoires, eux-mêmes en mouvement, qu'elles méritent d'être mobilisées pour contribuer aux solutions qu'exige la question du changement climatique » (MATHIEU, 2015).

Dans ce sillage, la sociologie trouve toute sa légitimité dans le champ du changement climatique, car il apparaît clairement que la mise en œuvre et la réussite d'une politique de lutte (nationale) contre les conséquences écologiques et sociales du réchauffement climatique ne peut se passer d'une interdisciplinarité entre sciences de la terre (dont l'écologie et l'agronomie) et sciences de la société (au-delà de l'économie et des sciences politiques) (MATHIEU, 2015). Bien plus, « Étant donné que « le moderne » était la raison d'être de la sociologie et que le changement climatique est la quintessence du problème social de l'ère moderne, le changement climatique devrait être le problème par excellence de la sociologie » (MCCRIGHT, 2009 : 107).

Ainsi, comme le soutient si bien URRY (2011), la sociologie doit adopter une position décisive vis-à-vis de la société, celle-ci ayant généré des structures et des processus qui ont contribué au changement climatique. De toute évidence, les contributions sociologiques à la problématique du changement climatique semblent limitées. Pourtant, la sociologie offre plusieurs points d'entrées dans la problématique des changements climatiques. En fait, au-delà de la sociologie de l'environnement, plusieurs autres domaines proposent des ressources théoriques permettant d'appréhender le changement climatique. On peut citer notamment, la sociologie urbaine, la sociologie rurale, la sociologie politique, la sociologie du développement et sans doute d'autres sous domaines tels que les *gender's studies*.

Sur ce, cette étude prenant pour porte d'entrée la sociologie du genre, tente de mettre en exergue le visage socio-humain du changement climatique à travers des études de cas centrées sur les Mbororo et les Baka des régions administratives de l'Extrême nord et du Sud Cameroun. Elle se veut être une contribution à la prise en compte des rapports sociaux de sexe et des groupes sociaux marginalisés dans la problématique du changement climatique.

En effet, comme le relève si bien MCGREGOR (2010), dans cette recherche sociologique encore « mince » sur le changement climatique, le genre est quasiment absent. Bien qu'il soit possible de reconnaître que la littérature générale sur la nature sexospécifique du changement climatique continue de croître (principalement dans une perspective de

développement), très peu de sociologues du genre s'intéressent au changement climatique. Cette étude tente donc de répondre à l'appel lancé par MCGREGOR (2010) en faveur d'une recherche sociologique davantage éclairée par les sociologues du genre sur la façon dont les dimensions matérielles et discursives du changement climatique sont profondément sexospécifiques.

Bien plus, comme le soutient BECK (2010), le changement climatique mondialise et radicalise les inégalités sociales. Premièrement, ses causes sont dues aux inégalités sociales : la plupart des communautés et des nations politiquement, culturellement et économiquement marginalisées utilisent beaucoup moins d'énergie fossile. Deuxièmement, les riches et les pauvres en ressentent les effets de manière inégale ; cela est vrai localement, nationalement et mondialement. Troisièmement, les politiques conçues pour gérer le changement climatique (notamment les sources d'énergie renouvelables, les mesures d'adaptation et les plans de géo-ingénierie), vont avoir des impacts profondément inégaux au sein des sociétés et entre elles. C'est pourquoi, KRAMER (2013) argue que nous devrions considérer le changement climatique comme une question de justice sociale et pas seulement de « science », car les personnes les plus touchées par ce phénomène ne sont pas celles qui en sont à l'origine.

Dans cette perspective, NORGAARD (2006) a fait valoir qu'en plus d'être un problème environnemental majeur, le changement climatique est une question très importante de justice environnementale mondiale ou mieux des droits de la personne. C'est pourquoi, l'analyse de la dimension humaine et sociale du changement climatique implique que les communautés, soient au cœur des préoccupations. Ceci justifie donc, l'intérêt porté sur les Baka et les Mbororo du Cameroun. En effet, ces derniers, catégorisés sous la terminologie « peuples autochtones » sont présentés comme ayant des spécificités propres qui les rendent vulnérables au changement climatique.

Partant, envisager la problématique des changements climatique dans sa dimension sociale suppose de mettre au centre de la recherche le concept de vulnérabilité. Car, comme le déclare BECK (2010 :171), « sans le concept de vulnérabilité sociale, il est inconcevable de comprendre le contenu catastrophique du changement climatique ».

Etant donné, que la sociologie a toujours été préoccupée par les questions d'inégalités sociales, de relation de pouvoir et de groupes sociaux marginalisés, on peut penser que le sujet de cette thèse ; trouve toute sa pertinence dans la discipline sociologique.

II- PROBLEME

Un corpus toujours plus abondant de preuves scientifiques met en évidence l'existence d'un réchauffement climatique qui cause les perturbations des systèmes humains. Cela se concrétise précisément par la modification rapide et spontanée des paramètres météorologiques tels que la température, l'air, le rythme et l'intensité des précipitations, etc.(AMOUGOU, 2018). Le GIEC, dans son dernier rapport d'avril 2022, continue d'estimer que « le réchauffement climatique est sans équivoque », du fait de la concentration actuelle et sans cesse croissante des Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère. Et, en l'absence d'une action ciblée visant à réduire les émissions de GES, il y a plus de 75 % de chance que les températures du globe augmentent de 2 à 3 degrés Celsius durant les cinquante prochaines années. Cette augmentation entraînera sans aucun doute des impacts environnementaux, économiques et humanitaires dévastateurs notamment pour les millions d'hommes et de femmes des pays en développement (STERN, 2006).

Partant, si le changement climatique s'inscrit dans le sillage de ce qu'il convient d'appeler « une crise environnementale mondiale » (RUDOLF, 2009), il faut également reconnaître qu'il n'est pas « partout et toujours le même ». Il est porteur et vecteur d'inégalités. TIMMONS ROBERTS et PARKS (2006) parlent d'une « triple inégalité », qui s'exprime en termes de vulnérabilité, de responsabilité et d'atténuation. Alors que l'Afrique ne contribue que pour 4% au phénomène d'émission de GES (WORLD RESOURCES INSTITUTE, 2005 ; DIOP, 2015), il reste qu'il est l'un des continents les plus vulnérables au changement climatique avec un impact négatif sur son agriculture, dont environ 95% est pratiquée sous pluie (MOLUA et LAMBI 2007), sur sa sécurité alimentaire, sur son économie et sur la santé de ses populations. Le coût du changement climatique serait évalué entre 5% et 10 % de son Produit Intérieur Brut (PIB) en termes d'adaptation (GIEC, 2007). En sus, ce sont à majorité ses forêts et ses terres qui devront être mises à contribution dans le processus d'atténuation (BELE & al., 2011).

Autant que celui des autres pays de l'Afrique, le climat du Cameroun, a enregistré des variations significatives au cours de ces dernières décennies, dont certaines ont présenté des amplitudes très élevées (MOLUA et LAMBI, 2007). La température annuelle moyenne au Cameroun a augmenté de 0,7°C de 1960 à 2007, avec un taux moyen de 0,15°C par décennie.

Elle devrait augmenter de 1,0 à 2,9°C d'ici les années 2060, et de 1,5 à 4,7°C d'ici les années 2090. Quant aux précipitations annuelles moyennes elles ont baissé d'environ 2,9 mm par mois (2,2 %) par décennie depuis 1960. Les projections indiquent une variation de -12 à +20 mm par mois (-8 à +17 %) d'ici les années 2090, pour une moyenne de -3 mm par mois (0 à 2 %) (AMOUGOU, 2018). Par ricochet, suivant les spécificités des zones agro-écologiques on observe une multiplication des situations météorologiques extrêmes. A l'instar des inondations, des sécheresses, de l'augmentation du niveau de la mer etc. (AMOUGOU, 2013). Ainsi, conjugué à la précarité socio-économique du pays, le changement climatique exacerbe l'insécurité alimentaire, les risques sanitaires et la pauvreté (MOLUA ET LAMBI, 2007 ; ANNECKE, 2002). Ce faisant, au-delà de son aspect environnemental, le changement climatique a de profondes répercussions sociales en tant que « Phénomène culturel et politique » (HULME, 2009) particulièrement pour les femmes et les hommes des communautés Mbororo de l'Extrême-nord et Baka du Sud Cameroun. En raison, de leur dépendance et de leurs relations étroites avec l'environnement et ses ressources, le changement climatique (pour les Baka et les Mbororo) n'est pas un phénomène isolé, ayant des conséquences uniquement sur la dimension physique de leur environnement, « ils le considèrent comme une menace à leur mode de vie, à leur économie, à leur usage des ressources, entraînant une érosion de leurs vies sociales, de leurs savoirs traditionnels et de leurs cultures » (NILSSON, 2009 :9).

Plus explicitement, les communautés Baka se présentent comme des groupes sociaux caractérisés principalement par un attachement ontologique à la forêt. Les Baka sont donc traditionnellement des chasseurs-cueilleurs, puisant la quasi-totalité de leurs ressources en forêt. Cette dernière est considérée par eux comme les parents nourriciers, ceux qui veillent sur le bien-être et le devenir de leur progéniture. La forêt demeure pour eux un haut-lieu chargé de valeurs symboliques, le site principal pour renforcer la cohésion familiale et sociale (BIGOMBE & JOIRIS, 2010). C'est la corrélation de ces divers facteurs qui a valu aux « chasseurs-cueilleurs » l'appellation de « peuple de la forêt » dans la littérature (BAHUCHET, 1989 ; JOIRIS, 1998). Ils vivent de la chasse, de la pêche, de la cueillette et de l'agriculture qui sont des activités foncièrement tributaires du climat. Conséquemment, les événements climatiques ont des effets néfastes non seulement sur leurs moyens de subsistance traditionnels mais sur leur identité socio-culturelle.

Les communautés Mbororo, quant à eux, se singularisent par une liaison ontologique à l'activité pastorale (BOUTRAIS,1999 ; MIMCHE, 2007). Or, le changement climatique induit une forte réduction des ressources en eau pour les cultures et le bétail. Cette situation au-delà des conséquences biophysiques provoque une désorganisation socio-culturelle (PETEL et VIRCOULON, 2021). En fait, le bétail joue un rôle majeur dans la sécurité alimentaire et la stabilité sociale et économique des communautés Mbororo

Par ailleurs, il convient de souligner que les peuples pastoraux Mbororo et les peuples forestiers Baka du Cameroun sont des communautés marginalisées tant sur les plans politique, économique que socio-culturel (JOIRIS 1998 ; MIMCHE,2007).Par ricochet, les Baka et les Mbororo sont présentés comme étant plus vulnérables dans la mesure où le changement climatique s'ajoute à d'autres défis existants tels que, les empiètements sur leurs terres et leurs ressources, aux violations des droits de l'homme et à la discrimination qu'ils connaissent déjà. Pourtant, la littérature soutient que ces communautés,

Ne contribuent pas à l'augmentation des niveaux d'émissions de gaz à effet de serre en raison de leurs modes de vie à faible émission, voire sans émission de carbone. (...) Malheureusement, ces contributions ne sont pas reconnues ni prises en compte dans le marché du carbone. Par conséquent, les principes d'équité et de développement durable ne sont pas non plus vraiment respectés à cet égard. (TEBTEBBA, 2010 :26).

Néanmoins, les Baka et les Mbororo doivent faire face à un amenuisement supplémentaire de leurs conditions d'existence. S'il est vrai que cela est également tributaire des conditions physiques de leurs régions et de leur forte dépendance aux ressources naturelles ; il convient aussi de reconnaître que les impacts biophysiques et socioéconomiques du changement climatique sont exacerbés par les nouvelles politiques climatiques internationales mises en œuvre dans ces communautés. En effet, les politiques et les mesures de réponse au changement climatique peuvent amplifier les effets de nombreux facteurs de vulnérabilité existants.

La Convention Cadre des Nation Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), ratifiée par le Cameroun en 1994, met en lumière l'atténuation et l'adaptation comme stratégies de réponses au changement climatique. Or, ces réponses ne peuvent être foncièrement efficaces à moins qu'elles prennent en compte les besoins différents des femmes et des hommes Baka et Mbororo, les inégalités que comportent les impacts du changement

climatique et les connaissances spécifiques et locales que les hommes et les femmes peuvent apporter dans la mise en œuvre de ces solutions (SKINNER, 2012). A l'heure actuelle, les options d'atténuation envisagées au Cameroun s'articulent principalement autour de la Réduction des Emissions du CO2 provenant de la Déforestation et de la Dégradation des forêts (REDD+), du Mécanisme de Développement Propre (MDP) et des agro-carburants. De toutes ces actions, ce sont les projets de biocarburants et la REDD+ qui impliquent directement les communautés Mbororo et Baka. Pourtant, il est de notoriété que la production du biocarburant et la REDD+, si elles présentent des opportunités tant écologiques qu'économiques, recèlent des risques substantiels pour ces communautés. En effet, si le processus n'est pas fondé sur une approche sociale, il risque de violer leurs droits et d'accroître leurs vulnérabilités socio-économique et environnementale. Cela pourrait être exacerbé pour les femmes en particulier. Du fait de leurs rôles sociaux, de leur manque d'accès aux ressources, ces projets pourraient réduire significativement leur capital social, sanitaire et politique. Plus spécifiquement, la nature lucrative de la REDD+, combinée aux failles juridiques des systèmes réglementaires, est susceptible d'entraîner la corruption de telle sorte que les communautés qui jouent un rôle central dans la préservation de la forêt pourraient ne pas bénéficier du revenu généré, engendrant des frustrations et d'éventuels conflits violents (SKINNER, 2012 ; DKAMELA, 2011).

Par ailleurs, les capacités d'adaptation face au changement climatique, sont tributaires d'un ensemble de composantes de genre telles que le statut social, les revenus, l'accès à des ressources, à l'information, le degré d'autonomie et de pouvoir, la capacité à se déplacer librement et la participation aux processus décisionnels (ARORA-JONSSON, 2011; ANGULA, 2010). Dans cette logique, le genre s'impose comme une approche transversale indispensable des processus, stratégies et politiques climatiques. De plus, il s'avère être une catégorie d'analyse incontournable dans la compréhension de la vulnérabilité différenciée des communautés Baka et Mbororo au changement climatique (BIGOMBE, 2000).

En ligne de compte, cette étude part du constat selon lequel, les communautés Baka et Mbororo du Cameroun sont de plus en plus présentées comme démunies face aux événements climatiques extrêmes ; principalement des vagues de sécheresse et des inondations récurrentes, avec pour principaux corollaires la désertification, la perte de la biodiversité, la réduction de la ressource en eau et une baisse considérable des cheptels. Cependant, si tant les hommes que les femmes Baka et Mbororo sont touchés par ces chocs

climatiques, la littérature souligne un fait paradoxal : ce sont les femmes qui sont le plus éprouvées par ce stress climatique, pourtant il est de notoriété que ces femmes de par leurs interactions privilégiées avec leur environnement possèdent un savoir et de l'expérience leur permettant de faire face aux aléas climatiques (CARE, 2010). Et plus, elles appartiennent aux groupes sociétaux «porteurs d'innovations ou de changements» (LORIAUX 1991:290). Par ailleurs, en dépit des politiques et des projets de développement dits « gender-sensitive / genre-sensible » mis en œuvre par les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) occidentales et les agences de développement pour faire face au changement climatique au sein de ces communautés, les femmes bien qu'impliquées continuent de souffrir disproportionnellement des effets pervers du changement climatique. Fort de cette « irrationalité apparente », il paraît judicieux de questionner le lien entre rapports sociaux de sexe et vulnérabilité au changement climatique chez les Baka et les Mbororo du Cameroun.

III- PROBLEMATIQUE

Des recherches émergentes quoi que limitées sur le genre et le changement climatique dans les communautés du Sud indiquent que la vulnérabilité au changement climatique est sexo-différenciée (BABUGURA, 2010; DANKELMAN & al., 2008; GOH, 2012; MACGREGOR, 2010; MOOSA & TUANA, 2014; MORCHAIN & al., 2015). Les facteurs explicatifs de cette différenciation de la vulnérabilité se fondent sur deux approches : une approche naturaliste qui met l'accent sur les différences biologiques entre les hommes et les femmes. Suivant cette logique, les femmes sont plus vulnérables au changement climatique parce qu'elles sont « naturellement » plus faibles que les hommes (Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 2009) et une approche sociale qui fonde son analyse sur le « genre ». Prenant le contrepied de l'approche naturaliste, elle souligne que les femmes comme les hommes ont des vulnérabilités socialement conditionnées face au changement climatique. Ainsi, la différenciation de la vulnérabilité est lue sous le prisme des inégalités sociales de genre (SKINNER, 2012). Qui de plus, peuvent être accentuées par des solutions technico-économiques aveugles aux besoins et préoccupations sexo- spécifiques des communautés. Cette seconde approche est dominée par une littérature des agences de développement des Nations Unies, des organisations bilatérales et des réseaux engagés en faveur de la promotion de l'égalité de sexes. Elle prétend rompre avec tout déterminisme biologique et ambitionne de pousser l'analyse au-delà des stéréotypes, de l'inné, afin de

questionner les contextes socioculturel et économique, producteurs d'une vulnérabilité différenciée entre femmes et hommes. Cependant, ces recherches ancrées dans le paradigme ecoféministe, sont loin de légitimer la pertinence du genre dans la problématique du changement climatique. En réalité, elles contribuent à une réitération des catégories biologisantes et au confinement aux rôles domestiques et de maternité (BRETHERTON, 1998). En effet, l'écoféminisme repose principalement sur des arguments essentialistes du lien entre les femmes et la nature.

La féminisation de la nature, constituant son idée saillante, l'écoféminisme accepte d'emblée une insistance sur la biologie et la réitère (BIEHL, 1991). Comme l'explique GAGNE (2010 : 40), « parce qu'il ne questionne pas les rapports de pouvoir et les aspects matériels qui configurent la relation entre la femme et la nature, (...) il contribue au renforcement de certains dogmes et il emprisonne les femmes dans une position qui leur est traditionnellement associée ». Véhiculé et institutionnalisé dans la bureaucratie du développement durable à travers l'approche Femmes, Environnement et Développement, l'écoféminisme s'impose désormais dans la conceptualisation des politiques, programmes et projets de lutte contre le changement climatique. JOEKES & al. (1996), soulignent les principaux défauts des politiques environnementales issues des travaux fondés sur cette approche. Ces politiques :

1) se focalisent sur le rôle reproductif des femmes ; 2) se focalisent sur le rôle des femmes sans considération des interactions dynamiques avec le rôle des hommes ; 3) perçoivent les femmes comme gestionnaires de ressources efficaces et comme réserve de travail non-exploitée, d'où une tendance à les surexploiter sans les rémunérer dans des activités qui ne satisfont pas leurs propres besoins ou dont elles ne contrôlent pas le bénéfice ; 4) assument que la participation en elle-même, à l'intérieur d'un projet de gestion des ressources naturelles, bénéficiera automatiquement aux femmes, ce qui est loin d'être évident ; 5) présentent toutes les femmes comme étant pareilles, assumant donc une homogénéité des intérêts en vertu de leur sexe. Et, ce faisant, tendent à marginaliser les intérêts de certaines qui sont moins bien représentées dans de telles organisations (JOEKES & al. 1996: 26).

Subséquent, la prise en compte du genre dans les politiques climatiques repose très souvent sur des analyses marquées par de nombreux stéréotypes qui ne donnent qu'une vision partielle et biaisée de la réalité sociale. Ainsi, on se situe dans la perspective « add

women in » c'est-à-dire 'ajouter' les femmes aux politiques existantes sans remettre en question ces politiques sous l'angle d'une analyse foncièrement genre. Le problème est perçu comme institutionnel avant tout. Inopportunément, ces programmes environnementaux - supposés sensibles au genre- ignorent parfois les normes rigides des rôles sociaux entre hommes et femmes qui singularisent leurs expositions au risque ainsi que leurs capacités d'adaptation face aux incidences du changement climatique.

Par ailleurs, le corpus théorique de ces travaux sur genre, changement climatique dans les communautés du sud stipule la plus grande vulnérabilité des femmes. Ce corpus dépeint les femmes comme « vulnérables, faibles, pauvres et isolées socialement, plutôt que de les voir comme négociant et faisant face régulièrement à différents types de changements dans leur vie » (OKALI & NAESS, 2013).

Trois principaux arguments sont mis en avant pour justifier leur plus grande vulnérabilité : Premièrement les femmes des communautés du Sud sont « les plus pauvres des pauvres ». Deuxièmement, les femmes ont un taux de mortalité plus élevé lors des catastrophes naturelles causées par le changement climatique. Troisièmement, les femmes des communautés traditionnelles telles que les Mbororo et les Baka sont vertueuses vis-à-vis de l'environnement et détiennent un savoir traditionnel leur permettant de faire face au changement climatique. Toutefois, une mise en discussion critique de ces différents arguments usuels de la littérature « ne se sont pas toujours révélés être empiriquement rigoureux, bien que beaucoup aient pris la stature de la vérité ou des faits » (ARORA JONSSON, 2011).

Tout d'abord, l'argument de la plus grande vulnérabilité des femmes du fait de leur pauvreté extrême est soutenue par l'affirmation selon laquelle 70 % des 1,3 milliards de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté dans les pays en développement sont des femmes (DENTON, 2002).

CHANT (2010), argue que cette affirmation est anecdotique plutôt qu'empirique ou statistiquement rigoureuse. Elle est généralement associée à ce qu'elle considère comme l'affirmation profondément problématique sur la « féminisation de la pauvreté », un concept qui a été contesté par plusieurs chercheurs (CHANT, 2010:1). Bien plus, ARORA-JONSSON (2011) soutient qu'aucune étude scientifique n'a jamais été citée pour documenter ce pourcentage. MARCOUX (1998) de son coté, écrit que le ratio 70/30 de femmes pauvres par

rapport aux hommes est peu plausible compte tenu de la répartition par âge de la population mondiale et de ses caractéristiques de ménage.

Bref, comme le résume si bien KABEER (2008), il existe en fait peu de données ventilées par sexe pour appuyer la thèse de la féminisation de la pauvreté, même s'il faudrait étudier davantage les effets différenciés de la pauvreté sur les hommes et les femmes. En outre, cet argument « simplifie les concepts de pauvreté et de genre (CHANT, 2010:1). Le terme « malheureux » de « féminisation de la pauvreté », écrit JACKSON (2010), signifie non pas (comme le suggère l'analyse comparative entre les sexes) que la pauvreté est une expérience fondée sur le sexe, mais que les pauvres sont surtout des femmes, ce qui donne à penser que la réduction de la pauvreté mènerait automatiquement à l'égalité entre les sexes.

Certes, il existe un rapport causal indéniable entre pauvreté et vulnérabilité au changement climatique, toutefois :

La marginalisation et la privation ne doivent pas être confondues avec la vulnérabilité. Il est essentiel d'étudier d'autres facteurs dépassant la privation matérielle, telle que mesurée dans les indices de pauvreté, en adoptant une approche sociale de la vulnérabilité qui examine les causes profondes de la vulnérabilité enracinées dans des réalités sociales. Cette approche requiert une plus grande attention portée aux causes structurelles plus larges de la vulnérabilité (SKINNER, 2012 :43).

Dans la même veine, SKUTSCH (2002 : 34) affirme :

We need to ask however, whether the particular vulnerability of women to the Effects of climate change is due more to the fact that they are, on average, poorer than men, or more to the fact that they are women, with particular roles and responsibilities which are especially prone to the effects of climate change? Should we approach vulnerability from the point of view of gender, or more generally from the point of view of poverty?

Évidemment, une analyse genre de la vulnérabilité au changement implique de mettre en relief dans quelle mesure la vulnérabilité des femmes est due à des facteurs autres qu'économiques et à des normes culturelles (TERRY, 2009).

Ensuite, le second argument selon lequel les femmes ont un taux de mortalité plus élevé lors des catastrophes naturelles causées par le changement climatique, se base sur l'affirmation selon laquelle « les femmes sont 14 fois plus susceptibles de mourir dans des

catastrophes naturelles ¹». Bien que relayée dans de nombreux textes, l'origine de ce chiffre est vague et pas scientifiquement fondée. Ce chiffre qui a même été cité lors d'une résolution du Congrès américain a un passé incertain (ARORA JONSSON,2011). En effet, comme le démontrent les travaux de recherche de NEUMAYER et PLUMPER (2007), la vulnérabilité face aux catastrophes climatiques est liée au statut social, économique et politique.

A travers une comparaison des différences de genre en termes de décès lors des catastrophes naturelles dans 141 pays NEUMAYER et PLUMPER (2007), révèlent que dans les pays où l'égalité de genre est plus marquée, la différence de vulnérabilité disparaît. Par ailleurs, des auteurs tels qu'AGUILAR (2006) et CANNON (2002) prouvent que l'accès à l'information et la mobilité sont des facteurs clés qui déterminent les différences de vulnérabilité entre hommes et femmes face aux catastrophes climatiques.

Enfin, le troisième argument selon lequel, les femmes des communautés traditionnelles telles que les Mbororo et les Baka sont vertueuses vis-à-vis de l'environnement et détiennent un savoir traditionnel leur permettant de faire face au changement climatique, ne s'appuie sur aucune étude empirique rigoureuse. Cet argument traduit simplement une lecture essentialiste et spiritualiste du lien entre les femmes des communautés dites traditionnelles et la nature.

Plus clairement, selon l'essentialisme, les femmes et les hommes possèdent des attributs essentiels distincts qui découlent de leurs biologies et qui sont actifs dans les rapports sociaux (LORENA PARINI, 2010). L'essence féminine serait constituée d'attitudes, valeurs et principes de compassion, d'entraide, d'intuition, d'instinct maternel, toutes issues de la biologie en phase avec les cycles naturels de la terre (CASSELOT, 2010). Ainsi, de par sa fonction reproductrice l'essence « femme » serait plus proche de la nature.

¹ Depuis 2013, de nombreux rapports de l'Organisation des Nations Unies (ONU) reprennent ce chiffre et même des études académiques. En décembre 2019, lors de la journée mondiale du climat, Gabrielle Siry, enseignante en économie à Paris-Dauphine, et fondatrice du groupe de réflexion "Dépolluons la finance" a fait mention de ce chiffre dans son discours en attribuant l'origine à l'ONU. Les membres des Nations Unis sollicités pour justifier ce chiffre n'ont pas trouvé la méthodologie permettant d'aboutir à ce constat. Pourtant, ce chiffre est repris dans bon nombre de leur documentation. La chaîne de télévision LCI a pu remonter jusqu'aux sources et a découvert que ce chiffre est extrait des travaux réalisés par une certaine Kristina Peterson et date de 2007. Kristina Peterson, qui figure parmi les cofondateurs du réseau genre et catastrophes" (GDN) avoue ne plus s'en souvenir.

Parce qu'elles donnent la vie, les femmes auraient une relation plus intime avec le vivant. Parce qu'elles élèvent des enfants, les femmes seraient plus spontanément enclines à appréhender les effets à longs termes de leurs actions. Parce qu'elles sont traditionnellement en charge de fonctions vitales au sein du groupe, elles auraient une vision plus globale des liens qui unissent les sociétés humaines au monde naturel. MARIS (2009 : 180)

Suivant cet angle, ces femmes sont présentées comme les futures héroïnes de la planète face au désastre du changement climatique. Leurs pratiques d'utilisation durable des ressources naturelles tendent à être folklorisées.

Inéluctablement, cette rhétorique a des effets pervers dans la mesure où elle « stigmatise les rôles et les qualités traditionnellement attribués aux femmes tout en offrant une justification naturaliste à leur maintien dans des situations dont elles pourraient justement vouloir s'émanciper » (MARIS 2009 :180).

En outre , cette rhétorique recèle une tendance antinomique : d'un côté en soulignant l'extrême vulnérabilité des femmes des communautés dites traditionnelles face au changement climatique, elle semble les considérer comme des Sujets passifs et non comme des acteurs sociaux pourvus de rationalités qui seront capables de mobiliser leurs propres moyens pour contrôler leur environnement. De l'autre côté, se fondant sur la thèse du savoir écologique traditionnel, il apparaît qu'elle mythifie le rôle que ces femmes sont susceptibles de jouer dans l'adaptation et l'atténuation.

Somme toute, ce discours sur la plus grande vulnérabilité des femmes est sous-tendu par des idéologies et n'est pas toujours sereine en matière d'objectivité scientifique. Comme le mentionne si bien ARORA-JONSSON (2011), la littérature au sujet du changement climatique et le genre a été jusqu'ici écrite principalement pour militer en faveur de la prise en compte d'une perspective de genre dans les politiques internationales. Selon ROHR (2009), c'est ce à quoi les politiciens répondent : « l'idée que les femmes sont les victimes, les plus vulnérables au changement climatique et à ses impacts est ce qui rend de nombreux négociateurs réceptifs aux femmes et aux aspects liés au genre » (2009 : 59).

Or, comme le critique si bien BRAIDOTTI & al.,(1994) si cette littérature favorise jusqu'ici l'inclusion d'une réflexion sur les femmes où mieux leur représentativité dans plusieurs projets liés à l'environnement, il faut avouer qu'il s'agit avant tout d'instrumentaliser les femmes pour la sauvegarde de l'environnement.

It was (and continues to be) an approach which "instrumentalizes" women, using them as a resource for meeting other development goals such as population control, sustainable development, and so on. (ROWLANDS JO, 1997: 5).

Par ailleurs, les hommes sont pratiquement invisibles dans la majeure partie de ce discours. Quand ils sont mentionnés, ils sont présentés comme « inutiles » ou « paresseux » (NITYA et al ;2019). Et parfois encore, c'est leur absence qui est mentionnée comme exacerbant la vulnérabilité des femmes aux risques et au stress climatiques.

Somme toute, les implications de tels discours, que ce soit celui de « la femme victime » (les femmes plus vulnérables au changement climatique) ou de « la femme vertueuse » (les femmes comme soucieuses de l'environnement et détentrices d'un savoir-faire particulier) sont multiples. Tout d'abord, ils homogénéisent les expériences des femmes, sans aucune prise en compte des différences possibles en fonction de la position sociale, de la classe, de l'ethnicité, des contextes géographiques et agro-écologiques. Par ricochet, tendent à présenter les communautés traditionnelles comme une catégorie homogène, en ne tenant pas compte des particularités culturelles des différents groupes sociaux. Pourtant, en matière de changement climatique, des solutions efficaces ne peuvent être développées que lorsque des preuves qualitatives, spécifiques au contexte et pertinentes localement, sont fournies, au travers de processus participatifs dans la mesure du possible (SKINNER, 2012).

De plus, ces discours contribuent au renforcement de certains dogmes et emprisonnent les femmes dans une position qui leur est traditionnellement associée. Ceci, dans la mesure où les analyses ne questionnent pas les rapports de pouvoir et les aspects matériels qui configurent les relations entre les femmes et la nature.

Au-delà, il devient de plus en plus impérieux de dépasser cette posture d'analyse qui présente les femmes comme de simples « victimes – bénéficiaires ». Car, comme l'explique LE FEUVRE (2006) , les femmes ne sont pas essentiellement des victimes passives d'un système social de domination qui détermine chacun de leurs faits et gestes, même en tant que groupe social dominé elles disposent des « marges de manœuvre » ou des « espaces de pouvoir » même dans les situations les plus visiblement discriminatoires à leur égard. Cela implique de remettre au centre de l'analyse le Sujet politique, pour ne pas parler seulement des victimes de dominations.

De là, la pertinence d'analyser la vulnérabilité différenciée face au changement climatique en termes de rapports sociaux de sexe. Comme l'explique KERGOAT (2012), cela

donne la possibilité de parler en termes de Sujets politiques agissants. Captant la complexité, on arrive alors à dépasser les catégories binaires qui cantonnent à une répétition de la victimisation dans la domination. Bien plus, cela permet de comprendre que « la catégorie « femmes » est une catégorie sociologique hétérogène. Ce qui est souvent paresseusement oublié. Oubli qui participe à un déni de reconnaissance sociologique des femmes en tant qu'acteurs sociaux » (TAHON, 2004 : 10). De plus, poser l'analyse en termes de rapports sociaux de sexe permet de ne pas essentialiser le féminin et le masculin en postulant une tension entre les êtres humains, constructrice de la vie en société et capable de reproductions comme de changements (PFEFFERKORN, 2012).

Ceci étant, la démarche empruntée dans cette recherche tranche avec une lecture féminine pour comprendre la vulnérabilité différenciée face au changement climatique sous l'angle des rapports sociaux de sexe. Raisonner ainsi, c'est se munir des prérequis essentiels pour un dépassement des controverses liées au concept de genre dans la littérature sur le changement climatique, qui conduisent, bien souvent à une lecture erronée de la réalité sociale. Il s'agit d'aller au-delà des simples généralisations qui situent les femmes et les hommes dans deux groupes polarisés. Car, cette approche ne favorise pas la compréhension des réalités complexes, où les femmes comme les hommes sont vulnérables aux effets et aux réponses du changement climatique ; et ne soulignent pas les jeux de transformation d'équilibre entre les droits des uns et les opportunités des autres.

IV- QUESTIONS DE RECHERCHE

A la lumière de cette problématique, une question principale et des questions spécifiques émergent.

IV-1-Question principale

La question principale à laquelle cette recherche s'attache est celle de savoir comment les rapports sociaux de sexe modèlent-ils une vulnérabilité différenciée au changement climatique chez les Baka et les Mbororo du Cameroun ? Cette question principale se démêle autour de quatre questions spécifiques.

IV-2- Questions spécifiques

- 1) Quelle est la place de la division sexuée du travail dans la construction d'une vulnérabilité différenciée face au changement climatique chez les Baka et les Mbororo ?
- 2) Comment les rapports de pouvoir participent-ils à la vulnérabilité différenciée chez les Baka et les Mbororo ?
- 3) Comment les rapports sociaux de sexe, orientent-ils les perceptions des effets et des manifestations des changements climatiques ainsi que les choix des mesures adaptatives de « l'un et l'autre sexe » chez les Baka et les Mbororo ?
- 4) Quel est l'impact des réponses (politiques et projets environnementaux) au changement climatique sur les rapports sociaux de sexe et sur la vulnérabilité chez les Baka et les Mbororo?

V- HYPOTHESES

Les hypothèses qui découlent de ces questionnements sont construites autour d'une hypothèse principale et de quatre hypothèses subsidiaires

V-1- Hypothèse Principale

L'hypothèse principale qui oriente cette recherche est que la division sexuée du travail liée à des relations de pouvoir asymétriques chez les Baka et les Mbororo milite en faveur d'une vulnérabilité différenciée au changement climatique, qui de plus, est renforcée par les réponses qui y sont apportées.

Par suite, les hypothèses secondaires suivantes peuvent être émises :

V-2- Hypothèses spécifiques

- 1) La division sexuée du travail définit le niveau d'exposition et de sensibilité des femmes et des hommes Baka et Mbororo au changement climatique ;
- 2) Les relations de pouvoir déterminent la capacité d'adaptation des hommes et des femmes Baka et Mbororo face au changement climatique ;
- 3) Les choix des mesures adaptatives des hommes et des femmes Baka et Mbororo sont fonction des rationalités socio-culturelles liées à la division sexuée du travail et aux relations de pouvoir qui structurent leur perception des effets et des manifestations des changements climatiques;

- 4) Les initiatives et projets de lutte contre le changement climatique, fondés sur des représentations éco- féministes et/ou *gender-blind*², renforcent les rapports de pouvoir asymétriques entre les hommes et les femmes Baka et Mbororo et exacerbent leur vulnérabilité au changement climatique.

VI- OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs de cette recherche s'articulent également autour d'un objectif principal et des objectifs spécifiques.

VI-1- Objectif principal

Cette recherche a pour but d'analyser l'influence des rapports sociaux de sexe sur la vulnérabilité différenciée au changement climatique au sein des communautés Baka et Mbororo .

VI-2- Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- 1) Montrer l'influence des rôles sociaux sur l'exposition et la sensibilité au changement climatique chez les Baka et les Mbororo ;
- 2) Mettre en exergue l'influence des relations de pouvoir sur la capacité d'adaptation des hommes et des femmes Baka et Mbororo
- 3) Montrer que les perceptions de la vulnérabilité face au changement climatique au sein des communautés Baka et Mbororo sont structurées par les dynamiques des rapports sociaux de sexe et que celles-ci orientent le choix des mesures adaptatives ;
- 4) Démontrer que les initiatives et projets de lutte contre le changement climatique neutres en matière de genre ou fondés sur des représentations écoféministes contribuent à la normalisation des inégalités sociales de genre et conséquemment exacerbent la vulnérabilité différenciée entre les hommes et les femmes Baka et Mbororo.

² Aveugle au genre

VII- CADRE THEORIQUE ET EPISTEMOLOGIQUE

VII.1. CADRE THEORIQUE

Cette thèse s'inscrit dans le paradigme constructiviste et souscrit à la théorie des représentations sociales et de l'écologie politique du genre.

VII-1-1- Une vision constructiviste du changement climatique

L'approche constructiviste adoptée dans cette thèse considère « les changements climatiques d'abord et avant tout comme un phénomène socialement construit et non comme une réalité définie *a priori* » (PETTENDER, 2007 : 7). C'est pourquoi, cette recherche met un accent sur « les vues » du changement climatique au sein des communautés Baka et Mbororo. Il s'agit de ne pas réduire l'analyse du changement climatique à « la perspective positiviste qui domine largement les débats actuels » (PETTENDER, 2007 : 7), mais de mettre en exergue les représentations sociales du changement climatique des Baka et des Mbororo.

Le constructivisme social se situe au croisement de plusieurs courants de pensée, et est l'œuvre essentielle de BERGER et LUCKMANN (1966). Les constructivistes postulent que la réalité sociale et par ricochet les faits sociaux sont « construits ». La « réalité socialement construite » est vue comme un processus dynamique : elle est « re-produite » par des acteurs sociaux agissant en fonction de leur interprétation et de leur connaissance (qu'elle soit consciente, ou inconsciente) de celle-ci.

Par ailleurs, cette approche permet de mettre en relief les mythes et les croyances qui servent de cadre de référence à partir duquel leur réalité du changement climatique est construite. Evidemment, les problèmes environnementaux ne se matérialisent pas d'eux-mêmes ; ils sont plutôt construits par des individus ou des organisations qui définissent certaines conditions comme problématiques (HANNIGAN, 1995).

Il est vrai que la pertinence des approches constructivistes dans les études environnementales ne fait pas l'unanimité. En fait, elles ont été critiquées comme constituant « un déni de la réalité et de la gravité des problèmes environnementaux » Dans certains cas, c'est exactement ce que semblent faire de « fortes approches constructivistes » (HULME 2008). Mais, dans d'autres, comme dans cette étude ; le but du constructivisme social n'est pas de nier l'existence des problèmes environnementaux, mais de souligner que la façon dont ils sont considérés comme problématiques est un processus social intrinsèque

(BURNINGHAM,1998). En tant que tels, considérer les problèmes environnementaux comme socialement construits ne signifie pas qu'ils ne sont pas réels. Au contraire, « cela signifie qu'il n'y a pas une interprétation faisant autorité, mais de multiples interprétations contestées » (FEINDT et OELS 2005:162).

Ceci nous conduit donc à la théorie des représentations sociales de JODELET.

VII-1-2- La théorie des représentations sociales

La théorie des représentations sociales de Denise JODELET, s'avère particulièrement appropriée pour appréhender la manière dont les individus se représentent, se positionnent et agissent envers les problèmes environnementaux mais également pour saisir les processus par lesquels les rapports de pouvoir sont légitimés entre « l'un et l'autre sexe ».

Selon Denise JODELET, le concept de représentation sociale désigne :

[...] (d') une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal (JODELET, 1984 : 361).

Les représentations sociales sont comme des lunettes par lesquelles les individus appartenant à un groupe donné appréhendent une réalité sociale, ou mieux l'environnement qui les entoure.

Ce sont des systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres qui orientent et organisent les conduites et les communications sociales. Les représentations sociales sont des phénomènes cognitifs engageant l'appartenance sociale des individus par l'intériorisation de pratiques et d'expériences, de modèles de conduites et de pensée (JODELET, 1984 : 357).

Les représentations sociales peuvent être comprises comme « des constructions mentales déterminées par des structures à la fois psychiques et socio-culturelles » (ROUQUETTE et RATEAU, 1998). Incontestablement, les individus développent des manières de penser, de s'approprier, d'interpréter leur réalité quotidienne et leur rapport au monde. Plus clairement, la vision que les individus et les groupes ont de leur environnement

diffère les uns des autres, suivant leurs expériences, leur culture, leur position dans la société et les interactions qu'ils y vivent.

Dans la même veine, GUILOU (2014) soutient que les représentations sociales ont également une fonction de régulation des rapports sociaux. En tant que principes générateurs de prises de position, les représentations sociales fournissent aux individus des points de référence communs qui permettent de réguler les rapports symboliques.

Aussi, DOISE fait-il remarquer que les représentations sociales sont « liées à des insertions sociales spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports » (DOISE, 1985 :246). Ainsi, « Les représentations sociales dépendent de l'ancrage social des groupes et sont fortement contextualisées (...). Elles fournissent aux individus des points de référence communs en leur permettant de prendre position et contribuant ainsi à la régulation des rapports symboliques » GUILOU (2014 :25).

L'intérêt de cette approche réside dans le fait qu'elle permet de comprendre les processus psycho-sociaux qui légitiment et naturalisent les places et les pratiques inéquitables entre les sexes. Mieux, elle permet d'étayer le processus de rationalisation et de légitimation d'un « arrangement social de sexe » articulés autour de la domination masculine et de l'infériorisation féminine.

Bien plus, cette approche trouve également son intérêt en ce qu'elle permet de mettre en évidence l'existence d'une vision commune de la vulnérabilité au sein des groupes sociaux identiques, mais également de perceptions contrastées entre les groupes sociaux, selon la dynamique des rapports sociaux de sexe. En effet, DOVONOU-VINAGBE (2017) relève fort opportunément qu' « une des principales critiques faites à la recherche sur la vulnérabilité aux changements climatiques est le peu de considération accordée aux facteurs locaux tels que les facteurs culturels, psychologiques, religieux et spirituels. » Or, prendre en compte ces différents facteurs c'est mettre à contribution la théorie des représentations sociales.

Somme toute, comme le résumant GARNIER et SAUVE (1999 : 69) :

[...] l'étude des représentations sociales peut contribuer en effet à éclairer la dynamique des rapports entre la personne, le groupe social et l'environnement. Elle peut aider à saisir le caractère systémique et complexe des enjeux liés aux questions environnementales, à mieux comprendre les dynamiques menant à la prise de position des différents acteurs et celles qui régissent les conflits entre groupes sociaux.

A cette théorie se juxtapose la théorie de l'écologie politique du genre.

VII-1-3-L'écologie politique du genre

S'inscrivant au croisement de l'écologie sociale et du genre, l'écologie politique du genre considère que le sexe est une variable critique dans l'accès aux ressources et leur contrôle. Le genre, interagit avec la classe, la caste, la race, la culture et l'ethnicité pour façonner le changement environnemental (ROCHELEAU et al., 1996). Ce courant soutient qu'il faut examiner le genre en termes d'accès, d'utilisation et de contrôle des ressources socialement différenciés (LEACH, 1994). Pour les écologistes politiques du genre les connaissances environnementales sont façonnées par des contextes sociaux, politiques et économiques. Poursuivant, l'écologie politique de genre met en avant :

Non pas un environnementalisme 'mainstream', celui de la protection des espaces naturels et de la biodiversité, ou du risque technologique et industriel — caractéristique des élites occidentales blanches et des recherches académiques sur l'environnement en France mais un environnementalisme des exploitées, des minorisées en résistance, qui se préoccupe notamment du racisme environnemental, qui inclut la pollution des territoires où vivent les peuples autochtones et où sont repoussées les populations appauvries, racialisées, et donc une majorité de femmes. Ce courant se calque bien sur les réalités des pays du Sud (LAUGIER et al., 2015 : 6).

Car, « La lutte pour la survie qui s'intensifie dans le monde en développement met en évidence la base matérielle du lien entre genre et environnement » AGARWAL (2007 : 31). Cette approche est pertinente pour cette étude dans la mesure où elle réfute tout essentialisme et tout déterminisme biologique permettant ainsi d'analyser le lien entre genre et changement climatique comme une construction sociale. Par ailleurs, elle souligne l'importance de l'approche intersectionnelle dans la compréhension de la vulnérabilité au changement climatique. Bien plus, elle désacralise le rapport des femmes à la nature et situe l'analyse dans le cadre de la domination et de l'inégale distribution des ressources et de leur accès, entre les femmes et les hommes, mais aussi entre femmes et entre hommes en un mot des rapports sociaux de sexe.

Ces grilles d'analyses théoriques impliquent une posture épistémologique précise.

VII.2. POSTURE EPISTEMOLOGIQUE

Cette recherche est influencée par les épistémologies des savoirs situés ou du point de vue d'une part et les épistémologies décoloniales d'autre part.

VII-2-1- Les épistémologies des savoirs situés ou du point de vue

Les épistémologies de la connaissance située ou du point de vue réfutent les postulats positivistes. Elles soutiennent que la connaissance est socialement construite et idéologiquement influencée. Cette théorie a été développée dans les pays anglo-saxons, notamment par les féministes (HARAWAY, 1991 ; HARDING, 1991 ; HARTSOCK, 1998), mais il convient de reconnaître que les féministes françaises radicales (notamment DELPHY, GUILLAUMIN, MATHIEU) en ont jeté les bases (GAUSSOT, 2008).

Cette théorie énonce l'impossible neutralité de la production scientifique. En effet, nous occupons toujours un point de vue particulier, c'est-à-dire une position culturelle et politique. De ce fait, toute connaissance est inévitablement intéressée car elle est produite par des individus. Conséquemment la connaissance est soumise à un ensemble de relations de pouvoir qui orientent et même déforment non seulement sa pratique mais aussi ses résultats (LARIVÉE, 2013). La science est donc à l'image de la force dominante de la société actuelle (l'homme blanc), de par

Son organisation, son financement, etc., non seulement reconduit la structure de domination des femmes mais participe activement à la mise en place et au maintien de cette structure. Essentiellement, la science contribue à faire croire, au groupe dominant comme au groupe dominé, que la subordination des femmes est un principe d'ordre naturel, normal et inévitable
(LARIVÉE, 2013 :136).

Cette théorie insiste sur le fait que toute connaissance est nécessairement située dans le temps et dans l'espace et ancrée dans les conditions matérielles d'existence spécifiques à un groupe et à une époque donnée (PFEFFERKORN, 2007).

Comme l'expliquent si bien OLLIVIER et TREMBLAIS (2011), la connaissance scientifique, loin de correspondre aux idéaux d'universalisme et de désintéressement traditionnellement associés à l'activité scientifique, est très fortement influencée par le contexte social et historique dans lequel elle s'inscrit. Suivant la tradition empiriste et positiviste,

L'objectivité en science est définie comme étant : une forme de neutralité de la part du chercheur. Cette neutralité est le plus souvent comprise au sens axiologique, c'est-à-dire comme suspension de toute forme de jugements moraux de la part du chercheur à l'égard de son objet d'étude mais signifie également la neutralité au sens d'une non-ingérence de la part de ce dernier. C'est affirmer que la validité de la science est garantie par une méthode qui consiste à se placer à l'extérieur de l'objet d'étude. Par cette méthode, il serait possible d'éviter que les préjugés et les idées préconçues du chercheur ne contaminent son observation afin qu'il puisse témoigner d'une vision impartiale et neutre des faits (LARIVÉE 2007: 135).

Cependant, dans l'optique des épistémologies des savoirs situés, l'objectivité doit être distinguée clairement d'une prétendue neutralité. L'objectivité scientifique renvoie davantage aux méthodologies mises en œuvre et aux processus de recherche, ainsi qu'au travail critique collectif indispensable dans la production de connaissances (PFEFFERKORN, 2007). Allant à l'encontre du paradigme scientifique positiviste auquel on a abondamment reproché d'avoir contribué à entretenir une forme d'impérialisme de la pensée et du savoir, les épistémologies des savoirs situés, stipulent que l'expérience concrète doit être priorisée comme source de connaissance, le savoir n'étant donc pas la prérogative de l'élite intellectuelle mais trouvant plutôt sa source dans la vie quotidienne des acteurs sociaux (RIVERIN, 2011).

En effet, le point de vue de la classe opprimée représente une position épistémique particulière. Le point de vue des groupes opprimés les transforme en acteurs et en producteurs privilégiés de la connaissance. L'opprimé est mieux à mesure d'élaborer : « une critique pertinente du système et cela tout spécialement parce qu'il est celui qui souffre des caractéristiques particulières de ce système » (LARIVÉE, 2013 :129).

Cette souffrance lui octroie un « privilège épistémique » (HARTSOCK, 1998, HARDING, 1990 ; 2003, DORLIN, 2008). Comme l'exprime si bien ADORNO (2001) cité par LARIVÉE (2013 : 129) « La paille que tu as dans l'œil est le meilleur des verres grossissants ». C'est dire que la souffrance attire inévitablement l'attention sur sa source.

Mais cette paille (souffrance), parce qu'elle est dans l'œil, elle est aveuglante, elle brouille la vue, pourtant elle est aussi l'instrument qui augmente l'acuité de la critique, elle est un « verre grossissant ». Comme l'explique si bien LARIVÉE (2013), selon la perspective féministe, la « paille » est la souffrance causée par la domination masculine. Cependant, cette domination impose des difficultés psychologiques particulières, qui devront être surmontées

pour permettre le véritable déploiement de la critique féministe ; c'est alors que s'impose la nécessité de la lutte contre cette domination. C'est une lutte double : une lutte pour la conscience de soi et une lutte contre la domination sous sa forme matérielle.

Tout d'abord, c'est une lutte pour la conscience de soi dans la mesure où l'idéologie dominante présente la subordination comme naturelle. La classe dominante véhicule une vision du monde déformée que les dominants intériorise et assimile leur situation comme naturelle. Ainsi, « les femmes, devront avant tout lutter contre cette sorte de propagande, cette idéologie, et reprendre conscience d'elles-mêmes » (LARIVÉE 2013 :131). Cette lutte n'est d'autant pas aisée dans la mesure où elles ont un accès limité aux ressources, l'éducation par exemple.

Enfin, c'est aussi une lutte contre la domination sous sa forme matérielle, cela signifie que l'analyse : « doit trouver sa source dans les circonstances matérielles et historiques des vies des femmes ». Le point de vue particulier des femmes n'est valide que parce qu'il relève de l'expérience concrète de la domination. Il ne s'agit pas d'une expérience individuelle mais partagée.

Sur ce, les épistémologies de la connaissance située et mieux parce qu'elle conceptualise l'oppression afin de résister à l'académisme blanc, entrent en droite ligne avec les épistémologies décoloniales ou du Sud.

VII-2-2- Les épistémologies décoloniales ou du Sud

Par épistémologie du Sud, SANTOS, B. DE SOUSA principal auteur de cette théorisation entend :

« Une nouvelle production et évaluation des connaissances ou savoirs valides, scientifiques ou non. (...) De nouvelles relations entre différents types de savoir sur la base des pratiques des classes et des groupes sociaux qui ont systématiquement souffert des inégalités et des discriminations dues au capitalisme et au colonialisme » (2014 :25).

Ici, comme il l'explique si bien, le Sud ne fait pas référence à une entité géographique, même si la grande majorité des populations concernées sont concentrées dans l'hémisphère Sud. Il s'agit plutôt d'une métaphore de la souffrance humaine causée par le capitalisme et le colonialisme à l'échelle mondiale et de la résistance visant à la surmonter ou à l'atténuer.

Les épistémologies décoloniales s'organisent autour de trois prémisses (SANTOS, B. DE SOUSA, 2011) : 1) La compréhension du monde est plus vaste que ce que peut en rendre compte la compréhension occidentale ; 2) La différence de mondes est infinie et elle correspond à autant de manières différentes de concevoir le temps, le passé, le présent, l'avenir ; d'organiser la vie collective ; de distribuer les biens et les épistémologies ; 3) Cette grande diversité de mondes doit être activée, et non pas réprimée, ce qui implique nécessairement d'activer des formes différentes de connaissance et d'accès à la connaissance.

Ces épistémologies dénoncent l'injustice cognitive qui érige le savoir occidental non seulement dans son contenu mais également dans ses modalités comme la seule forme de connaissance valide.

SANTOS, B. DE SOUSA (2011 : 16) exprime cela fort éloquemment en ces termes :

Depuis la conquista et le début du colonialisme moderne, une forme d'injustice fonde et contamine toutes les autres formes que nous avons reconnues dans la modernité, qui sont les injustices socio-économique, sexuelle ou raciale, historique, générationnelle, etc. : c'est l'injustice cognitive. Il n'y a pas de pire injustice que celle-ci, parce que c'est une injustice entre des formes différentes de connaissance. C'est l'idée qu'il n'existerait qu'une seule connaissance valide, produite principalement dans le Nord global comme connaissance parfaite et que nous appelons la science moderne. Ce n'est pas que la science moderne soit mauvaise par principe. Ce qui est mauvais, ou critiqué par les Épistémologies du Sud, est cette revendication d'exclusivité de rigueur. Depuis notre point de vue, ce contexte recèle à la base un problème épistémologique, de connaissance, et c'est pour cela qu'il est nécessaire de commencer par les Épistémologies du Sud. C'est le point de départ.

Dans ce sillage, SANTOS, B. DE SOUSA parle d'un « épistémicide » commis durant la conquête coloniale et qui a pris son essor durant la colonisation. Il s'agit d'une guerre épistémologique dont l'objectif est la destruction des modalités d'accès à la connaissance différentes de celles des Européens.

L'épistémicide a entraîné la disparition d'autres modalités de connaissance, qui n'ont survécu que sous la forme du folklore ou de traditions. Ces traditions sont devenues un moyen de sauvegarder un répertoire d'actions et de modalités de cognition qui, tout au long de l'histoire de la colonisation, ont constitué des modalités de subjectivations alternatives – celles qui, depuis le point de vue occidental occupaient la place du non-savoir. Comme cela fut

le cas pour les féministes, la privation de modalités de subjectivation épistémique pour les colonisés a entravé la reconnaissance de leurs formes de connaissance. La colonisation fut pour les colonisés une expérience de déni de leur connaissance et de leur agentivité épistémique (DELL'OMODARME, 2014 :270).

Les universités occidentalisées sont des machines à « épistémicide » dans la mesure où elles détruisent le potentiel épistémique des épistémologies non occidentales. Elles les rabaisent, les discréditent, les dévaluent. Ces universités contribuent à l'émergence et au maintien du diktat épistémologique de l'occident. Dans ce sillage, SANTOS, B. DE SOUSA préconise qu'on avance d'une *sociologie des absences à une sociologie des émergences*.

- **D'une sociologie des absences à une sociologie des émergences**

En effet, la sociologie des absences « est un procédé transgressif, une sociologie insurgée qui vise à montrer que ce qui n'existe pas est produit activement comme non existant, comme une alternative non crédible, comme une alternative qu'on peut exclure, invisible à la réalité hégémonique du monde. C'est ce qui produit la contraction du présent, ce qui diminue sa richesse » (2006 : 23).

Cette sociologie est sous-tendue par cinq logiques qui sont cinq façons de : "produire l'absence ou de la non-existence: "ignorer", tenir pour "rétrograde", "inférieur", 'local ou particulier', 'improductif ou stérile'. Ainsi, on distingue :

1- **la monoculture de la connaissance et la rigueur de la connaissance**: le seul savoir valorisé, est le savoir scientifique. L'expérience est gaspillée.

2-**la monoculture du temps linéaire**: l'histoire n'a qu'un seul sens et qu'une seule direction. Le monde avancé, développé va de l'avant ; tout le reste est résiduel, obsolète

3- **La monoculture de la naturalisation des différences** : Il s'agit de classer les populations par catégories qui naturalisent des hiérarchies.

La classification par le genre et la race demeure la manifestation la plus perceptible de cette logique. La conséquence de cette hiérarchie est la domination.

4- la quatrième logique de production de non-existence est celle de "l'échelle dominante" en d'autres termes **la monoculture de l'universalisme et de la mondialisation** : ce qui est opposé à l'universel est vernaculaire, manque de validité ; le global prend le dessus sur le local ;

5- la cinquième et dernière logique est la logique productiviste qui s'exprime à travers **la monoculture des critères de production capitaliste** ; elle définit la réalité humaine par le critère de la croissance économique comme objectif rationnel non remis en question ce critère s'applique au travail humain, mais aussi à la nature, convertie en objet d'exploitation et de prédation

Ces cinq formes sociales de non- existence sont produites et légitimées par la rationalité dominante eurocentriste. D'une sociologie des absences on devrait passer à une sociologie des émergences.

La sociologie des émergences apparaît dans ce contexte comme une « enquête sur les alternatives contenues dans l'horizon des possibilités » mais décrédibilisées, invisibles ou non encore pensables par manque de ressources conceptuelles. Il s'agit en d'autres termes de « remplacer ce que le temps linéaire présente comme le vide du futur (un vide qui pourrait être aussi bien tout que rien) par des possibilités plurielles et concrètes qui sont à la fois utopiques et réalistes » (SANTOS, B. DE SOUSA, 2011 : 37). Cette sociologie agit à la fois sur les possibilités (potentialités) et sur les capacités (puissance)

Ainsi,

- Face à la monoculture du savoir scientifique, doit prévaloir l'écologie des divers savoirs avec le dialogue nécessaire et l'inéluctable confrontation entre eux.
- Face à la logique du temps linéaire: *l'écologie des temporalités*, qui valorise de manière positive les diverses temporalités comme manières de vivre la contemporanéité, sans établir d'hierarchies ou de jugements de valeur sur elles.
- Face à la monoculture de la classification sociale, qui tente d'identifier une différence avec inégalité, apparaît *l'écologie des reconnaissances* qui cherche une nouvelle articulation entre les deux notions donnant lieu à des « différences égales » ; et différences inégales.
- Face à la monoculture de l'universel comme seule valable: *l'écologie des trans-échelles*, valoriser le local comme tel, en le *déglobalisant*, c'est-à-dire en le situant en dehors de la globalisation hégémonique, où le local est sous-estimé, plus encore, déprécié, dédaigné

Ancrer cette analyse dans le sillage des épistémologies décoloniales ou du Sud a pour but de comprendre comment les processus d'effacement et de muséification des formes traditionnelles de savoir affaiblissent l'autonomie épistémique des communautés autochtones Baka et Mbororo, c'est-à-dire qu'ils les laissent sans les moyens qu'elles avaient pour comprendre et contrôler leur environnement (GODRIE & DOS SANTOS, 2017) et par conséquent accentue leur vulnérabilité au Changement climatique.

Par ailleurs, il s'agit de légitimer les savoirs des peuples dits « autochtones » longtemps bafoués au nom de l'académisme du savoir occidental.

Des épistémologies des savoirs situés et décoloniales, l'on peut résumer quelques principaux points qui teignent cette recherche :

- Il n'existe pas une condition universelle de la femme. Cette idée est illusoire. Les situations des femmes sont multiples et il existe des inégalités entre elles;
- L'analyse doit partir de la vie des femmes et spécifiquement de celles provenant de groupes minoritaires. Elle devrait faire ressortir le processus d'aliénation et de naturalisation de leur subordination;
- Pour comprendre la situation des femmes, il est nécessaire d'engager la réflexion autour de l'intersectionnalité soit de l'imbrication de plusieurs systèmes d'oppression: genre, race, classe, etc.;
- Un monde « neutre et objectif » est illusoire. Certaines femmes de par leur couleur et leur localisation jouissent des privilèges invisibles qui ne s'appliquent pas à d'autres ;
- La construction de la « réalité » est influencée par le contexte social, politique, idéologique et historique. Elle reflète les intérêts et les valeurs de groupes sociaux spécifiques ;
- Les savoirs sont toujours produits depuis des points de vue situés ;
- La prétention à l'universalité de la rationalité occidentale est une matrice d'exclusion d'autres formes de connaissance sous prétexte qu'elles n'ont pas la même rigueur ni la même valeur ;
- Les inégalités épistémiques ancrent le statut inférieur des savoirs dits traditionnels et masquent la richesse et la diversité des connaissances, valeurs, croyances ou encore modes de vie qu'ils véhiculent (VISVANATHAN, 2009).

Somme toute, les épistémologies des savoirs situés et décoloniales au prisme de cette recherche prônent une décolonisation de la pensée. En effet, elles s'érigent comme une

interpellation à une remise en cause du colonialisme intellectuel ;en dénonçant les mécanismes épistémiques hérités du colonialisme qui ne nous permettent pas d'analyser pertinemment les réalités propres aux sociétés africaines

A la suite de ce cadrage théorique et épistémologique, il convient de s'appesantir sur la méthodologie de cette étude.

VIII- METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Cette section présente les outils de travail utilisés en vue de la vérification des hypothèses émises en amont. Il s'agit des sources des données et de l'échantillonnage, des méthodes et des techniques utilisées, ainsi que des outils et matériels de collecte et d'analyse des données. Néanmoins, avant d'énoncer ces outils, il convient de préciser la perspective de recherche et d'analyse de ce travail, sa nature ainsi que les considérations éthiques ayant imprégné la collecte des données.

VIII.1. PERSPECTIVE DE RECHERCHE ET D'ANALYSE

Cette thèse adopte une perspective de recherche inductive et qualitative et tend à la contribution des connaissances sur la vulnérabilité au changement climatique suivant l'approche des rapports sociaux de sexe par la réalisation des études de cas.

VIII-1-1- La démarche de l'étude de cas

L'étude de cas est une démarche de recherche qui a pour visée l'analyse et la compréhension d'un problème, d'un phénomène restreint et précis, de documenter une situation peu connue afin d'en faire un portrait détaillé et subséquent de participer à l'élargissement des connaissances de cette problématique. Elle s'appuie sur une approche idiographique et ne cherche pas à agir sur les variables en cause, mais observe les interrelations possibles entre ces variables. Le but ultime étant une compréhension approfondie d'un phénomène singulier dans son contexte de vie réel plutôt que l'élaboration de lois générales (AALTIO & HEILMANN, 2010 ; ALBERO, 2010).

La démarche méthodologique de l'étude de cas implique généralement la réalisation d'une enquête de terrain, au cours de laquelle le chercheur procède à une collecte de données (BEAUD & WEBER, 1998).

C'est pourquoi, pour répondre aux questions de recherche, un travail de terrain a été réalisé dans sept localités de la région de l'Extrême Nord Cameroun et dans neuf villages Baka. Nous avons effectué un séjour d'un mois dans chacune des régions concernées. Dans chaque région, nous avons bénéficié de l'accompagnement d'une ONG locale œuvrant avec ces communautés. Celle-ci a facilité la logistique de terrain et a mis à notre disposition un facilitateur. Ce dernier, de par sa maîtrise de ces différentes communautés et de la langue locale nous a servi de guide et d'interprète tout au long de la collecte des données.

VIII-1-2-Considérations éthiques

Le travail de terrain a pris en compte les considérations éthiques liées à la recherche auprès des communautés traditionnelles et marginales. Dans cette optique, le principe de leur consentement libre, préalable et éclairé a été respecté. La collecte des données s'est donc déroulée dans la transparence et le respect, tant des participants que de l'ensemble des membres des communautés. Après avoir présenté le projet de recherche, chacun des chefs des communautés a consenti, oralement (consentement enregistré) à y participer. Tous les participants ont été avisés qu'ils pouvaient, à tout moment, décliner une question, mettre fin à l'entretien ou se retirer de l'enquête. Bien plus, ont été également prises en compte les particularités et les spécificités liées à la recherche auprès des minorités ethnoculturelles en général. En effet, les postures méthodologiques des recherches auprès des minorités ethniques stipulent des principes à respecter au cours des enquêtes.

Il s'agit notamment du principe du savoir relationnel. Selon ce principe, le savoir n'est pas détenu par un expert mais il est partagé et construit dans la relation entre les personnes. Pour ce faire, lors de la collecte des données en particulier le savoir et la connaissance se créent dans la relation et le dialogue entre les personnes (LAVOIE&JONCAS, 2015). Un autre critère, est le respect des valeurs traditionnelles telles que la responsabilité, la réciprocité et la révérence qui doivent également être intégrées à l'intérieur du processus de recherche (ARCHIBALD, 2008). Aussi, chaque participant doit-il jouir d'une grande écoute durant la collecte des données. Un autre élément clé est la proscription des principes hiérarchiques et des jugements. Chaque participant et chaque propos ont une importance égale et équitable. Les principes de l'holisme, de l'interrelation et de la synergie doivent être valorisés (LAVOIE &JONCAS, 2015).

VIII-2- Source des données et échantillonnage

Cette recherche exploite deux principales sources de données à savoir les données primaires issues des enquêtes de terrain et les données secondaires issues de la littérature grise et savante. Les données primaires proviennent spécifiquement des informations collectées lors de l'enquête menée dans sept communautés Mbororo de l'Extrême-Nord Cameroun et neuf villages Baka de la localité de Djoum au Sud du Cameroun. Ces villages et communautés ont été sélectionnés sur la base d'un échantillonnage aléatoire à choix raisonné.

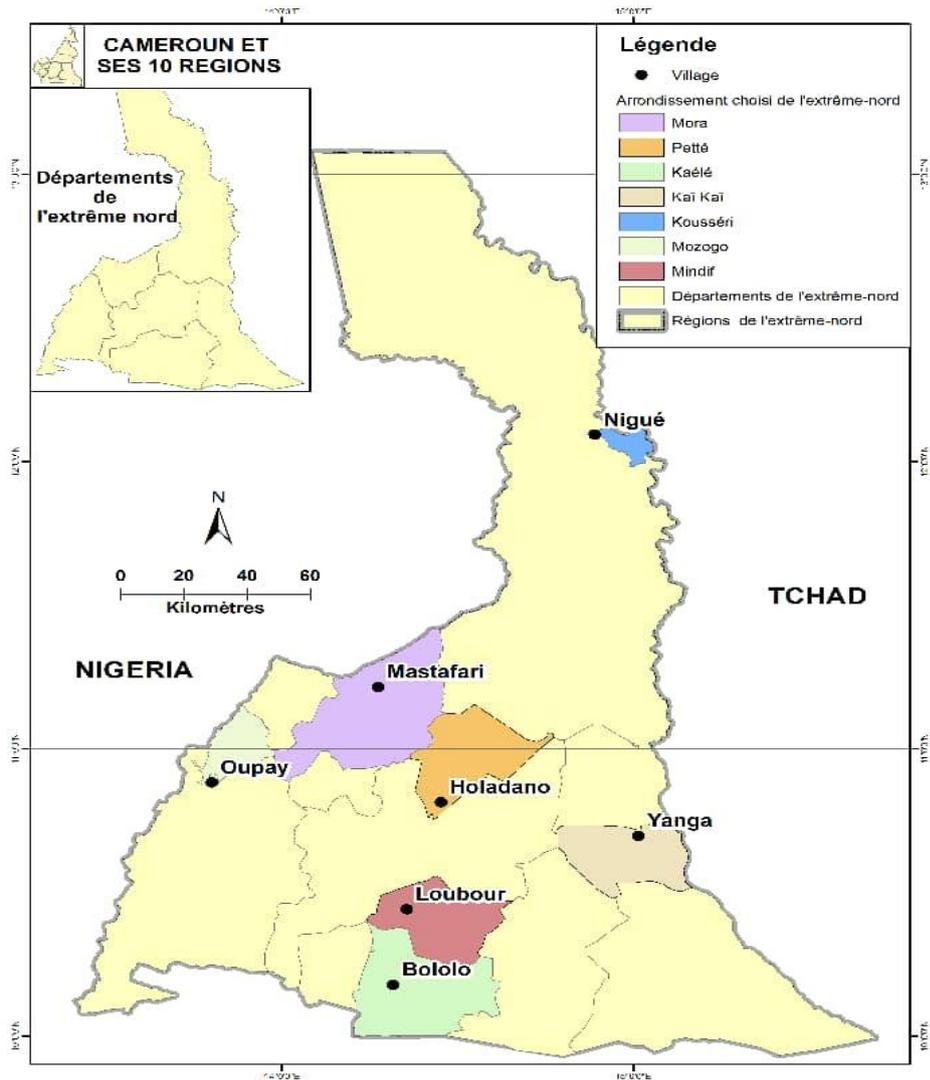
S'agissant des communautés Mbororo, dans le principe, dans chaque département un village qui concentre une majorité de Mbororo a été tiré au sort. Exception a été faite pour le département de Mayo Kani. Le tableau ci-dessous présente les différents villages constitutifs de notre échantillon dans chaque département. Ces villages sont géographiquement localisés sur la figure 1.

Tableau 1: Liste des départements, localités et villages enquêtés (Mbororo)

Département	Localités /Communes	Villages
MAYO KANI	MINDIF	LOUBOUR
	KAELE	BOLOLO
MAYO SAVA	MORA	MASTAFARI
MAYO TSANAGA	MOZOGO	OUPAI
MAYO DANAY	KAI KAI	YANGHA
LOGONE ET CHARI	KOUSSERI	NIGUE
DIAMARE	PETTE	HOLADANO

Source : Auteur

Figure 1 : Localisation des communautés Mbororo enquêtées



Source : Auteur

Pour ce qui est des villages Baka , sur chacun des trois axes principaux de Djoum, trois villages/communautés ont été tirés au hasard pour constituer notre échantillon. Le tableau 2 ci-dessous présente les différents villages Baka constitutifs de notre échantillon sur chaque axe.

Tableau 2: Liste des villages sélectionnés suivant chaque axe (Baka)

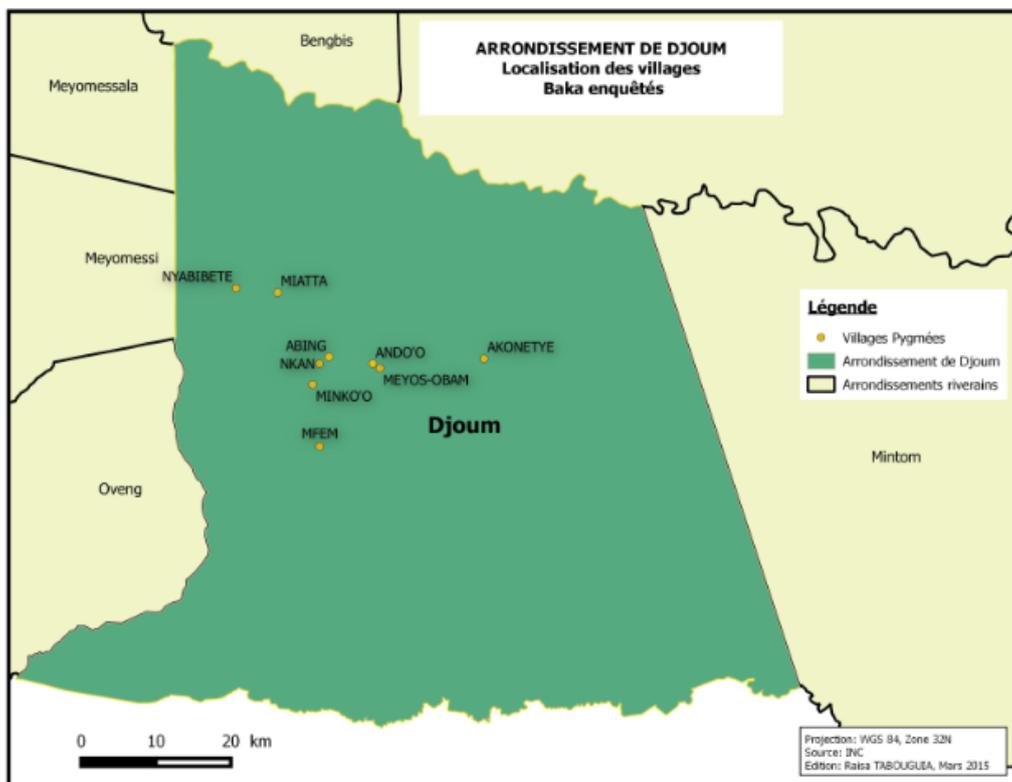
Axes	Villages sélectionnés
BULU	Abing, Miata, Nyabete
FANG	Minko'o, Mfem, Nkan
DJA	Ando'o , Akonetyé, Meyos obam

Source : Auteur

Sur l'axe Bulu, ce sont les villages Abing, Miata, Nyabété qui ont été sélectionnés. Sur l'axe Fang, les villages Minko'o, Mfem, Nkan ont été choisis. Enfin, sur l'axe Dja, les villages Ando'o, Akonetyé et Meyos-obam ont été retenues.

La carte ci-dessous (figure 2) offre une visualisation géographique de la localisation de ces différents villages.

Figure 2: Localisation des communautés Baka enquêtées



Source : Auteur

Qu'il s'agisse des Baka ou des Mbororo, la collecte des données a été réalisée à deux niveaux. Au premier niveau, la population cible était constituée des hommes et des femmes, âgés de plus de 20 ans et ayant vécu au sein de ces villages pendant une durée d'au moins cinq années. Ce critère répond à un besoin de fiabilité des informations, car il faut bien reconnaître que les questions de changements climatiques dans une communauté interpellent tant la mémoire collective (historique) que l'expérience. De là, toute la pertinence du critère de l'âge et de la durée au sein de la communauté.

Au deuxième niveau, il s'est agi d'une enquête institutionnelle avec comme cible les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) installées dans la région et travaillant avec ces communautés au quotidien. Ceci tient de ce qu'une analyse des questions de vulnérabilité au changement climatique dans une communauté ne saurait se faire sans prendre en compte le point de vue des acteurs locaux d'appui au développement. Pour les Mbororo, Il s'agit spécifiquement de l'ONG Association pour le Développement des MBORORO (ADEVMBORORO) et de Mbororo Social and Cultural Development Association (MBOSCUA). Pour les Baka, nous avons travaillé avec l'ONG APIFED(Appui à l'auto-Promotion et l'Insertion des Femmes, des jeunes et des Désœuvrés), et ZERCAYLEJOS (Organisation espagnole œuvrant pour le développement intégral dans l'arrondissement de Djoum). Des entretiens ont été aussi réalisés avec des responsables d'organisations œuvrant en faveur des Baka et des Mbororo qui n'étaient pas localisés dans la zone d'étude. Il s'agit des organisations tels que le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED), le Réseau Recherche Actions Concertées Pygmées (RACOPY), Association des Autochtones pygmées Baka du Cameroun (OKANI), de l'organisation Forêts et Développement Rural (FODER) et du Centre Africain de Recherches Forestières Appliquées et de Développement (CERAD).

VIII-3- METHODES ET OUTILS DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES

Les méthodes mobilisées dans cette étude s'inféodent à une démarche participative et inductive. Conséquemment, une méthodologie qualitative a été privilégiée tout au long de cette recherche. En effet, la méthodologie qualitative a le mérite de mettre en avant le point de vue des minorités (femmes et peuples Baka et Mbororo), de saisir le sens qu'elles donnent à leurs expériences de même que la complexité des situations et des contextes dans lesquels

elles se trouvent (DAVIS & SRINIVASAN, 1994). Continuant, le choix d'une approche qualitative est motivé principalement par la prépondérance qu'elle accorde au témoignage. Or, le témoignage est l'outil par excellence de la recherche sur le genre et d'une démarche dite décolonisante. En effet, le cadre d'analyse développé précédemment accorde une grande importance à la prise de parole des femmes.

MAYNARD (1994) souligne cet avantage de la méthodologie qualitative en affirmant qu'elle permet de se concentrer sur l'expérience subjective des femmes et sur les significations qu'elles attribuent à celle-ci. Ainsi, en témoignant, les femmes se font entendre, elles partagent leurs expériences, leurs préoccupations, leurs désirs, et font ainsi « acte d'auteur » (AGAMBEN, 1999).

Par ailleurs, conformément aux principes dits décolonisants, le témoignage permet de faire entendre les voix et les expériences des groupes marginalisés et discriminés. Dans cette logique, cette recherche a recours à des techniques de collecte des données qualitatives à l'instar de la recherche documentaire, des Focus Group Discussion (FGD), des entretiens semi-structurés et de l'observation directe.

VIII-3-1 Techniques de collecte des données

a) Recherche documentaire

Elle peut être entendue comme une observation qui porte sur l'analyse des documents (GHIGLIONE et MATALON, 1992). La recherche documentaire soutient tout le processus de préparation du travail de terrain et permet de développer une connaissance approfondie des concepts théoriques ainsi que du contexte étudié. Cette recherche documentaire a porté principalement sur les thématiques clés de notre sujet de recherche. Les données issues de cette recherche documentaire alimentent toute cette étude, de l'étape de la construction de l'objet de recherche jusqu'à la phase des résultats. La recherche documentaire aplanit le chemin pour le travail de terrain. Dans ce sillage, familiarisé aux concepts théoriques et aux enjeux propres au sujet d'étude, le chercheur sur le terrain doit se montrer ouvert d'esprit et prêt à se laisser surprendre par les réponses qu'il aura (AALTIO & HEILMANN, 2010; BEAUD & WEBER, 1998).

Pour ce faire, l'entretien semi-dirigé, les focus groups discussion (FGD), les récits de vie, et l'observation directe se révèlent des outils probants de la collecte des données dans le cadre d'une recherche empirique et exploratoire d'étude de cas.

b) Entretien semi-directif

L'entretien se définit généralement comme la recherche des informations sur les opinions ou les croyances, l'attitude et les comportements d'autrui, d'un individu ou d'un groupe social donné, sur les faits qui se sont déroulés afin d'obtenir de ce jeu de questions réponses des résultats qualitatifs. (NGIMA, 2010).

Ce travail de recherche recourt particulièrement aux entretiens semi-directifs. C'est une technique méthodologique à la fois souple et directif utilisé pour atteindre, dans une « [...] perspective interprétative et constructiviste de la recherche [...], une compréhension approfondie d'un phénomène (SAVOIE-ZAJC, 2000 : 293) ». La souplesse de cette méthode tient au fait que le guide d'entretien, préparé à l'avance par le chercheur, s'apparente davantage au canevas qu'au questionnaire (LOUBET DEI BAYLE, 2000). Alors que les thèmes abordés au cours de l'entretien sont déterminés par le cadre théorique du chercheur, les interviewés bénéficient d'une marge de manœuvre dans les réponses contrairement au questionnaire. La participation active de l'interviewer et du chercheur, met à jour des non-dits, des éléments imprévus (MONGEAU, 2008). Ainsi, le déroulement de l'entretien et les questions posées ne sont ni rigides ni fixes. Ce type d'entretien articulé autour d'items précis admet des questions formulées ou non formulées à l'avance. Toutefois, le chercheur « [...] doit se rendre compte du niveau de profondeur auquel se situent les réponses de l'enquêté et les orienter dans le sens de l'objectif de l'entretien » (GRAWITZ, 2001 : 648).

Ainsi, nous avons mené vingt (20) entretiens. Ces entretiens ont été réalisés sur les lieux de travail de ces structures et portaient spécifiquement sur leurs initiatives en faveur de l'autonomisation des communautés Mbororo et Baka, les interventions menées en vue de l'adaptation face au changement climatique, les facteurs de vulnérabilité au sein des communautés, les barrières à leurs interventions.

Egalement, au sein de chaque communauté des entretiens ont été menés avec les leaders communautaires. Les échanges ont porté sur l'organisation sociale de la communauté, la place des hommes et celle des femmes. Les risques climatiques au sein de la communauté et les impacts de la variation du climat sur leurs activités et mode de vie. Tous ces entretiens ont été enregistrés avec l'autorisation des répondants. Ce qui donne l'avantage d'une écoute pleine et entière des propos des répondants en vue d'une analyse systématique et approfondie (BEAUD & WEBER, 1998).

c) Groupes de discussions dirigés/Focus Group Discussion (FGD)

Les FGD sont une méthode de collecte des données par excellence pour les recherches auprès des communautés traditionnelles. Comme l'énonce si bien l'étude de BIRCH et PETRY (2011 :105) : « Les groupes de discussion permettent de mieux comprendre les groupes linguistiques et culturels minoritaires et les groupes marginalisés ou vulnérables, contribuant ainsi à améliorer les interventions sociales et les services auprès de ces groupes, notamment en cernant mieux leurs besoins ».

Le FGD peut être appréhendé comme « une méthode de collecte de données qualitatives réunissant un nombre restreint de personnes dans une conversation centrée sur un sujet ou un champ d'intérêt défini qui a fait, fait ou fera partie de l'existence des personnes regroupées » (LECLERC et al., 2011 : 146). L'usage de cet outil de collecte permet de faire valoir la dynamique circulaire autochtone. En plaçant les participants en cercle, on crée un espace discursif commun entre les participants et une atmosphère collaborative, dynamique et relationnelle (LAVOIE & JONCAS, 2015).

Cette technique d'entretien de groupe qui rassemble les personnes de même milieu ou ayant des expériences semblables pour discuter d'un thème précis facilite la collecte rapide et précise des informations sur un sujet ciblé. La dynamique du groupe permet d'explorer et de stimuler différents points de vue par la discussion.

Cette technique sert aussi à tester ou à faire émerger de nouvelles idées inattendues pour le chercheur. Elle est appropriée pour des communautés analphabètes marquées par la solidarité mécanique. Cette technique a servi à rassembler des informations générales sur les perceptions des hommes et des femmes sur le changement climatique et à mettre en évidence les effets différenciés du changement climatiques sur les hommes et les femmes et les stratégies d'adaptation mises en œuvre par chaque groupe d'acteurs. Les focus group ont été réalisés de manière sexo-spécifique, et le critère de représentativité sociologique a été pris en compte dans la formation des groupes qui étaient composés de six (06) à douze (12) personnes. Vingt-un (21) focus group discussion (FGD) ont été réalisés dans les sept communautés Mbororo et vingt-sept (27) dans les communautés Baka. Soit trois focus group discussion au sein de chaque communauté, à savoir deux FGD sexo-spécifiques et un FGD hommes-femmes. Ces entretiens de groupes ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone (couplé à une prise de notes). Les entrevues de groupes ont été réalisées sur le principe des trois étapes décrites par DUCHESNE (2000) et MAGIOGLOU (2008):

➤ *Le début de l'entrevue ou la consigne*

Parce qu'elle ouvre l'entretien, et parce qu'elle introduit au sujet de l'exploration, la consigne est un élément important de la méthodologie de l'entretien non-directif. Quelle qu'en soit la formulation, la consigne est une question. Elle exprime la demande du chercheur à l'égard de la personne interrogée. Elle comprend généralement une expression comme: "que pensez-vous de..." ou "que représente pour vous..." Qui indique qu'on s'intéresse aux opinions de la personne interrogée et non à des informations d'ordre général. (DUCHESNE, 2000 : 19).

➤ *La réalisation de l'entrevue*

« Deux éléments sont essentiels. Le premier, c'est que l'enquêteur écoute, réellement, la personne qu'il interroge. Écoutant avec attention, il s'efforce de comprendre, de saisir tout ce qu'elle dit, mais aussi ce qu'elle ne peut ou ne veut pas dire [...]. L'enquêteur parle, mais il parle peu; il écoute beaucoup, et -c'est là le deuxième élément essentiel de la méthode- il laisse à la personne qu'il interroge le temps de réfléchir. Les silences, qui caractérisent les entretiens "non- directifs" _ [...] sont donc bien un élément central de la technique ». (DUCHESNE, 2000 : 20-23).

➤ *La conclusion de l'entrevue*

Selon DUCHESNE (2000), cela revient à l'interviewée. En effet, c'est elle qui décide si elle n'a plus rien à dire, suivant les relances de l'intervieweur. « La conclusion est alors décidée d'un commun accord. À moins qu'à un moment, l'entretien ne piétine vraiment et que, malgré les reformulations de l'enquêteur, la personne interrogée indique qu'elle souhaite en finir. » (DUSHESNE, 2000 : 26).

d) *Les récits de vie*

L'intérêt du récit de vie dans cette étude réside dans son ancrage subjectif. Il s'illustre comme l'outil par excellence pour accéder à l'expérience des Sujets.

Cette méthode a pour visée de rendre compte de l'expérience d'un sujet et du contexte (au moment où le récit est fait); elle a ceci d'intéressant que, à travers cet exercice, chaque personne tend à construire les identités par lesquelles elle souhaite se faire reconnaître (OROFIAMMA, 2008, POUPART, 1997, PRUVOST, 2011). Le récit de vie permet de saisir le point de vue du Sujet, l'intelligibilité de sa conduite sociale et « des contraintes ou déterminants qui pèsent sur eux; à la saisie de leur capacité à résister, à s'émanciper, à

échapper aux contraintes ou à construire la réalité; enfin, pour parler comme Bourdieu, à la compréhension des "misères du monde", en permettant au sociologue de bien cerner la condition sociale des autres, particulièrement des démunis » (PIRES, 2004 : 11).

Bien plus, le recours au récit de vie, épouse la vision décolonisante de la recherche à laquelle souscrit cette analyse. Ainsi, l'approche par récit de vie devient une méthode appropriée pour recueillir « *neglected or silenced accounts of past experience, and as a way of challenging dominant histories which underpin repressive attitudes and policy* » (PERKS et THOMSON, 1998 : 183). En outre, faire valoir la méthode de récit de vie, favorise cette approche égalitaire que promeuvent les recherches décolonisantes. En effet, le récit autobiographique est une méthode de collecte de données qui laisse à la personne qui se raconte un grand contrôle sur le contenu de son récit. Faire usage du récit de vie dans cette recherche est aussi une façon d'ouvrir aux communautés silencieuses un espace pour s'exprimer et se raconter (CARON, 2012).

A travers le récit de vie, il était question de faire valoir l'agentivité des femmes Baka et Mbororo car, « *Traditional sources have often neglected the lives of women, and that oral history offers a mean of integrating women into historical scholarship, even contesting the reigning definitions of social, economic and political importance that obscured women's* » (SANGSTER, 1998 : 87).

Ainsi, huit (08) personnes ressources ont été interrogées par le biais du récit des vies au sein de chaque communauté. Ces personnes ressources peuvent être qualifiées d'« aïeules », car c'étaient des femmes âgées présentes au sein des communautés Baka et Mbororo dont l'âge variait entre 75 et plus. Il a été question de recueillir leur expérience des changements environnementaux et des répercussions que cela a entraîné au sein de leurs communautés et sur la trajectoire de leur vie de femme. La durée moyenne de ces récits de vie était de quatre heures.

Contrairement à l'entretien, le dispositif du récit de vie n'était pas fondé sur un jeu de questions réponses à partir d'une grille d'entretien mais sur l'énoncé d'une consigne initiale qui invite le narrateur à faire la totalité du récit de sa vie ou d'une partie selon l'objectif visé par l'enquêteur. Le sociologue peut faire des relances, poser des questions mais il doit veiller à ce que le récit suive la voie choisie par le narrateur (PRUVOST, 2011).

e) Observation directe

C'est une technique qui convient aux études de cas et au travail de terrain en ce qu'il permet de porter une attention systématique sans jugement de valeur, sans interprétation sur l'objet d'étude. Bien plus, il suppose du chercheur in situ, un minimum d'intégration et de participation dans le milieu étudié (BEAUD et WEBER, 1998). Complémentaire à la recherche documentaire et inhérente aux entretiens, l'observation permet de « [...] mieux décrire le sens des actes et événements observés [...] » (LAPERRIERE, 2003 : 274). Elle consiste en des prises de notes descriptives, systématiques et minutieuses. Ces observations notées peuvent aller au-delà de la simple description de ce qui est observé par un processus de systématisation suivant un cadre de référence ou une grille analytique (GAGNON, 2005 ; GRAWITZ, 2001 ; LAPERRIERE, 2003 ; LOUBET DEI BAYLE, 2000). Ainsi, les données issues de ces observations ont été colligées et alimentent l'analyse des éléments recueillis par la recherche documentaire, les entretiens semi-dirigés et les focus group Discussions.

VIII-3-2-Méthodes d'analyse des données

Les données collectées ont été analysées par le biais de deux techniques apparentées qui structurent l'analyse des données qualitatives.

a- Analyse qualitative de contenu

Les données collectées via les entretiens semi-directifs et les FGD ont été analysées par le biais de l'analyse qualitative de contenu car, comme le mentionne si bien BARDIN (1983 : 9) : « elle absout et cautionne chez le chercheur cette attirance vers le caché, le latent, le non- apparent, le potentiel d'inédit (du non-dit) détenu par tout message. » Par définition, l'analyse de contenu est « un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces énoncés » (BARDIN, 1977 : 43). Cette méthode « consiste à classer ou codifier les divers éléments d'un message dans des catégories afin de mieux en faire apparaître le sens » (NADEAU, 1987; cité dans DESLAURIERS ET MAYER, 2000 : 161).

Ainsi, l'analyse s'est faite suivant la technique thématique et catégorielle c'est-à-dire en regroupant les différentes idées évoquées dans des thématiques précises. Un travail de

manipulation et d'interprétation des données a donc été entrepris. Suite à l'enregistrement des focus group et des entretiens semi-directif, l'ensemble des données a été transcrit puis un travail de lecture et de relecture de ces entretiens groupés a été entamé. Eu égard à la taille de l'échantillon, le processus de codification et d'interprétation des données a été fait de façon manuelle plutôt que par l'intermédiaire des services d'un logiciel informatique d'analyse. La catégorisation issue de ces opérations a permis l'interprétation des données.

b- Théorisation ancrée

La théorisation ancrée est une démarche d'analyse qui permet de dégager le sens d'un événement, de lier dans un schéma explicatif divers éléments d'une situation, afin de renouveler la compréhension d'un phénomène en le mettant différemment en lumière. Elle présente des résultats ancrés (grounded) solidement dans les données empiriques recueillies (PAILLE, 1994). C'est une démarche empruntant à l'induction analytique qui « [...] implique une étude de cas intensive avant que quelque conclusion n'intervienne quant à l'ordre de phénomènes étudiés» (THOMAS & ZNANIECKI, 1918, cité dans GLASER et al., 2010 : 58). Suivant une logique itérative, la théorie émerge d'un processus, maintes fois répété, d'allers retours entre les données de terrain et les catégories théoriques qu'elles laissent apparaître. La théorisation ancrée souscrit à une analyse sous l'angle d'étapes successives d'une démarche itérative. C'est une démarche analytique qui commande au chercheur une extrême perspicacité théorique lui permettant un travail d'interprétation des données. Le sens théorique et explicatif au cas étudié est dégagé des données recueillies par le chercheur plutôt que déduite de présupposés théoriques (CORBIN & STRAUSS, 2008 ; GLASER & al. 2010).

Ainsi, il a été fait usage de la théorisation ancrée en ce qui concerne l'analyse des données issues des récits de vie. La collecte des données et leur analyse s'est faite de manière simultanée. Comme le recommande GUILLEMETTE (2006) l'analyse prend non seulement comme point de départ les premières collectes de données, mais elle se poursuit à travers un processus de validation consistant à revenir sans cesse, soit aux données ayant déjà été collectées, soit à de nouvelles données. Ceci étant, nous nous sommes laissée guider par les données grâce à un aller-retour entre l'analyse et les données, faisant ainsi émerger la théorie des données de terrain.

A cet effet, chaque récit de vie a été suivi directement de sa transcription et de son analyse. Cela a permis de nourrir de nouveaux questionnements et de mieux orienter les autres

récits de vie. L'élément fondamental de ce type de démarche étant une volonté constante de compréhension (PAILLE, 1994). La caractéristique principale de la théorisation ancrée est donc une dualité entre une base interprétativiste dans la nature descriptive des données d'une part, et dans le même temps, une structure et une théorie évolutive provenant des données en question à travers un aller-retour constant entre l'analyse et la collecte des données (STRAUSS & CORBIN, 1998). Sur ce, l'analyse des récits de vie par la méthode de la théorisation ancrée a reposé sur l'interaction circulaire entre la collecte et l'analyse des données.

c- Les outils d'analyse des données

Plusieurs outils théoriques ont été mis à contribution pour l'analyse des données :

- a) La fiche d'identification des impacts : elle a aidé à systématiser les impacts perçus des changements climatiques énoncés lors des focus group afin de mettre en exergue la chaîne d'impacts attribués aux perturbations climatiques sur l'environnement physique et les moyens d'existence des communautés.
- b) La matrice Forces Faiblesse Opportunités Risques (FFOR) : Cette matrice a permis une analyse de cadrage des risques et des opportunités de la REDD suivant une logique genre au sein des communautés Baka.
- d) Les matrices de la théorie des rôles sociaux qui ont permis d'analyser le profil genre au sein des communautés Baka et Mbororo

Sur ce, il importe de procéder à la clarification des différents concepts qui articulent notre sujet de recherche.

IX- CLARIFICATION CONCEPTUELLE

IX.1. Changement climatique

Le changements climatique désigne une variation statistiquement significative de l'état moyen du climat ou de sa variabilité, persistant pendant de longues périodes (généralement, pendant des décennies ou plus). Succinctement, le changement climatique est un phénomène scientifiquement prouvé, qui fait référence « à tout changement dans le climat, que ce soit à cause de ses variations naturelles ou comme conséquence de l'activité humaine »

BROOKS (2003) et SMITH & al. (2000) distinguent trois grandes catégories dites temporelles de stimuli climatiques auxquels un système peut être exposé :

- 1) Le changement climatique global qui se manifeste de façon continue et affecte surtout la variabilité du climat tel que les moyennes de température et de précipitation ;
- 2) Les événements climatiques extrêmes : ils se manifestent de façon spontanée et isolée, mais sont également récurrents dans le temps. Les sécheresses, les inondations, les tempêtes et les ouragans en sont des exemples ;
- 3) Les événements climatiques très extrêmes : ils ne se manifestent qu'aux siècles, voire aux millénaires et sont si abrupts qu'ils modifient parfois les conditions climatiques qui les précédaient tels que l'ont fait les changements paléo climatiques ou que pourrait le faire un changement dans la circulation thermohaline.

Compte tenu du fait que cette recherche ne s'appuie pas sur l'exploitation d'un ensemble de données climatiques constituant la preuve scientifique d'un changement climatique dans les zones d'études ; mais plutôt sur l'observation empirique des tendances climatiques locales, le changement climatique y est appréhendé à travers les catégories dites temporelles des stimuli climatiques (BROOKS, 2003 ; SMITH et al., 2000) tels que perçus par les communautés Baka et Mbororo. Dans ce sillage, le changement climatique est compris tout au long de cette étude comme l'ensemble d'évènements climatiques extrêmes.

IX.2. Rapports sociaux de sexe

Les rapports sociaux de sexe, sont appréhendés dans cette étude selon la définition que propose KERGOAT (2012 : 211) : « une vision sexuée des fondements et de l'organisation de la société, fondements et organisation ancrés matériellement dans la division sexuelle du travail » Plus explicitement elle décrit les rapports sociaux de sexe en ces termes :

Les situations des hommes et des femmes ne sont pas le produit d'un destin biologique, mais sont d'abord des construits sociaux. Hommes et femmes sont bien autre chose qu'une collection - ou deux collections - d'individus biologiquement distincts. Ils forment deux groupes sociaux qui sont engagés dans un rapport social spécifique : les rapports sociaux de sexe

(KERGOAT, 2012 :213).

Bien plus, c'est la tension à la base de la formation des groupes sociaux des hommes et des femmes autour d'enjeux antagoniques qui est désignée par le concept de rapports sociaux de sexe. Ainsi, elle affirme que :

Le rapport social de sexe peut être assimilé à une tension qui traverse la société ; cette tension se cristallise peu à peu en enjeux autour desquels, pour produire de la société, pour la reproduire ou « pour inventer de nouvelles façons de penser et d'agir », les êtres humains sont en confrontation permanente. Ce sont ces enjeux qui sont constitutifs des groupes sociaux. Ces derniers ne sont pas donnés au départ, ils se créent autour de ces enjeux par la dynamique des rapports sociaux. (KERGOAT 2012 : 226)

Pour tout dire, cette notion de rapports sociaux de sexe exprime une rupture radicale avec les explications biologiques des différences entre les pratiques sociales masculines et féminines. En outre, l'affirmation que ces différences sont construites socialement, repose sur une hiérarchisation délibérée en ayant pourtant une base matérielle qui doit être appréhendée historiquement (KERGOAT, 1990).

IX.3. Vulnérabilité

Dans le cadre de cette recherche, la vulnérabilité est appréhendée dans son acception sociale. Ainsi, elle peut être définie comme les caractéristiques d'une personne ou d'un groupe qui influencent sa capacité à anticiper un impact d'un risque naturel, à y faire face et à s'en remettre par la suite (WISNER&BLAIKIE et al., 2003). Cette approche reconnaît que la vulnérabilité est fonction d'un environnement politique et économique plus vaste et est souvent déterminée par des facteurs et processus sociaux, culturels ou politiques assez distincts du danger physique lui-même.

IX.4. Baka et Mbororo

IX-4-1-Les Baka et les Mbororo

Encore dénommés dans la littérature *babinga*, *bayaka*, *bibayaka*, *bebaya*, *bibaya* et *bangombé* (JOIRIS, 1998), les Baka sont le groupe pygmée le plus important au Cameroun (BIGOMBE, 2008). JOIRIS (1998), les présentent comme les derniers représentants d'un mode de vie qui fut celui de l'humanité toute entière pendant le plus clair de son histoire. On recense près de 40 000 personnes réparties sur une superficie de 75 000

km² dans l'Est et le Sud du pays. Dans la région du Sud, on les retrouve particulièrement dans le département du Dja-et-Lobo, dans les arrondissements de Djoum, Mintom et Oveng. Cette étude porte uniquement sur les Baka de l'arrondissement de Djoum.

Les Mbororo, représentent l'un des groupements de la communauté peule. Au fil des années, les foulbés sédentaires ont fini par les appeler « Mbororo » ou « Fulbe ladde » (peulh de la brousse). Comme le documente TARDITS (1981:139), le mot « Mbororo » est un épithète culturelle » recouvrant des « réalités sociologiques » et des modes de vie variés. Les Mbororo se singularisent par un attachement ontologique à l'activité pastorale (BURNHAM, 1996). Et bien plus, par leurs « spécificités anthropométriques, vestimentaires, linguistiques, économiques, religieuses et de civilisation » (MOUICHE, 2012). L'origine de ce peuple est assez confuse et ne fait pas toujours l'unanimité parmi les historiens. Néanmoins, la légende raconte que les Mbororo seraient nés d'une liaison intime entre une femme et un génie habitant dans l'eau (OFFOHA & SADIKU, 1996).

Les Mbororo représentent entre 10% et 13% de la population camerounaise (TCHOUMBA, 2005). On les retrouve sur l'ensemble du territoire national et principalement dans les régions du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême nord où ils vivent en plus grand nombre. On les définit comme étant un peuple essentiellement nomade, soit à cause de leur mobilité spatiale, soit à cause de leur « amour de la brousse et des vaches » (ISSA et LABATUT 1974:18). Pourtant, la plupart d'entre eux ne le sont plus à proprement parler.

IX-4-2-Les Modalités d'appellations de la population d'étude

La première difficulté qui se pose au chercheur au sujet des populations d'étude est celle des noms qui leur sont donnés. En effet, plusieurs écrivains et institutions internationales les ont signalés sous des appellations si différentes et qui prêtent tellement à la confusion qu'il est important d'apporter des précisions (NGUENDO, 2016).

Les dénominations des Baka et des Mbororo sont de deux ordres, il peut s'agir de termes généraux tels que « peuples autochtones », « minorités ethniques » ou des termes plus spécifiques pour les Baka comme « Pygmée », « chasseurs-cueilleurs » et pour les Mbororo comme « peuls nomades », « pasteurs ». Dans le cadre de cette étude nous utilisons les termes spécifiques sans aucune connotation critique ou morale. Quant aux termes généraux, nous en

faisons usage également pour des besoins d'analyse sans aucune prise de position idéologique ou politique.

X-ORGANISATION DU TRAVAIL

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, ce travail est ordonnancé autour de deux principales parties. La première partie est consacrée à une mise en visibilité des rapports sociaux de sexe, de la vulnérabilité et du changement climatique chez les Baka et les Mbororo du Cameroun. Tout d'abord, elle pose un regard croisé sur les rapports sociaux de sexe et la vulnérabilité au changement climatique (Chapitre 1). Puis, à travers la description des différentes zones de l'étude, elle procède à une lecture de la vulnérabilité biophysique et sociale au sein des communautés Baka et Mbororo (Chapitre 2). Poursuivant, elle présente la situation des Baka et des Mbororo du Cameroun face à la problématique du changement climatique (Chapitre 3). Enfin, elle dresse un portrait détaillé des rapports sociaux de sexe chez les Baka et les Mbororo du Cameroun (Chapitre 4).

La seconde partie quant à elle, analyse la vulnérabilité différenciée et les stratégies de résilience face au changement climatique chez les Baka et les Mbororo. Ainsi, le premier chapitre de cette partie met en relief la construction sociale et culturelle du changement climatique par les Baka et les Mbororo (Chapitre 5). Ensuite, l'influence des rapports sociaux de sexe sur la vulnérabilité et les stratégies d'adaptation au changement climatique est mise en exergue (Chapitre 6). Poursuivant, la réflexion est axée sur l'impact des réponses du changement climatique sur la dynamique des rapports sociaux de sexe et sur la vulnérabilité différenciée. A l'aide d'études de cas spécifiques, elle examine l'impact des initiatives d'atténuation et d'adaptation sur la dynamique des rapports sociaux de sexe et ses effets sur la vulnérabilité au changement climatique chez les Baka et les Mbororo (Chapitre 7). Enfin de compte, le dernier chapitre questionne la pertinence et l'efficacité des savoirs traditionnels des Baka et des Mbororo face à la crise climatique actuelle (Chapitre 8).

**PARTIE I : RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE,
VULNERABILITE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE
CHEZ LES BAKA ET LES MBORORO**

Un thème de recherche s'inscrit de manière indéfectible dans un vaste champ théorique, conceptuel et méthodologique dont il importe toujours de s'y familiariser pour mieux situer et cerner les contours du sujet. En effet, comme le mentionnent fort opportunément CAMPENHOUDT et QUIVY, (1988 : 42-43) :

Lorsqu'un chercheur entame un travail, il est peu probable que le sujet traité n'ait jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant, au moins en partie ou indirectement (...) Tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum et peut être situé dans ou par rapport à des courants de pensée qui le précèdent ou l'influencent. Il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des objets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courants de pensée.

Ainsi, cette partie se propose de répondre à cette exigence scientifique.

Tout d'abord, elle pose un regard croisé sur les rapports sociaux de sexe et la vulnérabilité au changement climatique . De là, les limites de la construction théorique d'un discours autour du lien entre genre et changement climatique est soulignée.

Puis, elle procède à l'analyse des éléments contextuels susceptibles d'influencer la vulnérabilité des Baka et des Mbororo au changement climatique. Poursuivant, elle procède à un état des lieux – bien que circonscrit – de la situation des Baka et des Mbororo face au changement climatique.

Enfin, elle met en exergue les contraintes sexuées identifiées au sein des communautés Baka et Mbororo

CHAPITRE I- REGARD CROISE SUR RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE ET VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un nombre toujours plus croissant de recherches sur les impacts du changement climatique reconnaissent que la vulnérabilité n'est pas neutre en termes de genre. En fait, les impacts différenciés du changement climatique sur les femmes et les hommes ne font plus débat. Même si « le tableau est loin d'être complet » (SKINNER, 2012 : 36). Ceci, dans la mesure où les logiques sous-jacentes de cette vulnérabilité différenciée au changement climatique sont encore moins étayées. Alors, ce chapitre porte un regard croisé sur les rapports sociaux de sexe et la vulnérabilité au changement climatique. Ainsi, il met tout d'abord en relief le lien entre les rapports sociaux de sexe et la vulnérabilité au changement climatique. Puis, il s'appesantit sur les différentes approches explicatives du lien entre genre et environnement. Enfin, il souligne la pertinence, d'analyser la vulnérabilité au changement climatique en termes de rapports sociaux de sexe.

I.1. LIEN ENTRE RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE ET VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le champ de recherche sur le changement climatique et le genre est un domaine en friche, dominé par une littérature issue des agences de développement, des organisations internationales et des réseaux engagés pour la promotion du genre ou des droits des peuples. Le corpus théorique de cette littérature sur le lien entre le genre et la vulnérabilité au changement climatique fait étalage de la féminisation de la vulnérabilité. Les femmes du sud sont présentées comme étant particulièrement plus vulnérables au changement climatique.

Cependant, une mise en discussion de ce corpus théorique permet de voir que les arguments sur la plus grande vulnérabilité des femmes sont entachés par un manque criard de données et de preuves. En réalité, cette littérature au sujet du changement climatique et le genre a été jusqu'ici écrite principalement pour militer en faveur de la prise en compte d'une perspective de genre dans les politiques internationales. S'il est vrai que la mise en avant de cette thèse sur la vulnérabilité inhérente des femmes au changement climatique a permis d'inscrire les femmes à l'ordre du jour dans les discussions sur le changement climatique, il

n'en demeure pas moins qu'il présente plusieurs inconvénients. Ainsi, la réflexion sur les rapports sociaux de sexe dans la problématique du changement climatique se heurte à la rhétorique des liens particuliers que les femmes entretiennent avec l'environnement. Subséquemment, on assiste à plusieurs conceptualisations des femmes du sud dans la problématique du changement climatique.

I-1-1- Les différentes conceptualisations des femmes du sud dans la problématique du changement climatique

Les femmes du Sud sont conceptualisées dans la problématique du changement climatique suivant trois principales figures : les femmes, comme « le problème » du changement climatique, les femmes comme « les victimes » du changement climatique et les femmes comme « les sauveuses » de l'humanité face au changement climatique.

I.1.1.a. Les femmes comme le problème du changement climatique

Les femmes du Sud sont présentées comme le problème du changement climatique suivant deux principaux angles. D'un côté, elles sont le problème en tant que consommatrices. Parce que les femmes du Sud utilisent le bois de chauffage elles sont les principales actrices de la déforestation et par ricochet du changement climatique. D'un autre côté, elles sont le problème de par leur rôle de reproduction. Les femmes du Sud ont trop d'enfants ce qui implique une surconsommation des ressources naturelles.

I.1.1.b. Les femmes comme les victimes du changement climatique

Elles sont les victimes en tant que les plus pauvres des pauvres, donc les plus vulnérables au changement climatique. L'argumentation ici se fonde sur la thèse de la féminisation de la pauvreté³.

I.1.1.c. Les femmes comme les sauveuses ⁴de l'humanité face au changement climatique

Les femmes sont décrites « comme les protectrices de la mère nourricière avec qui elles partagent ce lien et cette responsabilité profonde de la subsistance ; ou comme détenant une connaissance particulière de l'environnement » (SHIVA&MIES, 1998).

³ Cette question a été discutée dans la problématique

⁴ Ce point a été étayé dans la problématique

Cette conceptualisation des femmes émerge à la suite du mouvement Chipko⁵ et des travaux de BOSERUP (1983). Les femmes sont de plus en plus mises en avant comme « gestionnaires privilégiées de l'environnement » et décrites comme détentrices de compétences et connaissances spécifiques en matière de protection de l'environnement, voire de lutte contre le changement climatique.

Cependant, une analyse critique de ces différentes conceptualisations des femmes du Sud dans la problématique du changement climatique ne joue pas en leur faveur. Comme l'explique (BRETHERTON, 1998), elles n'y figurent pas en tant que sujets mais en tant qu'objets. Par ailleurs, ces conceptualisations s'appuient sur une lecture biologisante et essentialiste du rôle des femmes dans la problématique du changement climatique.

Sur ce, il convient de s'interroger sur les impacts sexospécifiques du changement climatique.

I-1-2-Impacts sexospécifiques du changement climatique dans des domaines socio-économiques

Compte tenu de l'intérêt assez récent des sciences sociales dans la problématique du changement climatique, les données empiriques rigoureuses sur la dimension genre des impacts du changement climatique sont encore limitées. Néanmoins, un nombre restreint, mais en croissance, de publications universitaires se penche sur cette question. Bien que certaines publications donnent un aperçu général de la façon dont les questions de genre sont abordées dans le contexte des changements climatiques, la majorité d'entre elles sont des études de cas qui sont spécifiques à un domaine donné en raison de la nature hautement contextuelle du sujet. Des travaux de référence bien qu'épars, très contextualisés et limités mettent en relief les impacts sexospécifiques du changement climatique dans des domaines

⁵ Chipko, en hindi, signifie : « prendre dans ses bras ». Les membres du mouvement Chipko prenaient les arbres dans leurs bras pour empêcher qu'ils soient coupés. Mixte à ses origines, le mouvement a attiré de plus en plus de femmes. Quand le Département des questions forestières a annoncé son intention de mettre aux enchères 2500 arbres de la forêt Reni, dans l'Uttar Pradesh, une femme, Gaura Devi, s'est organisée avec les femmes de son village pour empêcher physiquement la coupe des arbres. Deux ans plus tard, le gouvernement interdisait la coupe dans toute cette zone du pays pour une durée de dix ans. Par la suite, d'autres femmes empêchèrent la coupe d'arbres dans différentes zones aux confins de l'Himalaya. Depuis, elles ont monté des coopératives pour protéger les forêts communales et pour organiser la production de plantes de fourrage à une distance raisonnable des forêts fragiles, ainsi que des pépinières et différents projets pour améliorer les sols dégradés. *Source : Rousset S., Sagory P., 1997, « Le mouvement Chipko et la sauvegarde de la vie », in Passerelles n° 10, Quand les femmes se mobilisent pour la paix, la citoyenneté,*

socio-économiques, permettant d'étayer le lien entre genre et vulnérabilité au changement climatique

Les recherches sur les impacts sexo-spécifiques du changement climatique se répertorient dans six principaux domaines : la production agricole, la sécurité alimentaire, la santé, l'eau et l'énergie, les migrations, les conflits climatiques ainsi que les catastrophes naturelles.

I-1-2-a- Impacts sexospécifiques du changement climatique sur la production agricole

La production alimentaire demeure l'un des enjeux majeurs du changement climatique principalement pour les communautés du Sud où l'absence de pluie et de récoltes deviennent de plus en plus des réalités récurrentes. Ce faisant, l'impact du changement climatique sur la production agricole comporte des dimensions de genre.

Les travaux de QUISUMBING et PANDOLFELLI, (2009), de BLACKDEN et WODON (2006), soutiennent que les femmes principalement porteront le fardeau des incidences climatiques sur l'agriculture. En effet, la variabilité climatique induit un amenuisement de la fertilité des sols, les précipitations étant moins fréquentes et prévisibles le travail agricole devient plus laborieux pour de moindres rendements. Les femmes, principales productrices agricoles, ayant un accès limité aux techniques et aux engrais agricoles du fait des inégalités de genre souffriront davantage du poids du travail agricole. Bien plus, sur le plan économique, cette variabilité climatique induit une perte substantielle des revenus pour les femmes, puisqu'elles ont moins de biens auxquels faire appel et un accès limité à des sources de revenus ou des moyens de subsistance de remplacement. Ainsi, les changements climatiques ont un fort impact négatif non seulement sur le capital physique des femmes (augmentation de la charge de travail) mais également sur leur capital économique.

Au-delà la gestion des aléas climatiques en ce qui concerne la production agricole dépend des facteurs tels que l'accès à l'information et aux technologies ; or il est de fait que les femmes sont marginalisées et discriminées dans l'accès à ces ressources.

Dans ce sillage, RONCOLI & al. (2009) démontrent dans une étude de cas menée au Burkina Faso que le sexe, ainsi que l'ethnicité et la politique, façonnent profondément l'accès aux ateliers participatifs, et au partage des informations reçues sur les prévisions climatiques. Prenant l'exemple de l'organisation d'un atelier de sensibilisation sur les prévisions

climatiques, ils racontent que la plupart des participants à l'atelier (93,4 %) étaient des hommes, les chefs de village masculins n'avaient pas invité les femmes à l'atelier pour qu'elles n'aient pas à réduire le nombre de places réservées aux agriculteurs masculins. Puisque les femmes de ce village ne pouvaient pas approcher les participants masculins pour demander des renseignements (la raison n'est pas mentionnée dans l'étude, mais elle pourrait être due aux normes culturelles), les femmes de ce village n'ont même pas réussi à obtenir des informations de seconde main sur les prévisions climatiques.

Par ailleurs, des contraintes de temps liées à leurs rôles sociaux peuvent limiter l'accès des femmes aux informations météorologiques. A titre illustratif, ARCHER (2003) dans une étude menée dans les communautés agricoles d'Afrique du Sud explique que les femmes et les hommes ne privilégient pas les mêmes moyens d'accès aux informations sur les prévisions climatiques. Comme résultat de l'étude, il explique que les hommes préféraient la radio comme moyen de diffusion alors que les femmes préféraient les entrevues avec les agents de vulgarisation sur les prévisions saisonnières. Les femmes ont exprimé cette préférence parce que disent-elles, elles « aiment poser des questions » et parce que « leur temps n'est pas suffisamment flexible » pour pouvoir s'asseoir et écouter un programme radio à un moment fixe. Les hommes, par contre, ont dit qu'ils n'avaient aucun problème à programmer un temps régulier pour écouter une radiodiffusion. Ces résultats suggèrent que les contraintes du temps et de l'espace des femmes ainsi que la mobilité peuvent limiter leur accès à des informations météorologiques en temps opportun.

Cependant, certaines normes culturelles peuvent jouer en faveur des femmes et rendre les hommes plus vulnérables aux incidences climatiques sur la production agricole. Ainsi, KRISTJANSON et al., (2010) ont constaté que des sécheresses répétées au Niger ont renforcé le contrôle exercé par les femmes sur le bétail. En effet, les femmes ont fait prévaloir une norme culturelle qui rendait les hommes responsables de la sécurité alimentaire des ménages, par conséquent les hommes devaient vendre leur bétail avant les femmes. Cela a entraîné une augmentation du contrôle relatif des femmes sur le bétail.

Toutefois, les femmes ne sont pas toutes égales face aux chocs climatiques. BISKUP et BOELLSTORFF (1995) ont souligné qu'une sécheresse prolongée au Mexique a provoqué un plus grand stress économique pour les femmes célibataires et veuves ayant des enfants et des ressources limitées. Face à l'échec des cultures, certaines de ces femmes ont recouru à la vente de leur petit bétail, ce qui a finalement réduit leur capital financier.

I-1-2-b- Impacts sexospécifiques du changement climatique sur la sécurité alimentaire

La production agricole et la sécurité alimentaire sont des domaines interdépendants. Près de 3,5 millions de décès par an sont imputés à la malnutrition et à la sous-alimentation. Cet état de chose est exacerbé par la baisse de la productivité des terres du fait du changement climatique (SKINNER, 2012). Des études de cas, il apparaît que la malnutrition comporte des dimensions de genre, les femmes et les enfants étant plus sujets à la malnutrition du fait de facteurs sociaux et des dynamiques de pouvoir sous-jacentes qui influencent la répartition de la nourriture dans certaines communautés.

RAMACHANDRAN (2006) rapporte que dans le sud de l'Asie, du fait de leur statut inférieur les femmes et les filles souffrent souvent de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, même à des périodes où les denrées alimentaires ne sont pas rares. En effet, il est de règle que les femmes et les filles ne mangent qu'une fois qu'elles ont nourri leurs familles, ce qui affecte la part de nourriture qui leur revient.

Par ailleurs, HODDINOTT et KINSEY (2000) constatent que dans les régions rurales du Zimbabwe, les sécheresses de 1994–1995 ont eu des effets néfastes sur la masse corporelle des femmes, mais pas sur les hommes. Toutefois, toutes les femmes n'ont pas eu des effets égaux. Les filles et les femmes ont été éprouvées mais les belles filles des chefs de ménages n'ont expérimenté aucun effet. Les auteurs suggèrent que les belles filles pouvaient avoir accès à des ressources en dehors du foyer, tels que les revenus de transfert qui ont compensé l'impact de la sécheresse. Les résultats de cette étude montrent également que les épouses des chefs de ménage possédant des exploitations de bétail présentaient des mesures plus élevées de l'indice de masse corporelle (IMC).

Dans l'étude suivante HODDINOTT (2006) relève également que les femmes adultes qui étaient négativement touchées par la sécheresse en termes d'IMC récupéraient relativement rapidement, mais les jeunes enfants d'âge préscolaire (12 à 24 mois) ont perdu leur vitesse de croissance. Cependant, les enfants qui résidaient dans des ménages relativement riches ont pu récupérer leur vitesse de croissance ce qui n'a pas été le cas pour les enfants de ménages pauvres.

Au-delà, parce que les femmes sont les principales pourvoyeuses de nourriture et de repas pour leur famille, elles doivent faire face à une pression plus lourde afin d'assumer cette responsabilité lorsque surviennent des événements climatiques extrêmes. Ainsi, ANGULA

(2010) constate en Namibie que pendant les sécheresses, indépendamment de leurs maris, les femmes ont d'abord exploré d'autres moyens d'assurer la sécurité alimentaire avant de discuter des problèmes de pénurie alimentaire avec ces derniers. Les femmes ont également commencé à diversifier leurs moyens de subsistance par le biais du traitement des noix et du pétrole, ou par le biais de la vente de leur bétail comme les poulets, les porcs ou chèvres pour recueillir de l'argent et acheter de la nourriture pour leurs familles.

Dans le même ordre d'idée, JUNGEHÜLSING (2010) évaluant l'impact des ouragans Mitch et Stan qui ont conduit à l'inondation au Chiapas (Mexique), a constaté que les hommes ont perdu les revenus provenant de leur travail rémunéré dans les exploitations agricoles. Les femmes quant à elles, ont perdu les fruits, les légumes, les poulets et les canards de leurs exploitations agricoles domestiques. Cependant, ce sont les femmes qui ont été le plus affectées par leurs pertes. En fait, ces pertes ont gravement affaibli leur capacité à nourrir leurs familles dans la mesure où elles étaient habituées à obtenir une partie importante de la nourriture quotidienne de ces propres exploitations agricoles domestiques.

Indéniablement, les femmes souffrent disproportionnellement des incidences du changement climatique sur la sécurité alimentaire, toutefois, les hommes ne sont pas épargnés. En effet, il apparaît que les hommes font face également aux conséquences négatives des pénuries alimentaires.

Comme le démontre SERNA (2011), dans une étude où il examine l'impact des sécheresses dans les communautés agropastorales au Nord - Est du Kenya, une pratique courante pour faire face aux pénuries alimentaires consistait pour les femmes à réduire le nombre de repas quotidiens. Cela n'était pas sans effets indésirables sur leur santé ainsi que celle des enfants et des mères allaitantes. Et les hommes de leur côté, devaient se tourner vers d'autres activités génératrices de revenus, comme la collecte et la vente des produits de brousse à l'instar de la gomme, de la résine, du charbon ou alors devaient couper le bois de chauffe. Cependant, du fait des faibles quantités de nourritures ingérées, ils souffraient de fatigue extrême et ne pouvaient pas faire face efficacement à ces travaux manuels.

I-1-2-c- Impacts sexospécifiques du changement climatique sur la santé

Des preuves de l'impact différencié du changement climatique sur les hommes et les femmes dans le domaine sanitaire sont encore très limitées en ce qui concerne les pays du Sud. Néanmoins, il paraît évident qu'un impact climatique plus grave sur la santé peut se

produire pour les femmes et les enfants en raison des effets indirects de la malnutrition, qui les rendent plus sensibles aux maladies. Bien plus, il va sans dire que les femmes peuvent également être plus vulnérables aux maladies dues à des différences physiologiques par rapport aux hommes, par exemple lorsqu'elles sont enceintes ou lorsqu'elles allaitent.

REYES (2002) a examiné les effets du phénomène El Nino de 1997–1998 au Pérou et explique que les inégalités entre les sexes dans la distribution et la consommation alimentaires des ménages étaient usuelles. Même pendant les périodes où les ménages avaient une quantité suffisante de nourriture, les femmes et les enfants semblaient avoir une part moindre de nourriture. La malnutrition généralisée pendant les inondations et les glissements de terrain d'El Nino a exposé ces femmes et ces enfants aux épidémies telles que les infections respiratoires aiguës et diarrhéiques, le paludisme, la dengue et le choléra. Les femmes enceintes ont également enregistré des risques plus élevés de contracter le paludisme, ce qui entraîne de graves complications pendant la grossesse.

Poursuivant, MITCHELL, TANNER, et LUSSIER (2007) observent que dans le bassin fluvial de Ganga à l'Inde, les effets psychosociaux d'une inondation étaient plus prononcés pour les femmes qui, en plus de leur détresse et de la perte de leurs réseaux de soutien, ont dû s'occuper d'autres membres de la famille.

D'un autre côté, BRODY, DEMETRIADES & al. (2008) expliquent fort pertinemment que des différences entre hommes et femmes en termes d'impact sur la santé des événements climatiques peuvent également être associées aux inégalités d'accès à l'éducation, à l'information, aux ressources économiques limitées qui font que les femmes et les filles sont plus exposées aux maladies et ont moins accès aux services médicaux lorsqu'elles sont malades.

I.1.1.d. Impacts sexospécifiques du changement climatique sur l'eau et l'énergie

La rareté des ressources naturelles induite par le changement climatique tend à affecter principalement le capital humain des femmes, ceci en termes de santé, de temps, de travail, du fait de leurs rôles traditionnels. En réalité, dans les communautés du Sud les femmes sont responsables de la collecte de l'eau, du bois de chauffe et de la cuisson.

ASHEBER et DANKELMAN (2010) dans leurs études, démontrent qu'en Ethiopie et au Sénégal, les femmes ont été sévèrement affectées par les pénuries d'eau par rapport aux hommes du fait des normes socio-culturelles de genre qui les rendent responsables de la collecte de l'eau pour la gestion du foyer. Elles devaient parcourir des distances toujours plus longues, examinant puits après puits pour collecter de l'eau.

Ceci s'assimile également en ce qui concerne la collecte du bois de chauffage. Une étude réalisée par LEDUC (2008) révèle que la diminution des chutes de neige au cours des six dernières années au Népal a contribué à une longue saison sèche, avec pour principales conséquences la diminution de la production agricole et une augmentation de la famine. La communauté s'est donc adonnée au déboisement pour acquérir quelques revenus leur permettant de subvenir à leurs besoins. Conséquemment la disponibilité des arbres pour le bois de chauffe a été sévèrement réduite. Les femmes devaient marcher sur de longues distances, parcourant des pentes raides et abruptes environ six heures tous les trois jours pour collecter du bois de chauffage destiné à la cuisson.

WORLD ENERGY OUTLOOK (2002) dans leurs recherches expliquent qu'en Inde dans les zones rurales, les femmes consacrent entre deux et sept heures par jour à la collecte du combustible nécessaire à la cuisson, alors que dans des zones rurales d'Afrique subsaharienne, de nombreuses femmes portent 20 kg de bois combustible en moyenne sur 5 km chaque jour. Evidemment, le changement climatique ne peut qu'aggraver cette situation. En outre, il est intéressant de relever que l'impact du changement climatique sur l'eau et l'énergie recèle d'autres répercussions indirectes sur des domaines tels que l'éducation, la sécurité humaine et l'emploi.

En effet, comme l'affirment BRODY, DEMETRIADES et al., (2008). la pénurie des ressources implique que les jeunes filles et les femmes doivent consacrer moins de temps à leur éducation, à leurs activités génératrices de revenus ou à leur participation aux processus décisionnels au sein de la communauté, ce qui accentue encore les inégalités de genre. Par ailleurs, la contrainte qu'ont les femmes et les filles de marcher sur de plus grandes distances à la recherche d'eau et de combustible, les expose au risque de harcèlement et d'agression sexuelle. BRODY, DEMETRIADES et al. (2008) relèvent de tels cas dans les camps de réfugiés autour du Darfour où de nombreuses femmes et filles affirment avoir été attaquées sexuellement alors qu'elles cherchaient de l'eau et du combustible. HANNAN (2011) souligne

que dans certains, cas, les femmes sont obligées de retirer leurs filles de l'école pour qu'elles les aident dans les travaux de collecte d'eau ou de combustible.

I.1.1.e. Impacts sexospécifiques des migrations et conflits climatiques

Les différences de genre sont manifestes en ce qui concerne les migrations climatiques tant en termes de causes que des impacts secondaires de cette migration dans les ménages. La migration se présente dans bien des cas comme une réponse d'adaptation au changement climatique. Cependant, il n'est pas sans effets pervers tant pour les hommes que les femmes. Tout d'abord la décision de migrer en elle-même est tributaire de plusieurs facteurs liés à des dimensions du genre.

JUNGEHÜLSING (2010) remarque dans ses études, qu'au Chiapas en Mexique, la décision de migrer est liée à la possession des terres. Dans près de la moitié des cas des migrants masculins étudiés, les impacts négatifs du changement climatique sur leurs activités génératrices de revenus constituent un facteur important dans leur décision de migrer. En effet, les hommes de cette région depuis des années vivent principalement de l'agriculture et possèdent des terres. Cependant, dans le cas des femmes, qui en grande partie ne possèdent pas de terres, il est moins évident d'établir cette corrélation si bien que leur décision de migrer est indirectement liée au changement climatique. En réalité les femmes tendent à migrer du fait de la perte des revenus (provenant de la vente de nourriture).

Les mères célibataires migrent davantage que les mères mariées parce qu'elles sont seules à devoir pourvoir pour leurs familles et face à leurs moyens de subsistance érodés elles n'ont pas d'autres choix que de migrer. La revue de la littérature indique que les hommes sont plus mobiles que les femmes du fait des impacts négatifs du changement climatique sur les moyens de subsistance. Les hommes migrent à la quête de nouvelles activités génératrices de revenu. Cependant ces migrations masculines ont des incidences négatives pour les ménages.

AGWU et OKHIMAMBE (2009) signalent qu'au Nigéria pendant des périodes d'inondation et de sécheresse, la migration provisoire des hommes en zones urbaines a eu comme conséquence le délaissement des femmes qui toutes seules devaient assurer la charge du ménage. Les femmes ont dû s'engager dans le petit commerce pour compléter le revenu que les hommes leur envoyaient.

Les filles et les jeunes garçons faisaient du commerce de rue, vendant de l'eau potable, de la tomate et du poivre pour subvenir aux besoins du ménage. Dans deux autres

communautés de l'étude, ils notent que la migration masculine provisoire en plus d'augmenter la charge de travail des femmes les a exposées à des abus physiques et sexuels alors qu'elles se débrouillaient pour épouser des marchandises. En outre, des jeunes filles se sont engagées dans des unions précoces.

LE NELSON et STATHERS (2009) constatent que les précipitations imprévisibles, la baisse de la fertilité du sol, l'attaque des cultures par les parasites et la baisse du rendement agricole du fait de la variabilité climatique ont eu comme incidence en Tanzanie une augmentation de la migration masculine saisonnière. Cette étude affirme que les hommes ont rapporté s'être engagés dans des relations sexuelles non protégées en dehors du mariage du fait qu'ils étaient loin de leurs épouses et ceci a contribué à la diffusion du VIH/SIDA dans le village.

Des résultats similaires ont été rapportés par BABAGURA (2011), qui révèle qu'en Afrique du Sud les hommes qui migraient revenaient avec le HIV/SIDA et transmettaient le virus à leurs épouses. En raison de la mort des hommes et des femmes des suites du VIH/SIDA, il y avait beaucoup d'orphelins dans les communautés.

Bien qu'il soit possible pour les ménages de tirer profit des migrations masculines à travers les fonds qui sont envoyés, il paraît que ce n'est pas toujours évident. Il n'est pas aisé pour des hommes pauvres ayant peu de qualifications de trouver un travail en milieu urbain et parfois ils ne disposent pas de moyens nécessaires pour affronter les aléas et les contraintes de la vie urbaine. BABAGURA (2011) fournit la preuve anecdotique où l'inverse peut également se produire : les migrants qui se sont déplacés en zones urbaines peuvent avoir besoin de l'aide financière de leurs ménages qui sont dans les zones rurales.

Au Bangladesh, une étude menée par KARTIKI (2011) rapporte que la destruction provoquée par le cyclone Aila en 2009 a forcé quelques ménages affectés à migrer, et les impacts sociaux éprouvés par des femmes a différé de ceux éprouvés par les hommes. Tandis que les hommes ont réussi à trouver du travail dans le cadre d'un programme alimentaire parrainé par le gouvernement, les femmes de ces ménages ont déclaré avoir perdu l'accès aux moyens et options de subsistance limités qu'elles avaient auparavant. De plus, les femmes migrantes ont rapporté que leur situation était d'autant plus aggravée du fait de leur manque d'intimité et de leur accès limité aux installations sanitaires appropriées car les abris étaient peu et surchargés. De nombreux ménages ont également signalé des tensions entre les migrants et les communautés d'accueil sur les ressources, y compris l'eau et l'emploi.

S'il ressort clairement que la migration présente des inconvénients pour les femmes, notamment lorsque les femmes assument seules la gestion en l'absence des hommes, des travaux de recherche comme ceux de CHANT (1998) montrent que dans certains cas, elle a des effets positifs en termes de remise en cause des inégalités de genre. Par exemple, l'augmentation du nombre de foyers dirigés par des femmes pendant l'absence des hommes qui travaillent loin peut avoir des impacts en termes d'autonomisation des femmes. Ceci, dans la mesure où les femmes peuvent accroître leur pouvoir décisionnel et augmenter leur contrôle sur les ressources du ménage. Parallèlement, les transferts d'argent dont elles sont bénéficiaires peuvent participer à l'amélioration de leur statut économique.

Par ailleurs, la pénurie induite par le climat sur des ressources naturelles peut être source de conflit, avec différents impacts pour des femmes et des hommes sous les formes de mortalité accrue et de perte de biens corporels et de droits.

OMOLO (2011) a montré que dans le nord du Kenya la variabilité climatique a eu comme conséquence des sécheresses accrues et des inondations qui ont augmenté la pauvreté et la concurrence autour des ressources menant aux conflits en particulier sous forme de pillage armé de bétail. Les hommes mourraient dans de tels conflits, conséquemment on a eu une augmentation des femmes chefs de ménages.

Selon OMOLO (2011), les femmes sont particulièrement vulnérables à l'insécurité et aux conflits parce qu'elles sont responsables de leurs enfants et ne peuvent pas se sauver pendant les raids, et également parce qu'elles ont des droits coutumiers très limités à la terre, aux puits et au bétail. Dans cette région (Kenya), la femme une fois mariée appartient au clan du mari mais le clan peut la délaisser quand son mari est mort. En période de crise, les femmes et les enfants peuvent également être envoyés pour rester avec les parents éloignés, ou en zones urbaines où elles restent vulnérables à l'insécurité alimentaire.

I.1.1.f. Impacts sexospécifiques des catastrophes climatiques

Les travaux de recherche de NEUMAYER et PLUMPER (2007) démontrent que la vulnérabilité face aux catastrophes climatiques est liée au statut social, économique et politique. A travers une comparaison des différences de genre en termes de décès lors des catastrophes naturelles dans 141 pays ils révèlent que dans les pays où l'égalité de genre est plus marquée, la différence de vulnérabilité disparaît. Par ailleurs, des auteurs tels qu'AGUILAR (2006) et CANNON (2002) commentent que l'accès à l'information et la

mobilité sont des facteurs clés qui déterminent les différences de vulnérabilité entre hommes et femmes face aux catastrophes climatiques.

Ces analyses peuvent être illustrées par l'étude d'AHMED et de FAJBER (2009) qui constate que pendant les inondations au Goudjerate, en Inde les avertissements de catastrophe étaient diffusés à travers des médias tels que la télévision, la radio, ou les téléphones portables, qui sont plus fréquemment utilisés par les hommes que par des femmes. En outre, selon les mêmes auteurs, la plupart des femmes ne pouvaient pas nager, tandis qu'au moins 40 pour cent des hommes pouvaient le faire. Or, la natation est une compétence cruciale pour la survie. Les auteurs soulignent que pour des raisons culturelles de convenance et de modestie les femmes et les jeunes filles ne sont pas encouragées à apprendre à nager.

Toutefois, s'il apparaît que les femmes sont plus vulnérables que les hommes, il convient de relever qu'il existe également des différences de vulnérabilité entre les femmes. Ces différences sont fonction de leur groupe socio-économique et de leur accès aux droits. Dans la même étude AHMED et FAJBER (2009) notent que la caste interagit avec le genre pour déterminer qui est vulnérable, la zone de résidence et l'accès aux ressources telles que des systèmes de communication et d'information. Des castes inférieures peuvent être incapables de pénétrer dans des abris d'inondation à cause des pratiques sociales- la pollution rituelle qui les discrimine. Par ailleurs, les groupes tribaux pauvres résident également dans des zones à faible altitude, exposées aux inondations, à la périphérie du village, et il est difficile pour eux d'avoir accès à des secours ou d'obtenir des informations sur les catastrophes imminentes.

Au-delà, il apparaît que les effets à long terme des catastrophes climatiques comportent également une dimension genre. Dans une étude de la situation post -catastrophe du cyclone Nargis en Myanmar en 2008, le groupe technique de protection des femmes (WPTWG,2009) signale que 60% des femmes chefs de ménages étaient insatisfaites de leurs abris. En réalité, les femmes chefs de ménages constituaient le groupe ayant les revenus les plus bas. Conséquemment, les enfants des femmes chefs de ménages ont dû abandonner l'école en raison des contraintes financières pour aider le ménage.

Cependant, CUL, PATT, DAZE et SUAREZ (2009) font remarquer que les rôles différenciés de genre n'ont pas toujours pour conséquence des pertes plus élevées pour les femmes.

A titre illustratif, lors de l'ouragan de Mitch en Amérique centrale, la mortalité était plus élevée pour les hommes que les femmes du fait qu'ils sont les plus engagés dans des activités à l'extérieur de la maison. Aussi, des travaux de recherche indiquent que les hommes peuvent ressentir des pressions les poussant à entreprendre des actes « héroïques », ce qui les expose à des risques plus importants que les femmes et les enfants. Ainsi, la proportion d'hommes tués à la suite de comportements à risque a été plus importante que celle de femmes après le passage de l'ouragan Mitch. Par ailleurs comme le soutient HEMMATI (2009) les hommes peuvent également avoir de plus grandes difficultés à faire face aux conséquences des crises et sont plus susceptibles de s'adonner aux jeux d'argent, à l'alcoolisme et à la violence du fait qu'ils ne parviennent plus à remplir leur rôle traditionnel de pourvoyeur du foyer et à assumer leur identité masculine.

En ligne de compte, les études de cas recensés sur les impacts sexo-spécifiques du changement climatique dans le domaine de la production agricole, de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'énergie, de la santé, des migrations et des conflits, des catastrophes naturelles corroborent soutiennent que les femmes sont vulnérables au changement climatique. Cependant, on note bien des exceptions.

Les hommes peuvent être plus touchés par les incidences du changement climatique de par des normes socio-culturelles qui les exposent et les rendent davantage sensibles que les femmes par exemple :

Primo : parce qu'ils possèdent des terres (QUISUMBING & al., 2011) ;

deuxio : parce que d'après leurs rôles sociaux, ils incarnent l'héroïsme au sein du ménage et doivent donc fournir à ses membres sécurité, bien être, subsistance et protection ils sont plus à même de prendre des risques lors des catastrophes naturelles et de souffrir psychologiquement lorsqu'ils se retrouvent dans l'incapacité de continuer à jouer ce rôle (BANQUE MONDIALE 2001 et HEMMATI 2009) ;

Tertio : parce que les femmes peuvent invoquer des normes culturelles qui font des hommes les responsables de la sécurité alimentaire des ménages (KRISTJANSON 2010) ;

Quarto : parce qu'ils appartiennent à une caste inférieure, ils peuvent être exclus des refuges d'évacuation ;

Cinquo : en cas de précarité alimentaire ils peuvent souffrir de fatigue extrême où ils ont peu d'énergie pour accomplir le travail difficile qui consiste à trouver des options alternatives de subsistance pour le ménage (SERNA, 2011).

Par ailleurs, toutes les femmes ne sont pas égales face au changement climatique. Des différences de vulnérabilité se posent selon qu'elles soient célibataires ou mariées, mère célibataires ou mères mariées, selon la relation avec le chef de famille, le statut socio-économique et la caste.

Fort de cela, comme le recommandent DEMETRIADES et ESPLÉN (2008) les femmes ne peuvent pas être traitées comme un groupe monolithique lorsqu'on examine leur vulnérabilité au changement climatique. Pourtant, la tendance dans la recherche a été de conceptualiser les femmes partout en tant que groupe homogène et assujéti, « les plus pauvres des pauvres ». Or, de telles représentations sont problématiques sous plusieurs angles : en particulier dans leur incapacité à expliquer les interactions complexes entre le sexe et d'autres formes de désavantage fondées sur la classe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique et la sexualité. C'est pourquoi, DESMETRIADES ET ESPLÉN (2008) alertent sur les dérives de ce type de recherche sur le changement climatique. En réalité, cette catégorie de recherche souscrit les femmes de leurs réalités sociales et éclipse la nature relationnelle du pouvoir de genre et l'interdépendance entre les femmes et les hommes.

Bien plus, elle peint une image déformée de la vulnérabilité des femmes, de leurs choix et de leurs possibilités. De ce constat, il est nécessaire de communiquer les vulnérabilités des hommes là où elles existent, et de reconnaître les contributions positives que les hommes peuvent et apportent à l'égalité des sexes et aux objectifs environnementaux durables.

Aussi, convient-il d'examiner les différentes approches explicatives du lien entre genre et environnement.

I.2. Des approches explicatives du lien entre genre et environnement

Le constat est clair : peu de travaux et de réflexions interrogent les liens entre logiques et normes de genre et changements environnementaux. Dans la sphère académique seuls les courants tels que le Women- Environnement and Developement et l'écoféminisme ont cherché à mettre en relation les questions environnementales et le genre, bien qu'ils se focalisent particulièrement sur le rôle des femmes. Les critiques et les limites de ces théories ont favorisé l'émergence du courant Genre environnement et développement.

I-2-1-Le courant écoféministe

I.2.1.a. Genèse et fondements de l'écoféminisme

L'écoféminisme prend son essor au cœur des mouvements féministes, écologiques et pacifiques de la fin des années 1970. Elle résulte des pensées des féministes et des écologistes. Et comme le mentionnent si bien CHABOD et GUERY (2013 :6) :« Il ne s'agit ni d'une simple juxtaposition de deux termes « féminisme et écologie », ni d'une addition de deux courants de pensée, mais d'un nouveau concept établissant les liens entre les deux. C'est donc une nouvelle école de pensée qui explore, redéfinit et politise les connexions entre les femmes et la nature ». GAGNE (2010), reprenant LEACH (2007) explique que l'écoféminisme est une perspective fondée sur une vision du monde où les femmes ont une proximité unique avec la nature en termes spirituels et conceptuels

La pensée écoféministe germe dès les années 1960 avec Rachel Carson qui en pose les principes dans son ouvrage *Silent Sprint* publié en 1962. Dans cet ouvrage, elle dénonce les effets du pesticide DDT. Cette scientifique est reconnue comme ayant contribué à l'émergence d'une prise de conscience écologique par rapport aux effets des produits chimiques sur le monde vivant. Sans être affiliée à l'écoféminisme, Rachel Carson démontre que les femmes, pas seulement des militantes, ont été et sont toujours préoccupées par l'environnement (CASSELOT, 2010).

Ce faisant, le terme d'« écoféminisme », est communément attribué à Françoise d'Eaubonne, avec son livre *Le féminisme ou la mort* publié en 1974, bien que cette attribution soit sujette à controverse⁶. Dans cet ouvrage, elle établit le lien entre les femmes et l'environnement en ces termes : « [La société patriarcale] s'étant emparée du sol, donc de la fertilité, et du ventre des femmes (fécondité), il était logique que la surexploitation de l'une et de l'autre aboutissent à ce double péril menaçant et parallèle : la surpopulation -excès des naissances- et la destruction de l'environnement -excès des produits » (EAUBONNE, 1974). Selon Eaubonne, pour que la société se remette des problèmes causés "par cinquante siècles

⁶ Certaines féministes affirment que la traduction du livre d'Eaubonne est postérieure à l'apparition d'un mouvement écoféministe aux États-Unis et donc que l'attribution du terme à d'Eaubonne serait réducteur pour tous les autres mouvements de femmes intéressés par la santé environnementale (CASSELOT, 2010)

de civilisation masculine planétaire, surexploitatrice et destructrice des ressources", il faut un changement radical des mentalités. Eaubonne, dans la conceptualisation de sa pensée s'inspirera des travaux de Simone de BEAUVOIR dans *Le Deuxième sexe* (1949) qui remettent en cause l'essentialisation des rôles sociaux attribués aux hommes et aux femmes. Eaubonne met également à contribution la thèse de Serge Moscovici développée dans son livre «*La société contre nature* (1972). S'intéressant à l'écologie politique, Moscovici soutient que la nature n'existerait pas en elle-même, elle est une construction sociale utilisée pour légitimer l'ordre existant.

Néanmoins, le terme « écoféminisme » tient sa popularité du fait de nombreuses activités et mouvements contre la destruction de l'environnement causée par des désastres écologiques récurrents. On peut citer notamment la catastrophe nucléaire de Three Mile Island aux Etats Unis à la suite de laquelle la féministe et écologiste Ynestra King organise la première conférence écoféministe qui réunit 800 femmes autour de la question nucléaire et de ses impacts sur la vie quotidienne. Egalement, peut être mentionnée l'action de Greenham Commons (1981): les femmes campaient devant la base nucléaire de Greenham pour démontrer leur opposition aux armes destructrices des grandes puissances alors en guerre froide. Cette action a été portée par le réseautage féministe Women and life on earth en Angleterre.

Toutefois, c'est l'Allemande Maria Mies et l'Indienne Vandana Shiva qui vont conceptualiser le courant de pensée écoféministe à travers leur ouvrage de référence *Ecoféminisme* publié en 1993. Cet ouvrage rassemble les théories des écoféministes occidentales et les critiques des écoféministes du Sud notamment de Shiva qui y énonce sa vision de l'écoféminisme. Bien que la pensée écoféministe soit assez diversifiée et variée on distingue un écoféminisme social et un écoféminisme culturel et/ou spirituel.

L'écoféminisme social développé principalement par PLUMWOOD (1993) et MERCHANT (1983) soutient que l'affinité spéciale entre les femmes et la nature est la résultante d'une construction sociale. En effet, elle découle des rôles sociaux de la femme (Mère, aidante, agricultrice et porteuse d'eau). Cette tendance est centrée sur les questions sociopolitiques qui relient les femmes à la nature. Globalement, pour le courant écoféministe social, les femmes sont par essence proches de la nature de par la division sexuelle du travail qui implique leur relation étroite avec la nature. Ainsi, les femmes sont considérées comme des gestionnaires privilégiées de l'environnement qui, depuis des générations, ont accumulé

des connaissances spécifiques, différentes et plus appropriées que celles des hommes en général sur les processus naturels. Selon cette approche, la relation femme/nature est réciproque, symbiotique, harmonieuse, mutuelle et conjointe car les femmes dépendent étroitement de la nature pour satisfaire les besoins de subsistance (WALTER, 2003).

L'écoféminisme culturel ou spirituel porté principalement par Mary DALY (1978), SHIVA(1989), Mies et SHIVA (1994) attribue les liens particuliers entre les femmes et la nature à des attributs biologiques, idéologiques et même spirituels. Fort de cette vision, les femmes du sud notamment ont une tendance naturelle pour les pratiques protectrices et régénératrices envers l'environnement (MIES et SHIVA 1993; SHIVA 1989). Cette tendance, soutient particulièrement la place du sacré dans le mouvement écoféministe, en particulier pour les femmes du Sud. En effet,

Pour les femmes du Tiers-monde qui luttent pour la conservation de leur base de survie, [...] le divorce entre spirituel et matériel est incompréhensible ; pour elle le terme Mère Terre n'a pas besoin d'être mis en évidence par des guillemets, parce qu'elles voient la terre comme un être vivant qui garantit leur propre survie et celle de leurs prochains. Elles respectent et célèbrent le caractère sacré de la terre et s'opposent à sa transformation en matières premières mortes pour l'industrialisme et la production de marchandises. Il en découle donc qu'elles respectent aussi, à la fois la diversité et les limites de la nature qui ne peut pas être violée si elles veulent survivre. C'est ce type de matérialisme, ce type d'immanence, ancré dans la production de subsistance quotidienne de la plupart des femmes du monde qui est à la base de notre position écoféministe.

(MIES et SHIVA, 1993 : 32-33).

L'écoféminisme dans sa tendance culturelle se porte vers une reconnaissance valorisée des qualités féminines qui sont très souvent dépréciées dans les sociétés patriarcales. Il s'agit d'assumer les différences biologiques entre les hommes et les femmes. Les valeurs et les attitudes féminines peuvent contribuer à ré-humaniser le monde androcentrique (CASSELOT, 2010).

Globalement, l'écoféminisme place également au cœur de sa réflexion les connexions entre la domination des hommes sur la nature et celles qu'ils exercent sur les femmes. Ainsi, l'écoféminisme prend le risque d'assimiler les femmes à la nature, mais pour mieux dénoncer la domination masculine (LARRIERE, 2012).

Les études empiriques marquées par l'écoféminisme soulignent l'impact des problèmes environnementaux sur la condition féminine.

I.2.1.b. Principes clés de l'écoféminisme

AGARWAL (2004 : 35) résume les préceptes de l'écoféminisme autour des quatre principaux points ci-dessous :

- 1) Des liens importants existent entre la domination et l'oppression des femmes et la domination et l'exploitation de la nature ;
- 2) La pensée patriarcale présente les femmes comme plus proches de la nature et les hommes comme plus proches de la culture. La nature est considérée comme inférieure à la culture ; les femmes sont donc considérées comme inférieures aux hommes ;
- 3) Parce que la domination des femmes et la domination de la nature vont de pair, l'abolition de la domination de la nature, « la guérison de la nature aliénée humaine et non humaine » représente un enjeu particulièrement important pour les femmes ;
- 4) Le mouvement féministe et le mouvement pour l'environnement défendent des systèmes égalitaires, non hiérarchiques. Ils ont donc beaucoup en commun et doivent travailler ensemble pour développer une perspective, une théorie et une pratique communes.

Dans le même sillage CASSELOT(2010) cite les points ci-dessous comme lignes directrices communes de l'écoféminisme :

- 1) La critique du monde patriarcal fondé sur l'économie de marché, sur des hiérarchies sociales exacerbées, des inégalités économiques, de la destruction et gaspillage de ressources, qui relie les problèmes environnementaux aux inégalités sociales dont les femmes sont un des groupes particulièrement touchés.
- 2) Le genre est pris en compte comme une donnée différenciant le rapport des femmes à l'environnement ; la division sexuelle du travail donne un aperçu sur la réalité historique des femmes dans la structure sociale, qui les a maintenues dans la sphère privée.
- 3) Les femmes ont leur mot à dire sur la situation environnementale du monde. Au Nord comme au Sud, d'Est en Ouest, l'environnement concerne tout le monde ; les

femmes et les hommes font partie d'un territoire spécifique qu'ils habitent de manière différente, c'est-à-dire genrée.

Si ce courant a l'avantage de mettre en exergue le rôle fondamental des femmes dans la protection de l'environnement, il reste qu'il se base sur des arguments essentialistes et spiritualistes du lien entre les femmes et la nature.

I.2.1.c. La question essentialiste de l'écoféminisme

L'essentialisme est une « notion qui donne une essence particulière à une chose donnée, et qui la détermine de façon soi-disant naturelle. Par exemple, l'essence de la femme serait la féminité, la douceur ou l'instinct maternel » (CASSELOT, 2010 : 27). Théorie philosophique qui admet que l'essence précède l'existence selon le petit Robert 2010, l'essentialisme est un vaste sujet d'étude philosophique. Dans le cadre de cette étude, il est ébauché juste quelques caractéristiques sommaires de l'essentialisme afin de mieux cerner la théorie écoféministe. Selon l'essentialisme, les femmes et les hommes possèdent des attributs essentiels distincts qui découlent de leurs biologies et qui sont actifs dans les rapports sociaux (LORENA PARINI, 2010). L'essence féminine est constituée d'attitudes, valeurs et principes de compassion, d'entraide, d'intuition, d'instinct maternel, toutes issues de la biologie en phase avec les cycles naturels de la terre (CASSELOT, 2010). Ainsi, de par sa fonction reproductrice l'essence « femme » serait plus proche de la nature. Ainsi, l'essentialisme stipule que les caractéristiques biologiques seraient la cause linéaire et déterministe de certains comportements sociaux ou déterminations sociales. Cette citation de Virginie MARIS (2009 : 180) résume assez bien la vision essentialiste que porte l'écoféminisme :

Parce qu'elles donnent la vie, les femmes auraient une relation plus intime avec le vivant.

Parce qu'elles élèvent des enfants, les femmes seraient plus spontanément enclines à appréhender les effets à longs termes de leurs actions. Parce qu'elles sont traditionnellement en charge de fonctions vitales au sein du groupe, elles auraient une vision plus globale des liens qui unissent les sociétés humaines au monde naturel. On imagine les effets pervers d'une telle rhétorique, qui stigmatise les rôles et les qualités traditionnellement attribués aux femmes tout en offrant une justification naturaliste à leur maintien dans des situations dont elles pourraient justement vouloir s'émanciper.

Virginie MARIS (2009 : 180)

Cette proximité voire même assimilation de la femme à la nature de par sa fonction reproductrice est perçue comme une force par certains et pour d'autres cela est une faiblesse. Fort de cela, CASSELOT (2010) parle du paradoxe de l'essentialisme en tant que force et faiblesse de l'écoféminisme : l'essentialisme est une force pour les femmes, un *empowerment* à investir qui a toujours été dévalorisé dans le monde du patriarcat, tandis que pour d'autres, qui se revendiquent d' « écoféministes matérialistes » cette même notion est une faiblesse, car dangereuse parce qu'elle constitue, à leur avis, l'élément justifiant l'oppression historique du patriarcat sur les femmes, l'essentialisme glisse inévitablement vers un retour des rôles traditionnels des femmes.

Quoi qu'il en soit, l'écoféminisme apparaît comme un mouvement politique qui se veut un projet contre la domination qui considère la nature comme un tout et que par conséquent la fragmentation de la nature n'est qu'un outil de domination (LARRIERE, 2012).

En réalité, l'argumentaire écoféministe du lien entre la domination des femmes et celle de la nature est idéologique, puisqu'il est ancré dans un système d'idées, de représentations, de valeurs et de croyances qui subordonnent les femmes et le monde biologique aux hommes (AGARWAL 1992:120). Bien plus, l'accent sur le lien biologique entre la femme et la nature supporte le dogme voulant que la réalisation des activités reliées aux ressources environnementales incombe naturellement à la femme, donnant ainsi une forte crédibilité aux normes de divisions du travail homme-femme dans certains contextes socioculturels (GAGNE, 2010). Tout ceci annihile le caractère libérateur que veut promouvoir l'écoféminisme car elle emprisonne les femmes dans des normes et des dogmes qui ne jouent pas à leur avantage.

Si ce courant a l'avantage de mettre en exergue le rôle fondamental des femmes dans la protection de l'environnement, il reste que l'une des principales critiques qui lui est adressée est son caractère fondamentalement essentialiste, voire même spiritualiste du lien entre les femmes et la nature. L'écoféminisme principalement dans sa tendance culturelle ou spirituelle sera institutionnalisé dans le discours du développement durable à travers le courant Femmes-Environnement -Développement.

I-2-2-Femmes –Environnement et Développement (FED)

Au début des années 1970, les femmes du Sud sont perçues comme les principales actrices de la dégradation environnementale. Elles ont trop d'enfants et utilisent trop de

combustibles (détruisent l'environnement). En effet, le choc pétrolier de 1973 et la sécheresse du sahel ont eu pour effets une prise de conscience du caractère non-infini des ressources naturelles. De là, la nécessité d'une planification stratégique des ressources qui passe inéluctablement par la réduction des naissances et la réduction de l'utilisation du bois de chauffage (à travers l'introduction de cuisinières économes en bois et le lancement d'une reforestation à grande échelle pour développer les provisions de bois.)

Cependant, au milieu des années 1970, avec son ouvrage *Women's Role in Economic Development*, Esther BOSERUP souligne l'invisibilité de la production économique des femmes. A partir de là, un vif intérêt est porté sur le rôle des femmes dans l'agriculture et dans le développement rural en général.

Faisant écho au courant écoféministe, l'approche Femmes-Environnement et Développement prend son essor au cours des années 1980, à la faveur des multiples rencontres internationales sur le thème « *Femme-Environnement-Développement* ». Principales animatrices de ces rencontres, Wangari Maathai, dirigeante du Green Belt Movement au Kenya, et Vandana Shiva avec son ouvrage *Staying Alive* (1989), ont participé très activement au développement de ce courant de pensée.

Leurs études sur la foresterie et l'agriculture ont contribué à la reconnaissance internationale de l'implication des femmes dans la gestion de l'environnement et la nécessité de prendre en compte les problèmes expérimentés par les femmes au niveau de la gestion des ressources naturelles (BRAIDOTI & al., 1994 ; GAGNE 2010).

Rompant la vision des femmes comme des victimes impuissantes de la crise environnementale, elles soulignent leur rôle comme gestionnaires efficaces de l'environnement (GAGNE, 2010). Et ceci, de par leur connaissance et expérience intime de l'environnement liées à leur travail quotidien proche de l'environnement et du fait de l'idée du « principe féminin ». A partir de ce courant, l'appel à la participation des femmes à des projets de gestion et de régénération de l'environnement en milieu rural est devenu la norme dans les programmes de développement (BRAIDOTTI et al., 1994:88). Cependant, cette approche ancrée dans la logique « d'ajouter » les femmes aux politiques existantes sans la moindre remise en question de ces politiques sous l'angle genre, reste marquée par des nombreux stéréotypes reproducteurs des dogmes qui fondent les inégalités de genre. En sus, elle s'appuie également sur la perception que les femmes ont une relation privilégiée avec la nature. Subséquemment leur mobilisation est essentielle à la mise en œuvre des projets

environnementaux, puisqu'on suppose que leur participation procurera des bénéfices directs. L'un des principaux mérites de l'approche FED est qu'il est clair au niveau des politiques à mettre en œuvre dans les projets environnementaux. Elle promeut une intégration à part entière des femmes non seulement comme bénéficiaires mais comme actrices clés (JOEKES, GREEN et LEACH, 1996). Toutefois, comme dans le cadre de l'écoféminisme elle se fonde sur une essentialisation des femmes qui n'est pas sans effets pervers (BRAIDOTTI, 1994 ; JOEKES et al, 1996, GAGNE, 2010).

Sur ce, Bina Argawal au vu des limites de l'écoféminisme et de l'approche Femmes-Environnement et Développement qui en découle, propose une alternative qu'il convient d'examiner.

I-2-3- L'alternative écoféministe de BINA ARGAWAL ou l'écologie politique féministe/ l'environnementalisme féministe

Ce courant de pensée découle des critiques et des limites de l'écoféminisme et du courant Femmes-Environnement et Développement. Porté principalement par ARGAWAL (2004), elle critique l'écoféminisme et par ricochet le courant Femmes-Environnement et Développement sur cinq principaux points :

- 1) Tout d'abord elle critique le principe de « la femme » comme catégorie unitaire et l'absence de distinction entre les femmes de différentes classes, différentes races, différentes appartenances ethniques, etc. et le fait que ces théories ne tiennent pas compte d'autres formes de domination que celle du genre, des formes qui pourtant ont aussi un impact déterminant sur la position des femmes ;
- 2) Elle critique aussi le fait que l'écoféminisme, explique la domination des femmes et de la nature de façon presque exclusivement idéologique et néglige les sources matérielles (et en interrelation) de cette domination (basée sur l'avantage économique et le pouvoir politique).
- 3) Elle souligne également que, même dans la construction idéologique, l'écoféminisme traite très peu des structures sociales, économiques et politiques dans lesquelles ces constructions sont produites et évoluent. Elle ne traite pas non plus de la question centrale des moyens par lesquels certains groupes dominants (s'appuyant sur le genre, la classe, etc.) arrivent à induire des évolutions idéologiques en leur faveur, et ni de la façon par laquelle ces évolutions deviennent structurelles.

- 4) Elle affirme que la thèse écoféministe ne tient pas compte de la relation matérielle des femmes avec la nature, relation différente de la conception qu'elles en ont elles-mêmes et de celle qu'en ont les autres.
- 5) Elle explique que les courants de l'écoféminisme qui expliquent les liens entre les femmes et la nature par la biologie peuvent être considérés comme une forme d'essentialisme (la notion d'une « essence » féminine qui serait immuable et irréductible).

Globalement, AGARWAL(2004), remet en cause le fait que l'écoféminisme ne questionne pas les rapports de pouvoir et les aspects matériels qui configurent la relation entre la femme et la nature. Pour elle, une bonne compréhension du lien entre les femmes et leur environnement doit reposer sur des « bases politiques et matérielles. Le lien entre les femmes et l'environnement est donc structuré par une organisation de la production, de la reproduction et de la distribution liée au genre et à la classe (caste/race). Pour AGARWAL, le lien femme/nature a été construit socialement et culturellement et non déterminé biologiquement (AGARWAL 1991 : 60). En un mot, l'écologie politique féministe met au cœur de son analyse la nature politique des relations de genre. L'écologie politique féministe, fonde la compréhension du lien entre genre et environnement sur des « bases politiques et matérielles ». AGARWAL (2007 ; 1992) développe une vision alternative de l'écoféminisme à travers le concept d'environnementalisme féministe « pour appréhender la relation des femmes et des hommes avec la nature comme une relation ancrée dans leur réalité matérielle et dans leurs formes spécifiques d'interaction avec l'environnement » (AGARWAL, 2007 : 39).

Pour ce courant, il s'agit de mettre en avant la nature politique des relations de genre. Cette perspective permet d'identifier les différences existantes entre les hommes et les femmes, entre divers groupes d'hommes et divers groupes de femmes. Contrairement aux autres approches écoféministes, l'analyse n'est pas centrée uniquement sur les femmes, car les différences n'apparaîtront pas si on se concentrait seulement sur les femmes (AGARWAL ,1992). De plus, les femmes ne sont pas une catégorie homogène et la domination des femmes et de la nature ne repose pas que sur un fondement idéologique mais se base sur des causes matérielles liées aux rapports de pouvoirs économiques et politiques. En effet, dans l'argument écoféministe, le lien entre la domination des femmes et celle de la nature est

idéologique, puisqu'il est ancré dans un système d'idées, de représentations, de valeurs et de croyances qui subordonnent les femmes et le monde biologique aux hommes (AGARWAL 1992:120).

Par ailleurs, cette approche souligne que ce n'est pas uniquement la division sexuelle du travail qui détermine les intérêts et les opportunités d'un individu face à l'environnement ; mais aussi les relations de tenure et de propriété, le contrôle sur les ressources et la production, le processus de décision, les relations de pouvoir et le processus de négociation à l'intérieur des institutions sociales. Elle reproche à des auteurs comme VANDANA SHIVA(1996) d'imputer les formes actuelles de destruction de la nature et de l'oppression des femmes uniquement à l'histoire coloniale et au fait que le modèle occidental ait été imposé. Or, « ce qui existe aujourd'hui est un héritage complexe d'interactions coloniales et précoloniales qui a fait naître des contraintes et déterminé des paramètres dont il faut tenir compte dans la façon de penser aujourd'hui le développement, l'utilisation des ressources, le changement social et la façon de mener les actions » (AGARWAL, 2002 : 160).

Cette approche, à laquelle souscrit cette recherche a le mérite de mettre au centre de l'analyse les rapports sociaux de sexe.

I-3- LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE : UN CONCEPT PERTINENT DANS L'ANALYSE DE LA VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La pertinence du concept « rapports sociaux de sexe » dans l'analyse de la vulnérabilité au changement climatique peut être appréhendée de par les caractéristiques de cette notion d'une part et les limites de l'usage du mot genre dans la littérature d'autre part.

I-3-1- Les caractéristiques des rapports sociaux de sexe

Les rapports sociaux de sexe ont deux principales caractéristiques : ils sont constitutifs du social et s'expriment notamment à travers la division sexuelle du travail.

a) - Les rapports sociaux de sexe sont constitutifs du social

Les rapports sociaux de sexe sont constitutifs du social. Ils organisent notre rapport au social. Ainsi, KERGOAT (2001) précise que les rapports sociaux de sexe sont caractérisés par les dimensions suivantes : 1) La relation entre les groupes ainsi définis est antagonique ; 2) Les différences constatées entre les pratiques des hommes et des femmes sont des construits sociaux, et ne relèvent pas d'une causalité biologique ; 3) Ce construit social a une

base matérielle et pas seulement idéologique ;4) Ces rapports sociaux reposent d'abord et avant tout sur un rapport hiérarchique entre les sexes ; il s'agit bien là d'un rapport de pouvoir, de domination.

Pour tout dire, cette notion de rapports sociaux de sexe exprime une rupture radicale avec les explications biologiques des différences entre les pratiques sociales masculines et féminines. En outre, l'affirmation que ces différences sont construites socialement, repose sur une hiérarchisation délibérée en ayant pourtant une base matérielle qui doit être appréhendée historiquement (KERGOAT, 1990).

Aussi, convient-il de préciser que le rapport social en soi est invisible et donc ne peut pas faire l'objet d'une observation directe, seuls les enjeux s'y prêtent. Et selon les sociétés et la période considérée deux enjeux fondamentaux existent : la procréation (le contrôle de la procréation) et le travail (la division du travail entre les sexes) (KERGOAT, 2012).

Par ailleurs, les rapports sociaux de sexe se caractérisent principalement par leurs caractères coextensif et consubstantiel. Par consubstantialité il faut entendre : « l'entrecroisement dynamique complexe de l'ensemble des rapports sociaux, chacun imprimant sa marque sur les autres ; ils se modulent les uns les autres, se construisent de façon réciproque [...]. ». La coextensivité quant à elle, renvoie « au dynamisme des rapports sociaux puisque ce concept veut rendre compte du fait que les rapports sociaux se coproduisent mutuellement » (KERGOAT, 2011 : 19). Les rapports sociaux de sexe, comme tous les autres rapports ont une base matérielle, en l'occurrence le travail, et s'expriment à travers la division sociale du travail entre les sexes, nommée, de façon plus concise : division sexuelle du travail. La division sexuelle du travail étant au cœur des rapports sociaux de sexe, il est approprié d'examiner cette notion.

b) La division sexuelle du travail est au cœur des rapports SOCIAUX DE sexe

KERGOAT (2001 :80) appréhende la division sexuelle du travail comme « la forme de division du travail social découlant des rapports sociaux de sexe » ; cette forme n'est pas statique mais dynamique dans le temps et l'espace et variant suivant la société dans laquelle on se trouve. Comme elle le précise si bien elle « est modulée historiquement et socialement » (KERGOAT, 2001 :83).

Toutefois, elle a pour caractéristique principale « l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc.) » (KERGOAT, 2001 : 83).

La division sexuelle du travail repose sur deux principes organisateurs : le principe de séparation qui établit des travaux propres aux hommes et aux femmes et le principe hiérarchique qui consacre la supériorité du travail de l'homme sur celui de la femme.

La division sexuelle du travail est fondée sur une répartition des rôles selon le sexe biologique mais bien évidemment, ce sont des pratiques qui sont des construits sociaux, eux-mêmes résultats des rapports sociaux (KERGOAT, 2001).

Partant, l'interrogation qui émerge est celle de savoir si « genre et rapports sociaux de sexe » sont deux termes assimilables.

I-3-2-Genre ou rapports sociaux de sexe : de quoi est-il question ?

Afin de mieux cerner les rapprochements et les limites de ces deux concepts, il convient de faire un panorama des différentes acceptions du « genre », puis de mettre en relief les limites de son usage.

I-3-2-a- Les différentes acceptions du « genre »

L'émergence des Gender's studies est mue par la volonté de rompre avec le naturalisme dans l'analyse des relations homme-femme. Ainsi, des travaux comme ceux de Delphine Christine dans les années 1970 théorisent les rapports entre les hommes et les femmes grâce à la notion de « patriarcat ». Se fondant sur la prise en charge du travail domestique par les femmes, cette dernière analyse les rôles sexués à partir de la dialectique production/reproduction. Cependant, avec le développement du travail salarié féminin, ces analyses s'avèrent limitées et en 1980 les chercheuses féministes adoptent la notion de division sexuelle de travail, concept à la fois transposable aussi bien dans l'espace domestique que dans le monde professionnel. Parallèlement, aux Etats unis, un autre concept destiné à appréhender les relations sociales entre les hommes et les femmes se développe : « le genre ». Sous la plume d'Ann OAKLEY, (1972) il désigne initialement la part sociale ou culturelle du sexe. Puis, avec les travaux de Gayle ou encore Lorber et Acker ; on assiste à une seconde acception du genre. Le concept fait référence à un processus social. Ces chercheuses introduisent l'idée d'un système de genre produisant des organisations elles-mêmes

« genrées ». Le genre devient alors une structure sociale garantie par des institutions. A cette même période, en France, GUILLAUMIN (1978) met en relief la notion de « sexage » pour désigner, un peu comme l'esclavagisme, le processus d'appropriation des femmes par les hommes dans la sphère privée et, plus globalement, dans l'ensemble de la société.

Prenant de la distance par rapport aux thèses de l'assignation sexuée de Gayle, la philosophe Butler développe une troisième acception du genre : le genre renvoie, à la construction sociale du biologique (le sexe). La philosophe introduit donc l'idée de performativité des rôles de genre : s'il y existe des contraintes sociales générant le masculin et le féminin, chacun dispose d'une relative liberté lui permettant de respecter plus ou moins les répertoires sexuels préconisés par la société. Sa thèse, s'érige contre l'essentialisation des identités genrées. Cependant, au milieu des années 1980, le genre désigne aussi des rapports de pouvoir. L'historienne Joan Scott dans ses travaux, analyse le genre comme un système d'antagonismes. Le masculin et le féminin sont définis de manière relationnelle et suivant les contextes spatio-temporels. Cette acception contribue alors à rapprocher sensiblement le genre de la notion de « rapports sociaux de sexe ».

Néanmoins, genre et rapports sociaux de sexe ne sont pas appréhendés comme deux termes interchangeables même s'ils le sont dans une certaine mesure. En effet, le genre, tire son origine du vocable anglais « Gender ». Dans son acception sociologique c'est ce qui différencie les hommes et les femmes dans leurs relations sociales. Plus explicitement, il est défini comme « une façon première de signifier des rapports de pouvoir » (SCOTT, 1986) et comme un outil d'analyse car : « Le concept de genre structure la perception et l'organisation concrète et symbolique de toute la vie sociale » (SCOTT, 1986 :43). Dans la logique constructiviste, le genre est par essence, un terme utilisé pour souligner le fait que les inégalités entre les sexes ne sont pas dues aux différences anatomiques et physiologiques qui caractérisent les hommes et les femmes, mais plutôt au traitement inégal et inéquitable qui leur est socialement accordé.

Si l'on entend par rapports sociaux de sexe la traduction française de « Gender » ; il paraît malaisé à certains égards, comme le note Danièle KERGOAT (2005) de faire usage de la terminologie « rapports sociaux de sexe », ceci dans la mesure où elle est intraduisible en anglais, en espagnol et en russe sinon par relation (qui a tout un autre sens).

Pourtant, la terminologie « rapports sociaux de sexe » dans son acception en langue française est d'une forte pertinence scientifique dans le champ de la sociologie.

I-3-2-b- Les limites de l'usage de la notion de genre

Roland PFEFFERKOM (2012) analyse les différentes utilisations du concept «genre», leurs similarités et différences par rapport au concept francophone de« rapports sociaux de sexe ». Comme il le souligne : « [l]usage banalisé du terme genre dans certains textes le vide de sa dimension relationnelle et en fait alors davantage une bannière ou un label qu'une catégorie d'analyse utile pour les sciences sociales. » (2012 :71). En effet, le mot genre est apparu dans les sciences sociales sous la plume d'OAKLEY (1972) comme catégorie d'analyse. Cependant, son introduction dans le répertoire du développement l'a complètement vidé de son contenu analytique critique (Christine VERSCHUUR, 2009). Aujourd'hui, le mot genre se réfère à « tout et rien ». Comme le note VERSHUUR (2009 : 785) c'est un « *buzzword* », devenu « *fuzzword* »⁷.

HAMROUNI (2012) va jusqu'à dire qu'aucune définition de cette notion ne fait consensus à cette heure et que différentes acceptions lui sont données selon le cadre d'analyse privilégié. Plus explicitement dans une interview offerte au journal « Alencontre » le 14 décembre 2016, PFEFFERKOM affirme :

En raison de sa polysémie, en raison aussi de son imprécision et de certains usages problématiques qui vont jusqu'à le vider de son potentiel critique, il n'est pas sûr que ce concept ait toujours une quelconque fonction heuristique à l'heure actuelle, même s'il peut bien entendu avoir une fonction fédératrice positive : en clair servir de porte-drapeau, notamment dans les institutions universitaires ou de recherche.

L'omniprésence du genre dans la littérature et les déformations que la notion subit conduit de plus en plus à des analyses erronées. On peut citer notamment l'assimilation du genre à la catégorie naturelle « femme » ou comme l'équivalent du « sexe » SCOTT (1988), explique fort à propos que, dès les années quatre-vingt l'usage généralisé et soudain du terme 'genre' plutôt que 'sexe' ou 'femme' avait pour but de légitimer des études sur les femmes. L'emploi du concept de genre faisant plus sérieux, érudit, académique, moins partisan et même apolitique. Dans le même sillage MIMCHE (2007 : 189) fait remarquer que, « avec

⁷ *Buzz* : bourdonnement, *fuzz* : duvet, ou, comme adjectif, confus).

l'irruption du genre dans le langage scientifique contemporain on est plus enclin à s'interroger sur les identités féminines ».

Or, « Substituer un terme à un autre, le genre aux femmes, ou employer la notion de genre comme l'équivalent du sexe, tend surtout à brouiller les cartes et introduire de la confusion. Et à travers toute cette confusion, les questionnements de fond sur les rapports de pouvoir sont évacués et la perspective critique, dissolue » (HAMROUNI, 2012 :143). En centrant l'analyse uniquement sur les femmes il y'a « occultation du rapport social ou du rapport de pouvoir lui-même » PFEFFERKOM, 2012 : 80).

Dans la même prose, VERSCHUUR explique qu'en remplaçant le mot genre par « femmes » ou « sexe » il est plutôt « employé comme un outil descriptif plutôt que comme outil analytique et associé à des prescriptions normatives plutôt qu'à des revendications de droits » (VERSCHUUR, 2009 :787).

Bien plus, l'emploi de la notion de genre élucide bien souvent la question de la hiérarchisation des sexes et des rapports de pouvoir tout en laissant croire que l'analyse est traitée sous un angle féministe (HAMROUNI, 2012).

Outre cela, comme le dénoncent si bien les féministes nord-américaines, la notion de genre revêt une « pensée dualiste qui ne verrait pas que l'oppression des femmes se manifeste de manière plurielle et polymorphe, la théorie du genre aurait effacé les différences entre les femmes, différences culturelles, mais aussi différences de statut et relations de domination » (NADAL, 1999 : 10). Par ailleurs, le terme genre est perçu comme moins menaçant, plus neutre, plus consensuel, un *fuzzword*, ou mieux une sorte d'euphémisme acceptable qui tend à adoucir le discours dur sur les droits et le pouvoir (VERSHUUR, 2009).

Au-delà une autre limite de l'usage de cette notion de genre réside dans le fait qu'il y a un risque de laisser le « biologique » associé à « sexe » en dehors de l'analyse sociale et de considérer ainsi, sans le dire, le biologique du sexe comme un donné (PFEFFERKORN, 2012). Or, la terminologie rapports sociaux de sexe revêt une bien plus forte intelligibilité dans la mesure où elle permet de ne pas essentialiser le féminin et le masculin en postulant une tension entre les êtres humains, constructrice de la vie en société et capable de reproductions comme de changements (PFEFFERKORN, 2012).

Bien plus, elle permet de s'intéresser aux modalités de construction des marges de liberté et d'action individuelles, car face aux contraintes sexuées, tous les individus ne réagissent pas de la même manière. Certains les acceptent et d'autres les refusent, voire

essaient de les changer. Les individus sont à la fois les agents et les acteurs des « rapports sociaux de sexe » (PFEFFERKORN, 2012).

Au-delà, la terminologie « rapports sociaux de sexe » permet de ne pas focaliser l'analyse à « la condition féminine » ou à la « condition des femmes » de ne pas s'inscrire en « études des femmes » et de ne pas percevoir les catégories hommes/femmes comme étant homogène.

Toutefois, la notion de genre reste incontournable car si le « genre », depuis qu'il a franchi l'Atlantique, désigne le système qui organise la différence hiérarchisée entre les sexes, la notion de rapport social de sexe permet, elle, de penser la dynamique de ce système (KERGOAT, 2005).

En réalité :

La conceptualisation de la division sexuelle du travail entre hommes et femmes, qui traduit les rapports de pouvoir entre hommes et femmes, et des « rapports sociaux de sexe » a été une avancée théorique essentielle pour comprendre les mécanismes de production et reproduction des inégalités entre hommes et femmes en tant que catégories sociales. Cependant, dans les études et pratiques de développement, c'est le concept de genre qui s'est imposé, notamment à travers les travaux des chercheuses anglo-saxonnes. (VERSHUUR, 2009 : 800).

Au regard de l'approche féministe à laquelle cette thèse souscrit, le choix de la terminologie « rapports sociaux de sexe », plutôt que « genre » convient fort aisément. En parlant de « rapports sociaux de sexe » il ressort clairement la rupture avec la tendance biologisante et l'approche de la condition féminine. Il s'agit donc, avant tout, de la construction sociale des sexes *par* et *dans* les rapports de pouvoir dont la base matérielle est le travail (KERGOAT, 2001).

Somme toute, cette recherche tire sa pertinence d'un constat : la carence informationnelle sur la thématique. En effet, il y a une carence des travaux dans le champ académique analysant le tandem changement climatique et rapports sociaux de sexe dans une approche systémique. Cette rareté des études sur cette thématique peut être mobilisée pour justifier ces travaux de recherche. Il s'agit alors avant tout de combler un vide en engageant une réflexion de nature académique. Par ailleurs, le champ de recherche genre et changement

climatique, est dominée par une littérature qui n'est pas toujours sereine en matière d'objectivité scientifique.

Plusieurs documents fondent leurs revendications sur des hypothèses, des projections ou des spéculations. Or, il est nécessaire que des preuves sur les impacts sexo spécifiques du changement climatique soient mises à l'avant et que les recommandations soient soutenues par des résultats solides et des données saines. En sus, ces travaux sont basés soit sur les écoles de pensées écoféministes, soit sur l'approche Femme-Environnement et Développement. Or, la pertinence de ces approches est limitée, car elles opèrent fondamentalement dans le cadre institutionnel des projets et des agences de développement. Ainsi, leurs fondations épistémologiques ne sont toujours pas rigoureuses. Et comme l'argumente si bien GAGNE (2010), l'institutionnalisation du discours écoféministe / Femme-Environnement et Développement dans la bureaucratie du développement et ce parce qu'il répond aux standards de développement et aux normes de subvention des programmes qui en sont issus mène à une impasse. Ceci, dans la mesure où il ne questionne pas les rapports de pouvoir et les aspects matériels qui configurent les relations entre les femmes et la nature.

Ainsi, la singularité de cette recherche se dégage non seulement du point de vue de l'aire géographique explorée, de son approche mais également de sa posture épistémologique. Bien plus, elle s'inscrit dans la lignée des travaux de la dénonciation. Tout d'abord elle dénonce la « colonisation discursive » (MOHANTY, 1988, 2003) à travers une remise en cause certainement dérangeante, d'un féminisme occidental majoritaire, qui a négligé les situations d'oppression et d'exploitation des femmes dites du Sud, et qui véhicule l'image de la femme africaine comme une victime muette qui ne serait pas Sujet de son histoire. Enfin, en fondant l'analyse sur la notion de rapports sociaux de sexe y compris de domination et de l'inégale distribution des ressources et de leur accès, entre les femmes et les hommes, mais aussi entre femmes et entre hommes, cette recherche dénonce également la politisation et l'instrumentalisation du concept de genre. Sur ce, il convient de poser les balises contextuelles susceptibles d'influencer la vulnérabilité au changement climatique chez les Baka et les Mbororo.

CHAPITRE II- LA VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE CHEZ LES BAKA ET LES MBORORO DU CAMEROUN : ELEMENTS CONTEXTUELS

Analyser la vulnérabilité au changement climatique implique de comprendre les conditions préexistantes, ou mieux les conditions contextuelles susceptibles de façonner la vulnérabilité. Si le genre est une condition contextuelle puissante et omniprésente qui singularise l'expérience de la vulnérabilité, il convient de reconnaître qu'il s'entrecroise avec d'autres conditions contextuelles tels que l'environnement biophysique et l'environnement socio-économique. Ce chapitre a pour but de mettre en exergue les éléments contextuels susceptibles d'influencer la vulnérabilité des Baka et des Mbororo au changement climatique. Pour ce faire, après avoir mis en exergue les différentes approches de la vulnérabilité développées autour du changement climatique, il procède à la description des sites de l'étude dans son contexte géographique et socio-économique ; afin de rendre compte des facteurs d'influence de la vulnérabilité chez les Baka du Sud et les Mbororo de l'Extrême Nord du Cameroun.

II-1-LES APPROCHES DE LA VULNERABILITE DEVELOPPEES AUTOUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le concept de vulnérabilité n'a pas encore acquis une stabilité définitionnelle depuis le 20^{ème} siècle. En constante évolution, le terme est usité dans plusieurs disciplines allant des sciences de la nature aux sciences sociales. Etymologiquement, le concept de vulnérabilité est lié à celui de l'incertitude. Composé des mots latins « vulneare » qui signifient « blesser », de « vulnus » traduit par « blessure » ainsi que du suffixe « able » qui vient du latin « abilis » et qui indique la survenance d'un fait. La vulnérabilité exprime la possibilité qu'une blessure, un aléa ou qu'un malheur, survienne et affecte l'élément qui y est exposé (WOLF, 2009). Comme le soulignent des auteurs tels qu'O'BRIEN et al., (2004), KLEIN (2009), l'utilisation courante du concept de vulnérabilité rend sa définition confuse. Différentes approches du risque ont conduit à l'émergence de la vulnérabilité comme concept scientifique. Ainsi, à l'origine le terme de « vulnérabilité » a été plus communément défini dans le cadre des risques naturels et des catastrophes. Dans le domaine des risques naturels, il signifie: « le

degré auquel une unité à risque est susceptible de pâtir de l'exposition à une perturbation ou à une contrainte, et la capacité (ou l'impossibilité) de l'unité à risque de faire face, de s'en sortir ou de s'adapter de manière fondamentale (en devenant un nouveau système ou en disparaissant) » (KASPERSON et al., 2000). La littérature technique sur les catastrophes utilise le terme dans le sens de « degré de perte (0 à 100) résultant d'un phénomène potentiellement néfaste (glossaire UNOCHA-Coordination des affaires humanitaires des Nations Unies) ». Plus tard, la littérature sur le développement va s'approprier du concept de vulnérabilité et l'appréhendera comme un risque pour les ménages de tomber en-dessous du seuil de pauvreté. Ici, l'accent est mis sur les conditions sociales, économiques et politiques. Il s'agit donc de la mesure globale du bien-être humain qui intègre l'exposition d'ordre environnemental, social, économique et politique à un éventail de phénomènes néfastes (BOHLE et al., 1994). Aussi, l'émergence de la problématique du changement climatique va-t-elle introduire une nouvelle dimension dans l'appréhension de la vulnérabilité. Il est donc judicieux d'étayer le concept de vulnérabilité dans le giron des changements climatiques, selon les spécialistes des sciences humaines.

Les auteurs suivant les spécialisations scientifiques définissent deux principales classifications de la vulnérabilité au changement climatique. Les spécialistes des sciences humaines appréhendent la vulnérabilité en termes de facteurs socio-économiques qui déterminent la capacité des peuples à faire face aux dangers ; tandis que les spécialistes des sciences du climat et des sciences naturelles considèrent la vulnérabilité comme la probabilité d'occurrence d'un danger et des impacts qui en résultent. Faisant cette distinction, CUEVAS (2011), désignera respectivement l'un et l'autre par les expressions « state of the system before the hazard acts » et « likelihood and outcome of the hazard ». Ces deux visions de la vulnérabilité sont également distinguées sous les expressions de vulnérabilité biophysique et de vulnérabilité sociale.

II-1-1- L'approche de la vulnérabilité biophysique

L'approche de la vulnérabilité biophysique discerne la vulnérabilité en matière de quantité de dommages potentiels causés à un système biophysique par un événement climatique nuisible (JONES & PRESTON 2003, BROOKS, 2003). Elle est fondée sur l'évaluation des risques et leurs impacts. Ici, le rôle des systèmes humains dans la médiation des résultats des événements dangereux est minimisé ou négligé (BROOKS, 2003). Il s'agit

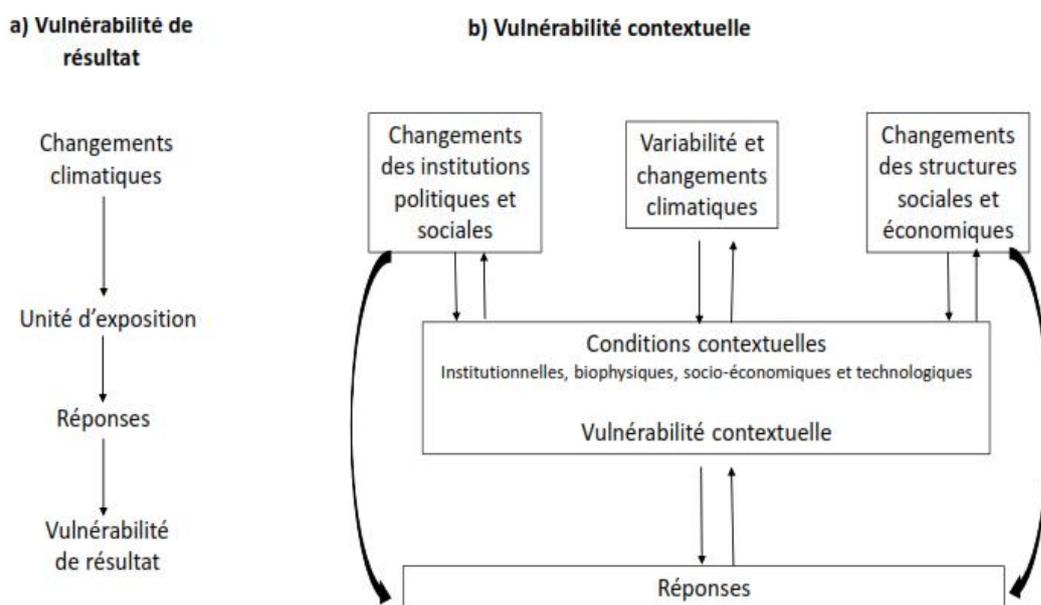
donc d'une vulnérabilité liée au résultat. En réalité, selon les explications de TURNER et al (2013), la vulnérabilité biophysique est un résultat linéaire des impacts des changements climatiques dans une région donnée. Faire face à ce type de vulnérabilité implique la mise en œuvre des stratégies de mitigation du changement climatique (Réduire l'exposition) ou d'adaptations au changement climatique (limiter les effets négatifs). Cette approche de la vulnérabilité est aussi diffusée sous l'appellation de « end-point approach. La vulnérabilité liée au résultat (end-point) se réfère au cadre scientifique des changements climatiques. La vulnérabilité est perçue comme un point final d'un ordre d'analyses qui va des projections de tendances d'émissions futures, passant du développement de scénarios climatiques aux études des impacts biophysiques et à l'identification d'options adaptatives. La vulnérabilité peut être mesurée en termes de coût monétaire, taux de mortalité humaine, perte de l'écosystème ou en termes de description du changement relatif ou comparatif.

II-1-2- L'approche de la vulnérabilité sociale

L'approche de la vulnérabilité sociale est fondée sur l'étude des facteurs structurels qui rendent les communautés vulnérables aux dommages des risques extérieurs (BROOKS, 2003). La vulnérabilité est un fait qui existe au sein des systèmes, indépendamment des aléas extérieurs. Il est donc question d'une vulnérabilité contextuelle. La vulnérabilité contextuelle est la conséquence d'un processus interactif entre la société et la nature. En effet, chaque région est marquée par des paramètres biophysiques, socio-économiques, institutionnels et technologiques qui interagissent. Cette approche de la vulnérabilité est aussi appelée « starting-point approach» (KELLY et ADGER 2000, O'BRIEN *et al.*, 2004). Cette vulnérabilité est liée au cadre de la sécurité humaine. Elle est considérée comme un point de départ de l'analyse. Il s'agit de l'incapacité actuelle à faire face aux pressions externes en l'occurrence, les changements climatiques. Ici, on considère la vulnérabilité comme une caractéristique des systèmes sociaux et écologiques et qui est produite par des facteurs et des processus multiples. Un accent sur les dégâts antérieurs (KELLY et ADGER 2000), suppose que s'occuper de réduire la vulnérabilité actuelle, réduira la vulnérabilité dans des conditions climatiques futures (BURTON *et al.*, 2002).

La figure 3 et le tableau 3 ci-dessous résument fort éloquemment les différences entre les deux principales approches de la vulnérabilité décrites en amont.

Figure 3: Différences entre vulnérabilité de résultat et vulnérabilité contextuelle



Source :

Tableau 3: Caractéristiques de la vulnérabilité de résultat et de la vulnérabilité contextuelle

Critères de différence	Vulnérabilité de résultat/Physique/ end-point	Vulnérabilité contextuelle /sociale/starting point
Problématique de base	Changements climatiques	Vulnérabilité sociale
Contexte des politiques	Mitigation, atténuation et adaptation et techniques	Adaptation sociale et développement durable
Question illustrative de la politique	Quels sont les bénéfices de la mitigation du changement climatique ?	Comment peut-on réduire la vulnérabilité des sociétés aux changements climatiques ?
Question illustrative de recherche	Quels sont les impacts nets du changement climatique dans différentes régions ?	Pourquoi certains groupes sont-ils plus affectés que d'autres aux hasards climatiques ?
Vulnérabilité et capacité adaptative	La capacité d'adaptation détermine la vulnérabilité	La vulnérabilité détermine la capacité d'adaptation
Référence pour la capacité d'adaptation	Adaptation aux changements climatiques futurs	Adaptation aux changements climatiques actuels
Point de départ des analyses	Scénarios des futurs aléas climatiques	Vulnérabilité actuelles aux stimuli Climatiques
Principales disciplines	Sciences naturelles	Sciences sociales
Signification de la vulnérabilité	Domage net attendu pour un niveau donné de changements climatiques globaux	Susceptibilité aux changements climatiques et variabilité tel que déterminée par les facteurs socioéconomiques.

Source : Füssel, 2007

Au-delà de cette classification, TURNER *et al.*, (2003) ont le mérite de définir un cadre conceptuel de la vulnérabilité. Ce cadre conceptuel présente de façon globale, les principales composantes de la vulnérabilité d'un système socio-environnemental.

Les composantes de la vulnérabilité sont en fait les caractéristiques abstraites des trois dimensions de la vulnérabilité pour un système donné : l'exposition, la sensibilité et la capacité d'adaptation. Ces trois éléments dérivent des interactions entre les composantes sociales et environnementales du système. De fait, pour être vulnérable aux impacts des changements climatiques, le système doit non seulement être exposé et sensible à ces impacts, mais aussi, il doit être caractérisé par une faible capacité à s'adapter.

Le GIEC dans ses rapports reprend ces trois dimensions de la vulnérabilité mises en exergue par TURNER et al (2003). Dans son rapport de 2007, le GIEC définit la vulnérabilité comme : «le degré de capacité d'un système de faire face ou non aux effets néfastes du changement climatique (y compris la variabilité climatique et les extrêmes). La vulnérabilité dépend du caractère, de l'ampleur et du rythme de l'évolution climatique, des variations auxquelles le système est exposé, de sa sensibilité et de sa capacité d'adaptation.» (GIEC, 2007 : 19).

Ici, l'exposition était appréhendée comme un facteur de vulnérabilité. Mais dans son rapport de 2014, la vulnérabilité est considérée comme « la propension ou la prédisposition à subir des dommages. La vulnérabilité englobe divers concepts ou éléments, notamment les notions de sensibilité ou de fragilité et l'incapacité de faire face et de s'adapter » (GIEC 2014 :5). L'exposition n'est plus ici un facteur de vulnérabilité mais plutôt du risque.

Ainsi, le risque est dû à un manque de préparation (la vulnérabilité) et aux populations et biens menacés (l'exposition), associés à l'apparition de phénomènes climatiques ou de tendances (des dangers ou aléas).

L'exposition est définie par le GIEC (2014 :5) comme la « présence de personnes, de moyens de subsistance, d'espèces ou d'écosystèmes, de fonctions, ressources ou services environnementaux, d'éléments d'infrastructure ou de biens économiques, sociaux ou culturels dans un lieu ou dans un contexte susceptible de subir des dommages »

La sensibilité quant à elle est le degré auquel un système est affecté défavorablement ou avantageusement, par des stimuli climatiques.

La capacité d'adaptation est une « démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Dans les systèmes humains, il s'agit d'atténuer ou

d'éviter les effets préjudiciables et d'exploiter les effets bénéfiques. Dans certains systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation au climat attendu ainsi qu'à ses conséquences » (GIEC, 2014 : 5).

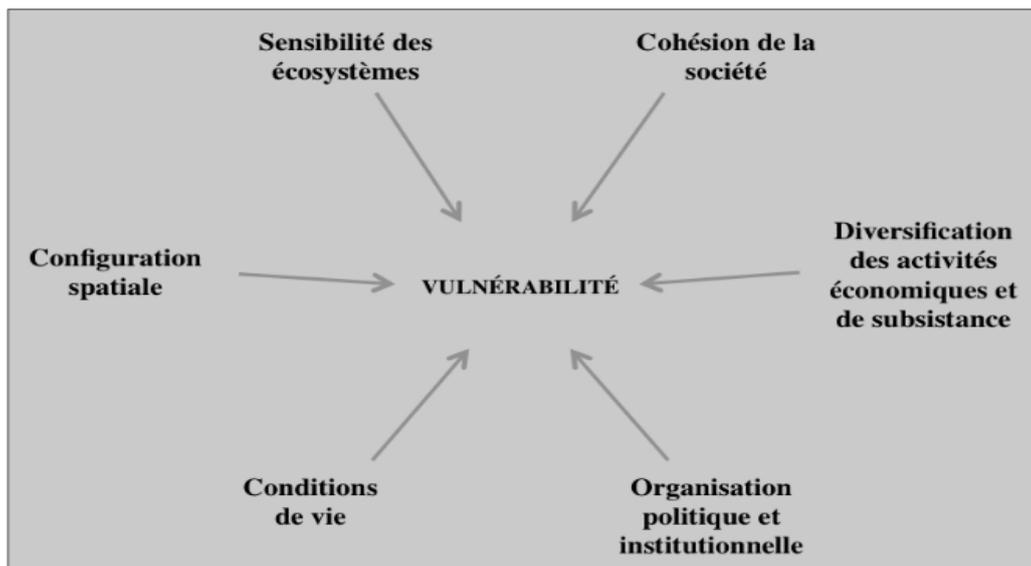
Sur ce, la perspective adoptée dans cette recherche est que la vulnérabilité au changement climatique dépend à la fois de multiples paramètres (environnementaux, économiques, socioculturels et/ou politico- institutionnels) et de leurs combinaisons (BANKOFF, 2001). Etant donné que l'objectif de la présente étude s'inscrit dans l'identification des facteurs socio-culturels tributaires d'une vulnérabilité différenciée aux impacts environnementaux des changements climatiques sur les communautés Baka et Mbororo, la vulnérabilité sera plus entendue sous sa connotation sociale. Dans ce sillage, il importe d'identifier les différents facteurs d'influence de la vulnérabilité au changement climatique.

II-1-3- Les facteurs d'influence de la vulnérabilité au changement climatique

CUTTER *et al.*, (2003), affirment qu'il y a une certaine unanimité au sein de la communauté des sciences sociales sur les principaux facteurs qui influencent la vulnérabilité sociale. Il s'agit de l'accès limité au pouvoir politique et à la représentation, le manque d'accès aux ressources (incluant l'information, le savoir et la technologie), le capital social (incluant les connections et réseaux sociaux), les croyances et les coutumes, les individus handicapés mentalement ou physiquement, l'âge et le matériel du bâtiment, le type et la densité des infrastructures et des filets de sécurité.

Dans la même Veine, MAGNAN (2014) propose un cadre d'analyse de la vulnérabilité qui repose sur six grandes familles d'influence tel que présenté dans la figure ci-dessous figure II-2.

Figure 4 : Grandes familles d'influence de la vulnérabilité



Source : Magnan, 2014

a. La configuration spatiale

Il s'agit des potentialités et de contraintes pour le développement de la société. En effet, le contexte régional auquel appartient un territoire détermine seulement la survenance d'un certains nombres d'aléas climatiques mais également leur nature et intensité.

b. La sensibilité des écosystèmes

Fait référence à la nature des écosystèmes et leur potentielle fragilité.

c. La cohésion de la société

Il s'agit des relations entre les individus et le degré de solidarité. Comme l'affirme Magnan (2014 : 20) elle « repose sur les rapports sociaux entre les individus du groupe, sur le partage d'une identité culturelle et, *a priori*, sur une relative homogénéité entre les classes économiques. C'est la cohésion sociale qui définit les mécanismes de solidarité à différentes échelles (individuelles et collectives) et dans différents domaines (alimentation, scolarisation, logement, formation,) pouvant contribuer à atténuer la vulnérabilité d'un territoire au changement climatique ».

d. La diversification des activités économiques et de subsistance

La mono-activité et la dépendance vis à vis d'une ressource exposent le territoire à une plus grande vulnérabilité, car en temps de crise les populations ne peuvent pas recourir à des activités alternatives.

e. Les conditions de vie

Il s'agit du niveau général de développement. Ceci en corrélation avec des paramètres tels que la démographie, l'habitat, l'éducation, l'emploi, les transports, l'énergie et la santé.

f. L'organisation politique et institutionnelle

La structuration politique et institutionnelle, et par voie de fait également administrative « renvoie aux mécanismes qui régissent le fonctionnement du territoire. Elle traduit *a priori* le fait qu'un territoire constitué de composantes territoriales (des communes, par ex.) n'ayant que peu de liens entre elle sera *a priori* plus fragile face à une perturbation qu'un espace plus « cohérent », c'est-à-dire dont le fonctionnement repose aussi sur l'articulation de réseaux » (MAGNAN, 2014 : 21).

Ceci étant, à travers la présentation des différentes zones d'étude de cette recherche permettra de voir comment ces six principaux paramètres clés d'influence de la vulnérabilité s'imbriquent dans les communautés Baka et Mbororo.

II-2- PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

La présentation de la zone d'étude s'articule principalement autour de la localisation géographique de la zone d'étude, la description de l'environnement biophysique, humain et socio-économique. Cette description du site de l'étude est pertinente dans la mesure où elle permet de comprendre les conditions environnementales et socio-économiques susceptibles d'influencer la vulnérabilité des Mbororo et des Baka au changement climatique. Puisant largement dans notre travail de recherche documentaire, les informations présentées dans cette section s'appuient principalement sur les données du rapport régional de l'Extrême nord de l'Institut National de la Statistique (INS, 2010), les données du Projet de Développement de la Commune de Djoum (PDCD, 2007), de l'étude socio-économique du Centre Technique de la Forêt Communale pour l'aménagement de la commune de Djoum (CTFC, 2009) et sur les observations de terrain.

II-2-1- Description de la zone d'étude 1 : Extrême Nord du Cameroun

II-2-1- a-Localisation géographique

La région de l'Extrême-Nord du Cameroun est située entre le 10° et le 13° degré de latitude Nord et le 13° et le 15° de longitude Est. La région s'étire sur près de 325km, des pays soudanais jusqu'aux rivages du lac Tchad. Elle est limitée à l'Est par le Nigeria, à l'Ouest par le Tchad, au Nord par le lac Tchad et au Sud par la région du Nord.

II-2-1- b- Description de l'environnement physique

La région de l'extrême Nord du Cameroun se singularise de par les caractéristiques de ces différents éléments physiques : climat, relief, hydrographie, pédologie et géologie.

a) Climat

Cette région a un climat soudano-sahélien de type tropical sec qui s'étend du sud au centre de la région et de type soudano-sahélien au nord. Ce climat est caractérisé par des sécheresses récurrentes et les moyennes pluviométriques annuelles décroissent avec le temps. Ainsi, les moyennes interannuelles de la zone, supérieures à 850 mm avant 1999 n'ont été que de 700 mm sur la période 2000 – 2005.

b) Relief et hydrographie

Le relief est dominé à l'ouest par une courbe montagneuse comprenant les monts Mandara (1000-1100 m de hauteur), Rumsiki (1224 m de hauteur). Par ailleurs, la région est bordée des montagnes aux formes tourmentées et particulièrement pittoresques dans les départements du Mayo- Sava et du Mayo-Tsanaga. Le réseau hydrographique de la région est composé de deux bassins : le bassin du Niger et le bassin du Lac Tchad. A l'exception du Logone et du Chari qui prennent leur source dans des régions plus arrosées et s'écoulent vers le bassin tchadien, l'ensemble des cours d'eau de la région est caractérisé par des écoulements non permanents.

c) Pédologie et géologie

Les sols de l'Extrême-Nord ont des formes pédologiques spécifiques et sont adaptés aux différentes cultures :

- Les sols sableux dans les plaines, favorables pour les cultures du sorgho et de l'arachide
- Les sols limoneux riches en alluvions le long des cours d'eau, favorables au coton, sorgho et patate douce ;

- Les sols argileux favorables à la culture du sorgho rouge.

Cette zone fait partie des régions forestières monomodale et bimodale.

II-2-1- c- Description de l'environnement biologique

L'environnement biologique est déterminé par la composition de la flore et de la faune.

a) Flore

La région est recouverte par une savane et une steppe plus ou moins boisée. On remarque une prédominance des épineux. Dans certaines zones, les arbres font complètement défaut. Dans d'autres zones, c'est le domaine d'une prairie monotone dont les graminées atteignent près de trois mètres de haut.

b) Faune

La faune est surtout présente dans les parcs nationaux et dans une moindre mesure dans les réserves forestières. La région de l'extrême Nord est dotée de trois parcs nationaux :

- Waza (17000 ha) ;
- Kalamaloué (4.500ha) ;
- Mozogo goroko (1700 ha).

I.2.1.d. Lecture de la vulnérabilité biophysique du territoire

La lecture de la vulnérabilité biophysique du territoire s'articule autour de deux principaux facteurs d'influence de la grille de vulnérabilité développée par MAGNAN (2014), que sont la configuration spatiale et la sensibilité des écosystèmes.

La configuration spatiale de ce territoire : zone sahélienne mixte (plaine et montagne), Savane, climat semi-aride, l'expose de manière singulière à des variations climatiques significatives. Celles-ci se manifestent par des événements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, mouvements de terrain). On relève également une forte sensibilité des écosystèmes de cette zone. En effet, la flore et la faune sont affectées de manière négative par ces stimuli liés au climat et les effets directs et indirects sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : Impacts des changements climatiques dans la région de l'Extrême –Nord

Zone soudano sahélienne		
Région du Nord et de l'Extrême-Nord, savanes, steppes et climat semi-aride		
CC / Aléas	Impacts des changements climatiques dans la ZAE	
Température		
Vagues de chaleur	<p>Assèchement des points d'eau et diminution des réserves en eau et des rendements agricoles</p> <p>Destructions des récoltes et des stocks, mort du bétail</p> <p>Insécurité alimentaire et famine</p> <p>Risque accru de mortalité liée à la chaleur (pour enfants, femmes, personnes âgées, malades chroniques, personnes socialement isolées)</p> <p>Augmentation des maladies comme le paludisme, le rhume, la rougeole, la méningite cérébro-spinale la typhoïde, la grippe, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires et décès</p> <p>Affections cutanées</p>	
Tempêtes de poussière	<p>Diminution des eaux de surface</p> <p>Aggravation des maladies hydriques et maladies liées à la sécheresse</p> <p>Perturbation des activités agricoles et diminution des ressources halieutiques</p> <p>Affections oculaires et respiratoires</p>	
Précipitation		
Quantité et variabilité des pluies	<p>Dégâts causés aux récoltes, érosion du sol</p> <p>Difficulté de cultiver à cause de l'engorgement des sols</p> <p>Effets négatifs sur la qualité des eaux de surface et souterraine : contamination des réserves d'eau</p> <p>Augmentation du risque de décès, blessures, maladies infectieuses et respiratoires et des maladies hydriques (choléra, amibiase, gastro entérite)</p>	
Vents violents	<p>Perturbation des activités agricoles</p> <p>Ensablement des eaux de surface</p> <p>Occurrence et aggravation des maladies respiratoires</p> <p>Destruction des infrastructures</p>	
Évènements extrêmes		

Zone soudano sahélienne		
Région du Nord et de l'Extrême-Nord, savanes, steppes et climat semi-aride		
Sécheresse	Diminution des eaux de surface Aggravation des maladies hydriques et maladies liées à la sécheresse Perturbation des activités agricoles, perte de rendement voire destruction des récoltes et diminution des ressources halieutiques Perte de rendement et destruction des récoltes lors des périodes sèches prolongées Feux de brousse Affections cutanées, maladies cardiovasculaires	
Inondations	Dégâts causés aux récoltes Dégâts causés aux infrastructures Érosion du sol Difficulté de cultiver à cause de l'engorgement des sols Effets négatifs sur la qualité des eaux de surface et souterraine : contamination des réserves d'eau Augmentation du risque de décès, blessures, maladies infectieuses et respiratoires, paludisme	
Mouvements de terrain	Dégâts causés aux récoltes Difficulté de cultiver Effets négatifs sur la qualité des eaux de surface Contamination des réserves d'eau Augmentation du risque de décès et blessures	

Légende

Source : PNACC, 2015

Niveau de vulnérabilité	Code couleur
Très fort	
Fort	
Moyen intermédiaire	
Faible	
Très faible	

Ceci étant, la zone soudano-sahélienne, est la plus vulnérable au changement climatique. De par sa configuration spatiale et la sensibilité de ces écosystèmes, elle est particulièrement vulnérable aux aléas suivants : vagues de chaleur, inondations et sécheresse.

Et par voie de fait, les principaux secteurs affectés par les changements climatiques dans cette ZAE sont : l'agriculture, l'élevage, l'eau et l'assainissement, la santé, la foresterie, la sylviculture, la faune, la pêche l'aquaculture et le tourisme (PNACC, 2015).

I.2.1.e. Description de l'environnement humain et socio-économique

Il est question de faire une présentation du peuplement, des activités socio-économiques qui ont cours dans la zone d'étude, des infrastructures socio-économiques existantes ainsi que de l'organisation sociale des Mbororo qui y vivent.

a) Peuplement

Avec une population estimée à 3 480 414 habitants au 1er janvier 2010, soit 17,9 % de la population totale du Cameroun, l'Extrême-Nord est la deuxième région la plus peuplée du pays après le Centre pour une densité moyenne de 101,6 habitants/km². La région de l'Extrême- Nord compte une multitude de groupes ethniques parmi lesquels : les Arabes Choas, les Guiziga, les Kanouri, les Kirdi, les Kotoko, les Moudang, les Mofou, les Mousgoum et les Peuhls qui sont plus concentrés dans le Diamaré. La langue la plus répandue de la région est le Foufouldé. L'urbanisation est assez faible dans la région de l'Extrême-Nord, seul 24 % de la population vit en zones urbaines.

b) Les activités socio-économiques

Les principales activités sources de revenus pour les habitants de l'extrême nord sont articulées autour de l'agriculture, l'élevage et le commerce. L'artisanat, le tourisme et la pêche sont des activités secondaires. L'agriculture est l'une des principales activités économiques de la région. Elle s'exerce notamment à travers la culture du riz, du coton, du sorgho et du maïs. L'élevage joue un rôle important dans l'activité économique des communautés où il se pratique. Au-delà de sa rentabilité, l'élevage est davantage pratiqué par référence au prestige social qu'il apporte. En effet, la possession d'un cheptel important est synonyme de richesse. Le commerce est assez dynamique dans cette région au regard du nombre de marchés périodiques et de sa position géographique qui fait d'elle une zone de transit par excellence. L'artisanat et le tourisme constituent également des atouts économiques pour cette région. Les activités de pêche se déroulent dans la vallée du Logone principalement et dans le bassin conventionnel du Lac-Tchad.

c) Les infrastructures socio-économiques

Les infrastructures socio-économiques permettent de cerner le niveau de bien-être des populations d'un territoire, et sont un reflet du niveau de développement. Ainsi, nous nous appesantirons sur des éléments tels que l'éducation, la santé, le marché, l'eau et l'électricité, le transport, l'urbanisme et l'habitat.

➤ *Education et santé*

En matière d'éducation, l'Extrême-Nord dispose en 2008 de 93 écoles maternelles et 1775 écoles primaires. Cette région détient l'un des taux d'alphabétisation des plus faibles du Cameroun, évaluée à près de 28,3 % en 2007. Les multiples attaques de la secte Boko Haram ont causé la fermeture de plus de 130 écoles dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga. Dans plusieurs localités frontalières au Nigeria, des établissements scolaires entiers de la région de l'Extrême-Nord ont été tout simplement détruits.

Pour ce qui est de l'accès aux soins de santé, la région dispose de 2 hôpitaux régionaux, de 28 districts de santé avec 6 non reliés au réseau électrique. Ces infrastructures sanitaires déjà insuffisantes sont sous équipées.

➤ *Eau –électricité*

La région de l'Extrême Nord fait face à des difficultés énormes en matière d'accès à l'eau potable. Quelques quartiers sont alimentés par les forages avec pompe à motricité humaine. Il existe également des sources aménagées et non aménagées qui, malheureusement sont mal entretenues. Les populations s'approvisionnent pour l'essentiel dans les cours d'eau, les mares et les puits non-protégés. Pour ce qui est de l'accès à l'énergie électrique, le réseau électrique ne couvre pas la totalité de la région. La majeure partie de la population n'a pas accès à l'énergie électrique.

➤ *Pistes Rurales et transport*

Le réseau routier est de 667 km de routes bitumées sur 30 616 km de distance. Les déplacements à l'intérieur de la localité sont facilités par des pistes rurales non aménagées. Le transport y est plus facilité par les motocyclistes, les taxis brousses et quelques voitures de transport public mal entretenues.

➤ *Urbanisme et habitat*

Dans l'Extrême-Nord, l'habitat est généralement de type traditionnel caractérisé par l'utilisation de matériaux provisoires. L'architecture de cet habitat est diversifiée suivant la localité dans laquelle on se trouve.

I.2.1.f. Organisation sociale

Cette section se réfère au fonctionnement de la société Mbororo et à leur rapport avec les autres ethnies.

a) Une société hiérarchisée mais peu rigide

L'organisation sociale et politique chez les Mbororo bien qu'hiérarchisée n'est pas assez solide et rigide comme pour les autres groupements peuhls. Du fait de leur constante mutation, leur société a été fondée sur la base de petites unités claniques dirigées par des *ardo* (chefs), c'est-à-dire des conducteurs d'hommes. Ainsi, les éleveurs Peuhls Mbororo se répartissent en différents lignages. Ces *ardo*, sont des chefs de lignage. Ils n'ont pas de pouvoir coercitif, leur autorité repose sur l'adhésion volontaire des autres Peuhls. L'*ardo* a pour rôle de représenter le groupe vis-à-vis de l'extérieur, c'est lui le protecteur et le conciliateur. L'*ardo* peut être désigné en fonction de sa généalogie mais c'est surtout le charisme de certaines personnes qui leur confèrent la légitimité de représenter l'ensemble du lignage (KOUSSOUMNA, 2008).

b) Un code culturel : le pulaaku

Le code culturel des Mbororo est articulé autour du *pulaaku*. C'est un « trait de l'identité, de l'essence de la civilisation peule dans sa pluralité » ((MOUICHE, 2012). C'est un code social et moral, mais aussi un système de pression psychologique dont les valeurs principales sont la résignation, l'intelligence, le courage, l'austérité, le sang-froid et l'absence de spontanéité (SCHILDER, 1994). Le Mbororo est socialisé au *Pulaaku* dès son enfance au sein de la structure familiale (BOCQUENE, 1986). Ainsi, un vrai Mbororo, en vertu du *Pulaaku* se doit de ne pas laisser transparaître ses besoins physiques et matériels, ni ses émotions et sentiments. Les normes principales du *Pulaaku* sont catégorisés en trois modes de comportements : la politesse (*needi*), la sobriété (*karyantaaku*), la honte (*yaagaade*). Le *needi* est un aspect clé dans le comportement du Mbororo. Il s'agit de la déférence, le respect envers les aînés et les parents. La *kayantaaku*, relève de la retenue, savoir maîtriser ses paroles, parler

seulement si on le lui demande, taire ses émotions. Le *yaagaade*, conduit à respecter les normes du groupe social en s'abstenant de tout acte répréhensible par le groupe.

c) Un attachement ontologique au bétail

Les Mbororo se définissent également par un élevage bovin et caprin souvent qualifié de sentimental. Si cela est souvent péjorativement perçu, il convient de saisir les motivations sociales à la base de cette pratique. De fait, la possession de nombreux animaux confère un certain prestige social et du respect. C'est un signe extérieur de richesse. Dans cette logique plutôt que de chercher les moyens d'améliorer la valeur économique et le rendement de leur cheptel, les Mbororo s'activent plutôt à posséder le plus grand nombre d'animaux possible. Les Mbororo confèrent des soins intensifs à leurs animaux et des attentions très particulières. Aussi ont-ils de la peine à se défaire de leurs bêtes principalement des vieilles vaches. Néanmoins, KRATLI (2007) nuance ce lien intime qui lie les pasteurs à leur bétail en arguant que contrairement à la vision superficielle qui en est trop souvent donnée, d'un attachement affectif qui dépasserait les bornes du rationnel, et qui en tout cas serait disproportionné à la valeur économique objective de ce bétail, cela répond à une logique propre à leur système pastoral. En réalité, le maintien des vieilles vaches s'explique en ceci que « Ce sont souvent des vaches très coopératives avec l'éleveur et qui participent à l'éducation des autres animaux ; elles commandent ou orientent leurs conduites à la pâture et réduisent les conflits au sein du troupeau. De tels bovins vétérans représentent un capital décisif pour assurer les bonnes performances alimentaires de l'ensemble du troupeau » (BAROIN et BOUTRAIS, 2009 :38). Assurément, le bétail joue un rôle économique. C'est une forme de monnaie, un moyen de paiement et un moyen d'échange. Le bétail joue un rôle primordial dans les rituels et les mythes en plus de ces usages alimentaires fondamentaux.

d) Les relations entre les Mbororo et leurs voisins : de la domination symbolique à la marginalisation sociale

Les relations entre les Mbororo et les autres ethnies sont marquées par des confrontations qui prennent une nature conflictuelle. En réalité, on assiste à des conflits tant culturels que sociaux. S'agissant des conflits culturels, ils découlent des différences culturelles entre les Mbororo et les autres groupes locaux. Naguère, les relations entre les Mbororo et les autres communautés étaient essentiellement fondées sur les échanges économiques. Ils se côtoyaient lors des marchés périodiques où les pasteurs Mbororo

achetaient des produits vivriers chez les populations locales telles que les Kirdi, les Kotoko, les Moudang, les Mofou, etc. et en contrepartie ces derniers leur vendaient du lait, du fromage, des bœufs. Dans ce contexte, une certaine distance socio-culturelle pouvait être maintenue. Mais aujourd'hui, la proximité géographique, consécutive à leur sédentarisation rapproche au quotidien les Mbororo et ces autres communautés. Du fait de leurs différences culturelles, ils sont méprisés et considérés comme des personnes de « basse classe » par les autres ethnies. Que l'on soit à MINDIF, ou dans quelque localité de l'Extrême Nord où se trouvent les Mbororo, ils sont perçus comme des « barbares, » des « broussards ». Ceci peut se justifier du fait qu'historiquement « nomades et vivant avec leurs troupeaux de pâturages naturels, on les rejette dans le règne animal, puisqu'ils vivent d'une nature non domestiquée » (MOUICHE, 2012). Dans ce sillage, les autres communautés notamment les Guiziga, les Kanouri, les Kirdi, les Kotoko, les Moudang, les Mofou, les Mousgoum, et les Peuhls se considèrent comme supérieures aux Mbororo. On assiste donc à une domination symbolique. La quasi-inexistence des mariages interethniques est assez révélatrice de cette conflictualité culturelle latente. Bien plus, l'attitude des Mbororo face aux autres, conditionnée par le « *pullaku* » est souvent interprétée comme provocateur et hypocrite particulièrement par les Kirdi.

En sus, on note des tensions sociales souvent vivaces entre les Mbororo et ces autres communautés. Ce sont généralement des conflits liés au foncier. Les Mbororo reprochent aux agriculteurs des communautés locales d'occuper les pâturages et surtout les pistes à bétail par leurs champs. Les agriculteurs accusent pour leur part les éleveurs de détruire leurs cultures par le passage du bétail. Ce qui aboutit souvent à des violences physiques. Aussi, les communautés locales considèrent les Mbororo comme des « hôtes sur leurs terres. Il est vrai que le Mbororo n'avait jamais porté un intérêt à la terre, mais plutôt aux herbes et de l'eau pour le bétail; « son patrimoine étant plus pastoral que foncier ». Historiquement, ils ignoraient toute notion de possession de terre, de limite foncière, ce qui importait pour eux était la disponibilité des ressources pour le bétail sur un espace donné. Dans ce contexte, ils sont considérés comme « des sans terres ». Minoritaires et peu insérés au sein de la communauté, leurs revendications ne sont pas prises en compte. La domination symbolique dont ils sont victimes s'étend à une marginalisation sociale.

I.2.1.g. Lecture de la vulnérabilité sociale du territoire

La description socio-économique laisse entrevoir une forte vulnérabilité sociale au changement climatique. Nous fondant sur la grille d'analyse de la vulnérabilité proposée par MAGNAN (2014), on relève :

a) La faiblesse de la cohésion sociale

il est vrai que les Mbororo partagent une solidarité identitaire et un code culturel (*pulaaku*) susceptibles de favoriser une forte résilience face aux chocs climatiques à travers des mécanismes de solidarité à différentes échelles collectives ou individuelles et dans différents domaines (alimentation, logement, partage des informations...). Toutefois, les relations conflictuelles entre eux et leurs voisins ne favorisent pas la mise en œuvre des stratégies de réponses durables en temps de crise.

La marginalisation sociale des Mbororo constitue également un frein à la mise en place des démarches anticipatives qui reposent nécessairement sur l'acceptation par les communautés d'avoir à fournir des efforts immédiats pour des bénéfices ultérieurs (MAGNAN, 2014).

b) La précarité des conditions de vie

Cette précarité des conditions de vie peut être appréciée à travers l'urbanisme et l'habitat, le transport, l'accès à l'eau et l'énergie électrique, les conditions sanitaires et le niveau d'éducation. L'analyse de tous ces aspects laisse entrevoir un faible niveau de développement. Or, le niveau de développement contribue à créer et/ ou à conserver des marges de manœuvre face à la vulnérabilité au changement climatique. Par exemple, les habitations précaires en matériaux provisoires tels que décrits plus haut sont peu résistantes à des inondations, des vents violents et même des fortes chaleurs.

Par ailleurs, le sous équipement des infrastructures sanitaires tant sur le plan quantitatif que qualitatif aggrave la vulnérabilité sociale au changement climatique. Car en cas de crise, il est difficile de palier aux urgences socio-sanitaires. De plus, les problèmes de marginalisation et d'inégalités sociales font que les Mbororo sont plus à risque que les autres communautés.

c) Absence d'organisation politique et institutionnelle

A l'échelle du territoire, il n'existe pas des compétences politiques et institutionnelles (Traditionnelles ou modernes en matière de gestion et de prévention des risques climatiques).

d) Diversification des activités économiques et de subsistance

On note une relative diversification des activités économique et de subsistance. En réalité, le tissu économique repose principalement en ce qui concerne les Mbororo sur l'élevage. Même s'il est vrai qu'ils sont de plus en plus des agro-pasteurs. Conséquemment, le manque de diversification de leurs activités implique une plus forte vulnérabilité. Car en temps de crise ils disposent peu ou pas d'activités tampons.

En somme, la description de l'environnement biophysique et socio-économique révèle une vulnérabilité prononcée face au changement climatique. On note une forte exposition du territoire, une forte sensibilité des écosystèmes et un cadre d'adaptation pratiquement inexistant.

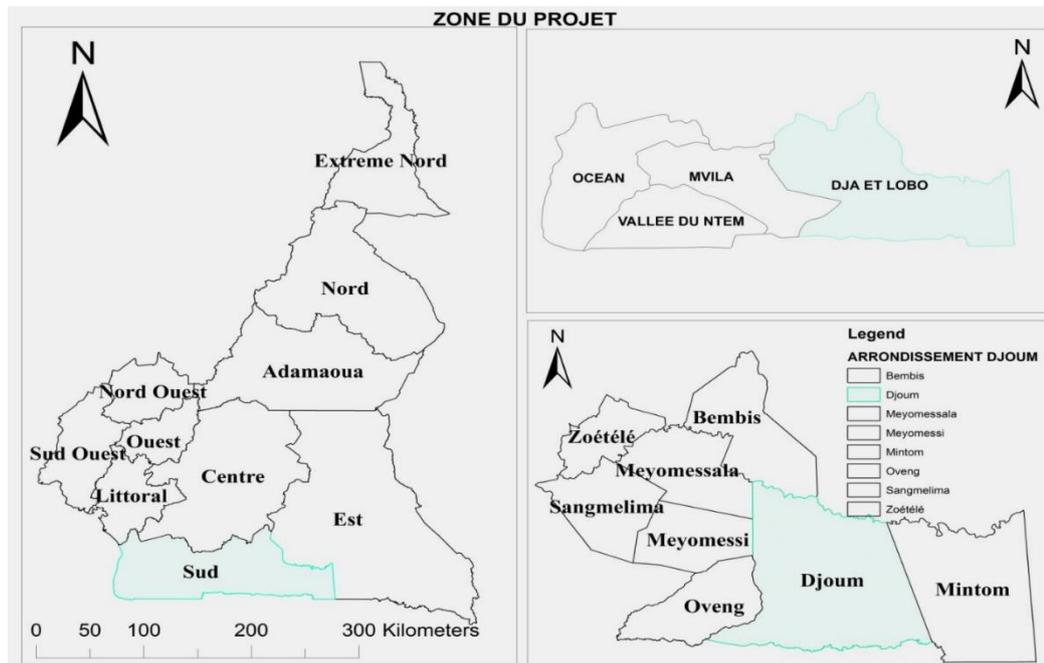
II-2-2- Description de la zone d'étude 2 : Arrondissement de Djoum

II-2-2-a- Localisation géographique

L'arrondissement de Djoum est situé dans le département du Dja et lobo, région du sud, à 2°39'50'' de latitude Nord et 12°40'02'' longitude Est. Cette localité couvre une superficie d'environ 8 000 km². Elle est distante de Sangmelima de 91 km environ et, est limitrophe :

- Au Nord par le fleuve Dja ;
- Au Sud par l'arrondissement d'Oveng ;
- A l'Est par l'arrondissement de Mintom ;
- A l'Ouest par la commune de Sangmelima.

Figure .5 : Localisation géographique de la zone d'étude 2



Source : Auteur

La figure III .2 ci-dessus permet de visualiser la localisation géographique de l'arrondissement de Djoùm.

II-2-2-b- Description de l'environnement physique

La localité de Djoùm se singularise de par les caractéristiques de ces différents éléments physiques : climat, relief, hydrographie, pédologie, géologie.

a) Climat

Le climat de la commune de Djoùm est équatorial de type guinéen. C'est un climat à quatre saisons du plateau sud camerounais. Sa température moyenne est de 25°C avec une amplitude de 2 à 3°C ; une humidité relative de moyenne annuelle de 81 % et les précipitations oscillent entre 1500 et 3000 mm/an.

b) Relief et hydrographie

Le relief de l'arrondissement de Djoùm est assez diversifié. Sa topographie présente des zones de plaines, des vallées et collines. Il s'agit d'un relief de plateau faiblement ondulé, dont l'altitude moyenne varie entre 520 m et 680 m. Les quelques collines qu'on y

retrouve ont une altitude inférieure à 1 000m. Djoum s'étend sur deux bassins hydrographiques : celui du Dja au Nord et celui de l'Ayina au Sud. On y retrouve les cours d'eau suivants : Wo'o, Ndéne, Evindi, Famé, Kono, Momo, Abiété, Mvoulou et Feh.

c) Pédologie et géologie

Les sols de Djoum sont des sols ferrallitiques typiques et fortement désaturés de couleur brun jaune. Ce sont des sols acides, caractérisés par une faible teneur en éléments nutritifs et une capacité d'échange en cation relativement basse. L'on y retrouve également des sols hydromorphes situés dans les bas-fonds, de même que des sols sableux ou sablo argileux très pauvres. Ces sols ont une faible valeur agricole, et leur mise en valeur nécessite un investissement important en termes d'engrais et d'amendements organiques.

La structure géologique est dominée par des roches métamorphiques telles que les gneiss, les migmatites, les schistes et quartzites datant du précambrien. Sous climat chaud et humide, ces roches donnent naissance à des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

II-2-2-c- Description de l'environnement biologique

L'environnement biologique est déterminé par la composition de la flore et de la faune.

a) Flore

A Djoum, la végétation dominante c'est la forêt ; des forêts denses humides sempervirentes alternent avec les forêts semi décidues. Les familles dominantes sont entre autres les Méliacées et Sterculiacées. Les forêts semi décidues, moins complexes que les premières au point de vue de la richesse floristique, se caractérisent par une hauteur de canopée estimée à 40 m et les familles dominantes sont les Combrétacées, Sterculiacées et Ochnacées, perdant leur feuillage en saison sèche.

Du fait de l'importance du réseau hydrographique à certains endroits et l'hydromorphie des sols dans les bas-fonds, on y retrouve aussi de grandes superficies de forêts marécageuses. Ces forêts contiennent de nombreux Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) comme le rotin, le bambou, les feuilles de maranthacée et l'okok (*Gnetum africanum*), à côté des arbres à usage domestique dont l'Andok (*Irvingia gabonensis*), le Djangsang (*Riccinodendron heuvelotii*), et le moabi (*Baillonella toxisperma*).

b) Faune

Les principales espèces fauniques recensées à Djoum sont : le singe (*Cercopithecus sp*), le lièvre, le céphalophe (*Céphalophorus sp*), le pangolin géant (*Manis gigantea*), potamochère (*Potamochoerus porcus*) et l'hylochère, le porc épic, l'aulacode (*Thryonomis swinderianus*), la tortue, le serpent boa, la vipère (*Bitis gabonensis*), etc. Les grands animaux ont disparu dans la forêt riveraine à cause de l'intensité de la chasse et du braconnage. Toutefois, on note la présence de certains grands mammifères à plus de 60 km des villages: c'est le cas de l'éléphant de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*), du gorille et du chimpanzé (*Pan troglodytes*). Dans les eaux, on recense des petits poissons et des crocodiles.

II-2-2-d- Lecture de la vulnérabilité biophysique du territoire au changement climatique

Ce territoire s'inscrit dans la Zone Agro Ecologique (ZAE) à pluviométrie bimodale ou zone forestière ou plateau sud camerounais. Sur le plan de sa configuration spatiale elle se présente comme une zone des forêts tropicales humides avec un réseau hydrographique dense et un relief de plateau sud camerounais humide. Cette configuration spatiale favorise une forte exposition aux variations climatiques. Les écosystèmes de cette zone, sont particulièrement sensibles. Ainsi, les aléas tels que : l'augmentation de la température, les inondations et les mouvements de terrain affectent fort négativement tant le milieu physique (Air, eaux, sol), biologique (flore, faune, biodiversité), qu'humain (l'agriculture, la foresterie, sylviculture ,l'énergie, mines et industries, assainissement et santé, la pêche et aquaculture, le développement urbain et travaux publics, la cueillette, chasse) . Ainsi, la lecture du tableau 5 ci- tableau dessous permet de mesurer la gravité des impacts dans cette ZAE.

Tableau 6 : Impacts des changements climatiques dans la région du Sud Cameroun

Zone forestière à pluviométrie bimodale Centre, Sud, Est, zone de forêts tropicales humides au réseau hydrographique particulièrement dense		
CC / Aléas	Impacts des changements climatiques dans la ZAE	
Température		
Vagues de chaleur	Diminution des réserves en eau et des rendements agricoles Assèchement des cours d'eau Morbidité, maladies respiratoires et décès Insécurité alimentaire et famine Risque accru de mortalité liée à la chaleur (pour enfants, femmes, personnes âgées, malades chroniques, personnes socialement isolées) Augmentation des maladies comme le paludisme, le rhume, la typhoïde, la grippe et maladies cardiovasculaires Affections cutanées	
Tempêtes de poussière et dégradation des sols	Perte de la fertilité des sols Perte de la biodiversité Conflits d'accès aux ressources Conflits fonciers Ensablement des eaux de surface	
Précipitation		
Quantité et variabilité des pluies	Dégâts causés aux récoltes, érosion du sol Modification du calendrier agricole Difficulté de cultiver à cause de l'engorgement des sols Effets négatifs sur la qualité des eaux de surface et souterraine : contamination des réserves d'eau Augmentation du risque de décès, blessures, maladies infectieuses et respiratoires et maladies hydriques (choléra, amibiase, gastro entérite)	
Vents violents	Perturbation des activités agricoles	

Zone forestière à pluviométrie bimodale Centre, Sud, Est, zone de forêts tropicales humides au réseau hydrographique particulièrement dense		
	Ensablement des eaux de surface Occurrence et aggravation des maladies respiratoires Destruction des infrastructures	
Évènements extrêmes		
Sécheresse	Diminution des eaux de surface Aggravation des maladies hydriques et maladies liées à la sécheresse Perturbation des activités agricoles et diminution des ressources halieutiques Feux de brousse	
Inondations	Perturbation des activités agricoles et halieutiques Destruction des infrastructures Destruction et appauvrissement des sols (érosion) Effets négatifs sur la qualité des eaux de surface et souterraines Contamination des réserves d'eau Augmentation du risque de décès, blessures, maladies infectieuses et respiratoires, paludisme	
Mouvements de terrain fréquents	Perturbation des activités agricoles Perte et destruction des récoltes Destruction des habitations destruction des infrastructures Décès	

Source : PNACC, 2015

Légende

Niveau de vulnérabilité	Code couleur
Très fort	
Fort	
Moyen intermédiaire	
Faible	
Très faible	

Au final, la zone agro-écologique forestière à pluviométrie bimodale, présente une forte vulnérabilité biophysique au changement climatique de par sa configuration spatiale qui l'y expose et la fragilité de ces écosystèmes face aux aléas climatiques qui y ont cours.

II-2-2-e- Description de l'environnement humain et socio-économique

Il est question de faire une présentation du peuplement, des activités socio-économiques qui ont cours dans la zone d'étude, des infrastructures socio-économiques existantes ainsi que de l'organisation sociale des peuples Baka qui y vivent.

a) Peuplement

Le peuplement se caractérise par son hétérogénéité du fait de la présence des autochtones et des allogènes.

➤ Les autochtones

Ils sont constitués des Bantou et les pygmées Baka. Le groupe Bantou comporte de nombreux sous-groupes : les Fang, les Bulu, les Zamane, et les Kaka. Quant aux Baka, avec la politique de sédentarisation, ils sont regroupés dans des villages, généralement en bordure de la route aux cotés de tous les sous-groupes Bantou.

➤ Les allogènes

Ils sont d'origines diverses mais peuvent être classés en deux catégories : les Camerounais pour l'essentiel les Bamilékés, les anglophones de Bamenda et les Haoussa ; et les étrangers. Parmi ces derniers on compte notamment les Sénégalais, les tchadiens et les maliens, qui sont surtout concentrés en milieu urbain et mènent des activités commerciales et les trafics de toutes sortes (métaux et pierres précieuses, braconnage, etc.).

Les Camerounais quant à eux, travaillent plus dans les administrations, les sociétés forestières, les plantations cacaoyères et interviennent pour certains dans le petit commerce. D'autres sont tout simplement à la recherche du travail ou de petites opportunités à saisir ou impliqués dans les activités illicites telles que le braconnage, la coupe illégale du bois, etc.

b) Activités socio-économiques

Les principales activités sources de revenus pour les habitants de Djoum sont : l'agriculture, la pêche, la cueillette, la chasse et l'élevage. L'artisanat, l'exploitation des forêts, les activités minières et le commerce sont des activités secondaires.

c) Les infrastructures socio-économiques

Les infrastructures socio-économiques permettent de cerner le niveau de bien-être des populations d'un territoire, et sont un reflet du niveau de développement. Ainsi, nous nous appesantirons sur des éléments tels que l'éducation, la santé, le marché, l'eau et l'électricité, le transport, l'urbanisme et l'habitat.

➤ Education et santé

A Djoum, il subsiste des difficultés d'accès à l'éducation pour les jeunes en âge scolaire du fait principalement de l'insuffisance des infrastructures scolaires. À cela s'ajoute le manque d'enseignants et le sous équipement des établissements scolaires existants. Pour ce qui est de l'accès aux soins de santé, on note l'existence de quelques formations sanitaires telles que : l'hôpital de district avec une maternité dotée de couveuses et une morgue municipale, le dispensaire militaire situé au Centre d'Instruction des Forces Armées Nationales (CIFAN), l'hôpital privé confessionnel et le dispensaire privé confessionnel. Cependant, ces infrastructures sanitaires sont encore insuffisantes et sous équipées. Les principales maladies de la zone sont de nature hydrique, diarrhéique et sexuellement transmissible.

➤ Marché

Il existe un seul marché fonctionnel à Djoum. Ce marché se trouve au centre-ville et l'accessibilité n'est pas aisée en saison pluvieuse surtout pour les villages de l'axe fang. Les produits de rente s'achètent sur place dans les villages en dépit du mauvais état du réseau routier à certains moments de l'année. Dans les villages, il y'a des petites échoppes qui permettent de s'approvisionner en produits de première nécessité et en boissons alcoolisées.

➤ Eau –électricité

La localité de Djoum fait face à des difficultés énormes en matière d'accès à l'eau potable. Quelques quartiers sont alimentés par les forages avec pompe à motricité humaine. Il existe également des sources aménagées et non aménagées qui, malheureusement sont mal entretenues. Les populations s'approvisionnent pour l'essentiel dans les cours d'eau et les mares.

Pour ce qui est de l'accès à l'énergie électrique, le réseau électrique couvre une partie de l'arrondissement de Djoum et certains villages de l'axe Fang et Bulu. Mais la majeure partie de la population de Djoum a recours au pétrole lampant dont le coût du litre est fluctuant et pas à la portée de la bourse des plus démunis.

➤ Pistes Rurales et transport

L'accès à Djoum est facilité par une route carrossable et difficilement praticable en saison pluvieuse. Néanmoins, les travaux de bitumage de la grande route nationale de Sangmélina-Djoum-Mintom-Frontière Congo ont été engagés. Les déplacements à l'intérieur de la localité sont facilités par des pistes rurales non aménagées. Le transport y est plus facilité par les motocyclistes, les taxis brousses et quelques voitures de transport public mal entretenues. Malgré les nombreux cours d'eaux qui traversent cette localité, il y'a une inexistence criarde des ponts, ce sont des troncs d'arbres et des planches qui servent de voies d'accès.

➤ Urbanisme et habitat

Djoum n'a pas de plan d'urbanisation. L'habitat est diversifié ; on retrouve tant des maisons en matériaux provisoires qu'en matériaux définitifs. L'influence des cultures se fait ressentir sur la manière dont les maisons sont bâties. Les Bantou construisent beaucoup plus en terre battue, en brique de terre, en semi dur et en dure ; tandis que les pygmées construisent en pailles (hutte), en terre battue pour certains et en planches pour d'autres. Toutefois, les constructions pour des personnes plus ou moins aisées se font en brique de terre, en parpaing ou en bois.

Globalement, l'arrondissement de Djoum est riche en biodiversité. Le développement social de cet arrondissement est encore faible. De plus, le tissu industriel est embryonnaire, ce qui participe à une faible contribution au réchauffement planétaire.

II-2-2-f- Organisation sociale

Cette section se réfère au fonctionnement de la société Baka, à leur rapport avec les Bantou et à leur vie religieuse.

a) Une société acéphale chez les Baka

L'organisation sociale traditionnelle chez les peuples Baka présente des caractéristiques communes, à savoir une organisation acéphale ou segmentaire

(TALOUSSOCK, 2011). Les regroupements pygmées réunissent des personnes appartenant à un ou plusieurs lignages, fonctionnant chacun de manière autonome. Un regroupement comporte les représentants de nombreux lignages associés chacun à une espèce animale, végétale ou à un objet, caractérisé par certains interdits communs, particulièrement alimentaires et constituant le totem du groupe (JOIRIS, 1998). La chefferie est une réalité récente dans les regroupements Baka (TALOUSSOCK, 2011). Le chef, n'existe que de nom, car il n'a pas de réelle autorité sur les populations. Avec la prépondérance des ONGs dans cette localité, une nouvelle figure d'autorité s'est créée, celui du leader communautaire. Ce dernier a une grande force de persuasion sur les populations. Le chef représente plus le lien entre les populations et l'administration dont il constitue le pallier de base, et le leader communautaire qui, dans certains cas, prend la figure du chef, représente le lien entre les populations et les ONGs.

D'après nos informateurs et les données issues des travaux de JOIRIS (1998), les regroupements pygmées constituent un ensemble de petites communautés non hiérarchisées au sein desquelles le prestige, le pouvoir et les prises de décisions reviennent à trois ou quatre personnalités : l'aîné du regroupement qui jouit du pouvoir de la parole et arbitre les conflits au cours de palabres auxquelles hommes et femmes participent. Le devin-guérisseur (le *ngangan*) qui préside entre autres à des séances de guérison et de préparation rituelle à la chasse. Il peut arriver qu'une femme soit « *ngangan* ». La troisième figure est celle du grand chasseur d'éléphant. Enfin, une vieille femme apparentée à la lignée de l'aîné exerce des fonctions rituelles, gardienne d'esprits, elle préside à un ensemble de cérémonies rituelles spécifiques, dont celle de la préparation à la chasse. Chez les Baka, la structure sociale est très restreinte, car le plus souvent limitée à la famille.

Toutefois, il est à noter qu'avec les mutations induites par le processus de sédentarisation des pygmées Baka, cette organisation sociale de leur société tend à disparaître.

a. Relations Baka-Bantou

Il est important d'examiner les relations qu'entretiennent les Pygmées Baka avec les Bantou. Car elles conditionnent la plupart des changements en cours dans la société Baka et en particulier les mutations liées aux relations de pouvoir et aux rôles sociaux (BIGOMBE, 2000). Les Bantou entretiennent avec les Baka une relation de clientèle fondée sur des rapports de dépendance volontaire des Pygmées vis-à-vis des Bantou (JOIRIS, 1998). Ces

rappports sont basés sur l'échange de services, notamment les travaux dans les champs de culture vivrière ou de rente des Bantou et des travaux domestiques communément appelée « Job ». En retour les Bantou donnent aux pygmées du riz, du savon ou alors du whisky en sachet (*kitoko*).

Cependant, les Baka sont de plus en plus défavorisés dans ces échanges, car ils sont fréquemment victimes des abus multiformes de la part des Bantou : exploitation de leur force de travail sans rémunération conséquente, confiscation de leur petites cacaoyères, achat à vil prix de leurs produits de chasse, échange de femme irréversible, et sont accusés de vols quand ils prélèvent ce qu'ils considèrent comme leur « dû » dans les plantations des Bantou. Ces rapports inégaux historiques entre Baka et Bantou limitent l'impact des actions entreprises pour leur autonomisation. De fait, les Baka manquent d'assurance et de confiance et sont méfiants vis-à-vis de tout ce qui vient de l'extérieur. Ils sont constamment à la recherche de l'assentiment de leurs « tuteurs et pères sociologiques Bantou » qu'ils considèrent comme leurs maîtres. Or, ces derniers, suivant la logique d'un « colonialisme interne » (BIGOMBE, 2008) mettent en œuvre diverses stratégies pour ne pas perdre leur main d'œuvre servile.

Dès lors, les Baka, en quête d'émancipation et de reconnaissance, « copient » de plus en plus les « manières d'être » des Bantou. Partant, le pygmée Baka vit dans un hybridisme culturel marqué par une sorte de dépersonnalisation de son identité. Cela se reflète même dans leurs croyances religieuses actuelles.

b. Les croyances

Les Baka adhèrent à plusieurs types de croyances : les croyances ancestrales (l'animisme) et les croyances occidentales. Selon leur mode de vie ancestral, les Baka croient en un Dieu '*komba*', créateur de l'univers. Pour eux, '*komba*' est tellement puissant qu'il leur est quasiment impossible de s'adresser directement à lui. Ainsi, dans la forêt, des esprits servent de médiation entre eux et ce dieu. Parmi ces esprits de la forêt, le plus important est l'esprit « *djengui* » qui les protège contre tout danger et leur ouvre la voie à la découverte des aliments (SCHMIDT, 1998). Pour ce qui est des croyances occidentales, plusieurs Baka à ce jour sont adeptes des religions de leurs voisins Bantou. En raison, non seulement de leur sédentarisation mais aussi du fait des mariages inter-ethniques : Baka et Bantou. De sorte

qu'on rencontre des Baka catholiques, protestants, et presbytériens, qui, en même temps croient en leurs dieux ancestraux.

II-2-2-g- Lecture de la vulnérabilité sociale du territoire

L'analyse de la description socio-économique du territoire, laisse apparaître une vulnérabilité sociale significative :

a) Manque de consolidation de la cohésion sociétale

la faiblesse de la cohésion sociétale transparait à travers la relation de clientélisme que les Baka entretiennent avec leurs voisins et leur perte d'identité culturelle. Or, la cohésion de la société « repose sur les rapports sociaux entre les individus du groupe, sur le partage d'une identité culturelle et, a priori, sur une relative homogénéité entre les classes économiques » (MAGNAN, 2014). En l'absence de cohésion sociétale, les mécanismes de solidarités collectives ou individuelles ne peuvent pas être déclenchés en temps de crises climatiques.

b) Mauvaises Conditions de vie

L'amélioration des conditions de vie (habitat, santé, alimentation, etc.) et plus généralement des conditions de développement (éducation, politiques publiques, emploi, etc.), n'est pas encore significative au sein de l'arrondissement de Djoum. La paupérisation des communautés et particulièrement des Baka en témoigne à suffisance. Cela implique une faible résilience face aux aléas climatiques.

c) Organisation politique et institutionnelle

A l'échelle du territoire l'organisation politique et institutionnelle ne promeut aucun mécanisme d'anticipation ou de sensibilisation aux risques climatiques.

d) Diversification précaire des activités économiques et de subsistance

Les activités économiques et de subsistance bien qu'assez diversifiées sur le territoire, reposent principalement sur une seule ressource : la forêt. Ainsi, si un aléa dégrade durablement la forêt, on assistera à un endommagement du système de production dans sa globalité.

Au final, la description du cadre biophysique et socio-économique rend compte des facteurs susceptibles d'influencer la vulnérabilité des Baka et des Mbororo au changement

climatique à savoir la configuration spatiale, la sensibilité des écosystèmes, la cohésion de la société, la diversification des activités économiques et de subsistance, l'organisation politique et institutionnelle, et les conditions de vie. Sur ce, il convient de s'interroger sur la situation des Baka et des Mbororo face à la problématique du changement climatique.

CHAPITRE III- CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SITUATION DES BAKA ET DES MBORORO AU CAMEROUN

Les Baka et les Mbororo sont pris en compte dans l'architecture nationale et internationale de la lutte contre le changement climatique sous l'appellation générique de peuples autochtones. Pourtant la reconnaissance légale des peuples autochtones au Cameroun est assez controversée. Par ailleurs, s'il apparaît que les Baka et les Mbororo peuvent contribuer de manière significative à la lutte contre le changement climatique, leur marginalisation foncière s'illustre comme un frein. Dans ce sillage, ce chapitre examine la situation des Baka et des Mbororo au Cameroun sur trois principaux points : Leur reconnaissance comme peuples autochtones, leur marginalisation foncière et enfin leur place dans le cadre politique de la lutte contre les changements climatiques au Cameroun.

III-1- LES BAKA ET LES MBORORO DU CAMEROUN : PEUPLES AUTOCHTONES ?

Les Baka et les Mbororo sont pris en compte dans l'architecture nationale de la lutte contre le changement climatique sous l'appellation générique de peuples autochtones. Pourtant la reconnaissance légale des peuples autochtones demeure encore controversée au Cameroun.

III-1-1- Peuples autochtones : une notion controversée

La définition de la notion de peuples autochtones jusqu'à lors demeure controversée et plurielle. BIGOMBE (2008) note fort à propos qu'« une définition formelle et consensuelle de la notion, de peuples autochtones n'existe pas ». Cependant, il propose deux approches pour saisir cette notion de peuples autochtones : Une approche universaliste, développée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'ONU et la Banque Mondiale ; et une approche dite de conception africaine développée par le Groupe de travail des experts de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) sur les populations/communautés autochtones. Suivant ces différentes approches, des critères objectifs et subjectifs peuvent être retenus pour définir la notion de peuples autochtones.

Les éléments objectifs permettant d'identifier les peuples autochtones selon la convention n° 169 de l'OIT sont les suivants :

- Une continuité historique (ce sont des sociétés antérieures à la conquête / colonisation);
- Des racines territoriales (leurs ancêtres habitaient déjà le pays ou la région);
- Des institutions sociales, économiques, culturelles et politiques distinctes (ils ont conservé certaines ou toutes leurs institutions).

S'agissant des éléments subjectifs, la convention mentionne le fait qu'un peuple se définisse lui-même comme autochtone selon les termes de la convention, et qu'une personne ait le sentiment d'appartenir à ce peuple.

Dans la même veine, la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (DNUDPA) adopte une approche similaire, en décrivant les peuples autochtones et en utilisant des caractéristiques: leur spécificité, le fait qu'ils sont dépossédés de leurs terres, territoires et ressources naturelles, leur présence historique et antérieure à la colonisation sur certains territoires, leur spécificité linguistique et culturelle, ainsi que leur marginalisation politique et juridique.

Le rapport du Groupe de travail d'experts de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sur les populations / communautés autochtones énumère comme critères possibles d'identification des peuples autochtones en Afrique, les caractéristiques ci-après :

- Leurs modes de vie diffèrent considérablement de ceux de la société dominante ;
- Leurs cultures sont menacées au point de l'extinction dans certains cas ;
- Leurs modes de vie particuliers dépendent de la reconnaissance de leurs droits et de l'accès à leurs terres et à leurs ressources naturelles traditionnelles ;
- Les peuples autochtones souffrent de discrimination dans la mesure où ils sont considérés comme étant moins développés et moins avancés que les groupes plus dominants de la société ;
- Ils vivent souvent dans des zones inaccessibles, sont souvent géographiquement isolés et souffrent de diverses formes de marginalisation tant politique que sociale ;
- Ils font souvent l'objet de domination et d'exploitation à l'intérieur des structures politiques et économiques qui sont communément conçues pour refléter les intérêts et les activités de la majorité nationale ;
- Ils s'identifient eux-mêmes comme étant des populations autochtones.

Cependant, la situation des peuples autochtones au Cameroun met à nu une reconnaissance légale controversée.

III-1-2- Les peuples autochtones au Cameroun : Une reconnaissance légale controversée

La reconnaissance légale des peuples autochtones par l'Etat camerounais demeure encore controversée. En effet, la Constitution du Cameroun stipule en son préambule que : « L'État assure la protection des minorités et préserve les droits des *populations autochtones* conformément à la loi ». Cependant, le contenu des débats parlementaires portant sur la révision constitutionnelle du 18 janvier 1996 renvoie à une conception de l'autochtonie dans le sens de natif d'une zone par opposition aux étrangers, ou encore, par opposition à ceux qui ne sont pas natifs d'une zone (NGANDO, 2013). Ici, le constituant parle bien de « populations » et non de « peuples ».

Dans son Deuxième rapport périodique à la Commission africaine, paragraphe 342, l'Etat camerounais regroupe les peuples pygmées (Baka, Bakola/Bagyéli et Bedzang), les Mbororo, sous la terminologie de « populations marginales », du fait de leur rupture avec l'identité socioculturelle de la majorité de leurs concitoyens. Or, parler de « populations marginales » est tout à fait incompatible avec le droit international relatif au droit des peuples autochtones à l'auto-identification. Le Comité pour l'Élimination de la Discrimination Raciale (CERD) a d'ailleurs recommandé au Cameroun en février 2010 de renoncer à utiliser les termes « populations marginales » et d'adopter une loi qui protège spécifiquement les droits des peuples autochtones. Car comme le mentionnent si bien NGUIFFO et MBALLA (2009 :22)

« La classification des Pygmées et Mbororo dans la catégorie des populations marginales peut être perçue comme une stratégie de l'Etat camerounais, qui manifeste à travers elle une volonté d'approche pragmatique de la question sur son territoire, faisant ainsi du concept de « peuple autochtone » une notion non juridiquement fonctionnelle ».

En effet, en parlant de populations marginales, les caractéristiques propres des Baka et des Mbororo telles que définies par les instruments juridiques internationaux en faveur des peuples autochtones ne sont pas reconnues. Ils sont assimilés :

À des indigents, incapables, en situation 'd'alerte rouge' et en péril de mort si la solidarité nationale, entendue ici comme la solidarité de la société

dominante ne venait pas à leur secours (...) mais aussi et surtout à (des populations) sinistrées à la manière des victimes des catastrophes et des guerres. Dans cet ordre d'idées, il ne s'agit pas pour eux d'être reconnus en tant que des individus possédant des droits qui ont besoin d'être pris en compte, mais comme des fardeaux de l'Etat et de la société dominante.

(NGUIFFO et MBALLA, 2009 : 21).

Toutefois, l'Etat reconnaît implicitement le statut de peuples autochtones aux Pygmées et aux Mbororo notamment dans le cadre de certains projets où la norme d'obtention de financement repose sur l'implication de ces communautés. C'est par exemple le cas de certains projets financés par la Banque mondiale qui reposent sur le respect de la politique 4.20 qui a par la suite été remplacée par la politique OP/BP 4.10 depuis le 10 mai 2005⁸. Ainsi, sous la pression des institutions internationales, le Cameroun initie des tentatives de reconnaissance des peuples autochtones à travers des stratégies, des politiques et des mécanismes visant leur intégration sociale et la prise en compte de leurs droits dans la mise en œuvre des projets. On peut citer à titre illustratif l'élaboration d'un Plan de Développement des Peuples Autochtones dans le cadre de la mise en œuvre du pipeline Tchad Cameroun, le Programme National de Développement Participatif (PNDP), et le Programme Sectoriel Forêts Environnement (PSFE), Forest Law Enforcement Governance and Trade (FLEGT), le Projet d'Appui au Développement Economique et social des Baka (PADES Baka) qui sont quelques initiatives mettant un point d'honneur sur la protection des droits des peuples autochtones.

Somme toute, la politique du Cameroun est qu'il n'existe pas de peuples autochtones au sens des Nations Unies sur son territoire. Ainsi l'administration vacille entre deux termes qui lui conviennent, parfois on utilise le vocable « populations marginales » et acceptable encore le vocable du Ministère des affaires sociales qui les appelle dans sa politique et ses programmes « Populations Autochtones Vulnérables ». Toutefois, le Cameroun a voté en faveur de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones en 2007, et adhère à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ainsi que plusieurs d'autres instruments internationaux, mais n'a pas ratifié la Convention 169 de l'OIT.

⁸ Il s'agit des règles clés de la politique de la Banque mondiale sur les peuples autochtones

Quoi qu'il en soit, comme l'affirme fort éloquemment MIMCHE (2007 :112) les Mbororo constituent une minorité sociologique, politique, économique « de peu d'importance ». Cela est également vrai pour les Baka du Cameroun. Qu'ils soient reconnus comme peuples autochtones ou pas, les Baka et les Mbororo font face à une marginalisation foncière.

III-2- LA MARGINALISATION FONCIERE COMME FREIN A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La marginalisation des Baka et des Mbororo du Cameroun est un fait de plus en plus établi NGUENDO (2016) et MIMCHE (2007). Le lien entre cette marginalisation et le changement climatique se pose en termes de leur exclusion des terres. Or, comme l'affirme l'économiste STERN (2006) « il est vain de combattre le réchauffement climatique si on marginalise les droits fonciers des populations autochtones ». Les Baka et les Mbororo souffrent d'insécurité foncière. MIMCHE (2007 :100) les décrit comme « persécutés par les conflits fonciers et exploités par le biais des taxes foncières qui leur sont imposées par l'administration et les autorités traditionnelles ». En effet, plusieurs études démontrent que la reconnaissance des droits fonciers des communautés locales traditionnelles entraîne de facto la réduction de la déforestation. Ceci s'explique dans la mesure où ces communautés ont des pratiques de gestion durable des forêts et du pâturage. Les avantages écologiques des forêts sont bien connus. Ils stockent le carbone, gèrent les bassins hydrographiques, modèrent le climat et abritent une grande biodiversité. Quant au pâturage, il recèle plusieurs vertus écologiques. En effet, les terres de parcours régulent les bassins versants, préservent la biodiversité et contrôlent les feux de brousse (NORI et al ;2008)

L'importance des droits fonciers coutumiers des communautés traditionnelles à l'instar des Baka et des Mbororo a été reconnue dans les deux accords internationaux phares de 2015 : les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur le changement climatique. En réalité, des droits fonciers communautaires protégés sont : « source de nourriture, de médicaments et de matériaux de construction, mais aussi de richesse, de bien-être, de culture, d'identité, de cohésion communautaire et de spiritualité » pour les Mbororo et les Baka. Mais de plus en plus on assiste à l'accaparement de leurs terres y compris en relation avec des exploitations agricoles à grande échelle ; les pressions sur leurs terres en raison de l'exploitation forestière, minière, et des activités de conservation et d'agrobusiness

ce qui entraîne des restrictions d'accès aux ressources naturelles (produits de la chasse, cueillette, pâturages) dont ils dépendent principalement pour leur survie.

Par ailleurs, la marginalisation foncière des Baka et des Mbororo , peut également être perçue comme le soubassement de leur vulnérabilité au changement climatique. Sans droit de propriété foncière, sans accès aux ressources, ils sont réduits à la pauvreté et privés de tout moyen pour contrôler et s'adapter à leur environnement. Aujourd'hui encore, les Mbororo et même les Baka « « restent des oubliés à part entière » du développement rural.

Une socio-génèse de cette marginalisation foncière permet de la situer à la période coloniale. En réalité, qu'elle soit culturelle, sociale ou économique la marginalisation des Mbororo et même des Baka s'illustre comme « les effets pervers » de la colonisation (MIMCHE,2007).

Sur ce, dans une perspective décoloniale il paraît important d'examiner l'impact de la colonisation sur la situation actuelle des Baka et des Mbororo .

III-2-1- Colonisation et marginalisation des Baka et des Mbororo

La colonisation est la racine majeure qui ancre la marginalisation des peuples Baka et Mbororo . En effet, la colonisation a eu un fort impact sur les relations que les Baka et Mbororo entretenaient avec leurs voisins, sur la gestion foncière et l'accès aux ressources naturelles. Comme il sera démontré tout au long de cette analyse, ce sont les régimes fonciers historiques hérités de la colonisation qui, manifestement ont porté atteinte au droit des Baka et des Mbororo à l'égalité et à la non-discrimination. Cet argumentaire sera davantage étayé par l'analyse de NGUIFFO, KENFACK et MBALLA (2009) sur l'incidence des lois foncières historiques et modernes sur les droits fonciers des communautés locales et autochtones du Cameroun

III-2-1-a- Impact de la colonisation sur les relations entre les Baka et les Mbororo et leurs voisins

Avant la colonisation, les relations entre les peuples autochtones et leurs voisins étaient cordiales et basées sur la pratique du troc. Les Baka et les Mbororo échangeaient des produits de la chasse, la cueillette, de l'élevage, de l'artisanat contre des produits agricoles fournis par leurs voisins.

La colonisation a eu pour conséquence un déséquilibre majeur dans ces relations. En fait, les Bantous et les autres peuls ont été les premiers à entrer en contact avec les colons, ils

étaient les premiers à posséder les produits manufacturés (considérés comme supérieurs) qu'ils ont commencé à échanger avec les Baka et les Mbororo. Ceux –ci,(les Bantous et les autres peuls) manifestant un complexe de supériorité de par leurs relations avec les colons, ont rendu ces communautés dépendantes d'eux et même esclaves comme on le voit encore aujourd'hui. Les colons ont propagé l'idée selon laquelle les peuples autochtones seraient des « sous hommes ». En effet, les Baka et les Mbororo étaient essentiellement des nomades et les semi-nomades ; or selon les principes sous-tendant les normes juridiques internationales, les peuples nomades étaient traditionnellement considérés comme étant au bas de l'échelle.

L'idéologie occidentale sur le développement de l'humanité stipule que l'activité économique humaine s'est développée en quatre étapes, en commençant par les chasseurs-cueilleurs, qui sont considérés comme « *le premier degré et le plus informé de l'état social* ». L'activité économique aurait évolué vers le pastoralisme et l'agriculture sédentaire, pour se terminer par la production manufacturière et le commerce (SMITH, 1776). Suivant donc ce schéma évolutionniste, les bantous et les peuples voisins des Mbororo, parce qu'ils pratiquent des activités agricoles contrairement aux peuples autochtones seraient des 'évolués'. Pour les colons, mus par leur mission civilisatrice, les peuples nomades étaient considérés comme ce qui restait des sociétés « primitives » auxquelles il fallait apporter les lumières de la « civilisation ». Cet état des choses, a donc été à l'origine du développement et de l'entretien des stéréotypes négatifs comme l'expression ouverte et publique de caractérisations stigmatisantes présentant les chasseurs-cueilleurs, les nomades, les pastoraux comme ignorants, stupides, primitifs, dépourvus d'une culture propre et pas entièrement humains. Ce qui justifierait bien la négation de leurs droits, puisqu'ils sont perçus comme des êtres qui ne sont pas proprement humains et qui ne vivent pas comme il faut (WOODBURN, 1997).

III-2-1-b- Impact de la colonisation sur la gestion foncière et l'accès aux ressources naturelles

Les Baka et les Mbororo se démarquent par leur profond attachement à leurs terres.

Une grande partie des luttes autochtones a pour objet l'accès aux ressources naturelles qui se situent sur leurs terres . La terre, au-delà d'une ressource est une source importante d'identité, de culture et de subsistance. Les modes de vie autochtones sont enracinés dans leurs terres. La relation des peuples autochtones à la terre façonne leur vie culturelle, spirituelle, émotionnelle, physique et sociale et leur santé en dépend (BASILE,

2017). Dépossédés de leurs terres, les peuples autochtones perdent leur être, leur essence. La terre est la base économique et politique des moyens d'existence des peuples autochtones. Ils incarnent en effet une vision globale du monde et de l'humain qui reste intimement liée à la nature et à la terre auxquelles nous appartenons tous (DEROCHE, 2008). La spoliation de leurs terres et territoires traditionnels est la source majeure des problèmes auxquels sont confrontés les peuples autochtones Baka et Mbororo.

Ainsi, comme on le verra dans l'argumentaire ci-dessous, la principale source de vulnérabilité des peuples autochtones tire son origine de la disruption de leurs terres à la faveur de la colonisation. Le droit colonial mis en place sous le protectorat allemand (entre 1884 et 1916), puis le mandat (1919-1939) et la tutelle franco-britannique (1945-1960), a ignoré les spécificités des autochtones et a ainsi institutionnalisé leur marginalisation. A l'ère précoloniale, toutes les terres étaient régies par le droit coutumier des différentes ethnies qui les occupaient.

A la fin du 19^{ème} siècle, le droit foncier sera introduit. Mais c'est plus précisément le décret impérial de 1896 qui érige toutes les terres « non occupées » en possessions de la couronne allemande. Le décret impérial du 15 juin 1896, dans son article 1 dispose que :

Toute l'étendue du Cameroun, à l'exception des terrains sur lesquels les particuliers ou les personnes morales, les chefs ou les communautés indigènes, pourront éventuellement prouver des droits de propriété ou d'autres droits réels, ou sur lesquels des tiers auront acquis des droits d'occupation par des contrats passés avec le Gouvernement impérial, est réputée vacante et sans maître et fait partie du domaine de la Couronne. Sa propriété appartient à l'Empire

Ce texte introduit pour la première fois la notion de terres « réputées vacantes et sans maître ». Selon le droit international colonial, les terres des peuples nomades étaient terra nullius, c'est-à-dire des terres vacantes ou n'appartenant à personne, et ouvertes à la colonisation. Seules les sociétés agricoles étaient réputées utiliser effectivement les terres ; les peuples nomades étaient considérés comme des errants qui ne faisaient que parcourir les territoires et n'avaient donc aucun droit d'occupation. On présumait que les territoires des peuples nomades n'étaient pas mis en valeur et qu'ils devraient donc être considérés vacants.

Comme l'explique NORI et al., (2008) s'agissant du pastoralisme en l'occurrence,

Les acteurs extérieurs au système pastoral n'ont jamais réussi à comprendre le raisonnement et la dynamique qui sous-tendent le pastoralisme. Les autorités coloniales percevaient les terres pastorales comme des étendues inoccupées (sans propriétaires) ou sous-exploitées et mal gérées, ce qui leur permettait de justifier leur appropriation par l'État et leur codification comme propriété de l'État ou de la Couronne. Cette approche faisait que les pâturages et les couloirs de migration pouvaient être aliénés sans consulter ni même informer les populations locales.

Ce décret et cette vision vont donc instituer le point de départ d'un conflit séculaire entre le droit traditionnel, surtout des communautés autochtones, et le droit de l'Etat colonial, puis postcolonial.

Le droit colonial a eu pour conséquence une réduction de l'étendue géographique et matérielle des droits des populations du territoire. Ce droit colonial favorise la mise sur pied de deux nouvelles catégories de droits fonciers, constituées par retranchement de ce qui était jusque-là considéré par les populations comme relevant de leur propriété coutumière, ou tout simplement inconnu d'eux. On aura donc deux catégories de terre : des terres sous le contrôle de l'Etat et des terres relevant de la propriété exclusive de personnes privées, matérialisées par un acte d'immatriculation à leur bénéfice. A partir de là, la reconnaissance par l'administration coloniale de droits fonciers des natifs du territoire est tributaire de leur mise en valeur par des activités agricoles.

Les peuples autochtones qui sont nomades, chasseurs collecteurs ou éleveurs (non agricoles) sont donc implicitement exclues de toute propriété foncière. Bien plus, la loi du 17 juin 1959 portant organisation domaniale et foncière demeure simplement la traduction du droit colonial sous administration allemande. L'article 3 elle dispose que :

Sont confirmés les droits coutumiers exercés collectivement ou individuellement sur toutes les terres à l'exception de celles qui font partie des domaines public et privé (...) et de celles qui sont appropriées selon les règles du code civil ou du régime de l'immatriculation (...). Nulle collectivité, nul individu ne peut être contraint de céder ses droits si ce n'est pour cause d'utilité publique et moyennant une juste compensation.

Les conséquences de cette législation coloniale ont été les plus désastreuses en matière de gestion du foncier et d'accès aux ressources forestières. Ces conséquences, ont

persisté après l'indépendance, parce que le Cameroun continue d'appliquer les principales orientations du droit colonial.

Aujourd'hui, on a deux types de propriété foncière dans l'espace forestier camerounais à savoir : le domaine forestier non permanent (les terres sujettes à conversion par l'agriculture) et le domaine forestier permanent (les forêts sujettes à demeurer inchangées, et celles affectées à l'exploitation industrielle et à la conservation). La première catégorie – le domaine forestier non permanent – est notamment constituée des terres, des forêts du domaine national, pour lesquelles les autres populations locales (non-autochtones) jouissent de droits fonciers coutumiers. Elles correspondent aux forêts les plus dégradées qui sont adjacentes aux pistes. Les terres ancestrales des peuples autochtones correspondent pour la plupart aux terres forestières de la deuxième catégorie – le domaine forestier permanent – qui en vertu de la loi, est la propriété privée de l'État. Il s'agit spécifiquement: 1) des aires protégées (les parcs nationaux, réserves de faune, zones d'intérêt cynégétique, game-ranches, jardins zoologiques, sanctuaires de faune et zones tampons) et 2) des réserves forestières (les réserves écologiques intégrales, forêts de production, forêts de récréation, forêts d'enseignement et de recherche, sanctuaires de flore, jardins botaniques et périmètres de reboisement). Il est fort intéressant de noter la juxtaposition des terres du domaine forestier permanent de l'Etat avec les terres ancestrales des peuples autochtones.

Par ailleurs, les trois grandes ordonnances prises le 6 juillet 1974⁹, qui portent adoption d'un régime foncier et domanial unique pour l'ensemble du territoire, traduisent une quasi négation des droits des populations locales et surtout autochtones sur leurs terres. La propriété coutumière des terres est supprimée, et l'immatriculation devient le mode exclusif d'accès à la propriété foncière. Or, l'immatriculation a participé davantage à exclure les populations autochtones de leurs droits sur leurs terres ancestrales. Il est clair, que les peuples autochtones ne peuvent pas remplir les conditions liées à l'immatriculation.

Avant tout, l'immatriculation ne peut être obtenue que si les terres ont été mises en valeur. Il s'agit de l'exigence concernant « l'emprise évidente de l'homme et de mise en valeur probante » en vertu de la législation sur la procédure d'immatriculation. Cela est bien

⁹ Cf. Ordonnance n° 74/1 du 6 juillet 1974 fixant le régime foncier, ordonnance n° 74/2 du 6 juillet 1974 fixant le régime domanial et ordonnance n° 74/3 du 6 juillet 1974 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique. Cette dernière a été remplacée par la loi n° 85/09 du – juillet 1985 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

défini par l'article 11, alinéa 3 du Décret n° 2005/481 du 16 décembre 2005 portant modification et complément de certaines dispositions du décret n° 75/165 du 27 avril 1976 fixant les conditions d'obtention du titre foncier. Cette exigence n'est pas compatible avec le mode de vie des peuples autochtones dont les habitations sont temporaires et qui vivent d'activités qui, par opposition à l'agriculture pérenne, ne laissent aucune trace sur les terres, comme la chasse, la collecte et la cueillette. Les peuples autochtones sont donc dans l'impossibilité de faire immatriculer leurs terres en satisfaisant aux conditions précisées dans la loi en matière de propriété foncière.

Dans le cas spécifique des peuples autochtones, elle leur enlève tout droit à l'immatriculation et par conséquent tout droit à la propriété des terres parce que leur mode d'habitation essentiellement nomade et leur mode de vie, fait de chasse et de cueillette et d'élevage les empêche d'occuper ou d'exploiter une terre.

Néanmoins, il est possible pour toute collectivité locale ou autochtone ou membre de celle-ci de récupérer son ancienne propriété coutumière. Pour ce faire suivant le décret ° 2005/481 du 16 décembre 2005 fixant les conditions d'obtention du titre foncier il doit constituer un dossier comprenant :

- Une demande en quatre exemplaires dont l'original est timbré, indiquant ses noms et prénoms, filiation, son domicile, sa profession, son régime matrimonial, sa nationalité, le nom sous lequel l'immeuble doit être immatriculé ;
- La description de l'immeuble (situation, superficie, nature de l'occupation ou de l'exploitation, estimation de sa valeur, indication des charges qui le grèvent).

La demande signée ne doit viser qu'un seul immeuble composé d'une seule parcelle. Si une route ou une rivière traverse le terrain, celui-ci fait l'objet d'autant de demandes qu'il y a des parcelles distinctes.

Indubitablement, cette procédure écrite, longue et coûteuse ne peut être facilement suivie par les peuples autochtones. Cette matérialisation de la propriété foncière par un acte de l'administration opposable à tous est en effet la pierre angulaire du système colonial. Assurément, c'est une transposition des solutions foncières inspirées de l'environnement juridique de la métropole. Partant, elle obéit aux logiques foncières coloniales.

III-2-1-c- Les logiques foncières coloniales

Les rationalités foncières coloniales ont été influencées par des auteurs du 18^{ème} siècle tels que LOCKE avec sa théorie sur la propriété foncière. En effet,

Bien que la terre et toutes les créatures inférieures appartiennent en commun à tous les hommes, chacun garde la « propriété » de sa propre « personne ». Sur celle-ci, nul n'a de droit que lui-même. Le « travail » de son corps et « l'ouvrage » de ses mains, pouvons-nous dire, sont vraiment à lui. Toutes les fois qu'il fait sortir un objet de l'état où la Nature l'a mis et l'a laissé, il y mêle son travail, il y joint quelque chose qui lui appartient et de ce fait il se l'approprie. Cet objet, soustrait par lui à l'état commun dans lequel la Nature l'avait placé, se voit adjoindre par ce travail quelque chose qui exclut le droit commun des autres hommes. Sans aucun doute, ce travail appartient à l'ouvrier ; nul autre que l'ouvrier ne saurait avoir de droit sur ce à quoi le travail s'attache, dès lors que ce qui reste suffit aux autres, en quantité et en qualité.

(LOCKE, 1823 : 116).

Par cette déclaration, Locke institue et justifie le principe de la propriété privée de la terre et des biens par le travail. Les peuples autochtones n'ayant pas transformé la forêt par le travail, ils se sont vus dépouillés de leurs droits de propriété foncière.

En effet, pour LOCKE, les personnes ou les groupes qui n'apportent pas leur travail ne peuvent prétendre qu'un bien ou un lopin de terre leur appartient : « si l'herbe pourrissait sur le sol à l'intérieur de son enclos, ou si les fruits de sa plantation venaient à s'abîmer sans récolte ni engrangement, il fallait considérer cette partie de la terre comme toujours en friche, malgré la clôture, et n'importe qui d'autre pouvait en prendre possession » (LOCKE, 1823 : 121). Ceci traduit l'idée que même si les peuples autochtones sont installés sur des terres, jouissent des ressources forestières et pastorales tant qu'ils n'ont pas imprimé leur marque sur cette terre par un processus de transformation notamment l'agriculture sédentaire par exemple ils ne peuvent être considérés comme des propriétaires de cet espace.

BUCHAN et HEATH (2006 : 18), expriment bien cela en ces termes

« Les terres utilisées à d'autres fins qu'à l'agriculture sédentaire étaient considérées comme étant "en friche" plutôt que vouées à une utilisation productive ou rationnelle, et ne pouvaient donc pas faire l'objet de droits de propriété. Cette thèse eurocentrique établit l'infériorité des formes sociales autochtones et réduit leurs traits distinctifs à une comparaison dérisoire avec les formes sociales européennes. »

A cette théorie de LOCKE s'ajoute la thèse de l'anthropologie évolutionniste du 18^{ème} siècle selon laquelle :

Les peuples autochtones étaient perçus comme étant extrêmement primitifs dans la mesure où ils ne disposaient d'aucune institution ni d'aucun concept lié à la souveraineté ou à la juridiction. Ils ne pouvaient donc pas occuper légalement leurs propres terres. Puisque les terres pouvaient être présumées « vacantes » du point de vue juridique, la Couronne pouvait légitimement en acquérir la souveraineté et la juridiction simplement en y installant des colons autorisés.

(ASCH, 2005 : 431).

Par ailleurs la théorie de Garret Hardin en 1968 sur « *La tragédie des biens communs* » a aussi servi de justification pour légitimer des perceptions négatives sur les pasteurs autochtones (les Mbororo), ils étaient qualifiés à tort comme « gestionnaires irrationnels, » et bien plus, elle a eu une influence extraordinaire dans la perpétuation des mythes négatifs gravitant autour du pastoralisme comme étant le système à l'origine du surpâturage, de la désertification et de l'insécurité. Le pastoralisme était communément perçu comme un système économiquement inefficace, écologiquement dysfonctionnel et socialement rétrograde.

Ainsi, ces deux théories, celle de LOCKE et de l'anthropologie évolutionniste ont été au fondement de la privation des peuples autochtones de leurs droits fonciers coutumiers. « Elles légitiment l'appropriation de leurs terres par les forces coloniales » (KIDD et KENRICK, 2009 :11).

Ces mêmes théories sont au cœur de la création des aires protégées, des plantations industrielles et des activités extractives sur les terres autochtones. Partant de l'idée selon laquelle la nature est une ressource, les peuples autochtones continuent à être privés d'accès aux ressources naturelles dont ils dépendent pour leur survie. Ces logiques foncières coloniales obéissent à une vision du monde economiciste propre à l'occident. Elles s'opposent à la vision éthique fondée sur le respect de la dignité des êtres humains et de l'intégrité de la Nature qu'ont développée les peuples autochtones.

Ceci étant, la colonisation a entériné la discrimination et la marginalisation des Baka et Mbororo, non seulement en dénaturant leurs rapports avec les bantous mais encore plus en

les excluant comme propriétaires de leurs terres ancestrales. Pourtant, ce sont ces terres qui constituent leurs moyens d'existence.

Il est donc clair, que la cause première de l'extrême pauvreté des peuples autochtones dérive de leur exclusion de leurs terres du fait de la législation foncière héritée de la colonisation. Or, il est admis que l'extrême pauvreté peut être l'une des causes principales d'une vulnérabilité accrue au changement climatique.

Néanmoins, il existe plusieurs mesures de protection des droits des Baka et des Mbororo¹⁰ aux terres, territoires et ressources tant sur le plan international que national.

III-2-2- Mesures de protection des droits des peuples autochtones aux terres, territoires et ressources

III-2-2-1- Les instruments juridiques internationaux et nationaux

Les principaux instruments internationaux qui définissent les droits des peuples autochtones sont la déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones et la Convention n° 169 de l'OIT. Ces deux instruments sont compatibles et se renforcent mutuellement. Toutes deux définissent les droits des peuples autochtones aux terres, territoires et ressources dans le cadre du droit international. Toutefois, le Cameroun n'a pas encore ratifié la Convention n° 169 de l'OIT, et mieux il n'existe pas une loi spécifique de protection des peuples autochtones. Néanmoins, le Cameroun a voté pour la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones.

Sur le plan national, le principal instrument juridique qui assure les droits des peuples autochtones aux terres, territoires et ressources est la loi forestière.

La loi forestière de 1994 prévoit, outre les droits exclusifs accordés dans des forêts communautaires et communales, le droit d'usage, d'usufruit et de préemption aux populations riveraines dans tous les espaces du domaine sous réserve des restrictions de la loi. Toutefois, il est remarquable de noter que cette loi ne tient pas compte des spécificités socio-culturelles des peuples autochtones dans l'octroi de ces droits.

Par exemple, la législation sur l'accès aux ressources forestières reconnaît certains droits d'usage aux communautés qui jouissent de droits fonciers coutumiers sur certaines

¹⁰ Les Baka et les Mbororo sont pris en compte ici, selon l'appellation générique de peuples autochtones

zones de forêts, mais limite l'exercice de ces droits d'exploitation à un usage personnel¹¹. Des produits forestiers tels que le bambou, le raphia, le palmier, le rotin ou les produits alimentaires et le bois de chauffage sont interdits de toute vente ce qui est incompatible avec les pratiques traditionnelles de vente et d'échange de produits dont dépendent les peuples autochtones.

Autre cas de figure, la législation sur les forêts communautaires¹² exige que les forêts faisant l'objet de droits fonciers se situent sur le domaine forestier non permanent, mais sur ces terres, les peuples autochtones ne disposent généralement pas de droits fonciers coutumiers qu'elles puissent faire valoir car ces portions du territoire ne correspondent pas à leurs terres ancestrales.

Par ailleurs, la loi de 1994 portant régime des forêts autorise la rétrocession aux populations riveraines pygmées et bantoues d'une quote-part des redevances forestières et fauniques annuelles équivalentes à 12 %. Cependant, la distribution de cette quote-part de la « redevance forestière annuelle » est effectuée de manière discriminatoire. En effet, celle-ci est distribuée aux chefs bantous et n'est pas accessible aux peuples autochtones qui sont considérés comme faisant partie intégrante des villages bantous. Il est convenable de déplorer qu'aucune mesure particulière n'a été prise pour faire en sorte que cette redevance soit distribuée équitablement et soit en partie versée aux peuples autochtones, qui sont en général exclus des comités de gestion établis dans les villages bantous pour gérer ces fonds en raison de la non-reconnaissance de leur statut de résident.

D'un autre côté, l'article 26 de la loi forestière de 1994 prévoit que « *l'acte de classement d'une forêt domaniale tient compte de l'environnement social des populations autochtones qui gardent leurs droits normaux d'usage* », cependant on relève plusieurs cas

¹¹ Loi n° 94-01 du 20 Janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, articles 8 et 154 ; Décret N°95/531/PM du 23 août 1995 fixant les modalités d'application du régime des forêts, article 26.

¹² Une forêt communautaire est une portion de forêt du domaine national libre de tout titre d'exploitation forestière et ayant une superficie maximale de 5 000 hectares sur laquelle l'État concède une convention de gestion à une communauté villageoise. L'État conserve la propriété du sol mais confie pour une durée de 25 ans renouvelable la gestion des ressources forestières. La convention passée entre l'État et la communauté bénéficiaire est assortie d'un plan simple de gestion auquel doivent se conformer toutes les activités menées sur cet espace. Voir les articles 37, 38 et 95 de la loi forestière de 1994

d'évictions des autochtones de la réserve du Dja, du Parc National de la Boumba Bek et du Parc National de Campo Ma'an (NGUIFFO, 2001).

Bien plus, la création de ces aires protégées et la détermination de leurs limites se sont faites sans le consentement libre, préalable et éclairé de ces populations autochtones. Elles se sont retrouvées arbitrairement sans avoir rien changé à la nature ou à l'emplacement de leurs activités, dans l'illégalité simplement pour être restés sur les terres où ils vivaient.

III-2-2-2-Les politiques, programmes et projets nationaux de développement

Les tentatives de protection des droits des peuples autochtones aux terres, territoires et ressources se matérialisent également par la prise en compte de leurs droits territoriaux dans les politiques, programmes et projets nationaux de développement mis en place, on peut citer notamment :

a. Le Plan pour les Peuples Autochtones et Vulnérables (PPAV)

Ce plan a été élaboré par COTCO et le Gouvernement de la République du Cameroun dans le cadre du projet pipeline Tchad-Cameroun dont le tracé traverse de plus 120 kilomètres les terres habitées par les Pygmées Bakola-Bagyéli. C'est l'une des compensations environnementales et sociales de l'exploitation du projet pipeline Tchad-Cameroun. Il a été élaboré conformément aux prescriptions de la Directive Opérationnelle 4.20 de la Banque Mondiale qui impose la consultation des communautés autochtones affectées par le projet, dans le but d'avoir leur consentement et leur participation effective à long terme aux activités du projet. Toutefois, les différentes évaluations de ce plan ont montré que les approches développées sur le terrain ne sont pas durables, parce qu'elles s'inscrivent dans une logique d'assistanat à l'endroit des populations bénéficiaires (ABANDA & NGOUTANE, 2016).

b. Le Plan de Développement des Peuples Autochtones « Pygmées »

Ce plan a été adopté dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Sectoriel Forêts-Environnement (PSFE) et du Programme National de Développement Participatif (PNDP) avec pour objectif d'« assurer le respect des droits, de la dignité et la culture des peuples autochtones pygmées et de leur offrir des opportunités égales ou meilleures de participer à la gestion des forêts et de l'environnement et d'accéder aux bénéfices y relatifs » (PNDP&PSFE, 2003 : 3).

Il s'agit de mettre un accent particulier sur les mécanismes de redistribution équitable des revenus forestiers dans les communes concernées, pour permettre aux peuples autochtones d'avoir des fonds nécessaires pour la réalisation des activités économiques et sociales en milieu autochtone et faciliter leur participation à la prise des décisions.

c. Le Plan d'action sur l'Application des réglementations forestières, gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT)

Adopté en 2003, il a pour but de lutter contre l'exploitation et le commerce des produits forestiers frauduleux. C'est le cadre de référence de l'exportation des produits forestiers du Cameroun vers l'Union Européenne. L'Accord reconnaît, le rôle essentiel des communautés locales et autochtones dans la gestion de l'environnement et le développement ainsi que l'importance de leur participation à la bonne réussite des politiques de gouvernance forestière. Elle recommande que le bois doive être produit ou acquis en respectant effectivement les droits et intérêts des communautés locales et autochtones. Toutefois, cet accord suscite plusieurs préoccupations concernant le respect des droits des peuples autochtones. Alors que la Plateforme Forêts du Cameroun ait précédemment suggéré au moins 05 représentants pour les différentes régions du pays, le nombre de représentant a été limité à un (01).

d. Le Programme sectoriel forêt environnement (PSFE)

Le résultat 4 du Programme Sectoriel Forêt et Environnement (PSFE) prévoit que les communautés participent à la prise de décision et profitent régulièrement des retombées financières de l'exploitation des forêts et de la faune afin de répondre aux besoins de développement de celles-ci.

Somme toute, l'extrême vulnérabilité des peuples autochtones au changement climatique est tributaire de leur exclusion de leurs terres, territoires et ressources. Les lois foncières pré ou postcoloniales ont dépossédé progressivement les communautés autochtones de la pleine possession de leurs terres. Les mesures actuelles de sauvegarde de leurs droits fonciers restent insuffisantes et ont des résultats limités, ceci dans la mesure où elles ne prennent pas pleinement en compte les spécificités socio-culturelles de ces peuples.

Par ailleurs, elles accordent peu ou pas d'importance aux approches genre. Or, qu'il s'agisse de la propriété foncière ou de la gestion des forêts communautaires, les femmes autochtones subissent une double marginalisation, d'abord en tant que femme et enfin en tant

qu'autochtone. Discriminées dans les droits d'accès et de gestion du foncier elles font donc partie des catégories sociales les plus défavorisées face au changement climatique.

Il est vrai que le processus de marginalisation des peuples autochtones est assez étayé dans la littérature. Cependant, les recherches ont généralement omis de considérer l'impact de la colonisation sur la contribution des femmes à la vie sociale et à la gouvernance de leurs communautés et de leurs nations, notamment en ce qui concerne le territoire et les ressources naturelles (VALASKAKIS et al., 2009). Aujourd'hui, le constat est clair : la place occupée par les femmes autochtones dans la gouvernance du territoire et des ressources s'érode progressivement en raison d'une combinaison de facteurs tels que la perte de l'accès aux ressources naturelles, l'altération des écosystèmes, les bouleversements dans les processus de prise de décision locale et territoriale ainsi que le manque de poids politique au sein des États (NATIONS UNIES, 2009).

Ceci étant, la section suivante examine la prise en compte des droits des peuples autochtones dans les politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

III-3-LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES DANS LA POLITIQUE CLIMATIQUE DU CAMEROUN

A l'heure actuelle, il n'existe pas encore une politique climatique coordonnée et systématisée au Cameroun. Comme le mentionne si bien KENGOUM & TIANI, (2013 :23) « On ne peut la cerner qu'en partant des négociations internationales en cours, de la politique environnementale générale du pays et des dynamiques générées par la perspective de mise en place du mécanisme REDD+.» (KENGOUM et TIANI, 2013). Ainsi, la politique climatique du Cameroun se profile à travers les différents instruments juridiques ratifiés par le Cameroun en lien avec le climat et les documents de politique climatique. Il est donc question d'évaluer la prise en compte des droits des peuples autochtones dans la politique climatique nationale à travers ces deux principaux outils.

III-3-1-Les instruments juridiques ratifiés par le Cameroun

Le Cameroun s'est engagé dans la lutte contre les changements climatiques à travers la ratification de plusieurs conventions directement ou potentiellement liées aux changements climatiques.

III-3-1-a- La Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique et Protocole de Kyoto

La Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), a été adoptée en 1992 et est entrée en vigueur le 21 mars 1994. Cette convention sera ratifiée par le Cameroun le 19 octobre 1994. « Elle a pour but de stabiliser la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, empêchant dans un délai suffisant les interférences anthropogéniques dangereuses dans le système climatique afin de permettre que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement au changement » (PNUD, 2008). Corollaire, à la CCNUCC, le protocole de Kyoto avait pour but de faciliter la réalisation de l'objectif ultime de la Convention, qui portait sur la réduction des émissions et d'établir de nouveaux objectifs quantitatifs pour chaque pays. Le protocole de Kyoto est entré en vigueur en février 2005 et sera ratifiée par le Cameroun en 2002 et il sera appliqué jusqu'en 2012.

La convention Cadre des Nations Unies sur le changement Climatique et le protocole de Kyoto ne font explicitement aucune référence aux peuples autochtones et aux communautés locales. Il n'y a pas de groupe de travail spécifique officiel ou d'autre mécanisme créé à cet effet. Néanmoins, le processus de la CCNUCC a ouvert quelques possibilités de plus grande participation des peuples autochtones et des organisations de peuples autochtones (OPA). Depuis 2001, un petit nombre d'OPA ont été admises dans le processus de la Convention à titre d'observateurs, avec des privilèges tels qu'un axe de communication direct avec le Secrétariat, des invitations à des ateliers et des possibilités de faire des déclarations durant les pourparlers de la CCNUCC sur les changements climatiques, y compris lors des sessions de la Conférence des Parties à la Convention (COP). Les OPA organisent des réunions parallèles dans le cadre de leur forum informel, l'International Indigenous Peoples' Forum on Climate Change -- IIPFCC. Dans certains documents de la CCNUCC, on peut voir émerger la reconnaissance des peuples autochtones et de leurs connaissances traditionnelles dans le processus de la Convention. . Toutefois, les OPA estiment qu'il est encore très difficile de participer et de faire admettre leur point de vue dans les discussions et résultats politiques. Depuis quelques années, les OPA ont intégré les débats sur les changements climatiques dans leurs propres forums et processus et ont également entamé leurs propres projets à ce sujet. Depuis 2007, les changements climatiques et les droits des peuples autochtones sont devenus une préoccupation majeure dans les travaux de l'Instance Permanente des Nations Unies sur les questions Autochtones (UNPFII) et des

documents de travail spécifiques ont été préparés à cet effet. En 2008, ces travaux comprenaient un thème spécial sur les changements climatiques, la diversité bioculturelle et les moyens d'existence ; les changements climatiques ont également été discutés durant les sessions de 2009 et 2010. Par ailleurs, des réunions régionales ont eu lieu ainsi qu'un sommet mondial des peuples autochtones sur les changements climatiques (UICN, 2010)

III-3-1-b- La convention sur la diversité biologique

La Convention sur la diversité biologique (CBD) adoptée en 1992, est le cadre international pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et la distribution équitable de ses bénéfices. L'objectif de la CBD est de promouvoir l'utilisation durable de la biodiversité. Elle reconnaît que la biodiversité n'inclut pas que les plantes, les microorganismes et leurs écosystèmes, mais englobe aussi les êtres humains et leurs besoins (ex : aliments, air pur, médicaments et un environnement propre et sain). La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) souligne le rôle fondamental des peuples autochtones dans la lutte contre le changement climatique. En effet, elle souligne le potentiel des Peuples Autochtones en termes de leurs savoirs traditionnels qu'elle considère comme partie intégrante de la biodiversité, puisqu'ils seraient un outil de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité et par ricochet de lutte contre le réchauffement climatique.

III-3-1-c-La convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

La Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la désertification (UNCCD), adoptée en 1994, est le seul instrument juridiquement contraignant reconnu sur le plan international qui aborde le problème de dégradation des sols arides dans les zones rurales. Dans son article 10 relatif aux programmes d'action nationaux, elle souligne la nécessité de la participation des populations locales en parlant plus spécifiquement des cultivateurs et des pasteurs, mais on ne note pas une mention spécifique au sujet des peuples autochtones.

III-3-1-d- L'accord de Paris sur les changements climatiques de 2016

L'Accord de Paris adopté le 12 décembre 2015 a été ratifié par le Cameroun le 29 août 2016. Il reconnaît l'importance du savoir traditionnel des peuples autochtones pour lutter contre les changements climatiques. Les Etats ont souligné que les peuples autochtones doivent faire partie de la solution pour la lutte contre les changements climatiques. Les Parties

ont également reconnu la nécessité de renforcer les connaissances, les technologies, les pratiques et les efforts des communautés locales et des peuples autochtones, ainsi que le rôle important que jouent les mesures d'incitation grâce à des outils tels que les politiques nationales et la tarification du carbone.

III-3-2- Les documents de politiques climatiques

Les documents de politiques climatiques se synthétisent autour des communications nationales sur le changement climatique, le plan national d'adaptation au changement climatique, la stratégie nationale REDD+, et la Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN).

III-3-2-a- Les communications nationales sur le changement climatique

Les communications nationales sur le changement climatique ont pour objectif de faire le point sur la situation du changement climatique au niveau national en termes de la nature et de la quantité des émissions des GES, des types de vulnérabilité et des stratégies de réponse du Cameroun par rapport aux préoccupations inhérentes aux changements climatiques. Initiées dans le cadre de la signature de la CCNUC en 1994, la première Communication sur les Changements Climatiques a été soumise en janvier 2005, et la seconde communication en mars 2016.

La problématique des peuples autochtones n'est pas explicitement abordée dans ces documents. On n'y retrouve aucune référence particulière aux droits des peuples autochtones dans le changement climatique. Leur contribution spécifique est mentionnée de façon subsidiaire dans les composantes relatives à la promotion de la participation des populations rurales et du développement des terroirs villageois et l'aménagement durable des formations naturelles par les communautés locales.

III-3-2-b- Le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)

Le PNACC, constitue le document de base de la politique d'adaptation au changement climatique au Cameroun. La stratégie d'adaptation au changement climatique est portée par la vision selon laquelle :

Les changements climatiques sont complètement intégrés au développement durable du pays, réduisant ainsi sa vulnérabilité, et transformant même le

problème des changements climatiques en une solution / opportunité de développement. Ainsi les Camerounais – particulièrement les femmes, les enfants et les personnes vulnérables – et les secteurs économiques du pays ont une plus grande résilience et une plus grande capacité d'adaptation aux impacts des changements climatiques.

(MINEPDED 2015 :17)

L'objectif général du PNACC est donc de s'adapter aux changements climatiques en réduisant la vulnérabilité des Camerounais aux effets des changements climatiques et en augmentant leur résilience et leur qualité de vie ; et améliorer les capacités d'adaptation pour créer de nouvelles opportunités permettant de soutenir le développement durable du pays.

Ainsi, le PNACC repose sur quatre axes stratégiques :1) Améliorer les connaissances sur les changements climatiques au Cameroun 2) Informer, éduquer et mobiliser la population camerounaise pour s'adapter aux changements climatiques 3) Réduire la vulnérabilité aux changements climatiques de la population dans les principaux secteurs et zones agro-écologiques du pays 4) Intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les stratégies et politiques sectorielles nationales.

Dans le PNACC, il est précisé que son élaboration a tenu compte et s'inspire des meilleurs travaux scientifiques disponibles et des connaissances traditionnelles et autochtones. Plus explicitement, le secteur 12 dont la thématique porte sur le genre, population vulnérable, protection sociale et solidarité nationale, fait référence aux peuples autochtones. Ainsi, l'une des recommandations des politiques, programmes et mesures à mettre en œuvre est l'élaboration d'un plan spécifique de soutien aux peuples autochtones en cas de catastrophe.

Par ailleurs, un des objectifs de l'axe stratégique 4 et 2¹³ est d'assurer la participation des communautés locales, des peuples autochtones, des femmes rurales et des jeunes dans la gestion des terres et renforcer les mécanismes locaux de sécurisation des droits d'usage et d'accès à la propriété foncière des principaux acteurs, notamment pour les peuples autochtones et les femmes rurales avec comme mesure phare le renforcement et le développement des mécanismes locaux de sécurisation des droits d'usage et d'accès à la

¹³ Portent sur l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les stratégies et politiques sectorielles nationales et l'information, l'éducation et la mobilisation de la population camerounaise pour s'adapter aux changements climatiques

propriété foncière des différents groupes d'acteurs y compris les groupes vulnérables et les minorités (peuples autochtones et femmes rurales notamment).

III-3-2-c- La stratégie nationale REDD+

La réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation forestière, la conservation des stocks de carbone forestier, l'augmentation des stocks de carbone forestier et la gestion durable des forêts (REDD+) est l'une des actions phares de la politique d'atténuation du changement climatique au Cameroun. Le but principal de la stratégie nationale REDD+ est :

de contribuer à la stabilisation du climat par la réduction des émissions de GES résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts, la conservation des stocks de carbone forestier, l'augmentation des stocks de carbone forestier et la gestion durable des forêts, tout en améliorant les moyens de subsistance des communautés locales et des populations tributaires des forêts et en assurant un développement économique et social juste, équitable et durable.

(MINEPDED, 2018 : IX).

Ce document met un point d'honneur sur la prise en compte des droits des peuples autochtones dans la mise en œuvre de sa stratégie. Ainsi, dès l'entame il est précisé que le but et les objectifs de la stratégie nationale REDD+ doivent être atteints avec la participation de toutes les parties prenantes, l'implication des communautés locales et le respect des droits des peuples autochtones et des groupes vulnérables sont de mises.

Par ailleurs, trois des principes directeurs de la stratégie REDD+ mentionne les peuples autochtones en ces termes :

- Que soient pris en compte, le genre à grande échelle, les droits des peuples autochtones, des communautés locales, et des groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes ;
- Que les actions basées sur la compréhension de la nature et l'étendue de la dépendance vis-à-vis des forêts, en particulier au sein des groupes vulnérables spécifiquement, les femmes et les peuples autochtones (PA) soient prises en compte ;
- Que l'implication de toutes les parties prenantes (administrations sectorielles, organisations de la société civile, secteur privé, peuples autochtones, communautés locales, et groupes vulnérables) à chaque phase et niveau du processus soit assurée.

Les peuples autochtones apparaissent dans la stratégie REDD+ comme des acteurs clés de toutes les composantes de cette stratégie.

Déjà la (Readiness Preparation Proposal (R-PP)¹⁴ soulignait l'importance de la problématique autochtone dans le cadre de stratégie REDD+. Ainsi, elle affirmait qu'« une place particulière sera donnée à ce groupe afin qu'il puisse participer non seulement aux prises de décisions sur le processus et sur le montage de la future stratégie, mais aussi et surtout pour la mise en œuvre de la future stratégie et le suivi des impacts sociaux et environnementaux de la stratégie. » (R-PP 2012 :11) La participation des populations et peuples autochtones à la rédaction du R-PP a été évalué à près de 7 %.

III-3-2-d- La contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN)

La contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN) peut être comprise comme les efforts déployés par chaque pays pour réduire ses émissions nationales et s'adapter aux effets du changement climatique. La signature d l'accord de Paris leur confère désormais le statut de Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Nouvel instrument de la CCNUCC, la CDN du Cameroun a été officiellement adressée au secrétariat de la CCNUCC le 28 septembre 2015. Le Gouvernement du Cameroun dans sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) s'est engagé à réduire les émissions nationales de 32% d'ici 2035 par rapport à son niveau de référence des émissions projeté de 2010.

Les peuples autochtones, n'occupent qu'une place marginale dans le cadre de la mise en œuvre du CPDN. Ils ne sont mentionnés qu'une seule fois dans le cadre du renforcement de la résilience de leurs pratiques productives sur de nouveaux itinéraires techniques en vue des productions intensifiés et durables.

Globalement, tous les documents de politique climatique susmentionnés font référence aux peuples autochtones même si c'est en des termes génériques tels que « communautés locales » ou « villageois », « populations rurales », « populations vulnérables », « minorités ». Toutefois aucun document ne les cite nommément ou ne précise clairement qui constitue les peuples autochtones. Ce qui ne peut contribuer qu'à nourrir le flou et à occulter les spécificités de cette frange de la population quand on sait déjà que la définition même de ' peuples autochtones' est assez controversée au Cameroun.

¹⁴ La Readiness Preparation Proposal, une feuille de route pour l'élaboration de la stratégie nationale REDD+

III-3-3- Interventions des organisations de la société civile en faveur de la reconnaissance des droits des peuples autochtones dans la politique climatique

Ici, les principaux acteurs sont le Réseau des Populations Autochtones et Locales d'Afrique Centrale (REPALEAC) et les organisations autochtones de la plateforme REDD+ et changement climatique.

Le REPALEAC, avec l'appui technique et financier de l'UICN, a élaboré un document de position sur la REDD+. Il a pour objectif de plaider en vue du respect des principes de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones dans la mise en œuvre du Processus REDD+ au sein de l'espace COMIFAC. En outre, des organisations de promotion de leurs droits, ont contribué à la révision de la loi forestière à travers l'élaboration de propositions visant à améliorer leur prise en compte dans la nouvelle loi forestière en cours (UICN, 2010).

En ligne de compte, même si les droits des Baka et des Mbororo sont mentionnés dans certains documents de politiques et stratégies nationales de lutte contre le changement climatique, leur prise en compte demeure encore floue et subsidiaire. On relève une faible opérationnalisation des « bonnes mesures » mentionnées dans les documents. Cela semble bien justifier la pléthore de documents de position et de stratégie élaborés par la société civile ; en vue de renforcer les actions de plaidoyers pour l'intégration des droits des minorités ethniques dans l'architecture politique et juridique nationales du changement climatique.

CHAPITRE IV - RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE AU SEIN DES COMMUNAUTES BAKA ET MBORORO DU CAMEROUN

Les rapports sociaux de sexe sont tangibles au sein de toute société à travers la division sexuelle du travail. En effet, comme l'explique KERGOAT (2000), c'est elle qui constitue la base matérielle et donc visible des rapports sociaux de sexe. Car, il va sans dire que « rapports sociaux de sexe et division sexuelle du travail sont deux termes indissociables et qui forment épistémologiquement système : la division sexuelle du travail a le statut *d'enjeu* des rapports sociaux de sexe » (KERGOAT, 2000 : 39). Dans ce sillage, ce chapitre se propose tout d'abord de mettre en exergue la division sexuelle ou mieux sexuée¹⁵ du travail au sein des communautés Baka et Mbororo. Puis, de démontrer que les positions matérielles asymétriques entre les sexes que consacre cette division sexuée du travail sont rationalisées à travers un certain nombre de représentations sociales du féminin et du masculin. Enfin, de souligner l'impact de la colonisation sur la configuration de ces rapports sociaux de sexe au sein des communautés Baka et Mbororo.

IV-1- DE LA DIVISION SEXUEE DU TRAVAIL AU SEIN DES COMMUNAUTES BAKA ET MBORORO

La division sexuée du travail s'exprime au travers des rôles sociaux conférés à chaque sexe. Ces derniers, traduisent des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes.

IV-1-1- Rôles sociaux chez les Mbororo et les Baka

Les rôles sociaux s'articulent principalement autour des rôles de production, de reproduction et de gestion sociale. Comme l'explique BIGOMBE (2000 :183)

« Les représentations des rôles sexués dans les sociétés sont produites par les normes et les pratiques locales. Elles s'expriment en fonction des modes de production socio-

¹⁵ Dans cette recherche, il sera utilisée la terminologie " division sexuée du travail " plutôt que "division sexuelle du travail" pour rendre compte de l'artifice, de la construction qui préside à cette division (TAHON, 2004)

économique et de spécialisation des agents sociaux, à l'exception des activités frappées d'un interdit symbolique proscrivant la participation de l'un ou l'autre sexe. »

Dans ce sillage, les tableaux 7 et 7ci-dessous, issus des entretiens et des focus-group, schématisent le profil des activités attribuées à chaque sexe. Ils offrent une grille permettant d'analyser les rôles sociaux des hommes et des femmes dans les communautés Mbororo et Baka.

Tableau 8 : Profil des activités chez les Mbororo

Type d'activité	Rôle	Production		Reproduction		Gestion sociale		
	Activités	H	F	H	F	H	F	
Elevage	Garde et conduite du bétail (Gestion du bétail)	X		X		X		
	Gestion laitière		X		X		X	
Agriculture	Culture vivrière (Gombo, oseille, condiments, légumes)				X		X	
	Culture de rente (maïs, arachide, niébé)	X		X				
Artisanat	Fabrication des produits artisansaux	X		X		X		
	Concoction des pharmacopées traditionnelles	X		X		X		
	Tissage des cheveux	X		X		X		
Jobs/ commercialisation	Moto-taxi	X		X				
	Boutiques	X		X				
	Commerce bétail	X		X				
LEGENDE	H= Homme		F= Femme					

Source : Auteur

Tableau 9 : Profil des activités chez les BAKA

SECTEUR	Rôle	Production		Reproduction		Gestion sociale	
	Activités	H	F	H	F	H	F
AGRICULTURE	Culture vivrière		X		X		X
	Culture de rente	X					
PECHE	Pêche au filet	X			X		
	Pêche à la nasse		X		X		X
CHASSE	Chasse du gros gibier	X		X			X
	Chasse des petits rongeurs	X	X	X	X		
CUEILLETTE	Cueillette du vin de palme et du miel	X					
	Cueillette des graines	X	X		X		X
JOBS	Travail dans les champs Vivriers		X		X		X
	Travail dans les Plantations	X					
	Braconnage	X					
	Travail dans les sociétés Forestières	X					

LEGENDE H=Homme F=Femme

Source : Auteur

D'après ce tableau, les activités au sein de la communauté Mbororo sont focalisées autour de plusieurs secteurs : l'élevage, l'agriculture, l'artisanat et les jobs. Dans la communauté Baka ils s'articulent autour de l'agriculture, la pêche, la cueillette, la chasse et les jobs. Ces activités prennent des spécificités suivant que l'on est « homme ou femme ». En outre, ces activités participent aux rôles de production, de reproduction et de gestion sociale.

IV-1-1-a-Rôles de production

Les rôles de production se réfèrent aux activités favorisant un revenu ou ayant une valeur marchande. Dans toutes les communautés Mbororo et Baka interrogées, les femmes et les hommes assurent un rôle de production. Mais les hommes sont perçus par les femmes comme devant être les principaux pourvoyeurs de la maison.

« Il n'y a pas de différence entre nous et les hommes, nous tous on cherche l'argent pour vivre, mais normalement c'est l'homme qui doit chercher plus l'argent, mais nous les femmes nous le faisons aussi pour les « aider »

(ATYAM Sylvie, ABING, le 20/11/14).

« L'argent c'est bon pour l'homme comme pour la femme. C'est pour cela que tous les deux nous cherchons. Mais c'est le devoir du « Papa »

(Alimatou, HOLADANO, le 20/3/17).

Et les hommes se prévalent de cette tâche.

« (...) Il est vrai que les femmes apportent souvent un peu d'argent quand elles font leur commerce, mais ce n'est pas obligatoire, c'est toujours l'homme qui doit assurer les besoins du foyer »

(Yaouba, BOLOLO, le 20/03/2017).

En réalité, les hommes sont les principaux pourvoyeurs de la maison. Cela est renforcée par l'idéologie islamique qui limite la participation féminine à l'économie sociale et familiale (MIMCHE 2007 : 181). Les activités sources de revenus pour les hommes Mbororo sont focalisées autour de la vente du bétail, la vente des produits de rente, la pratique de certains petits métiers à l'instar du petit commerce dans les boutiques et le moto-taxi. L'essentiel des revenus tirés de ces activités permet de financer les dépenses familiales.

Les femmes, quant à elles, tirent un revenu substantiel principalement de la vente du lait et des produits dérivés du bétail. Leur principale activité demeure la transformation du lait et sa vente.

« Le lait, est ce qui nous rend heureuse, c'est très important pour nous. On consomme à la maison et on vend. Quand on vend on achète les produits pour la maison et on s'entretient nous-mêmes. Le lait est capital pour nous les femmes »

(BILIKISOU, KAI-KAI, 25/03/2017).

Des vaches laitières leurs sont souvent confiées par des hommes. Elles traient les vaches, transforment le lait. Elles repartissent ce lait entre la consommation familiale et la

commercialisation. A cela, elles peuvent juxtaposer d'autres activités génératrices de revenus telles que la vente des produits artisanaux. L'argent qu'elles gagnent est destiné à leur usage personnel. Mais très souvent, suivant leur « bon vouloir », elles investissent ces ressources dans l'autoconsommation familiale. Certaines affirment même qu'elles achètent des produits comme le sel et le fourrage pour les animaux à partir de leurs revenus. C'est une manière disent-elles fièrement « d'aider leurs époux ».

Chez les Baka, en tant que « gagne-pain », les hommes mènent des activités de production foncièrement destinées à la commercialisation. Dans cette optique, ils cultivent des produits de rente, pratiquent la chasse, la cueillette du vin de palme et du miel. Aussi, se joignent-ils aux femmes pour la collecte des graines et des fruits. Ce, en plus des jobs qu'ils effectuent régulièrement (travaillent dans les plantations de cacaoyers des Bantou, dans les sociétés forestières, braconnage).

Quant aux femmes Baka, elles sont considérées comme les nourricières qui s'occupent de la famille. Dans ce sens, leurs activités de production sont en majorité destinées à l'autoconsommation familiale. Ainsi, elles cultivent les produits vivriers, pratiquent la pêche artisanale. En outre, elles font la cueillette des produits forestiers non ligneux notamment les graines et les fruits. Elles tirent principalement leurs revenus de la commercialisation de ces produits sur le marché local. Bien plus, au même titre que les hommes, elles font des jobs dans les champs des femmes Bantou en contre partie du riz, de la friperie et du savon ou encore d'une modique somme d'argent.

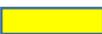
Durant les séances des focus group discussion, il a été relevé que les femmes en plus de cultiver les terres destinées à l'alimentation familiale, aident les hommes dans leurs productions agricoles et les hommes (quand ils n'ont pas la gueule de bois) les aident dans les travaux de défrichage et d'abattement.

Globalement chez les Baka, on n'observe pas de distinction stricte entre les activités de production des hommes et celles des femmes. Il est remarquable que les hommes et les femmes gèrent les mêmes ressources physiques : le sol, la forêt, les rivières. Néanmoins, une certaine démarcation se situe au niveau des techniques utilisées et/ou des produits visés.

Quoi qu'il en soit, le constat qui s'impose est que de par leurs activités, ce sont les hommes qui ont un revenu économique substantiel. Les tableaux 8 et 9 ci-dessous tirés des focus-group dans les différentes communautés enquêtées, permet d'illustrer cette réalité.

Tableau 10 : Activités des hommes et femmes Mbororo et revenu monétaire

Activité	Groupe	Spécificité des produits	Revenu monétaire
Agriculture	Hommes	Produits de rente	
	Femmes	Produits vivriers	
Elevage	Hommes	Vente du bétail	
	Femmes	Traite du lait, vente des produits dérivés du lait et des animaux	
Jobs	Femmes	Tresses, artisanat, pharmacopée traditionnelle	
	Hommes	Moto taxi, boutiques, bergers (dans d'autres villages)	

	revenu monétaire élevé
	revenu monétaire moyen
	revenu monétaire faible
	revenu monétaire nul

Source : Auteur

Tableau 11 : Activités des hommes et femmes Baka et revenu monétaire

Activité	Groupe	Spécificité des produits	Revenu monétaire
Agriculture	Hommes	Produits de rente	
	Femmes	Produits vivriers	
Chasse	Hommes	Artisanale	
	Femmes	Chasse limitée aux petits rongeurs	
Pêche	Femmes	Pêche à la digue	
	Hommes	Pêche à l'hameçon	
Cueillette	Hommes	Miel, vin de palme, graines et fruits	
	Femmes	Graines et fruits	
Jobs	Hommes	Main d'œuvre dans les plantations de produits de rente Braconnage Travail dans les sociétés forestières	
	Femmes	Travail dans les plantations vivrières	

Legende

	revenu monétaire élevé
	revenu monétaire moyen
	revenu monétaire faible
	revenu monétaire nul

Source : Auteur

Il apparaît explicitement de ces tableaux que les activités des hommes sont plus génératrices de revenus que celles des femmes. Mais pour les hommes, les femmes sont plus riches qu'eux.

Les femmes, elles font quoi avec leur argent ? L'homme a plus de revenus c'est vrai. Mais les femmes sont plus riches. Car elles dépensent peu. Mais n'est-ce pas l'homme qui fait tout ? Les femmes sont toujours en train de tendre la main. L'homme s'occupe de tout c'est une réalité »

(Mouhamed, MASTAFARI, le 24/03/2017).

Ces propos témoignent à suffisance que le rôle productif des femmes est invisibilisé ou négligé par les hommes.

Les hommes estiment que l'essentiel de leur revenus est destiné à résoudre les problèmes ponctuels et imprévisibles, à payer la scolarité des enfants (pour certains), à payer les taxes et autres fiscalités, à payer les compléments alimentaires, la vaccination des animaux, à l'utilisation d'un berger salarié, à l'achat des céréales, aux entretiens des cultures, aux diverses fêtes religieuses, aux règlements des conflits, aux transhumances et voyages, aux taxes traditionnelles, aux taxes officielles et autres tandis que « *les femmes ne font presque rien avec leur argent, car même les bijoux c'est encore les hommes qui achètent* » (Hassan, YANGHA, 25/03/2017) .

D'un autre côté, Cela s'explique en ceci que

« Les femmes travaillent d'abord pour nourrir la famille : quand elles vont au champ, à la pêche, c'est d'abord pour l'alimentation de la famille. Les femmes ne chassent pas et ne font pas la cueillette du miel comme les hommes. Or, ce sont des activités qui donnent de l'argent. Pour les femmes, c'est plus la vente des PFNL (les graines et fruits). Et ça aussi elles le font avec les hommes. Les Bantou donnent un peu d'argent aux hommes quand ils font les jobs, mais pour les femmes la paie est plus en nature et c'est toujours pour toute la famille. Les hommes ont plus d'activités qui font qu'ils gagnent de l'argent. »

(NYAGONO Sydonie, NYABETE, le22/11/2014).

Les restrictions quant à la pratique de la chasse et de la collecte du miel par les femmes Baka trouvent un sens dans le référentiel symbolique attaché à ces activités. En effet, « *D'après la*

tradition, la chasse et la cueillette du miel sont des activités prestigieuses qui démontraient la valeur d'un homme, c'est pourquoi c'est réservé à l'homme. » (ADIJEAN Claude, Ando'o , le 20/11/2014).

Néanmoins les femmes font déjà la chasse quoiqu'à une proportion limitée : *« les femmes ne chassent pas le gros gibier, mais de temps à autre on chasse les animaux de basse classe-petits rongeurs- pour nourrir la famille »* (ATYAM Sylvie, Abing, 20/11/2014)

De ces données, l'on peut conclure que l'économie Baka, en plus des activités traditionnelles de chasse, pêche et cueillette, repose également sur l'agriculture vivrière et la culture de rente. Ces activités relèvent des emprunts faits à l'économie Bantou. Par ailleurs, comme le faisait déjà remarquer BIGOMBE (2000), le modèle de la division sexuelle du travail l'homme chasseur et la femme cueilleuse semble bien dépassé. Il y'a un élargissement des rôles productifs féminins et masculins.

Toutefois, que l'on soit dans les communautés Mbororo ou Baka les activités de production les plus socialement valorisées et les plus prestigieuses demeurent dévolues aux hommes. Par ailleurs, cette répartition des rôles de production est marquée par une inégalité de revenus au détriment des femmes ce qui contribue à les maintenir dans une position de subordination par rapport aux hommes.

IV-1-1-b-Rôles de reproduction

Les rôles de reproduction se rapportent aux activités ayant trait aux soins des membres de la famille et aux tâches domestiques entreprises afin de garantir la reproduction biologique et l'entretien de la force de travail domestique. Les activités économiques ont également une incidence sur les rôles de reproduction que ce soit des hommes ou des femmes. Pour les hommes, cela permet d'approvisionner la famille en aliments. Mais, ce sont les femmes qui jouent les rôles reproductifs les plus importants. Cela s'exprime à travers leur rôle de procréation et les responsabilités du « care » qui leurs sont dévolues : elles s'occupent des travaux domestiques (préparation des repas, la quête du bois et de l'eau, elles se consacrent aussi aux soins des enfants et des membres de la famille qui sont malades).

C'est fort de cette logique que les femmes destinent leur production, comme mentionnée, plus haut à l'autoconsommation familiale. Les femmes Mbororo doivent également prendre soin du bétail ; en particulier des jeunes animaux malades qui restent à proximité de la maison. Pour les éleveurs qui amènent leurs femmes en transhumance, elles sont responsables de la

construction des habitations. Elles doivent monter et démonter les maisons, charger le matériel, les transporter et les reconstruire dans le camp suivant. Mais, dans la plupart des cas, ce rôle traditionnel de la construction des habitations n'est plus systématiquement dévolu aux femmes.

« C'était au temps d'avant que les femmes construisaient les maisons quand on campait. Maintenant ce sont les villageois payés qui font cela. La construction de la maison c'est le domaine de l'homme désormais. Les vieux Mbororo partent souvent camper avec leurs femmes, dans ce cas elles construisent. Mais c'est rare de voir encore cela. Ce sont les hommes qui s'occupent des maisons »
(Ina, OUPAI, 5/04/2017).

Les Mbororo se fixent et construisent de moins en moins en matériaux provisoires. Dans la plupart des cas, ils font appel à des manœuvres pour ces travaux qu'ils payent en retour. Même lors des transhumances, une bonne part des hommes Mbororo ne se déplacent plus avec leurs femmes, alors eux-mêmes se chargent des travaux liés à l'habitat.

Chez les Baka, si autrefois la construction des huttes étaient du ressort des femmes (BIGOMBE, 2000), aujourd'hui dans les villages Baka il n'existe presque plus de huttes, mais des cases similaires à celles des Bantou et construites par les hommes. Néanmoins, les femmes disent apporter leur assistance financière dans la construction de ces habitats:

« Ce sont nos hommes qui construisent les cases, mais nous donnons notre argent pour qu'ils achètent le matériel nécessaire, les hommes font comme s'ils n'ont jamais d'argent, il faut toujours notre apport »
(YEYE Philomène, Minko'o, le 22/11/2014)

En résumé, *« Les femmes s'occupent de chercher la nourriture, d'entretenir les enfants, de faire le ménage, prendre soin de la maison, une bonne femme Mbororo a le souci de sa maisonnée et respecte son mari »* (Adjedja, MOKOLO, le 20/03/17).

Cela est également valable pour la femme Baka :

«La femme Baka, c'est le travail à longueur de journée, après les jobs, les champs, la pêche ou la forêt, c'est la cuisine, l'eau, les enfants».
(ATYAM Sylvie, Abing le 20/11/2014).

Fort de ces propos, il est juste de reconnaître que les « rôles reproductifs féminins sont répétitifs, pénibles et prennent énormément de temps et d'énergie» (BIGOMBE 2000 :184). A ces rôles reproductifs strictement féminins s'ajoutent des rôles liés à la gestion sociale.

IV-1-1-c-Rôles de gestion sociale

Les rôles de gestion sociale correspondent aux tâches liées à l'organisation des activités communautaires comme les cérémonies rituelles ou festives, les services sociaux au niveau de la communauté et les activités politiques. En tant que nourricières, les femmes ravitaillent la communauté en produits alimentaires (produits vivriers) pendant les cérémonies de mariage, de deuils ou la célébration des rituels religieux et particulièrement du rituel du « djengui » chez les Baka. Les hommes quant à eux, sont chargés de ravitailler la communauté en bétail, en céréales, en gibier pendant ces cérémonies festives.

Au niveau communautaire, les femmes Baka et Mbororo jouent également le rôle de guérisseuse à travers la manipulation des herbes et des écorces.

« Dans la communauté, ce sont les femmes qui soignent, il y'a des plantes, des écorces qui ont certaines vertus, on utilise pour soigner que ce soit les hommes ou les enfants. Pour d'autres, elles gagnent l'argent à travers cela, elles partent même à Maroua, Yaoundé pour traiter les malades. Manipuler les plantes, c'est un don que Dieu a fait aux femmes Mbororo »

(Aissatou, LOUBOUR, 10 /03/2017).

D'ailleurs, elles sont réputées sur le territoire national de par leur pouvoir de guérison.

Eu égard à ces résultats, la conclusion qui s'impose est qu'il s'opère une tension autour du « partage » du travail entre les sexes, partage qui a pour caractéristiques l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale (KERGOAT, 2001). Aussi, apparait-il que la contribution des femmes à l'économie domestique est mésestimée par les hommes. Bien plus, comme dans la plupart des sociétés rurales les femmes sont tournées vers « l'intérieur » à contrario des hommes.

Sans faire abstraction des rôles sociaux masculins, il n'est pas faux d'affirmer avec JOIRIS (1998), ABEGA & BIGOMBE (2006) que la femme autochtone est la véritable cheville ouvrière du foyer et de la communauté. Car, incontestablement si l'on compare le travail

productif, reproductif et communautaire des femmes à celui des hommes, il est flagrant de constater que celui des premières est plus intense.

Comme on l'a vu, « une valeur inégale est attribuée aux tâches accomplies qui ne tient pas à la quantité du travail fourni ni à la maîtrise de son exécution » (TAHON, 2004 : 20) On peut donc lire le principe hiérarchique qui caractérise la division sexuée du travail : un travail d'homme vaut plus qu'un travail de femme

IV-1-2- Des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes des communautés Baka et Mbororo

Les relations de pouvoir sont analysées suivant les modalités d'accès, de contrôle des ressources et des bénéfices qui y sont liées ainsi que du pouvoir de décision et la participation aux activités communautaires.

L'accès correspond à la capacité des femmes et des hommes à utiliser et à bénéficier des moyens et des ressources matériels, financiers, humains, sociaux et politiques spécifiques. Exercer un contrôle sur des ressources implique que les femmes peuvent accéder à une ressource et peuvent également décider comment l'utiliser, par exemple le contrôle de la terre veut dire que les femmes peuvent accéder à la terre et l'utiliser, la posséder légalement, et prendre des décisions sur sa location ou sur sa vente.

Les bénéfices se rapportent aux avantages économiques, sociaux, politiques et psychologiques de l'utilisation des ressources y compris le degré de satisfaction des besoins sexo-spécifiques pratiques et stratégiques à l'instar de l'alimentation, du logement de l'éducation, de la formation et du pouvoir politique.

La prise de décision concerne la participation à des instances décisionnelles, à différents niveaux. Les tableaux 10 et 11 ci-dessous générés, à partir des données des entretiens et des focus group discussion mettent en exergue le profil d'accès de contrôle des ressources et des bénéfices au sein des communautés Mbororo et Baka. L'analyse de ces tableaux permet d'appréhender les relations de pouvoir chez les Mbororo et les Baka.

Tableau 12 : Profil accès-contrôle –bénéfices chez les Mbororo

	Ressources	Accès		Contrôle	
		H	F	H	F
Ressources de production	Terre	X	X	X	
	Bétaux	X	X	X	
	Facteurs de production ou outils	X		X	
	Marché de travail	X	X	X	
	Marché de marchandises	X	X	X	
Ressources socio-culturelles	Information	X	X	X	
	Instruction	X	X	X	
Bénéfices	Argent issu de la commercialisation des produits	X	X	X	X
	Revenus à l'extérieur du foyer	X	X	X	X
	Productions agricoles	X	X	X	X

LEGENDE

H= Hommes

F= Femmes

Source : Auteur

Tableau 13 : Profil accès-contrôle–bénéfices chez les Baka

	Ressources	Accès		Contrôle	
		H	F	H	F
Ressources de production	Terre	X	X	X	
	Facteurs de production ou outils	X		X	
Marchés	Marché de travail	X	X	X	
	Marché de marchandises	X	X	X	X
Ressources socio-culturelles	Information	X		X	
	Education	X	X	X	X
Bénéfices	Argent issu de la Commercialisation des produits	X	X	X	X
	Revenus à l'extérieur du foyer	X	X	X	X
	Productions agricoles	X	X		X

LEGENDE H=Hommes F= Femmes

Source : Auteur

Si tant les hommes que les femmes ont quasiment accès à toutes les ressources et aux bénéfices, des différences peuvent être notées en ce qui concerne le contrôle de ces ressources.

IV-1-2-a- Accès et contrôle des ressources de production

Les principales ressources, ici, sont constituées de la terre, du bétail, et des facteurs et outils de production. Les hommes autant que les femmes ont accès à ces ressources. Cependant, le contrôle des ressources de production est exercé principalement par les hommes.

e. La terre

Tout d'abord, il convient de reconnaître que l'accès à la terre est un problème généralisé pour les Mbororo de l'Extrême nord Cameroun. En effet, dans cette région deux droits fonciers se juxtaposent. Le droit coutumier et la législation foncière de l'Etat. Mais, le droit coutumier est prééminent. Ainsi, toutes les terres appartiennent au *lamido*, qui les concède à ses sujets contre paiement d'une taxe : *la zaakat*. Cette taxe est collectée sur les produits agricoles et pastoraux.

Personne ne peut s'approprier d'un espace sans l'autorisation du chef qui représente le *lamido*. Le *lamido* peut être représenté soit par le *Jawro* ou l'*ardo*. L'*ardo* gère pour le compte du *lamido* le territoire placé sous son autorité. Il distribue les terres à ceux qui en font la demande contre des biens en nature ou en argent à la récolte dont une partie va au *lamido*. Les pâturages sont également gérés sur le même principe. Mais les Mbororo sont pour la plupart souvent victimes d'insécurité foncière. En réalité, les autorités traditionnelles n'hésitent pas très souvent à remettre en cause les règles d'accès à la terre (KOUSSOUMNA, 2008). Donc, parfois ils doivent renégocier l'accès à la terre.

« Aujourd'hui on a la terre, demain on ne l'a plus. Il faut souvent palabrer avec quelque chose ».
(HASSAN, OUPAI, 30/03/2017).

Jadis, on avait des champs communs au niveau des familles étendues ou des lignages, maintenant il y'a une prédominance de l'individualisation en ce qui concerne les droits exercés. Traditionnellement, le droit de vendre les terres n'est pas admis. Un chef d'exploitation peut octroyer pour une période temporaire des droits de culture à des étrangers, mais il n'est pas autorisé qu'il vende le champ. La transmission de la terre se fait de père en fils. Lors du décès d'un chef de famille, les terres sont partagées entre ses enfants en âge adulte (mariés) ou exploitées par un membre de la famille avant la majorité des enfants. Bien que les femmes

possèdent souvent des animaux d'élevage en propriété, elles n'ont pas de champs distincts de ceux de leurs maris. Les veuves quant à elles peuvent exploiter les parcelles laissées par leurs époux uniquement si l'enfant de sexe masculin est encore mineur. Dès qu'il se marie, il hérite des parcelles et prend en charge sa mère qui est de fait installée dans la concession. Le mode traditionnel de l'héritage et du don de terre ne signifie pas que les éleveurs n'achètent pas la terre.

Aujourd'hui, de plus en plus les éleveurs détiennent des terres. La sédentarisation aussi les aide à sécuriser leurs espaces.

« *La terre, la terre c'est pour l'homme ! Les femmes font quoi avec la terre ?* » (YAOUBA, BOLOLO, le 20/03/2017). Ces propos sont profondément porteurs de sens. En effet, la figure prépondérante de l'homme comme gestionnaire du bétail et de la propriété agricole excluent les femmes de tout droit de propriété foncière. Les terres sont enregistrées au nom du chef de famille qui est l'homme. Si les hommes peuvent bénéficier d'une formalisation juridique de la propriété foncière, les femmes ne le peuvent pas.

« Auparavant, le problème de la terre ne se posait pas pour nous. La terre n'avait pas de papiers. C'était pour le groupe, la communauté et chacun pouvait l'utiliser. Actuellement, pour dire que c'est ta terre, il te faut les papiers. Est-ce qu'une femme possède alors la terre ? Non ! C'est une affaire des hommes. C'est le chef de famille. C'est lui qui gère tout. A moins que tu sois veuve sans enfant, tu peux revendiquer le droit sur la terre de ton époux. Mais c'est rare, un oncle, un frère viendra toujours prendre les terres là. La terre c'est une affaire des hommes. Qu'une femme achète la terre comme un homme, c'est une abomination ! »

(Alimatou, HOLADANO, le 20/3/17)

En ce qui concerne les Baka, depuis 1974 l'immatriculation est le principal mode de reconnaissance de la propriété foncière au Cameroun. Mais, avec l'exigence « d'emprise évidente de l'homme et de mise en valeur probante » qu'elle sous-tend, elle est foncièrement discriminatoire pour eux au vu de leur mode de vie. Néanmoins avec le processus de sédentarisation croissant des pygmées Baka de Djoum, une initiative de reconnaissance de titres fonciers a été amorcée dans le cadre du projet Action de Gestion Durable des Forêts en intégrant les populations Pygmées Baka (AGEFO-Baka).

Toutefois, les Baka se plaignent qu'ils continuent d'être expropriés de leurs terres.

«Le projet AGEFO n'a pas changé grand-chose, on a fait les papiers pour avoir les terres, mais les Bantou continuent à prendre les terres qui nous appartiennent. On n'a rien comme terre, tout c'est pour les Bantou»

(ONDOUA Jean Paul, chef du village Nkan 21/11/2014).

Bien plus, l'accès à la propriété foncière chez les Baka de Djoum est sujet à des discriminations de genre. En effet, la propriété foncière ne saurait être reconnue à une femme.

«Déjà ici, nous on n'a pas de terres, tout c'est pour les Bantou, mais d'après la tradition la terre ce n'est pas pour la femme, c'est pour l'homme»

(ATANGANA Paul, patriarche du village Akonetyé le 20/11/2014)¹⁶

De fait, les femmes détiennent uniquement un droit d'usage sur la terre. Les plantations de cacaoyers par exemple se transmettent de père en fils ainsi que les outils d'agriculture et de chasse. Déjà au quotidien, les femmes qui détiennent souvent des outils agricoles précaires ne peuvent emprunter ceux de leurs maris. A la mort de l'homme, ses biens, c'est-à-dire son filet, sa hache, sa machette, ses lances et ses harpons, reviennent automatiquement à son fils, et à défaut à son neveu.

Il ressort clairement de ces propos qu'on assiste à une masculinisation du droit de la propriété foncière. Et cela est intériorisé par les femmes qui le légitiment suivant la logique que l'homme est le chef de famille. Bien plus, il semble culturellement inconcevable qu'une femme autochtone soit propriétaire foncière.

f. Le bétail

Les hommes sont les principaux gestionnaires et propriétaires du bétail. Si les femmes y ont accès, c'est en tant que gestionnaires de lait. Dans quelques cas, elles détiennent une partie du bétail mais elles ne s'occupent plus de la conduite et de l'entretien du troupeau comme avant.

« Nous détenons aussi le bétail, mais ce sont les hommes qui s'en occupent aujourd'hui. La femme peut elle-même en acheter ou alors

¹⁶ Il se pourrait que ce soit une appropriation de la vision bantoue de la terre. Car traditionnellement chez les Baka, le problème de la terre ne se pose pas.

son père ou sa mère lui donne quand elle va en mariage. Nous-mêmes, les femmes, quand nos filles partent en mariage on donne aussi des bêtes à nos filles. C'est vrai que les hommes préfèrent donner plus le bétail aux garçons, mais nous les femmes quand on a nos animaux on donne à nos filles. Son mari va s'en occuper, mais c'est son bétail. Elle a tous les droits dessus même selon l'Islam »

(Habiba BOLOLO, 20/03/2017).

Le droit au bétail leur est reconnu, elles peuvent obtenir des animaux lors de leur mariage, hériter du bétail (mais leur part est presque toujours moindre que celle des hommes) ou en acheter à partir de leurs économies. Ces animaux, elles en confient la charge à leur mari. S'il est vrai que les hommes doivent requérir le consentement de leurs épouses au sujet des animaux sur lesquels elles ont droit, il demeure que la plupart des transactions sur le marché du bétail sont contrôlées par les hommes.

« Si la femme veut vendre son animal, elle le dit à l'homme. Ce sont les hommes qui s'occupent de la vente des animaux. Pas les femmes. Si une femme Mbororo est au marché c'est pour vendre les petites choses comme le lait, les produits artisanaux mais pas la vente du bétail, non ce n'est pas possible. Même si c'est son bœuf, c'est l'homme qui s'occupe de la vente »

(Hassan, OUPAI, 30/03/2017).

g. Les facteurs de production ou outils

La pratique de l'agriculture par les éleveurs Mbororo est intimement liée à l'élevage. On remarque de plus en plus le développement des cultures sur des terres jusque-là dévolues exclusivement au pâturage, ils y produisent sur ces aires de parcours les céréales nécessaires à leur besoin et une partie est destinée à la vente. Les femmes, à proximité des concessions ou derrière les maisons cultivent généralement des légumes pour la subsistance de la famille. Il est remarquable de constater que ce sont les hommes qui ont accès aux moyens de production et qui en exercent le contrôle.

« Nous pratiquons l'agriculture (les femmes), sur des petits lopins de terre, les hommes estiment que ce n'est pas grand-chose nos cultures. Si tu demandes une vraie parcelle ou les engrais, l'homme te demande pour se moquer : Depuis quand la femme Mbororo cultive ? C'est vrai, traditionnellement la femme Mbororo n'aime pas le travail de la terre. Elle préfère le lait. Mais les temps ont changé. Le lait même ne sort plus comme avant. Nous sommes sur

place. On doit nourrir la maison. On fait comme les autres femmes. On cultive les légumes dans les champs que vous voyez là. (Montrant du doigt). Pour les hommes ce n'est pas grand-chose. Mais, « c'est le rien là », qui nourrit la maisonnée. La femme a simplement sa petite houe et le petit lopin de terre derrière la maison, mais elle arrive à nourrir plusieurs bouches avec son travail »

(Alimatou, HOLADANO, 5/4/2017)

En effet, les hommes possèdent et contrôlent des animaux de trait, des charrues, des pousses-pousses. Parfois ils louent des corps sarcleurs et butteurs. Les hommes bénéficient également de temps à autre des produits comme l'urée et des engrais complets lors de la visite des agents de vulgarisation agricoles. Ce qui n'est pas le cas pour les femmes, en dépit de leur pratique de l'agriculture vivrière.

« Quand ils (agents de vulgarisation agricoles) viennent ils donnent aux hommes, nous les femmes on n'a pas droit. Et quand c'est déjà pour le mari, nous on n'a pas le droit de toucher »

(Aissatou, LOUBOR, le 10/03/2017).

Cette même réalité est décrite chez les Baka.

« (...) les hommes ont plus d'outils que nous, ce sont eux qui ont les gros moyens. Mais nous on n'en a pas. La plupart d'entre nous travaillons avec les houes des femmes Bantoues, ce sont des vieilles houes, les hommes interdisent qu'on touche à leurs outils on n'a pas droit »

(MBANH Jeanne, Akonetyé, 20/11/2014).

Les hommes et les femmes Baka ont un accès limité aux facteurs de production à l'instar des semences améliorées et des engrais et du matériel de travail. Mais les hommes reconnaissent bénéficier de temps à autre de ces produits lors de la visite des ONGs. Ce qui n'est pas le cas pour les femmes.

« Quand les ONGs viennent ils donnent au chef ou au leader et ils partagent ça seulement aux hommes, nous les femmes on n'a pas droit. Et quand c'est déjà pour le mari, nous on n'a pas le droit de toucher »

(MEKAM Cécile, Meyos-obam, le 20/11/2014).

Les marchés constituent également une des ressources qui fonde les relations de pouvoir au sein des communautés Baka et Mbororo du Cameroun.

IV-1-2-b- Accès et contrôle des marchés

Deux types de marchés sont répertoriés : le marché de travail et le marché de marchandises. Tant les hommes que les femmes ont accès à ces deux marchés. Mais le contrôle est assuré par les hommes. Concernant le marché de travail, les hommes Mbororo œuvrent généralement comme moto-taxi, chauffeur, et gèrent ou possèdent des boutiques de vente des produits manufacturés et parfois peuvent exercer comme bergers dans les villages voisins en temps de crise.

Les femmes Mbororo de leur côté, peuvent offrir des services telles que guérisseuses traditionnelles, fabricantes des produits artisanaux et tissage des cheveux.

Les hommes baka bénéficient d'une pluralité de jobs : culture des produits de rente dans les champs des Bantou, braconnage, ouvriers saisonniers dans les plantations forestières. Tandis que les femmes ont pour seul job le travail dans les champs de culture vivrière des femmes Bantou et pour d'autres l'artisanat.

Qu'elles soient Baka ou Mbororo pour faire un job elles doivent requérir le consentement de leurs époux. Pour tout ce qui est travail en dehors de 'l'inside' qui demeure leur espace de référence. En sus, avec la conversion des Mbororo à l'islam, les hommes adoptent de plus en plus la vision de la femme confinée au foyer et ses activités à l'extérieur sont mal perçues.

Du temps de nos ancêtres, nous étions plus libres. Mais maintenant, on se soumet aux instructions du prophète. La femme est dépendante de l'homme. L'homme musulman n'aime pas que sa femme soit dehors. Donc, la femme peut aller travailler dehors, mais il lui faut l'autorisation de son époux. Elle ne décide pas de faire comme elle veut. Sa place c'est d'abord à l'intérieur de la maison pas dehors »
(Mariatou, MASTAFARI, 24/03/2017).

L'homme Baka, est vraiment possessif, on demande la permission de nos maris pour faire les jobs il faut qu'il accepte »
(AMA Chimène, Nyabété, le 22/11/2014).

S'agissant du marché de victuailles, c'est la même réalité. Les femmes et les hommes Baka et Mbororo y ont accès en tant que vendeurs ou acheteurs. Mais le contrôle reste assuré par les hommes.

« Les femmes vendent mais pas de grandes choses en soi, les choses comme le lait, les produits qu'on fabrique. Mais le bétail c'est l'homme qui le vend sur le marché. Parfois même si la production du lait est grande, les hommes s'en accaparent. Ils décident de gérer la vente. La place de la femme sur le marché est limitée par rapport aux hommes. Le marché c'est vraiment l'homme qui gère plus. Il y'a des hommes surtout ceux qui ont des moyens qui font le marché pour leurs femmes. La tradition musulmane ne veut pas que la femme soit trop dehors. Elle est la protégée de l'homme »

(Aissatou, LOUBOUR, 20/03/2017).

A cause de l'influence de l'islam, certains hommes se chargent de faire le marché et les achats pour leurs épouses. Ce qui contribue à restreindre la mobilité et l'autonomie extérieures des femmes. L'islam contribue à véhiculer l'idéologie selon laquelle la femme est la propriété de l'homme. Elle est vue en soi comme une richesse. Cet état de chose justifie dans une certaine mesure le fait que plusieurs hommes Mbororo soient polygames.

IV-1-2-c- Accès et contrôle des ressources socio-culturelles

Ici, on compte deux principales ressources socio-culturelles : l'information et l'éducation.

Les femmes ont un accès limité aux informations par rapport aux hommes. D'après elles, cela est tributaire de leur faible mobilité et de leur contact limité avec la sphère extérieure par rapport aux hommes.

« Nous ne sommes pas généralement au courant de certaines choses, parce que la plupart du temps quand les gens comme « vous » (geste désignant l'enquêteur) viennent ici, le soir, nous sommes à la cuisine et ils causent seulement avec les hommes, et ils (les hommes) ne nous disent pas grand-chose après. »

(NYAGONO Sydonie, NYABETE, le 22/11/2014).

En revanche, les hommes imputent la faible information des femmes à leur manque d'intérêt.

« C'est vrai les hommes sont plus informés que les femmes, les femmes ne sont jamais au courant de rien parce qu'elles ne sont pas intéressées, c'est seulement les choses de la cuisine qui les intéressent »

(Aissatou, LOUBOUR, le 10/03/2017).

Aussi, les femmes pointent leur faible mobilité comme cause de leur accès réduit à l'information.

« Nous, nos déplacements sont sous contrainte parce que nous devons rester la plupart du temps au village pour les travaux, quand on quitte d'ici c'est pour aller vendre à Djoum, or les hommes eux ils quittent du village tout le temps et sont informés »
(YEYE Philomene, Minko'o, le 22/11/2014).

Par ailleurs, il faut compter que les hommes possèdent souvent des appareils radio qu'ils écoutent fréquemment.

Bien plus, la diffusion de la téléphonie mobile à vil prix, permet à la quasi-totalité des hommes d'avoir un accès aisé à l'information. Les femmes ont également accès à la téléphonie mobile, mais cela n'est pas aussi systématique que les hommes.

Concernant l'éducation, qu'il s'agisse des femmes ou des hommes, le niveau d'éducation via l'école formelle est faible. Déjà, il y a un déficit des infrastructures éducatives dans ces localités. Néanmoins, les hommes Mbororo bénéficient de plus en plus de l'école coranique au détriment des femmes. Comme le témoignent les entretiens, souvent même dans les campements pendant les périodes de transhumance, des instructeurs musulmans visitent les hommes Mbororo et les forment à la lecture du Coran. Par ailleurs, l'éducation formelle est de plus en plus reconnue et valorisée au sein de la communauté Mbororo. Elle est vue et perçue comme un moyen d'ascension sociale et économique. Les parents consentent à envoyer leurs enfants à l'école généralement dans les centres urbains déboursant ainsi d'énormes sommes d'argent. Sous cet angle, l'éducation des garçons est davantage valorisée.

« Nous ne voulons pas que nos enfants vivent les mêmes problèmes que nous vivons de nos jours, les temps ont changé. On ne peut plus vivre la même vie que nos parents et être à l'aise. C'est important d'envoyer les enfants à l'école, que ce soit la fille ou le garçon, mais s'il y'a manque de moyens, on privilégie le garçon, car lui c'est sa seule chance de « devenir quelqu'un » ; or la fille elle va se marier, faire les enfants. Le mariage va lui donner de la valeur »
(MOUHAMED, MOKOLO, le 20/03/2017).

De là, on comprend que l'intérêt d'investir dans l'éducation des filles est encore marginal, surtout en situation de précarité économique. Car la perception prépondérante au sein de la communauté Mbororo est qu'elle obtient sa reconnaissance sociale via le mariage. Bien plus, la

tradition d'épouser des filles d'âge très jeune, souvent à des hommes âgés constitue un frein à leur éducation. Par ailleurs, plusieurs filles sont destinées à leur futur mari à la naissance. Lors de nos enquêtes, il a été constaté que dans certaines localités comme MINDIF l'éducation des filles Mbororo demeurent encore un sujet tabou.

Spécifiquement en ce qui concerne les Baka, il ressort des Focus Group Discussion que les familles Baka ne font pas de discrimination explicite entre filles et garçons dans l'accès à l'éducation.

«On envoie tout le monde à l'école, les garçons comme les filles il n'y pas de différence» (NDOUTOUMOU Daniel, Mfem, le 24/11/2014).

Cependant, la valeur symbolique rattachée au féminin prédispose les femmes aux mariages et aux grossesses précoces les contraignant à abréger leur scolarisation.

De fait, *« La femme c'est la fertilité, la fécondité, celle qui donne la vie. Une bonne femme Baka qui est respectée c'est celle qui a beaucoup d'enfants »* (EVINA Jean, Nyabété, le 22/22/2014).

Cette logique semble bien expliquer les disparités de niveau d'éducation entre filles et garçons. L'ONG ZERCALEJOS qui travaille actuellement avec les Baka dans le domaine de la santé, de l'éducation et des activités génératrices de revenu fait observer qu'au niveau maternelle, la proportion des filles est élevée, mais à partir du primaire, cette proportion commence à décroître, car elles abandonnent les études au profit du mariage ou du fait des grossesses. De plus, toutes les répondantes femmes interrogées ne savaient ni lire, ni écrire. *A contrario* des hommes qui pour la plupart pouvaient épeler leurs noms et comprendre relativement la langue française.

IV-1-2-d- Accès et contrôle des bénéfices

Des entretiens, il ressort que les hommes et les femmes jouissent indépendamment des bénéfices issus de la commercialisation des produits ou des jobs. Les femmes Mbororo en particulier exercent un plein contrôle sur les productions agricoles vivrières et le lait qu'elles destinent à l'autoconsommation. Aussi, elles gèrent librement les revenus qu'elles tirent de leurs activités. C'est vrai que bien des fois, quand les hommes constatent que la commercialisation du lait a été fructueuse, il demande de l'argent aux femmes pour répondre à certains besoins, et si elle refuse, cela génère des tensions.

« La femme est libre de faire ce qu'elle veut avec l'argent de son lait. Mais l'argent de la femme c'est pour la maison. Et si ton mari te demande de l'argent il faut donner, pour être une bonne épouse ».
(Aïssatou, OUPAI, 30/03/2017)

Chez les Baka, si l'activité a été menée en couple, l'homme et la femme se partagent les revenus issus de la vente. Par ailleurs, les femmes exercent un plein contrôle sur les productions agricoles, dans la mesure où c'est elles qui gèrent les vivres et décident de la vente du surplus des produits vivriers.

«La femme ne contrôle pas l'argent de l'homme, et l'homme ne contrôle pas celui de la femme. Chacun fait ce qu'il veut avec son argent. Mais quand vous avez travaillé ensemble, vous vous partagez l'argent à deux, c'est comme ça»
(ABING, 20/11/2014).

Cependant, la décision de l'homme a une prééminence ;

« Si les époux travaillent ensemble à la bonne marche de l'exploitation, la gestion et la commercialisation des cultures marchandes se sont toujours imposées comme activités exclusivement masculines. Les bénéfices, parfois substantiels réalisés au moment de la vente de la production sont versés à l'homme (...).Le mari, propriétaire et gérant de son exploitation, utilise son épouse comme main d'œuvre »
(Agnès ADJAMAGBO 2000 :26).

IV-1-2-e- Pouvoir de décision et participation communautaires

Dans la communauté Mbororo, le pouvoir de décision au niveau communautaire revient à l'homme. S'il est vrai que les femmes exercent un « pouvoir invisible » sous la forme de « l'entretien de l'oreiller » susceptible d'influencer les décisions, un fait demeure : elles n'ont très souvent pas droit à la parole en public. En réalité, elles ne sont pas autorisées à parler en présence des hommes. Elles occupent une position de cadette sociale. Ce qui implique que leur centre de décision se limite strictement à la sphère domestique.

« La femme Mbororo n'est pas autorisée à s'asseoir en compagnie des hommes en public. En public, elle reste avec les autres femmes. Elle vient au milieu des hommes uniquement si elle doit servir ou si elle est convoquée. Là où s'assemblent les hommes, les femmes ne s'y assemblent pas. Quand les gens de l'extérieur viennent on peut

faire des assemblées homme et femme mais il y'a toujours une ligne de démarcation. »
(Aicha, YANGHA, 25/03/2017)

Dans la communauté Baka, le pouvoir de décision au niveau communautaire et domestique, revient également à l'homme. C'est lui qui détient le pouvoir au sein de la structure familiale. La femme lui est subordonnée. Même si les femmes ont un droit de parole reconnu selon la tradition, il n'en demeure pas moins que dans le contexte actuel elles avouent subir les décisions des hommes.

« Aujourd'hui ce n'est plus comme avant que les hommes avaient peur de leurs femmes et demandaient leur avis pour tout. C'est l'homme qui décide dans le foyer. Il a la place centrale. C'est vrai qu'il peut requérir notre conseil des fois, mais c'est pour les choses du foyer ».
(NGADJE Elise, MFEM, le 24/11/2014).

De ces propos, il ressort clairement qu'une distinction est faite entre pouvoir de décision dans la sphère domestique et publique. L'expertise des femmes est rattachée à la sphère domestique, même s'il est vrai que c'est l'homme qui détient le dernier mot. Au niveau de la sphère publique, la prise de décision relève strictement du masculin. *« La femme peut prendre les décisions pour ce qui concerne les choses du foyer, la nourriture, les enfants mais à l'extérieur c'est l'homme qui décide »* (EVINA JULIENNE, Nyabété, le 22/11/2014).

Il transparaît donc qu'il existe bel et bien dans les communautés Baka et Mbororo une division sexuée de l'espace qui fait du « Inside » l'aspect privé, les corvées domestiques le domaine incontesté des femmes, contrairement aux hommes à qui il revient de droit qu'ils s'affirment dans la sphère publique.

L'analyse du niveau de participation aux décisions communautaires permet de mieux cerner le jeu dans les relations de pouvoir entre hommes et femmes. Pour ce faire, un profil de participation qualitative au niveau communautaire au sein de ces communautés illustrées à partir des données du focus group permet de jauger du niveau de pouvoir de décision de « l'un et l'autre sexe ». Ces grilles (Tableau 12 et 13) sont construites sur la référence de la participation aux initiatives communautaires mixtes.

Tableau 14 : profil de participation communautaire chez les Mbororo

	Femme			Hommes		
	T	P	J	T	P	J
Participer aux discussions			X	X		
Faire des propositions			X	X		
Diriger les réunions			X	X		
Elire les dirigeants			X	X		
Prendre des décisions			X	X		

LEGENDE

J= Jamais

T=Toujours P= Parfois

Source : Auteur

Tableau 15 : profil de participation communautaire chez les Baka

	Femme			Hommes		
	T	P	J	T	P	J
Participer aux discussions		X		X		
Faire des propositions		X			X	
Diriger les réunions			X		X	
Elire les dirigeants			X		X	
Prendre des décisions			X		X	

LEGENDE P=Parfois J=Jamais T=Toujours

Source : Auteur

La participation des femmes Mbororo au niveau communautaire est quasi nulle. Elles ne participent pas aux discussions, ne font pas de propositions, ne dirigent pas les réunions, n'élisent pas les dirigeants et ne prennent pas les décisions. Toutefois, elles soulignent qu'elles font des propositions à leurs hommes en privé et que bien des fois cela influence leur décision finale. Cette mise à l'écart des femmes Mbororo de la sphère publique est reproduite même dans le cadre des initiatives locales menées par certaines organisations d'appui au développement. Ainsi, les hommes participent presque toujours et les femmes le participent le plus souvent quand il s'agit spécifiquement des questions liées à leurs rôles reproductifs.

« Quand ils viennent, on prend les femmes, pour parler de la vaccination des enfants et de l'hygiène, mais pour d'autres choses, on ne nous prend pas. »
(Marema, NIGUE, 27/03/2017).

Pour ce qui est des Baka, les hommes participent « toujours » aux discussions dans le cadre des initiatives communautaires, tandis que les femmes participent « parfois ». Plus encore, les femmes ne dirigent pas les réunions, n'élisent pas les dirigeants et ne prennent pas les décisions. Les hommes, quant à eux, font parfois des propositions, dirigent les réunions, élisent les dirigeants et prennent les décisions.

D'après les entretiens groupés, les femmes ainsi que les hommes Baka ont le droit de participer aux initiatives communautaires. Néanmoins, les stéréotypes identitaires qui positionnent l'homme 'au-devant' dans la sphère publique et la femme 'derrière', dans le cadre domestique sont reproduits par les ONGs dans le cadre des initiatives locales au sein de ces communautés. Ainsi, les hommes sont toujours consultés et les femmes le sont le plus souvent quand il s'agit spécifiquement des questions liées à leurs rôles reproductifs comme on l'a vu au sein des communautés Mbororo

« Quand ZERCALEJOS vient, on prend les femmes, on parle des choses qui nous concernent directement : les enfants, la santé, être propre. »
(NGINO Jacqueline, Abing, le 20/11/2014)

Certes, le faible niveau d'instruction des femmes, le manque d'informations et de temps font qu'elles ont un niveau d'implication limité dans les initiatives communautaires ou les regroupements. Par exemple, la participation des femmes au sein de l'Association pour le Développement des BAKA (ADEBAKA) (mis en place avec l'appui de l'ONG CED) est quasiment nulle.

« Quand les ONGs viennent, comme le CED ou le projet PADES² les femmes ne sont pas informées. Elles apprennent ça au hasard. Et quand ils (CED-Projet PADES) parlent c'est plus les hommes qui comprennent. Et nous les femmes on évite de parler, parce que les hommes disent qu'on ne connaît rien et que ce ne sont pas nos choses. Ce sont les hommes qui parlent, et parfois on préfère rester de côté faire nos travaux ».
(NGADJE Elise, Mfem le 24/11/2014).

En définitive, les relations de pouvoir chez les Mbororo sont asymétriques et structurées autour de la domination masculine.

Comme l'a si bien énoncé HAICAULT (2000 : 48)

« Les rapports sociaux de sexe sont à la base des relations dynamiques qui distribuent les sexes, en tant que catégories sociales, dans les différentes instances ou sphères d'une totalité sociale considérée. Ils sont partout. Ils fonctionnent selon trois principes de spécification : l'identification, la différenciation et la hiérarchisation. Les rapports sociaux de sexe — entre sexes et intrasexes — toujours imbriqués à d'autres rapports sociaux, sont organiquement composés d'une dimension matérielle qui correspond aux places, aux fonctions, aux moyens matériels et techniques, aux accès aux ressources concrètes.

Dès lors, il est approprié d'analyser le processus de rationalisation voire de légitimation des rapports sociaux inéquitables entre les hommes et les femmes.

IV-2- UNE RATIONALISATION DES POSITIONS MATERIELLES ASYMETRIQUES DE SEXE ANCREES DANS LES REPRESENTATIONS SOCIALES ET UNE VISION ECOFEMINISTE

La distinction explicite du masculin et du féminin au sein des communautés Baka et Mbororo est rationalisée à travers un ensemble de représentations sociales. Comme le mentionne HAICAULT (2000 : 48) au sujet des rapports sociaux de sexe :

Ils sont aussi composés d'une dimension symbolique faite de croyances organisées en doxas, qui fonctionnent à légitimer les positions matérielles asymétriques de sexe. Les rapports sociaux effectuent sans cesse un travail de production symbolique qui vise à justifier la distribution sexuée des places, des fonctions et des représentations, (...). Par son inscription dans les pratiques sociales, la production symbolique contribue activement à la recomposition dynamique de ces rapports sociaux.

Dans ce sillage, il paraît opportun d'examiner les représentations sociales qui légitiment cet « arrangement social des sexes ». L'analyse des données de terrain de cette étude amène à distinguer deux ordres de représentations sociales suivant le concept de sexisme ambivalent avancé par GLICK & FISKE (1996).

D'après GLICK et FISKE (2001), les stéréotypes négatifs vis-à-vis des femmes ont développé envers elles un préjugé ou une attitude négative de type ambivalent. Ce préjugé est formé par deux composantes clairement identifiées : le sexisme hostile et le sexisme bienveillant.

Le premier se réfère à la conception communément répandue du sexisme, une attitude négative, dévalorisante et à tendance agressive vis-à-vis des femmes. Cette forme de sexisme a généralement cours lorsque les femmes revendiquent les mêmes privilèges que les hommes et donc quand ces derniers (les hommes) se sentent menacés dans leur position de dominant.

Le second, quant à lui, est un ensemble d'attitudes affectives inter corrélées vis-à-vis de celles-ci. Ce sexisme bienveillant est appuyé sur les stéréotypes de genre et amène les hommes à considérer que les femmes sont faibles et nécessitent soutien et protection de la part des hommes.

De fait, il apparaît qu'au sein des communautés Baka et Mbororo des représentations sociales de type hostile côtoient celles de type bienveillant au quotidien.

IV-2-1-Des représentations sociales sexistes de type hostile et inégalités dans la répartition des biens et des opportunités

Que l'on soit chez les Mbororo ou les Baka, les représentations sociales sexistes de type hostile se découvrent sur un mépris ouvert de la femme et prend la forme d'un certain nombre de clichés négatifs articulés sur le stéréotype de '*la femme comme objet*'.

Les valeurs traditionnelles religieuses qu'elles soient de nature chrétienne ou islamique sont parfois invoquées pour justifier cette conception. Dans cette optique, la femme est perçue comme la propriété de l'homme. Et comme le déclarent les hommes dans le langage ambiant: « *la femme est la chose de l'homme* ». Cette « chose », il l'acquiert légitimement à travers la dot versée lors du mariage traditionnel. Les femmes constituent ainsi un patrimoine pour l'homme, un patrimoine dont il peut se servir à sa guise.

Cette conception légitime une inégale répartition des biens et des opportunités.

Fort de cette vision, il est inapproprié que la femme dispose de certaines ressources comme le droit à la terre ou hérite des biens, car la femme en soi est un « bien supérieur » de l'homme. Elle jouit des privilèges d'usufruitière sur les autres biens de l'homme à savoir la terre et le bétail.

Par ailleurs, la femme en tant que propriété de l'homme n'a de valeur que par rapport à ce dernier. Alors, les femmes ne trouvent une raison, une place dans le groupe qu'à travers le mariage. Cette réalité est plus prépondérante dans les communautés Mbororo. Selon un proverbe

islamique traditionnel: *"Le paradis d'une femme se situe sous les pieds de son mari."* Dans ce contexte, les alliances matrimoniales revêtent une importance capitale. De là, une floraison des mariages précoces au détriment de la scolarisation chez les jeunes filles.

De plus, particulièrement au sein des communautés Mbororo, il est remarquable de constater que le biologique est invoqué dans la construction sociale de l'infériorité de la femme. En effet, le sang menstruel s'écoule régulièrement du corps des femmes. Ce sang menstruel est considéré comme un signe d'impureté voire de malédiction. Certaines femmes Mbororo avouent qu'elles sont tenues d'éviter tout contact avec les animaux même les plus petits pendant leur période menstruelle, car cela affecterait négativement le bétail. Frappées de cette « malédiction » dans leurs corps, les hommes Mbororo affirment que leur infériorité relève de l'ordre de la nature. Cette réalité sociale est similaire à celle documenté par GODELIER (1998) qui étudiant les sociétés Baruya affirme que « les représentations du sang menstruel jouent donc un rôle clé dans la légitimation du pouvoir masculin chez les Baruya. À travers elles, les femmes, qui sont manifestement traitées en être inférieur au sein de la société Baruya, sont transformées finalement en coupables » (GODELIER 1998 : 26).

IV-2-1-Des représentations sociales de type bienveillant et inégalités dans la répartition des rôles sociaux

Les représentations sociales de type bienveillant sont bien plus subtiles et insidieuses et elles sont les plus répandues au sein des communautés Baka et Mbororo Elles se discernent dans les discours sous forme d'éloges.

Ce type de représentations sociales s'inscrit dans une vision du monde selon laquelle les femmes sont des êtres « chaleureux », « sociables », mais faibles et dépendantes des hommes. Parce que les femmes détiennent un pouvoir de « reproduction », ce sont elles qui enfantent, le sexe féminin est symbole de maternité, de beauté, de procréation et de fécondité. Dans ce sillage, la féminité a des caractéristiques qui lui sont propres et qui sont glorifiées.

Les hommes de leur côté incarnent l'image de la virilité active, du courage, de la force. Dans cette optique, les représentations sociales de type bienveillant justifient les rôles traditionnels des sexes. On assiste donc à une différenciation du travail en fonction du sexe. Les tâches quotidiennes des hommes consistent à gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de la conjointe, de la famille et des personnes à charge. Et en tant que tels, leurs rôles sont tournés vers des activités centrées sur la production à vocation commerciale, comme la culture des produits de

rente ou l'élevage ; tandis que les femmes s'acquittent des tâches domestiques et alimentaires. Sous prétexte qu'elles sont plus « douces, sociables et maternelles », les femmes et les jeunes filles sont responsables de la plupart des tâches du « Care » non rémunérées dans le foyer (nutrition, santé, éducation).

On voit bien, comme l'explique GODELIER (1998 : 26) que :

« Le corps sexué est sollicité non seulement de témoigner mais témoigner pour l'ordre qui règne dans la société et dans l'univers, puisque l'univers comme la société, se divise en deux parties, masculine et féminine. Le corps fonctionne donc comme une machine ventriloque qui tient en permanence un discours muet sur l'ordre qui doit régner dans la société, un discours qui, entre autres, non seulement légitime l'appropriation des enfants par des adultes considérés comme leurs parents, mais également la place dans la société que le sexe d'un enfant lui prédestine ».

Il est significatif de noter que ces représentations sociales du féminin sont partagées tant par les hommes que les femmes ; pour eux cela relève de l'ordre naturel des choses.

Ainsi, comme le note fort opportunément GODELIER (1998 :26) : « plus ces représentations du corps sont partagées entre hommes et femmes, moins celles-ci trouvent dans leur pensée des raisons et des moyens pour contester l'ordre social qui pèse sur elles et qui s'est enfoui dans leur corps ». Ainsi, le partage par les deux sexes des mêmes représentations participe au processus de légitimation de la domination masculine.

En outre, ces différentes représentations du féminin et du masculin dans les communautés Baka et Mbororo véhiculent un discours essentialiste sur les sexes ; qui assimilent les femmes à la nature et les hommes à la culture.

A cet effet, Carolyn MERCHANT (1980) soutient que d'aussi loin que l'on remonte dans l'histoire humaine, les femmes ont été assimilées à la nature à cause de leur pouvoir reproducteur. Avoir des cycles menstruels, donner la vie, puis la stérilité de la ménopause, tout cela renvoie à la fertilité de la terre. La nature, ayant aussi des cycles et des rythmes variant selon les climats, est mystérieuse au même titre que la femme peut l'être.

Egalement, ORTNER SHERRY (2007) explique que dans toutes les sociétés humaines, les femmes sont identifiées ou symboliquement associées à la nature, contrairement aux hommes

qui sont identifiés à la culture. Elle met en avant trois principaux arguments pour démontrer pourquoi les femmes sont perçues comme étant plus proches de la nature.

1) Le *corps et les fonctions du corps de la femme*, impliqués plus fortement et plus fréquemment dans la « vie de l'espèce » semblent la situer plus près de la nature, contrairement à la physiologie masculine qui libère l'homme plus complètement et lui permet de porter les projets de la culture : Parce que son corps est plus fortement impliqué dans les fonctions naturelles liées à la reproduction, la femme est considérée comme faisant davantage partie de la nature que l'homme.

ORTNER argumente que, tandis que le corps de la femme semble la condamner à la simple reproduction de la vie ; le masculin, en revanche, parce qu'il n'a pas les fonctions créatives naturelles, doit affirmer sa créativité à l'extérieur « artificiellement », aux moyens de la technologie et des symboles. « Il crée des objets relativement durables, éternels, transcendants, alors que la femme ne crée que des produits périssables – des êtres humains » (ORTNER, 2007 : 23)

2) Le corps et les fonctions du corps féminins attribuent à la femme des *rôles sociaux* qui, à leur tour, sont considérés comme d'un ordre inférieur à l'ordre masculin dans le processus culturel. ORTNER soutient que les fonctions physiologiques de la femme ont presque universellement limité son mouvement social et l'ont presque universellement confinée à certains contextes sociaux notamment à la sphère domestique avec des tâches liées au « care » qui, elles aussi, sont considérées comme plus proches de la nature.

3) Les rôles sociaux traditionnels de la femme, imposés par son corps et les fonctions de son corps, finissent par lui donner une *structure psychique* différente, laquelle, tout comme sa nature physiologique et les rôles sociaux qu'elle joue, est considérée comme plus proche de la nature. Cela revient à dire que la personnalité féminine pourrait nourrir l'idée de femmes « plus proches de la nature ».

Cependant, si l'argumentaire d'ORTNER tient le fil , en fournissant une explication plausible aux représentations sociales du féminin dans les sociétés Baka et Mbororo , il pêche en ceci qu'il soutient que l'assimilation des femmes à la nature explique ou bien traduit leur statut de seconde classe, leur subordination, leur dévalorisation dans toutes les sociétés humaines.

Elle affirme ceci : « la femme est identifiée à – ou, si l'on veut, semble être le symbole de ce que toutes les cultures dévalorisent et définissent comme d'un ordre d'existence inférieur à

l'ordre culturel... [Il s'agit de] la « nature » au sens le plus général du terme... [Partout les femmes sont] symboliquement associées à la nature, contrairement aux hommes qui sont identifiés à la culture. » (OTHNER, 2007 : 52)

A l'analyse, sa thèse traduit les cosmogonies et représentations du monde occidental, fondées sur la dichotomie nature /culture. Or, celle-ci est loin d'être universelle. Sa démonstration se referme donc sur un biais occidentalocentriste. Si le monde occidental fonde son ontologie sur une approche dualiste, qui définit le rapport de l'homme à la nature en termes de domination voire d'oppression, tel n'est pas le cas des sociétés traditionnelles africaines en occurrence. En fait, les Baka et Mbororo basent leur ontologie sur une approche relationnelle. Ceci étant, leur rapport à la nature est mutuel et empreint de sacralité.

h. L'ontologie dualiste du monde occidental : la subordination des femmes

En occident, les traditions judéo-chrétiennes, et grecques renforcées par le siècle des lumières et le darwinisme ont forgé l'idéologie selon laquelle les humains (culture) et la nature sont des catégories qui doivent s'exclure mutuellement. La culture représentant ce qui est « civilisé » et la nature étant « sauvage ». (COLCHESTER 2003).

Ainsi, « la « nature » devait « être domptée, apprivoisée, placée sous le contrôle de l'homme », mise sous son joug, forcée à révéler ses secrets, contrainte à satisfaire ses besoins et à pourvoir à son bonheur. » (ARGYROU, 2005). Il existe donc une opposition historique entre la nature et la culture. Pour le monde occidental, elles constituent deux entités séparées et hiérarchisées. La relation entre la nature et la culture prend donc la configuration inférieur/supérieur.

Le projet de la culture étant toujours de subsumer et de transcender la nature, si les femmes sont considérées comme faisant partie de la nature, alors il serait « naturel » pour la culture de les subordonner, voire de les opprimer (OTHNER, 2007). La connexion entre la domination des hommes sur la nature et celles qu'ils exercent sur les femmes est donc établie et légitimée.

De ces prémices, il est donc clair, que dans la cosmogonie occidentale, assimiler la femme à la nature c'est donc établir le principe de sa subordination.

i. *L'ontologie relationnelle des sociétés Baka et Mbororo : Statut privilégié des femmes*

Les sociétés traditionnelles africaines en général, sont mues par une ontologie relationnelle. Celle-ci définit la relation entre la culture et la nature comme symbiotique. La culture ne s'oppose pas à la nature bien au contraire, elles sont plutôt interconnectées et s'influencent grandement. La culture est *dans* la nature. Ainsi, la relation masculin/ féminin est complémentaire.

La relation qu'entretiennent les Baka et Mbororo avec leur environnement diffère manifestement de l'approche dualiste décrite plus haut, car leur environnement n'est pas simplement un endroit qu'ils habitent, mais bien quelque chose qui est vécu sous une forme relationnelle. Suivant donc ce principe de l'ontologie relationnelle, les communautés traditionnelles traitent la terre (nature) comme leur « père » et « mère », « frère » et « sœur », et « amante » MOSKO (1987). Les sociétés traditionnelles africaines perçoivent la nature comme une entité avec laquelle ils peuvent interagir au quotidien, de telle sorte qu'il n'existe aucune différence fondamentale entre les relations avec les éléments humains et non humains de la nature.

Dans ce sillage « on apprend à connaître la forêt, ainsi que les plantes et les animaux qui l'habitent, exactement de la même manière qu'on se familiarise avec d'autres gens, en passant du temps avec eux, en investissant dans les relations avec eux les mêmes qualités d'affection, de sensibilité et de prévenance » (INGOLD 200 : 49). Pour les Baka, par exemple, la chasse elle-même en vient à être considérée non pas comme une manipulation technique du monde naturel, mais bien comme une sorte de dialogue interpersonnel, faisant partie intégrante de l'ensemble du processus de vie sociale, où les personnes humaines et animales sont dotées chacune d'une identité et d'une finalité propres (KOHLENER, 2000).

De ce fait, la relation que les Baka et Mbororo entretiennent avec la nature est dynamique, symbiotique, sacrée, nourricière, et la nature est vue comme une « mère ». Conséquemment, la métaphore femme-nature traduit plutôt le statut privilégié de la femme.

Cependant, c'est la colonisation et son diktat colonialiste qui introduiront la distinction entre nature et culture au sein des communautés Baka et Mbororo.

IV-3-IMPACT DE LA COLONISATION SUR LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE

Le corpus théorique anthropologique et historique démontre que les peuples africains en général et les Baka et Mbororo en particulier avaient des modèles sociaux, politiques et économiques très différents avant le contact avec les Européens.

Loin d'affirmer qu'il existait une égalité formelle entre les sexes, on relève que les rapports sociaux de sexe étaient favorables à l'autodétermination individuelle et à l'accomplissement de soi. Au moment du contact, les femmes africaines en particulier, bénéficiaient d'un statut beaucoup plus favorable que les femmes européennes : lignage matrilineaire, possibilité de décider unilatéralement de se séparer, contrôle de leur propre sexualité, reconnaissance d'un certain pouvoir politique, etc. (CHENARD, 2015). Chez les Baka par exemple, comme le témoigne Joiris les femmes avaient une place de choix même dans des activités très masculines comme la chasse. Elles remplissaient des fonctions rituelles incontournables. Déjà l'anthropologie des gender's studies avait révélé le caractère profondément égalitaire de ces sociétés de chasseurs-cueilleurs

C'est dans ce sillage qu'Henri NGOA (1974) affirme « Non, la femme africaine n'était pas opprimée ». En effet, c'est la colonisation qui imposera des modèles de rapports sociaux de sexe fondés sur l'oppression des femmes par les hommes.

Aveuglés par une vision occidentalocentrée des rapports sociaux de sexe fondés sur la domination masculine, les colons se donnent pour mission de :

« Dénoncer la situation de la femme négro-africaine. Situation soi-disant de totale dépendance vis-à-vis de l'homme, d'être inférieur et réduit à l'état servile. La femme noire était une personne à libérer. Aussi les ministères des colonies et les différentes Eglises chrétiennes se sont-ils employés, en toute quiétude, à saper nos foyers, où femmes et enfants subissaient prétendait-on, la tyrannie de l'homme ».

(Henri NGOA, 1974 : 5).

Comme l'explique si bien NGOA, « Cette idéologie a servi de fondement et de justificatif à la mission civilisatrice de la colonisation. Dans un contexte où « la femme occidentale est un être totalement dépendant de l'homme, écartée des domaines politique, économique, culturel et religieux, un être sans "nom propre" » et que la « négro-africaine apparait comme une personne libre partageant avec l'homme tous les domaines de la vie sociale » (Henri NGOA, 1974 : 7 et 16).

Loin de tomber dans le piège de l'idée mythique et au goût du jour des sociétés précoloniales matriarcales, il convient de préciser que les formations culturelles africaines et a Baka et Mbororo en occurrence, « représentaient des types d'organisation communautaire où les rapports entre les sexes s'articulaient sur des bases relativement égalitaires, malgré une répartition rigide des tâches, et qui ne constituaient pas pour autant des organisations sociales matriarcales » (TOURE, 2011 : 114).

Par ailleurs, il est nécessaire de préciser quant à la question épineuse de l'existence des sociétés matriarcales que « Le système patrilinéaire qui accorde les pouvoirs aux hommes existe partout et nous savons, enfin, que le matriarcat, les systèmes matrilineaires qui donneraient le pouvoir aux femmes, n'ont jamais existé » (BISILLIAT 1994:305).

Continuant, TOURE (2011 : 114) explique que :

Le matriarcat, entendu comme l'ersatz du patriarcat pour une société qui conférerait le « pouvoir » aux femmes, les sociologues s'accordent souvent sur le postulat de son inexistence. Aucune société n'a jusqu'ici rempli les conditions qui permettent d'identifier les femmes comme détentrices du « pouvoir », ayant le contrôle sur le « pouvoir » et exerçant le « pouvoir » à leur propre profit (...) la matrilinearité ne saurait, cependant pas, se confondre avec le matriarcat, car dans les sociétés matrilineaires aussi, les intérêts des femmes restent assujettis à la domination masculine ».

Toutefois, TOURE (2011) reconnaît que dans plusieurs sociétés africaines, il existe des groupes ethniques matrilineaires où les femmes exercent un rôle important dans la transmission des biens et des propriétés. Bien que ces sociétés sont souvent matrilocales et que les femmes n'y jouissent que d'une autorité partielle que certains considèrent comme apparente.

Ainsi, suivant l'analyse de CHENARD (2015), ce sont les colons (hommes-blancs-catholiques) qui, obnubilés par leur vision du monde ainsi que leurs préjugés et stéréotypes auraient cru être en présence d'une société traditionnellement dominée par les femmes.

Bien qu'on ne soit pas en présence des sociétés égalitaires au sens strict du terme, les hommes ni les femmes n'étaient pas marginalisés.

Comme l'explique si bien JOEKES et al., (1991), les droits des femmes étaient protégés selon les paramètres des règles traditionnels régissant l'interaction sociale et elles bénéficiaient également d'une marge de manœuvre leur permettant de gagner accès aux actifs et de se servir de leurs propres stratégies de dispersion et de maximisation (JOEKES et al., 1991 : 16). Il existait

une relation de réciprocité fondée sur le respect et la complémentarité des rôles qui permettait le maintien de l'équilibre social

Dans les sociétés traditionnelles Pygmées, la femme était synonyme de porteuse de chance pour son mari. Les hommes étant des chasseurs-cueilleurs, c'est la chance qui déterminait leur succès dans leurs activités et donc leur place au sein de la communauté. La chasse et la cueillette étant des activités quasi-quotidiennes. Partant, les mauvais traitements et les violences à l'égard des femmes étaient inexistantes. Bien plus, les conflits se réglaient rapidement à l'initiative de l'homme.

En effet, les femmes occupaient des places de choix dans des rites socio-culturelles pour apporter chance et prospérité. Véritable pivot de la société chez les Baka, la femme jouissait d'un statut privilégié et d'une grande influence.

S'agissant de la société traditionnelle Mbororo, elle était comparativement égalitaire. Les femmes étaient activement impliquées et avaient une grande influence sur les processus décisionnels et les pratiques en matière de vie pastorale. De fait, ce sont les influences extérieures telles que l'arrivée des puissances coloniales dominées par les mâles ou les acteurs de développement, les économies focalisées sur la monnaie et la détermination des hommes dans les interventions de développement, qui ont mené à la séparation des sphères des hommes de celles des femmes. Les activités des femmes se sont graduellement limitées au service privé (JOEKES, S. & J. POINTING, 1991).

Même s'il s'avère vrai que dans toutes les cultures il existe au moins un des trois types de données citées par ORTNER¹⁷ (2007) qui traduit un rapport inégalitaire entre les hommes et les femmes, tout montre que la colonisation a été un moment important de recul du statut de la femme (SARR SOW 2007 : 46). La colonisation, comme on a pu le voir dans la description des rôles sociaux au sein des communautés Baka et Mbororo a introduit une nouvelle division des tâches dans le système de production agricole en spécialisant les hommes dans les cultures commerciales pour l'exportation (coton, cacao, café, arachide, etc.) et en confinant les femmes

¹⁷Il existe trois types de données qui témoignent des relations inégalitaires dans toutes les sociétés : 1)les éléments d'idéologie culturelles qui accordent moins de prestige aux femmes qu'aux hommes et à leurs attributs, 2)des dispositifs symboliques, par exemple les causes de souillure, 3)des organisations socio-structurelles qui empêchent les femmes d'apporter leur contribution dans certains domaines perçus comme le siège des plus hautes instances de pouvoir de la société ou d'entrer en contact avec ces domaines (Othner,2007)

dans les cultures vivrières. Ainsi, en mettant l'accent sur les cultures d'exportation et en faisant appel exclusivement à la main d'œuvre masculine, elle va amoindrir l'autonomie économique de la femme. Aux seuls hommes furent réservés les terres les plus riches et les technologies modernes avec le préjugé selon lequel ils étaient plus qualifiés que les femmes. En essayant de priver les femmes de leur autonomie économique et en s'attaquant à des secteurs comme le commerce et l'agriculture naguère sous leur contrôle, la colonisation a affaibli leur position sociale (SARR SOW 2007 : 52).

Ceci étant, les femmes Baka et Mbororo sont désormais défavorisées par rapport aux hommes en termes d'opportunités qui s'offrent à elles, en termes de statut social et légal dont elles bénéficient et de ressources auxquelles elles peuvent accéder.

Inévitablement, cette situation accroît la vulnérabilité des femmes Baka et Mbororo face au changement climatique. Comme on le verra tout au long de cette analyse, les différences de vulnérabilité liées au sexe sont fortement influencées par les différences dans l'accès et la propriété des biens, les normes culturelles, l'économie politique au sein de la communauté.

**PARTIE II : VULNERABILITE DIFFERENCIEE ET
STRATEGIES DE RESILIENCE DES BAKA ET DES MBORORO
FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

La vulnérabilité face au changement climatique est tributaire d'un ensemble de facteurs physiques et sociaux. Cependant, cette vulnérabilité prend une connotation différenciée suivant la dynamique des rapports sociaux de sexe. De la sorte, cette recherche s'est fondée sur le postulat selon lequel les rapports sociaux de sexe, au travers des inégalités sociales qu'ils consacrent, déterminent cette différenciation de la vulnérabilité sur les hommes et les femmes des communautés Mbororo et Baka.

A cet effet, cette partie démontre comment suivant leurs cosmovisions, les Baka et Mbororo développent des représentations sociales spécifiques des changements climatiques tant dans ses manifestations que ses causes. Ils définissent des impacts biophysiques et socio-économiques spécifiques des changements climatiques. Indéniablement, les Baka et les Mbororo font preuve d'une rationalité savante propre à leurs savoirs locaux dans leur appréhension du changement climatique. En outre, les rapports sociaux de sexe au travers de la division sexuée du travail et des inégalités de pouvoir sont les principaux facteurs de la vulnérabilité sexodifférenciée face au changement climatique chez les Baka et Mbororo du Cameroun. Ainsi, la division sexuée définit le niveau d'exposition et de sensibilité des femmes et des hommes au changement climatique ; et les relations de pouvoir déterminent la capacité d'adaptation des hommes et des femmes face au changement climatique. En outre, les hommes et les femmes ne déploient pas les mêmes mesures d'adaptation du fait des inégalités socio-culturelles qui rationalisent les choix de chaque groupe et déterminent leur capacité de faire face. Par ailleurs, la vulnérabilité n'est pas homogène. On note des différences de niveau de vulnérabilité qui sont tributaires d'un ensemble de paramètres socio-économiques tels que le statut matrimonial, le niveau de scolarisation et d'instruction, la qualité et la quantité de l'activité économique. En dépit d'une certaine vulnérabilité accentuée par rapport aux hommes, les femmes peuvent plus facilement faire face à la situation et tirer le meilleur des nouvelles opportunités économiques et sociales. Les femmes Baka et Mbororo sont loin d'être des victimes muettes et passives du changement climatique du fait des inégalités sociales de genre, « même en tant que groupe social dominé elles disposent des « marges de manœuvre » ou des « espaces de pouvoir » même dans les situations les plus visiblement discriminatoires à leur égard » (LE FEUVRE, 2006). En un mot, elles font preuve d'agentivité.

Par ailleurs, la prise en compte du genre dans la politique de lutte contre les changements climatiques au Cameroun est soit résiduel (le genre n'apparaît pas de manière spécifique : « femmes = groupe vulnérable comme les autres ».) soit neutre, soit instrumentalisée (les femmes sont mentionnées toujours en fonction du rôle qu'elles sont susceptibles de jouer).

Fort de cela, il est difficile de dire que la politique climatique du Cameroun s'érige véritablement contre les rapports sociaux de sexe inéquitables. Parallèlement, les initiatives de lutte contre le changement climatique, ne sont ni intentionnelle ni transformationnelle. Ceci étant, les efforts d'adaptation et d'atténuation du changement climatique au lieu de renforcer la résilience sociale et économique des communautés autochtones, la réduit plutôt.

Bien plus, la mise en avant des Savoirs Traditionnels Autochtones (STA) des femmes Mbororo et Baka dans la lutte contre le changement climatique, ne signifie nullement valorisation de leurs connaissances et agentivité épistémique. Il s'agit de légitimer et de perpétuer l'échange écologique inégal par une délégation du poids de la charge environnementale (climatique) sur les femmes autochtones qui doivent travailler au maintien des services écosystémiques au profit des pays du nord. Et , parce qu'il n'existe « pas de domination sans résistance à la domination » (CASTELLS,1999), les Baka et les Mbororo récupèrent ce discours sur les STA tout en mobilisant l'infra-politique pour asseoir des revendications territoriales et identitaires. Ainsi, ils font germer sur la scène publique internationale de nouvelles forces sociales (idéologies).

CHAPITRE V- LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES CHEZ LES BAKA ET LES MBORORO DU CAMEROUN : UNE CONSTRUCTION SOCIALE ET CULTURELLE

L'approche constructiviste adoptée dans le cadre de cette étude considère les changements climatiques d'abord et avant tout comme un phénomène socialement construit et non comme une réalité définie *a priori*. Subséquemment, Il existe donc potentiellement autant de « réalités » du changement climatique que de communautés concernées par ce phénomène. Suivant les rationalisés propres à leurs cosmogonies, les Baka et les Mbororo du Cameroun, construisent le changement climatique tant dans ses causes, ses effets que ses manifestations. L'objet de ce chapitre est de mettre en avant les différentes représentations sociales du changement climatique et de déterminer s'il existe ou pas des spécificités genrées dans la manière d'appréhender le changement climatique et d'y faire face. Cette analyse, met à contribution la théorie des représentations sociales.

V-1 A LA RECHERCHE DES REPRESENTATIONS SOCIALES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE CHES LES BAKA ET LES MBORORO

Les représentations sociales, s'infiltrant dans les discours et cristallisées dans les comportements et conduites, « nous guident dans la façon de nommer et définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre ». Ainsi, après une brève caractérisation de la notion de représentation sociale, nous verrons que les représentations sociales du changement climatique chez les Baka et Mbororo sont liées à leur rapport avec la nature.

V-1-1- Caractérisation et fonction des représentations sociales

Selon la théorie de JODELET, quatre principales caractéristiques des représentations sociales peuvent être retenues :

Premièrement, les représentations sociales sont des construits sociaux issus d'un contexte géo-historique particulier, se nourrissant et s'entretenant par et dans le social. Ces représentations

s'imposent donc comme « une construction de la réalité commune à un ensemble social » (JODELET, 1984).

Deuxièmement, elles font appel à une lecture commune à un ensemble social. À cet égard, Jean Claude ABRIC (1987) parle d'un « filtre interprétatif », d'un « instrument de décodage », ou encore d'une « vision du monde », ici les représentations sociales se présentent comme « une vision fonctionnelle du monde, qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de référence» (ABRIC, 1997 :31). Les représentations collectives, agissent comme un lien indéniable.

Troisièmement, les représentations sociales organisent la réalité. Elles ne sont pas de simples reflets ou dédoublements de la réalité, mais elles relèvent d'une organisation signifiante et forment ainsi un ensemble organisé et cohérent. Aussi, les représentations sociales permettent un :

Filtrage de l'information disponible sur l'objet de représentation, donnant lieu à des distorsions, des inversions, des réductions, des rajouts de certaines données et/ou à des évaluations, des éliminations, des rétentions et des suppressions d'attributs. Ces altérations, ou biais cognitifs, résultent de l'intervention du mode de pensée, de l'idéologie, du cadre culturel et des systèmes de valeurs de ceux (groupes et/ou individu) qui accueillent un objet ou un phénomène nouveau ou réévaluent un domaine familier »
(SECA, 2001).

Quatrièmement, les représentations sociales induisent une gestion du rapport au monde.

V-1-2- Représentations sociales générées des manifestations du changement climatique au sein des communautés autochtones Mbororo et Baka

La fréquence des événements climatiques extrêmes est une réalité quotidienne des peuples autochtones Baka et Mbororo du Cameroun. Ceci étant, les peuples autochtones ont développé des représentations sociales leur permettant de vivre le changement climatique. Ces représentations sociales peuvent être appréhendées comme la façon dont l'individu voit le processus d'évolution du climat dans le temps (GBTEBOUO, 2009). A cet effet, l'étude présente tour à tour les représentations sociales sexospécifiques des effets et des manifestations du changement climatique au sein des communautés autochtones Baka et Mbororo.

V-1-2-a- Effets perçus du changement climatique selon le sexe

Dans l'ensemble des communautés enquêtées, à l'unanimité les hommes et les femmes affirment que le climat a changé au cours des dix dernières années.

Les tableaux 14 et 15 ci-dessous systématisent les éléments sur lesquels sont ressentis les effets des changements climatiques au sein des différentes communautés Mbororo et Baka interrogées.

Tableau 16 : Eléments de perception du changement climatique par les Mbororo selon le sexe

Eléments de perception du changement climatique chez les hommes	Eléments de perception du changement climatique chez les femmes
L'intensité des pluies Durée de la saison sèche Les températures Les vents Modification du régime des cours d'eau	L'intensité des pluies Durée de la saison sèche Les températures Les vents Modification du régime des cours d'eau Disponibilité de certaines plantes médicinales

Source : Auteur

Tableau 17 : Eléments de perception du changement climatique par les Baka selon le sexe

Eléments de perception du changement climatique chez les hommes	Eléments de perception du changement climatique chez les femmes
L'intensité des pluies Durée de la saison sèche Les températures Les vents	L'intensité des pluies Durée de la saison sèche Les températures Les vents Modification du régime des cours d'eau

Source : Auteur

Les effets perçus du changement climatique chez les Mbororo portent sur les éléments tels que l'intensité des pluies, la durée de la saison sèche, les températures, les vents et la disponibilité de certaines plantes essentielles.

L'analyse de ces éléments de perception suivant le sexe laisse apparaître que seules les femmes ont évoqué la disponibilité des plantes médicinales. Ceci pourrait se comprendre par le fait que la société leur confère un rôle « de soignante » au sein de la famille, ce qui les met

régulièrement en contact avec les plantes. De plus, elles utilisent ces plantes pour leurs vertus cosmétiques notamment pour l'entretien de leurs cheveux et de leurs peaux. Bien encore, quand elles le peuvent, elles vendent leurs services dans les centres urbains en tant que guérisseuses traditionnelles

Pour ce qui est des Baka, les effets perçus du changement climatique portent sur les éléments tels que l'intensité des pluies, la durée de la saison sèche, les températures, les vents et la modification du régime des cours d'eau. Seules les femmes ont évoqué la modification des régimes des cours d'eau. Les rôles sociaux des femmes les mettent plus en contact avec cet élément de la nature que les hommes.

De l'analyse critique de ces deux tableaux, l'on peut conclure à une sensibilité genrée face aux facteurs climatiques chez les peuples autochtones. Qu'en est-il des manifestations du changement climatique ?

V-1-2-b- Manifestations perçues du changement climatique

Les perceptions des manifestations du changement climatique sont rapportées dans les tableaux 18 et 17 ci-dessous.

Tableau 19 : Perceptions des manifestations du changement climatique chez les Mbororo de l'Extrême Nord selon le sexe

MANIFESTATIONS PERÇUES		
Village	Hommes	Femmes
MINDIF	Baisse des pluies Mauvaises répartitions des pluies Vents violents Allongement de la saison sèche Augmentation des températures	Perturbation des saisons Tariissement dans les points d'eau Augmentation des températures
KAELE	Perturbation du rythme des saisons Pluies torrentielles Augmentation de la durée de la saison sèche Arrêt précipité des pluies	Perturbation des saisons Absence de pluies Pluies inattendues Augmentation des températures
MORA	Modification des saisons Tariissement des points d'eau Sécheresses en saisons de pluie	Perturbation des saisons Sécheresses en saisons de pluies Modification du calendrier saisonnier
MOZOGO	Vents violents au moment de la floraison Vagues de chaleurs intenses	Saisons indéterminées Baisse des pluies

MANIFESTATIONS PERÇUES		
Village	Hommes	Femmes
	Mauvaise répartition des pluies	Pluies soudaines Allongement de la saison sèche
KAI KAI	Perturbation du calendrier saisonnier Vents violents	Perturbation du calendrier des saisons Baisse de la quantité d'eau
KOUSSERI	Arrêt brusque des pluies Allongement de la saison sèche Tempêtes Fortes pluies	Pluies inhabituelles en saison sèche Pluies intenses et fortes Sécheresse prolongée Perturbation du calendrier agricole
PETTE	Mauvaise répartition des pluies Arrêt brusque des pluies Vent sec Saisons indéterminées Augmentation de la température	Baisse des pluies Sécheresses prolongée Vents violents

Source : Auteur

Tableau 20 : Perceptions des manifestations du changement climatique chez les Baka du Sud selon le sexe

MANIFESTATIONS PERÇUES		
Village	Hommes	Femmes
ABING	Baisse des pluies Mauvaises répartition des pluies Vents violents Allongement de la saison sèche	Perturbation des saisons Inondations dans les points d'eau Pluies intenses
AKONETYE	Perturbation du rythme des saisons Pluies torrentielles Augmentation de la durée de la saison sèche Arrêt précipité des pluies	Perturbation des saisons Absence de pluies Vagues de froids intenses Pluies inattendues
ANDO'O	Modification des saisons Excès de pluie Sécheresses en saisons de pluie	Perturbation des saisons Sécheresses en saisons de pluies Modification du calendrier saisonnier Diminution de l'eau
MEYOS OBAM	Vents violents au moment de la floraison Vagues de chaleurs intenses Mauvaise répartition des pluies	Saisons indéterminées Baisse des pluies Pluies soudaines Allongement de la saison sèche
MFEM	Perturbation du calendrier saisonnier Vents violents	Perturbation du calendrier des saisons

MANIFESTATIONS PERÇUES		
Village	Hommes	Femmes
		Baisse de la quantité d'eau
MIATA	Arrêt brusque des pluies Allongement de la saison sèche Tempêtes Fortes pluies	Pluies inhabituelles en saison sèche Pluies intenses et fortes Sécheresse prolongée Perturbation du calendrier agricole
MINKO'O	Mauvaise répartition des pluies Arrêt brusque des pluies Vent sec	Baisse des pluies Sécheresses prolongée Vents violents
NKAN	Saisons indéterminées Pluies torrentielles Allongement de la saison sèche	Perturbation du calendrier agricole Baisse des pluies Allongement de la saison sèche
NYABETE	Pluies inhabituelles en saison sèche Pluies intenses et fortes Sécheresse prolongée Perturbation du calendrier agricole	Mauvaise répartition des pluies Violentes pluies Allongement de la saison sèche Tariissement des points d'eau

Source : Auteur

Les manifestations des changements climatiques tels que perçues par les Mbororo comprennent : la mauvaise répartition des pluies, les pluies torrentielles, la prolongation de la saison sèche et la perturbation du calendrier saisonnier.

Les Baka quant à eux, citent : la mauvaise répartition des pluies, les pluies torrentielles, la prolongation de la saison sèche, et la perturbation du calendrier saisonnier.

Au regard de ces résultats, il apparaît que les perceptions locales des manifestations du changement du climat sont globalement identiques chez les hommes et les femmes, à la différence que les femmes émettent des observations sur la modification des régimes des cours d'eau. En effet, les femmes assimilent cognitivement « la baisse de la pluie » à « la baisse de la quantité d'eau » ou la prolongation de la saison sèche au « tariissement des points d'eau ». Ce constat est significatif dans la mesure où aucun groupe d'hommes dans les communautés interrogées n'a fait cette similitude cognitive. Cela permet de comprendre que la manifestation perçue du changement climatique peut être « déformée » suivant une rationalité liée au genre.

De fait, les femmes parce qu'il leur incombe les tâches domestiques liées à la disponibilité de l'eau, assimilent ipso facto tout changement de la configuration des pluies aux difficultés liées à l'approvisionnement en eau. Aussi, est-il remarquable de constater que ces

perceptions locales du changement climatique rejoignent les tendances climatiques telles que décrites dans le PNACC (2015).

V-1-2-c- Les représentations sociales des causes des changements climatiques

Suivant leurs cosmovisions, les Baka et les Mbororo rattachent plusieurs causes aux changements climatiques.

a) La Désacralisation de la forêt via l'exploitation anarchique de la forêt

La désacralisation de la forêt est évoquée comme la principale cause des changements climatiques pour les Baka. Celle-ci se manifeste par une exploitation anarchique de la forêt : déforestation à grande échelle. Les Baka lisent l'exploitation abusive de la nature comme un manque de respect envers celle-ci, un comportement irrévérencieux qui traduit une attitude égoïste de l'homme.

La nature, en réponse à ce « comportement désagréable » de l'homme réagit à travers des événements climatiques extrêmes : vents violents, sécheresses, fortes pluies ; etc.

Cette explication est ancrée dans la cosmovision autochtone selon laquelle la nature et en particulier la forêt pour les Baka aurait une âme. Elle écoute et regarde les activités humaines et même seraient capables de répondre aux comportements humains. Parallèlement, l'homme est devenu l'ennemi de la nature, son adversaire. Etant en guerre, en conflit avec celle-ci, il subit ces affres.

L'homme et la nature étaient amis. On doit respecter la nature. Aujourd'hui tout le respect est parti. On pense seulement à l'argent. Avant on respectait les lois de la nature. Dans tout. La façon de chasser, de cueillir, pêcher bref tout. On communiait avec la nature, avec des rites, l'homme Baka parlait à la nature, mais c'est plus le cas. Quand tu deviens ennemi de la forêt à qui tu dois tout, tu subis les conséquences.

(NGWAH Paul, MIATA, 22/11/2014)

En réalité, les Baka définissent la forêt comme un lieu où régnait un respect mutuel entre les êtres animés et non-animés.

b) Profanation des sites sacrés

Dans le même ordre d'idées, les Baka soulignent la profanation de certains sites sacrés comme cause principale des changements climatiques.

« Les sociétés forestières ont bafoués plusieurs sites sacrés. Elles y sont entrées avec des engins...nos terres ont été profanées ... D'autres même on n'a pas accès. On ne peut pas pratiquer (faire des rituels) Avec tout ça comment on ne va pas subir les calamités de la nature ? Avec le chant on entrait dans la forêt, le chant apaisait la nature ...mais aujourd'hui l'accès nous est interdit Nous sommes des étrangers sur nos terres. La nature quand elle est mal traitée finira toujours par se venger. Nos ancêtres nous ont appris cela et on enseigne cela à nos enfants. La nature a une âme. Les arbres ne sont pas coupés n'importe comment, la coupe a des règles, des rituels, on ne lève pas la hache n'importe comment. L'homme baka dans tous les faits et gestes doit maintenir une harmonie, un équilibre entre lui et la nature »

(Evina Jean, NYABETE, 22/11/2014).

c) Divorce forcé de l'homme Baka avec la forêt

Les Baka évoquent également le divorce forcé entre eux et la forêt comme cause du changement climatique : La colonisation, l'expropriation de leurs terres, la sédentarisation sont les causes majeures de ce divorce entre eux et la forêt.

« Les gens d'en haut, c'est à cause d'eux que nous ne vivons plus en paix avec la nature. Il y'a eu un divorce forcé entre nous et la forêt. On a été expulsé de nos terres, on campait de lieu en lieu suivant des règles précises qui préservaient la nature, mais voilà on a été forcé de vivre dans les villages au bord de la route. On a été expulsé de nos terres sous prétexte qu'on voulait conserver la nature en créant des aires protégéesOn nous obligé à divorcer avec la nature. Notre mariage avec la forêt a été quasiment brisé. C'est pourquoi la nature n'est plus clémente envers nous ».

(NGWAH Paul, Miata , 20/11/2014).

d) Mutation naturelle de la nature

Pour les Mbororo, la cause principale du changement climatique est tributaire à une mutation naturelle au fil des ans.

« La nature a toujours changé au fil des générations. C'est pourquoi depuis nos ancêtres nous allons de lieu en lieu. Ça s'accroît seulement au fil des années. La nature va toujours changer, on souffre parce que nous sommes ignorés et méprisés. Le problème ce n'est pas la nature, elle doit toujours changer, c'est le cycle de la vie. ... Le pastoralisme est le résultat d'une adaptation à des phénomènes de changements climatiques. On n'arrive plus à

s'adapter parce qu'on ne tient pas compte de nous dans les politiques »
(Hassan, OUPAI, 30/03/2017).

C'est cette mutation naturelle de la nature qui expliquerait leur culture de nomadisme. Pour eux, le problème ne réside pas tant dans les changements climatiques mais dans les mutations socio-économiques qui limitent et conditionnent l'accès aux zones de pâturage. Cela rejoint la perspective de NORI et al. (2008 : 18) qui affirment que :

La vulnérabilité des pasteurs à la variabilité du climat est moins fonction de la raréfaction des ressources que le résultat de leur inaptitude croissante à répondre à de tels changements par la pratique d'un élevage mobile, par des échanges transfrontaliers, la jouissance de services sociaux adaptés à leur mode de vie et la participation aux processus pertinents de prise de décision. La marginalisation sociale, politique et économique est donc le mot clé qui explique l'inaptitude actuelle des pasteurs à faire face et à s'adapter aux changements, y compris aux changements environnementaux.

Après avoir circonscrit les différents stimuli climatiques perçus par les peuples autochtones à travers lesquels ils témoignent d'un changement des paramètres du climat dans leur localité, ainsi que causes attribuées, il est nécessaire de présenter les changements biophysiques et les conséquences socio-économiques qui en découlent d'après eux.

V-2-IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX PERÇUS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

D'après les hommes et les femmes Mbororo, le changement climatique tel qu'observé au cours de la décennie écoulée a des répercussions sur les composantes biophysiques de leur environnement naturel telles que les sols, la végétation et les points d'eau. Partant, influent significativement sur leurs moyens d'existence qui dépendent intrinsèquement de ces ressources physiques (voir tableau 18).

Tableau 21 : Correspondance entre ressources physiques et moyens d'existence chez les Mbororo

Moyens d'existence	Ressources physiques
Agriculture	Sols, eau
Elevage	Sols, eau, végétation

Source : Auteur

Les répercussions du changement climatique sur le sol et l'eau affectent l'agriculture. Les répercussions du changement climatique tant sur les sols, les points d'eau, que la végétation affecte l'activité d'élevage.

D'après les hommes et les femmes Baka, le changement climatique tel qu'observé au cours de la décennie écoulée a des répercussions sur les composantes biophysiques de leur environnement naturel telles que les sols, la faune, la végétation et les rivières. Partant, influent significativement sur leurs moyens d'existence qui dépendent intrinsèquement de ces ressources physiques (voir tableau 19).

Tableau 22 : Correspondance entre ressources physiques et moyens d'existence chez les Baka

Moyens d'existence	Ressources physiques
Agriculture	Sols
Pêche	Rivières
Chasse et cueillette	Végétation et forêts

Source : Auteur

V-2-1- Impacts perçus des changements climatiques sur l'agriculture

L'agriculture est devenue à la faveur des politiques de sédentarisation une activité clé chez les peuples autochtones Baka et Mbororo. En effet, elle constitue désormais une part non négligeable dans les stratégies de diversification des revenus des éleveurs Mbororo. Bien qu'elle ne soit pas pratiquée par tous les Mbororo, elle reste cependant l'apanage d'une grande proportion qui tend même à s'illustrer comme de véritables agro-éleveurs. La politique de sédentarisation et d'assimilation forcée mise sur pied par le gouvernement à l'endroit des Pygmées Baka les a poussés à s'intéresser aux activités agricoles. Même si la chasse et la cueillette restent la référence culturelle principale dans laquelle sont puisés les principaux symboles et les repères du système de valeurs des Baka (ABEGA et BIGOMBE, 2006), il n'en demeure pas moins que l'agriculture constitue une activité d'appoint et même principale dans plusieurs villages Baka. Ils pratiquent une agriculture itinérante sur brûlis. Les impacts des changements climatiques sur cette activité sont illustrés dans la chaîne d'impact ci-dessous page 190.

Eu égard à cette chaîne d'impacts perçus du changement climatique sur l'agriculture, il apparaît que les événements climatiques ont des répercussions tant biophysiques que socio-économiques. Parmi les plus notoires on peut citer : la perte des cultures, l'invasion des champs

par les parasites, le pourrissement des plantes, les mauvaises récoltes, la baisse des revenus agricoles, l'insécurité alimentaire, les conflits, les migrations.

Comme l'explique les Mbororo

« Les modifications du temps font que les sols sont de plus en plus hardés, la production baisse, maintenant on ne maîtrise plus les saisons, parfois c'est quand on finit de semer que les violentes pluies viennent avec des inondations et tout ce qu'on a mis dans le sol part. Quand ce ne sont pas les pluies ce sont les sécheresses et tout est perdu. Il faut encore acheter les semences, recommencer le travail déjà fait sans compter que maintenant il y'a de nouvelles espèces de ravageurs sur les plantes, tout cela augmente les dépenses »

(Halabet, OUPAI, 30/03/2017).

La vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique est aggravée par des pressions non climatiques telles que des pratiques culturelles pas toujours appropriées, la surexploitation des terres ; sans compter la sensibilité du secteur agricole dans ces régions (fragilité des sols, cycles de production de certaines cultures).

« La production n'est plus certaine comme avant, ça change beaucoup et quand le climat est mauvais les prix des produits augmentent aussi. L'année dernière par exemple la sécheresse a été intense, il n'y' avait pas à manger sur les marchés locaux le peu qu'il y'avait les prix étaient très élevés. Un sac de maïs qui d'habitude est à 13.000 FCFA était à 26.000 FCFA. On a oublié que le mil existait, c'était introuvable, le riz même c'était vraiment les riches qui pouvaient en manger. Dans les maisons on mangeait beaucoup plus le maïs, parce qu'une petite quantité gonfle et nourrit beaucoup de bouches ».

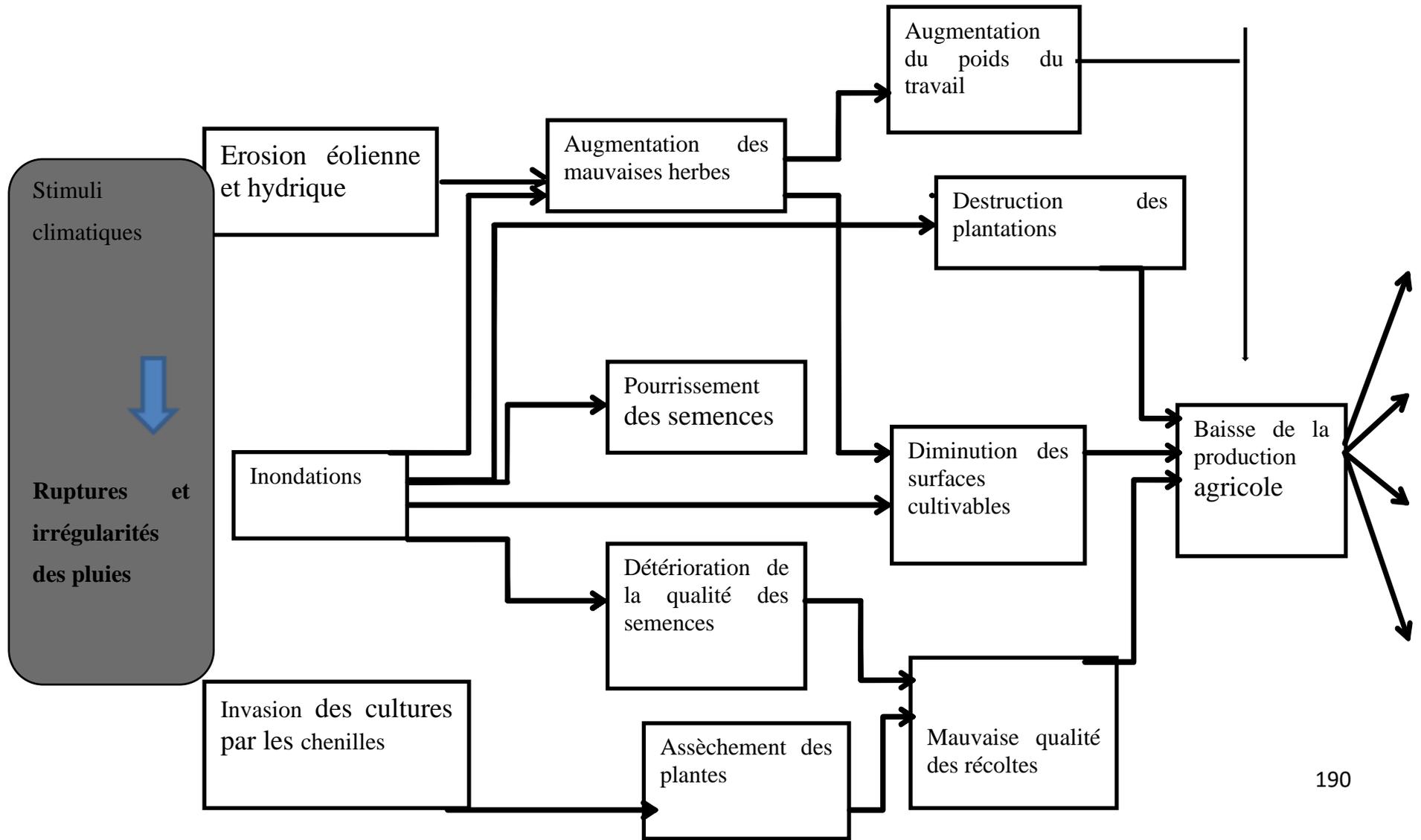
(Habib, OUPAI, 30/03/2017).

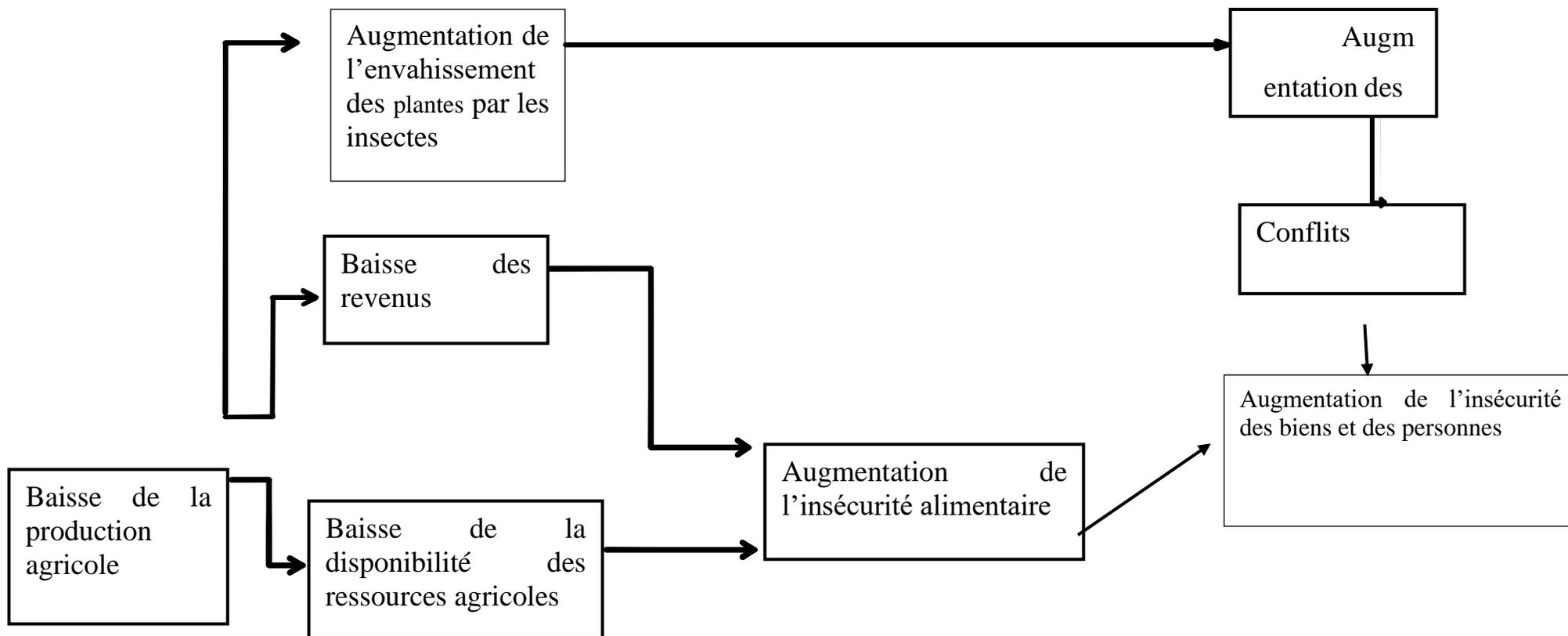
Cette situation met en péril la sécurité alimentaire de ces localités et bien plus engendre plusieurs conflits autour des questions foncières et des migrations.

« (...) Les tensions naissent sur la terre, parce que chacun veut augmenter son aire de culture pour avoir plus de récoltes. Parfois si tu n'as pas vite semé tu vas trouver que ton voisin a violé un peu ta parcelle. Cela crée des querelles et des tensions. Tu arrives un matin, tes bornes ont été déplacées. Quand la sécheresse est très intense au point où l'on n'a plus rien, beaucoup d'hommes partent vers d'autres lieux. Il y a les animaux qu'il faut aussi préserver. 'Partir' est dans la nature de l'homme Mbororo ».

(Yoro, BOLOLO 19/03/2017).

Figure 6 : Chaîne des impacts perçus du changement climatique sur l'agriculture





Source : Auteur

Pour faire face aux effets pervers du changement climatique dans l'agriculture, plusieurs stratégies sont mises en œuvre par les agro-éleveurs Mbororo :

Nous avons nos petites techniques, pour l'érosion par exemple on fait des haies vives avec l'acacia ou même le Kolkolwadjé (jatropha), il y a aussi la fumure organique qui aide à lutter contre le striga et qui fertilise le sol. Y a aussi les semences améliorées mais il faut de l'argent et le problème clé est aussi la disponibilité de ces semences sur les marchés locaux. Parfois, nous venons avec cela du Nigéria. Peut-être il y a même d'autres techniques mais nous ne connaissons pas »

(Ibrahim, LOUBOUR 10/03/2017).

Il est prouvé que ces techniques sont efficaces en l'occurrence l'utilisation systématique de la fumure organique qui permet une relative conservation des sols et des rendements. Néanmoins, les éleveurs relèvent que la fumure organique engendre quelque fois une autre espèce de mauvaise herbe « *Commelina bengalensis* » et pour y faire face ils ont recours à certains herbicides.

Toutefois, on pourrait décrier le manque d'accès de ces agro-éleveurs aux résultats de la recherche ce qui empiète significativement sur leurs rendements. Malgré les dépenses qu'ils font, il est de plus en plus incertain de dégager des bénéfices sans compter la cherté des produits agricoles. Les Mbororo procèdent également à l'arrosage et à l'irrigation de leurs champs afin de faire face aux longs épisodes de sécheresses.

Quant aux Baka, ils citent plusieurs actions adaptatives dans le domaine agricole, notamment la polyculture, l'utilisation des semences améliorées, modification de la date des semis ; réduction du temps de jachère. La polyculture consiste à mettre plusieurs cultures au sein de la même parcelle, cette technique permet de protéger les plantes les unes des autres contre des invasions de parasites et d'augmenter le rendement agricole. Cette technique communément pratiquée par les bantous, est de plus en plus pratiquée par les Baka comme un moyen d'adaptation au changement climatique.

De plus, à la faveur des dons des ONGs et autres organisations ils ont recours également aux semences améliorées généralement distribuées dans le cadre des projets des ONGs. Toutefois, ils avouent qu'ils n'utilisent aucune technique de compostage bien qu'ils aient été formés à ces techniques par les organisations telles que l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social- Formation (INADES- formation), APIFED et le CED. Suivant les caprices environnementaux, ils procèdent aussi à une modification du calendrier

agricole qu'ils ajustent au type de semis. La réduction du temps de jachère permet aussi d'avoir plus de surfaces cultivables pour maximiser d'une manière ou d'une autre le rendement agricole.

V-2-2- Impacts perçus du changement climatique sur l'élevage

L'élevage demeure l'élément central de l'économie Mbororo. Elle est porteuse de leur identité culturelle. Le changement climatique affecte les ressources pastorales principalement au niveau de la formation végétale et des ressources en eau et cela se solde par des pertes des animaux pour certains agriculteurs.

En 2015, on a dénombré des pertes de près de 800 têtes de bovins chez certains du fait de la sécheresse prolongée (KOUATCHO et al, 2015), en 2012 les pertes de bovins se comptaient par milliers dans la localité de KOUSSERI, suite aux les pluies diluviennes.

« C'est récurrent quand l'eau et le pâturage sont rares, les animaux se déshydratent, ils maigrissent, ils sont faibles et ils meurent. L'année d'avant, j'ai perdu une soixantaine de têtes à cause de la sécheresse et c'est moindre par rapport à d'autres éleveurs. D'autres animaux ont été emportés par les inondations, vous avez peut-être vu ça à la télévision. Les pertes sont énormes »

(MEDHI, NIGUE, 27/03/2017).

En sus, les variations climatiques ne sont pas sans incidence sur la production laitière, la disponibilité de la viande et les mises bas. En effet, comme l'explique les éleveurs : *« Quand les animaux ne mangent pas, elles ne produisent pas le lait normalement. Elles sont maigres, même les mises bas diminuent, il y'a des avortements »* (ISMAEL, NIGUE, 27/03/2017).

Aussi, les épisodes de sécheresses s'accompagnent très souvent des invasions des mouches piqueuses, ce qui implique des dépenses supplémentaires pour l'achat des aliments et des soins vétérinaires. Evidemment, on assiste à une baisse significative des revenus des éleveurs, l'insécurité alimentaire, les migrations précoces, les conflits et l'insécurité des biens et des personnes. Bien plus, comme l'illustre le témoignage ci-dessous, cela génère un autre impact indirect qui est la déperdition scolaire des enfants des éleveurs.

« Avant j'allais à l'école à Maroua, j'habitais là-bas pour fréquenter. Mais j'ai arrêté l'école parce qu'il (son papa) n'avait plus l'argent. Avec la dure période de sécheresse c'était

difficile. Donc il n'a pas pu finir de payer ma pension et je suis sortie de l'école».
(YOUSSEF, OUPAI, 30/03/2017).

Ceci n'est pas un cas isolé. Déjà que cette région note les taux de scolarisation les plus bas du pays, le changement climatique ne fait donc qu'aggraver la situation.

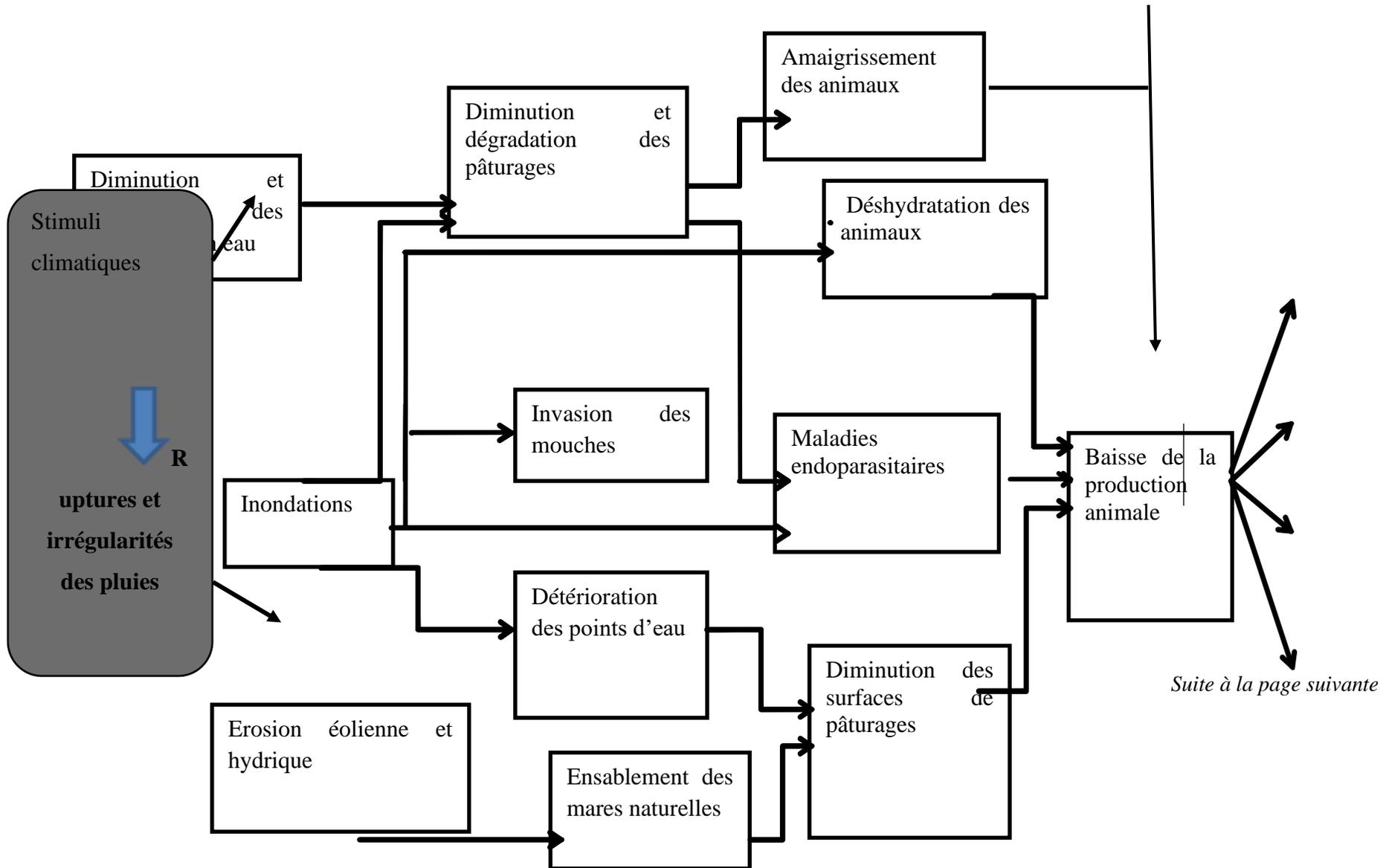
Globalement, les impacts perçus du changement climatique sur l'élevage recouvrent des aspects biophysiques tels que : la disparition des mares artificielles et naturelles, dégradation des pâturages et surpâturage, épidémie des mouches. Il va sans dire, que ces effets néfastes influent sur la qualité de vie des pasteurs et de leur bien-être. La figure ci-dessous illustre à suffisance l'enchevêtrement de ces différents impacts tant biophysiques que socio-économiques.

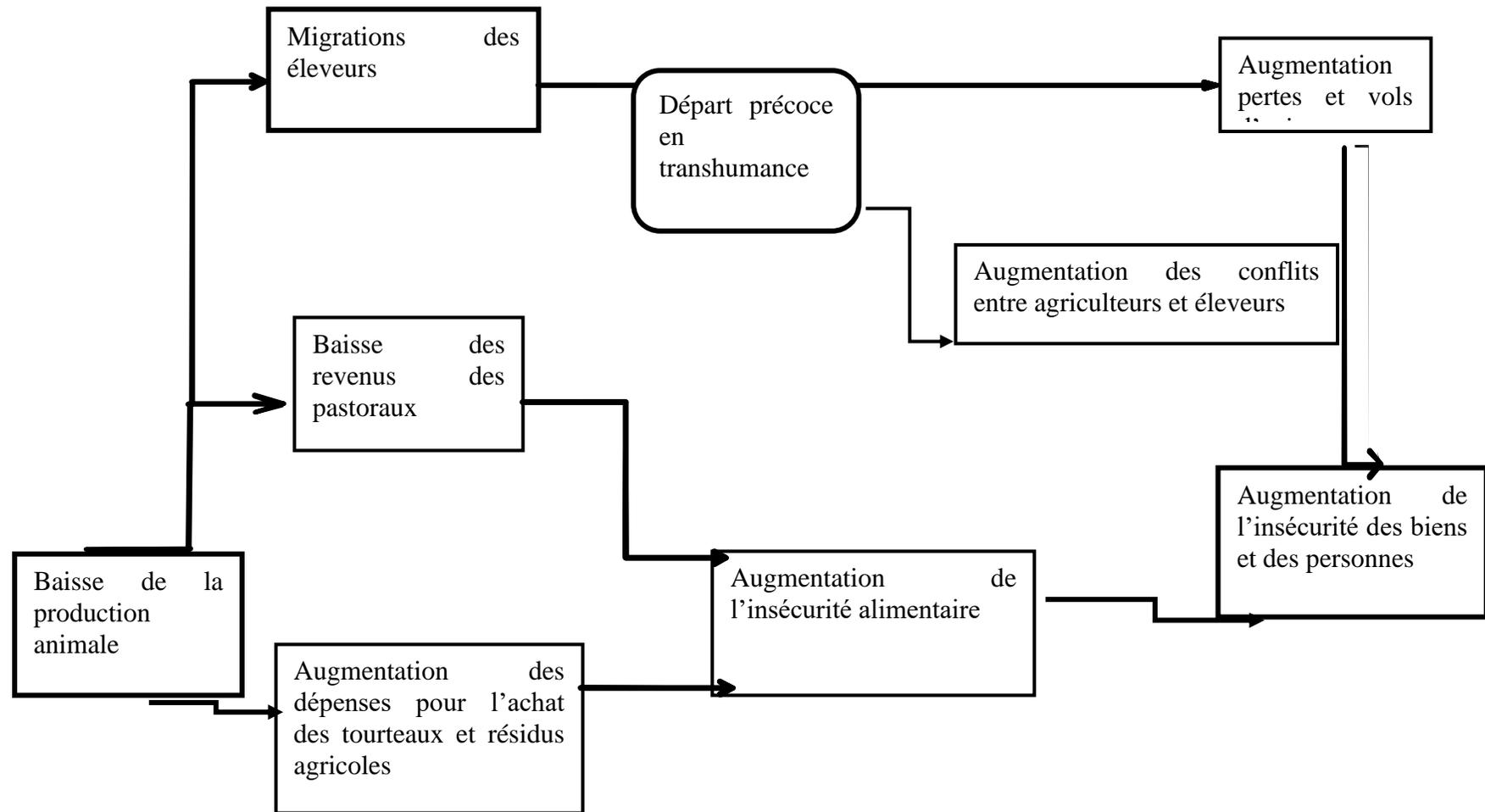
Dans le domaine de l'élevage, les Mbororo procèdent à une modification du calendrier des migrations et prolongent les itinéraires de migrations. Aussi, de plus en plus ont-ils tendance à confier le troupeau à des bergers salariés pour maximiser l'accès aux divers espaces de pâturage morcelés en scindant le grand troupeau en sous-unités. Si cela permet de faire face à la rareté des ressources (pâturage et eau), ils décrient la négligence de ces bergers salariés qui s'exprime par le vol des animaux.

« Le confiage des animaux aux bergers salariés, est une solution qui fait souvent mal. Ils sont inexpérimentés, ils sont jeunes, ils ne sont pas attentifs, on vole les animaux par moment ils ne remarquent même pas que le nombre de tête a diminué »
(Yasine, YANGHA, 25/04/2017).

Les pasteurs expliquent qu'ils ont aussi procédé à de nouveaux croisements entre les espèces, ce qui les rend plus résistants. D'autres stratégies consistent en la création artisanale des mares artificielles.

Figure 7 Chaîne des impacts perçus du changement climatique sur l'élevage





V-2-3- Les impacts perçus du changement climatique sur la cueillette et la chasse

Les communautés Baka interrogées soulignent également les impacts des changements climatiques sur la forêt. La forêt constitue le principal socle identitaire des Baka de Djoum. En réalité, les Baka de Djoum se présentent avant tout comme « un peuple de la forêt ».

Les répercussions du changement climatique sur la forêt affectent les activités de la chasse et de la cueillette. Or, ces deux activités constituent une référence culturelle pour les Baka. Ce ne sont pas uniquement des activités à visée socio-économique mais à travers elles, ils donnent sens et signification à leur vie.

Les hommes font de la chasse à l'aide des pièges mais ils utilisent aussi des fusils, qui leurs sont parfois prêtés par des Bantou. Suite aux bouleversements du climat perçus ici, les hommes se plaignent particulièrement des distances à parcourir pour avoir le gibier.

Et ils soulignent également le fait que, depuis quelques temps ils chassent de la viande de basse classe telle que les hérissons et les ruminants. Car le prolongement de la saison sèche induit une perte de la trace des animaux dont ils se servent pour les pister. Les femmes en particulier font mention de ce que les bouleversements saisonniers de plus en plus fréquents font que la quantité et la qualité des produits récoltés ont considérablement diminué pour certains produits de première nécessité comme les condiments, le miel, les fruits, les champignons, les chenilles, les escargots et les termites. En outre, elles insistent sur la raréfaction de certaines plantes indispensables pour les soins corporels et les soins de santé.

De plus, les effets des changements climatiques sur les forêts n'ont pas un impact seulement sur les moyens d'existence des Baka mais également sur leur organisation socio-culturelle traditionnelle notamment les cérémonies de deuils et le rituel du « *djengui* » et la place du grand chasseur d'éléphant.

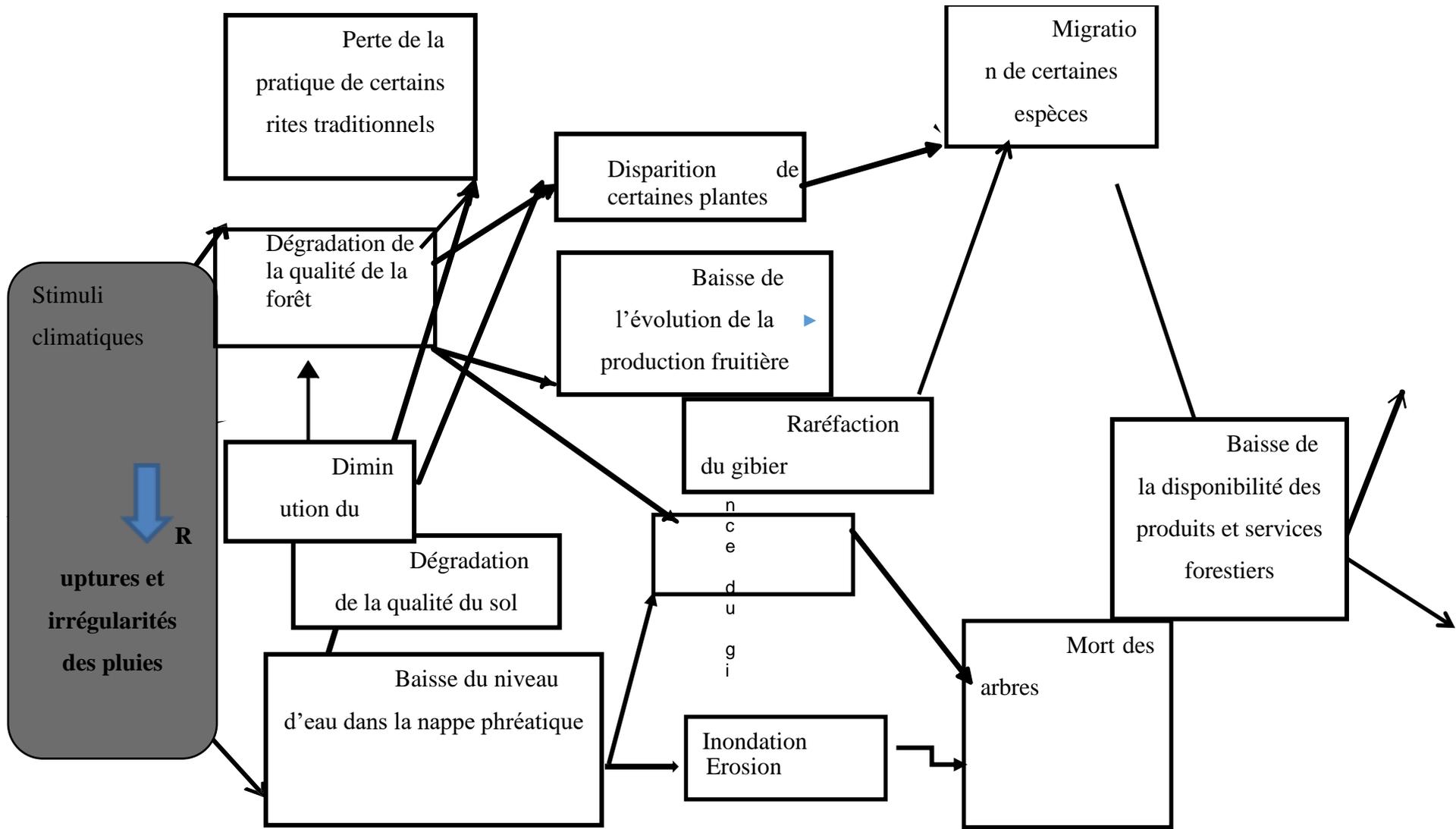
« Maintenant, on ne fait plus les deuils comme avant. On pouvait rester au lieu de deuil deux à trois semaines mais maintenant comme la forêt ne donne plus on a réduit ça deux à trois jours, parce que la nourriture est rare (...) le grand chasseur d'éléphant ça n'existe plus. On nous accuse que c'est nous qui tuons le peu d'éléphants qui reste, alors que ce sont toujours les gens d'en haut. Le Djengui se fait dans une forêt vierge, mais maintenant on a presque plus de forêts où faire ça, il faut aller très loin, car toutes les forêts ont déjà été

*pénétrés par les exploitant forestiers, vous les gens d'en haut
vous nous faites beaucoup de mal ».*
(BIKE JEAN, patriarche, Meyos-obam le 20/11/2014).

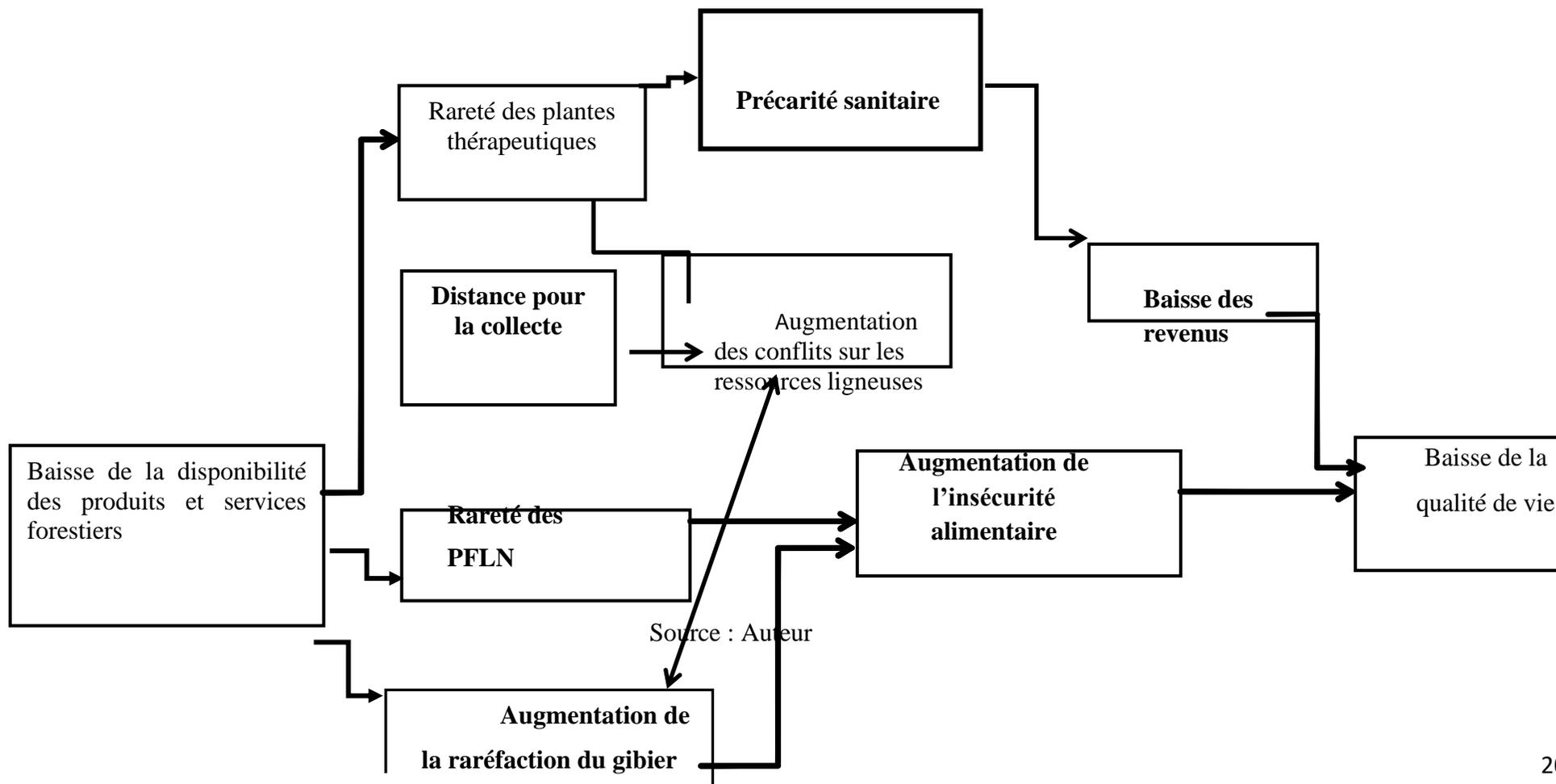
Dans ce sillage, les Baka soulignent que les difficultés liées à la cueillette et à la chasse ne sont pas uniquement le fait des perturbations climatiques, ils évoquent aussi l'exploitation forestière, qui, disent-ils les privent des arbres capitaux pour leur bien-être tels que : *l'iroko, le moabi, le sapeli, le meviki.*

Les impacts des changements climatiques sur les activités de chasse et de cueillette sont récapitulés dans la chaine d'impact ci-dessous.

Figure 8 : Chaîne des impacts perçus du changement climatique sur la chasse et la cueillette



b
i
e
r



:

Les moyens d'adaptation dans le domaine de la chasse reposent notamment sur le changement de technique et une augmentation des pièges dans les forêts. Les Baka utilisent de moins en moins les techniques de chasse à la trappe, à la balle, à la battue, au creusage, à l'embuscade et au filet.

De plus en plus, ils recourent aux fusils (ceux –ci sont empruntés aux bantous) dans la pratique de la chasse. Or, l'usage des fusils est foncièrement néfaste pour l'environnement faunique.

Par ailleurs, quand ils utilisent les pièges, dans une zone restreinte ils peuvent tendre plus de 5 pièges, ceci dans l'optique de multiplier les chances d'attraper au moins un gibier.

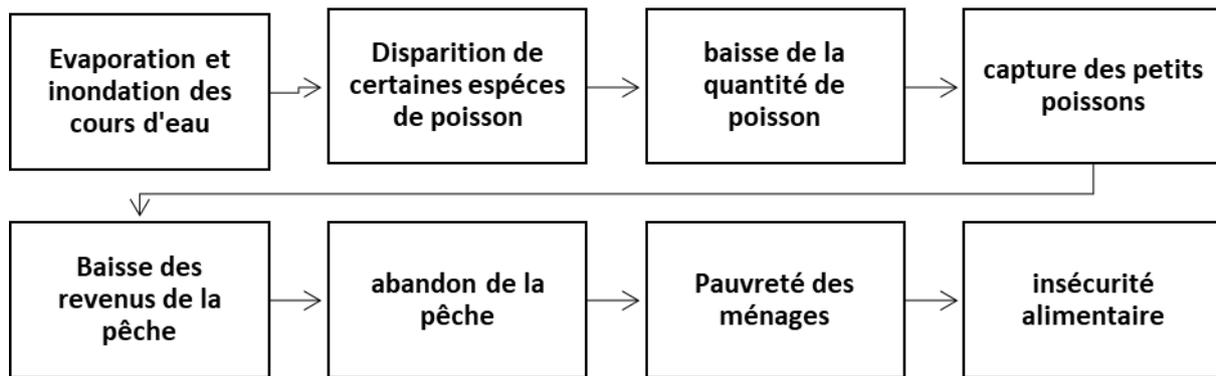
Pour ce qui est de la cueillette, il est remarquable de constater que les Baka ne mettent pas en place des mesures adaptatives particulières. Les répondants reconnaissent avoir été formés aux techniques de création des pépinières et de conservation des PFLN par le World Agroforestry Centre (ICRAFT). *A contrario*, dans aucun village on ne trouve des arbres de PFLN qui ont été domestiqués. Aussi, les connaissances acquises en ce qui concerne la conservation ne sont pas systématiquement mises en œuvre.

V-2-4- Les impacts perçus du changement climatique sur la pêche

Les principaux risques climatiques décrits par les Baka interrogés en ce qui concerne la pêche sont les inondations et les tarissements des points d'eau. En cas de faible débit ou d'inondations, l'eutrophisation et diverses formes de pollutions de l'eau apparaissent. Les inondations entraînent la destruction des habitats des poissons et leur migration voire même leur disparition. L'impact du changement climatique sur cette activité est davantage exacerbé par la pression démographique et des techniques de pêche rudimentaires. Cela induit une baisse ou une raréfaction de certains produits halieutiques. Les femmes mentionnent spécifiquement la raréfaction des « silures tachetées ».

Les impacts du changement sur l'activité de pêche sont systématisés dans la chaîne d'impact illustrée par la figure V-4 ci-dessous.

Figure 9 : Chaîne des impacts perçus du changement climatique sur la pêche



Source : Auteur

Concernant la pêche, on note également un changement des techniques utilisées.

Les femmes notamment sont passées de la pêche au panier pour utiliser le filet. Parfois, elles utilisent des lianes empoisonnées ou des poisons chimiques pour asphyxier les poissons, afin qu'ils remontent à la surface de l'eau et qu'elles les ramassent. En faisant usage du filet, même les petits poissons sont capturés, ce qui ne permet pas la préservation de la biodiversité marine. Par ailleurs, l'usage des poisons chimiques est une source importante d'appauvrissement des ressources halieutiques, de pollution marine, et cela peut avoir une incidence sur la santé des populations qui consomment ces produits.

Il paraît important de souligner que les bantous, voisins des Baka comme moyens d'adaptation face à la pêche et à la chasse pratiquent la pisciculture et l'élevage. Ce qui n'est pas le cas pour les Bakas, qui peinent à emboîter le pas et ce, malgré qu'ils aient été formés à ces pratiques par les agents du MINEPIA et les ONG.

Somme toute, on peut noter que les Baka et les Mbororo afin de faire face aux changements climatiques adoptent des techniques dites « modernes » qu'ils associent aussi à leurs techniques traditionnelles. Toutefois, les techniques traditionnelles sont de plus en plus délaissées. Pourtant elles sont empreintes de durabilité, tandis que les techniques « modernes » si elles sont efficaces dans l'immédiateté, ne sont pas saines et durables. S'il est indéniable que les Mbororo et les Baka sont vulnérables au changement climatique, un fait demeure : ils ne sont pas sans moyens pour y faire face. Quoi qu'il en soit, la vulnérabilité au changement climatique prend une connotation différenciée suivant la dynamique des rapports sociaux de sexe au sein des communautés Baka et Mbororo.

CHAPITRE VI - VULNERABILITE ET STRATEGIES D'ADAPTATION DIFFERENCIEES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE CHEZ LES BAKA ET LES MBORORO

Cette section se propose d'examiner l'influence des rapports sociaux de sexe sur la vulnérabilité. Pour ce faire, elle démontre tout d'abord que l'exposition et la sensibilité des hommes et des femmes aux différentes catégories d'impacts biophysiques sont socialement déterminées de par leurs différents rôles sociaux ou mieux la division sexuée du travail. Enfin, elle souligne l'interdépendance entre les relations de pouvoir et les capacités d'adaptation. Dans ce sillage, il est démontré que les relations de pouvoir amplifient les impacts socioéconomiques du changement climatique sur « l'un et l'autre sexe ».

VI-1- EFFET DES ROLES SOCIAUX SUR L'EXPOSITION ET LA SENSIBILITE

Tout d'abord, de par les stimuli climatiques décrits par les Mbororo et les Baka, quatre principaux risques climatiques sont relevés :

- Les sécheresses (irrégularité des pluies)
- Les inondations liées aux fortes averses fréquentes
- Les vents violents
- L'augmentation des températures

L'analyse des différentes chaînes d'impact des changements climatiques sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, la cueillette et la chasse, permet de regrouper les incidences biophysiques en trois principales catégories :

- L'amenuisement des ressources naturelles ;
- La dégradation et la destruction faunique et floristique ;
- Les pertes économiques.

Cette classification est synthétisée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 23 : Incidences biophysiques du changement climatique au sein des communautés Baka et Mbororo

Amenusement des ressources naturelles	Dégradation et destruction faunique et floristique	Pertes économiques
-Diminution et raréfaction des ressources en eau - Assèchement des mares d'eau -Diminution des surfaces de pâturages et du couvert végétal	-Dégradation du pâturage et surpâturage -Augmentation des mauvaises herbes -Maladies parasitaires fauniques et végétales -Sols hardés	-Mauvaise qualité des récoltes -Amaigrissement des animaux - Perte des animaux -Baisse de la production laitière -diminution de mises bas, avortements -Perte des semences après semis -Détérioration de la qualité des semences - réduction de la capacité du cheptel de traite -Raréfaction des PFNL et des produits de la chasse

Source : Auteur

VI-1-1- Amenusement des ressources naturelles

Les diverses responsabilités familiales des femmes et des hommes les exposent et les rendent sensibles à l'amenuisement des ressources de façon distincte et à des proportions variées. Les hommes Mbororo, eu égard à leur rôle de gestionnaire du bétail et des espaces agricoles doivent faire face à une augmentation de la charge de travail agricole et des distances pour trouver de l'eau et le pâturage. Les femmes Mbororo, de par leur responsabilités du care font face à un alourdissement des corvées domestiques (eau, bois, entretien ménager), une augmentation des dépenses pour l'eau et le bois et l'accroissement du temps consacré au travail non productif. Cette sensibilité des femmes au changement climatique est régulièrement mentionnée dans la littérature. Toutefois, il faut bien reconnaître qu'elle revêt quelque singularité dans la communauté Mbororo. De fait, elle est accentuée par leur sédentarisation. Désormais, les femmes restant au village éprouvent significativement la pénibilité du travail induite par la rareté des ressources naturelles. Bien plus, le changement induit par l'adoption de nouvelles habitudes alimentaires telles que les céréales signifie plus de bois, d'eau, et de temps à consacrer à la cuisson des aliments. Des contraintes nouvelles auxquelles elles étaient peu familiarisées par rapport aux autres communautés traditionnelles.

« Avant nous consommions beaucoup plus de lait et les produits du lait, on passait moins de temps à la cuisine, maintenant on fonctionne comme les autres femmes. On passe la journée à préparer. Il faut l'eau, le bois, s'asseoir et attendre que la nourriture cuise. C'est plus comme à l'époque de nos parents. Quand ils campaient il ne fallait pas marcher des kilomètres pour trouver l'eau, les plantes ou le bois. Ce sont même les choses qu'on n'achetait pas. Ils s'installaient dans un lieu en fonction de tout cela. Et le lait des animaux coulait. Les femmes Mbororo souffrent maintenant ».

(Ibasou, HOLADANO, 5/4/2017)

ENSMINGER (1984) affirme que les femmes sédentaires utilisent 60% de bois que les femmes nomades et la durée consacrée à la collecte étant de 1300%. Ces chiffres, témoignent à suffisance de la pénibilité du travail de la collecte du bois pour les femmes Mbororo.

Bien plus, la monétarisation de la vie rurale implique qu'elles doivent parfois acheter du bois, qui se fait de plus en plus rare et payer pour avoir accès à des points de forages mécaniques quand les cours d'eau sont asséchés ou insalubres. Les femmes rapportent que parfois il y'a des délestages hydriques au niveau des points d'eau, du coup il y'a des conflits sur l'ordre de passage, car personne ne veut voir l'eau épuisée quand vient son tour.

Notons aussi le temps d'attente à ces points d'eau qui bouleverse le calendrier journalier des femmes et du coup elles ont peu de temps à consacrer à leurs activités productives. D'autant plus que, des études démontrent qu'en Afrique Subsaharienne les femmes et les filles passent 40 milliards d'heures au total par an à collecter de l'eau, ce qui correspond à une année de travail de la totalité de la main d'œuvre en France (PNUD, 2009). On comprend donc que ces temps d'attente ont une forte incidence économique pour les femmes.

Aussi, les petites filles paient le prix de la pénurie des ressources en eau. En effet, elles relayent leurs mères bien des fois pour ce qui est de la corvée de l'eau.

« Parfois, on envoie nos filles. Elles peuvent quitter de la maison à 6 heures et revenir vers 14 heures. Il y'a beaucoup de monde. Pendant ce temps, nous (les mères) on peut s'occuper à autre chose »

(AMINA, 10/03/2017).

Toutefois, ces fillettes sont très souvent exposées à des violences sexuelles et à des rapt.

« Quand les filles sont encore jeunes, certaines femmes préfèrent aller elles-mêmes quitte à y passer toute la journée. Combien de nos filles ont été violées alors qu'elles allaient chercher de l'eau ? Ou alors ne sont jamais revenues à la maison ? On ne compte plus. On aura beau dissimuler mais c'est la réalité. »

(MIRIAM, LOUBOUR, 10/03/2017).

Tout en extrapolant l'analyse, on peut oser dire, que le fait que les fillettes aident leurs mères dans les tâches domestiques, peut aussi constituer une raison sous-jacente qui entrave leur scolarisation. Dans la mesure où ce serait un manque à gagner en termes de main d'œuvre pour les corvées domestiques particulièrement en période de crise des ressources. Des travaux de recherche ont mis en exergue l'impact négatif que pouvait avoir le changement climatique sur l'éducation des filles. Notamment en Ethiopie, ou certaines filles en période de sécheresse abandonnent l'école pour aller travailler (des petits métiers) ou pour aider leurs mamans dans les corvées domestiques (SWARUP et al, 2011).

La pénurie des denrées alimentaires et de l'eau, est source de conflits et influe sur la cohésion sociale au sein de la communauté Baka de Djoum.

De fait, quand les ressources alimentaires se font rares, les femmes Baka travaillant dans les champs vivriers des Bantou ont tendance à prendre davantage de vivres sans l'autorisation des Bantou. Même si celles-ci considèrent ce prélèvement comme leur « dû », il n'en est pas de même des Bantou qui y voient des actes de vol. Cela entraîne des conflits et des querelles parfois très violentes entre les deux communautés.

De leur côté, les hommes Baka font face à des conflits fonciers avec les hommes Bantou ; néanmoins ces conflits sont modérés par les chefs.

« On revendique plus de terres, parce qu'on a besoin d'augmenter nos surfaces pour produire un peu plus quand la terre n'est plus bonne. Et parfois on cultive sur les terres des Bantou qu'ils ont laissé en jachère, c'est cela qui crée des problèmes. Les Bantou veulent tout prendre à eux seuls »

(LABOMBO Etienne, chef du village Ando'o le 23/11/2014).

Par ailleurs, l'augmentation de la quantité de travail journalier des femmes inhérente au « fait que le temps n'est plus sûr », infère sur leur disponibilité à remplir leur devoir

conjugal. Ce qui fait qu'elles sont généralement confrontées à des scènes de violences conjugales. Plusieurs femmes témoignent avoir été « presque violées par leurs époux ».

Comme dans le cas des jeunes filles Mbororo, le fait que les filles Baka soient contraintes d'aller faire des jobs dans les champs des Bantous ou d'aller puiser de l'eau les expose de plus en plus à une situation où elles sont susceptibles de subir des agressions sexuelles ou d'être exploitées sexuellement comme le font très souvent les hommes Bantou.

« On préfère que nos filles travaillent dans nos champs, au lieu de faire les jobs, mais parfois on n'a pas le choix. Les Bantou prennent les filles Baka sans les épouser, c'est pourquoi ça nous dérange beaucoup le fait que nous n'ayons pas de pompe ici au village, nos filles ne sont pas en sécurité avec les garçons Bantou, plusieurs filles ont déjà été violées pendant qu'elles allaient à l'eau. »

(ONDOUA Jean Paul, chef du village Nkan, 21/11/2014)

VI-1-2- Dégradation, destruction faunique et floristique

Les rôles de production des hommes (Gestionnaires du bétail et des espaces agricoles, producteurs des récoltes pour le foyer et la vente) les exposent à la dégradation et à la destruction faunique et floristique. Leur sensibilité s'exprime en termes d'augmentation des dépenses d'investissement dans l'agriculture et le bétail notamment en ce qui concerne la vaccination des animaux, l'achat des compléments alimentaires pour leur nutrition, l'achat de nouvelles semences.

Les femmes de leur côté, sont affectées du fait qu'elles sont responsables de prendre soin des animaux malades qui restent très souvent à la concession ou des plus jeunes. De plus, elles sont touchées de par leur rôle de productrice des récoltes pour le foyer.

Pour les femmes, la dégradation, la destruction faunique et floristique impliquent une augmentation de la charge de travail en termes de prendre soin du bétail malade, de la quête du fourrage et des plantes médicinales, de l'augmentation de la pénibilité du travail agricole, de l'accroissement du temps consacré au travail non productif.

En effet, durant les épisodes de sécheresse un nombre croissant de bêtes est affaibli, et c'est pendant cette même période que le fourrage, l'eau, et les plantes médicinales se font de plus en plus rares. Les femmes en plus de leurs tâches habituelles doivent donc veiller sur un nombre croissant d'animaux restés à la concession.

Bien des fois, elles procèdent au détiqage de ces animaux, ce qui est une tâche accaparante et astreignante. Et c'est souvent pendant la période de sarclage des champs ce qui entraîne une véritable surcharge de travail. Du fait de leur manque d'accès aux outils agricoles, elles éprouvent plus significativement la lourdeur du travail.

Les hommes et les bergers salariés partent avec les animaux, mais les plus jeunes qui restent ou ceux qui sont malades c'est nous qui devons-nous occuper de tout cela. Tout ce qu'il faut pour bien vivre est difficile à trouver ou alors il faut acheter. Parfois pour certaines femmes elles sont enceintes ou elles allaitent. Chacune de nous est très souvent accaparée dans ses propres travaux pour même trouver le temps d'aider ta consœur en ce moment. Durant cette période on voit les avantages de la polygamie. Si tu es seule, c'est compliqué.

(Issa, BOLOLO, 20/03/2017)

Il est clair que l'augmentation de la charge de travail peut être lourdement préjudiciable sur la santé des femmes lorsqu'elles sont enceintes ou allaitent. Bien plus, la charge de travail féminine en devenant plus lourde, au-delà des répercussions physiques, engendre des sentiments d'isolation et de dépression (TALLE, 1988)

S'il est vrai que le changement climatique affecte autant le bien-être des femmes que celui des hommes Baka, il est important de reconnaître que les femmes de par leur rôle de reproduction et les barrières culturelles existantes sont davantage fragilisées dans leur santé. Les risques climatiques tels que les inondations et les sécheresses contribuent à une recrudescence des maladies hydriques. Les entretiens avec l'ONG « ZERCALEJOS » ont révélé que ce sont les enfants et les femmes qui souffrent plus de ces maladies. Et cela se justifie en ceci que les femmes et les filles sont les plus exposées du fait des tâches domestiques qui leurs sont assignées et qui les obligent à manipuler régulièrement de l'eau.

En outre, l'augmentation de la charge du travail, que provoque l'absence des pluies ou les inondations, fait que les femmes et les filles soient plus sujettes à des risques de santé.

D'après les données de l'ONG « ZERCALEJOS » plusieurs femmes souffrent de mal de dos et de hernie. Cela serait lié au poids de leur labeur selon les propos de l'infirmier de ZERCALEJOS. Bien plus, même quand elles sont enceintes, les femmes Baka, parce qu'il faille nourrir la famille sont assujetties à des travaux champêtres. Ce qui n'est pas sans risque pour leur santé et celle du bébé.

En sus, les femmes interviewées affirment que quand les hommes sont privés de leurs moyens de production, ils passent leur journée au village et les rapports sexuels deviennent plus réguliers. Cela accroît le risque de grossesses chez ces dernières. Pourtant, avec la dégradation des moyens de subsistance, les grossesses en des périodes de vaches maigres deviennent plus difficiles à porter et à gérer pour les femmes qui sont sous-alimentées. Cette sous-alimentation des femmes est exacerbée par la norme culturelle exigeant que la femme ne mange pas devant son mari et que pour l'ordre de repas la primauté soit accordée à l'homme. Cette restriction fait que les femmes doivent se contenter des quantités de repas bien réduites en période d'amenuisement des denrées alimentaires.

Or, il a été démontré que la qualité de nutrition de la mère se répercute sur les enfants particulièrement en ce qui concerne les femmes enceintes et qui allaitent (OMS, 2010). Cet état de fait semble bien justifier la proportion des enfants souffrant de malnutrition dans la communauté Baka. Le taux serait de plus de 80% selon les références de l'ONG ZERCALEJOS.

Par contre, les hommes parviennent dans une certaine mesure à maintenir un niveau de ration alimentaire. Car, si l'on s'en tient aux plaintes évoquées par les femmes durant les séances de Focus Group Discussion, lorsque le gibier est rare, les hommes ne rentrent pas au village avec la viande mais préfèrent le manger en forêt et reviennent bredouilles à la maison.

*« Quand la saison sèche s'allonge, le chasse devient dure pour les hommes, mais parfois pendant que nous sommes au village à attendre ils mangent toute la viande en forêt et reviennent comme ça ! (Geste de la main qui signifie sans rien)
(AKOUMBA Paulette, Akonetyié, 20/11/2014)*

Quoi qu'il en soit, les grossesses fréquentes, les périodes d'allaitement, la quantité de travail journalier excessive des femmes et la sous-alimentation du fait de leur statut inférieur font qu'elles souffrent de manière disproportionnée de l'insécurité alimentaire par rapport aux hommes. Tout ceci accentue donc les différences de niveau de santé entre hommes et femmes au sein de la communauté Baka de Djoum.

VI-1-3-Pertes économiques

Les pertes économiques affectent les hommes dans leur identité de pourvoyeurs de la maison. Ainsi, certains hommes révèlent qu'ils subissent des stress et des pressions

psychologiques sans compter que la diminution du bétail s'accompagne de la hantise de la perte du prestige social.

« Les pertes des animaux, les mauvaises récoltes, les dépenses engagées et parfois les dettes et à la fin aucun bénéfice ! C'est dur à vivre. Il faut être fort mentalement. Qu'est-ce que tu peux faire ? Il faut de la force mentale. Sans compter que tu peux devenir la risée de toute la communauté. Hier tu avais plusieurs têtes d'animaux, le lendemain plus rien. En 2015, j'ai perdu près de 120 têtes de bovins suite au manque d'eau, la saison sèche était longue. Parfois, ce sont les inondations qui emportent les bovins et même certains de tes biens. Ce sont des grosses pertes financières. Dans ces circonstances on est obligée de vendre les animaux à moitié prix, tu perds ! Si tu es faible mentalement, c'est la dépression. »

(MEDHI, NIGUE, 27/03/2017).

Les études de la BANQUE MONDIALE (2001) et de HEMMATI& ROERH (2009) corroborent cette réalité. En effet, elles démontrent que face aux crises climatiques les hommes éprouvant de grandes difficultés à y faire face et sous le poids des pressions psychologiques sont plus susceptibles de s'adonner aux jeux d'argent, à l'alcoolisme et à la violence du fait qu'ils ne parviennent plus à remplir leur rôle traditionnel de pourvoyeur du foyer et à assumer leur identité masculine. Bien plus, dans les sociétés patriarcales, les hommes en tant que symboles de virilité active sont censés être forts, agressifs et courageux. D'après leurs positions sociales, ils doivent fournir aux membres du ménage sécurité, bien-être, subsistance et protection. Conséquemment, ils ont parfois des comportements à risque face à certains aléas climatiques. Par exemple, lors des inondations de 2012 à KOUSSERI, la majorité des blessés et des morts enregistrés étaient des hommes car plusieurs refusaient d'évacuer les lieux sans essayer de sauver les leurs (femmes et enfants) et quelques-uns de leurs biens.

La littérature rapporte une situation similaire en ce qui concerne l'Ouragan de Mitch, on a dénombré plus de morts et de blessés masculins du fait que les hommes sous pression étaient poussés à entreprendre des actes héroïques (PNUD, 2009).

Quant aux femmes, les pertes économiques, notamment la baisse de la production laitière remet profondément en cause leur image de mamelle nourricière de la maisonnée. Et cela engendre une perte d'autonomie, de dignité et le renforcement de leur position de cadette sociale.

« Qu'est une femme Mbororo sans lait ? La valeur de la femme Mbororo c'est dans le lait. Tu nourris la maison avec le lait, tu prends soin de toi avec le lait, la féminité de la femme c'est dans le lait, le respect de la femme c'est au travers du lait. Le lait ce n'est pas simplement « manger ». C'est pour cela que la diminution de la production du lait nous fait beaucoup mal »
(Habiba, BOLOLO, 20/03/2017).

De ces propos, il est explicite que la baisse de la production du lait a une forte répercussion sur la vie des femmes au-delà des gains économiques. Ainsi, comme TALLE (1988) le démontrait déjà, le manque de lait ne constitue pas seulement une privation matérielle mais elles s'en trouvent intimidées et se sentent socialement inférieures.

En sus, il a été démontré que les droits au lait dont les femmes bénéficient, si à travers cela, elles assument leur responsabilité d'approvisionnement des foyers, bien au-delà, elles gagnent soutien, dignité et même une certaine mesure d'autorité grâce à leur participation à la production laitière (KETTEL 1988 : 8). Aussi, le lait est-il fortement associé à la féminité dans la mesure où, *« le beurre que l'on obtient à partir du lait, est idéal pour l'entretien de la peau et aussi pour les cheveux des femmes et avoir du lait c'est un signe d'abondance, de fertilité »* (Amira, MASTAFARI, 24/04/2017).

Outre cela, la réduction des quantités de lait touche les femmes dans leur responsabilité de gestion sociale. Traditionnellement pour entretenir de bonnes relations au sein de la communauté ou avec des voisins, les femmes offrent du lait. Les pénuries de lait entraînent donc un effritement des réseaux sociaux des femmes. Le fait d'échanger ou d'offrir du lait étant primordial dans le maintien des relations sociales. Dès lors, on comprend bien que pour la femme Mbororo *« le lait, ce n'est pas seulement la nourriture. C'est tout pour la femme »* (Alimatou, HOLADANO, le 5/4/2017).

Sans compter que la baisse de la production agricole suppose également qu'elles ne puissent plus subvenir aux besoins alimentaires de la famille et qu'elles sont entièrement dépendantes du marché. Or, leurs principaux revenus viennent de la commercialisation du lait. Elles perdent donc toute emprise dans ce domaine, reléguant ce rôle à l'homme. Cette réalité n'est pas sans implication négative dans la mesure où cela participe à la consolidation du contrôle masculin dans une sphère jusqu'ici dédiée aux femmes.

Parallèlement, la baisse de la production des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) du fait des changements climatiques couplé à l'intensification de l'exploitation forestière industrielle a de graves conséquences sur les activités commerciales des Baka.

La chasse et la collecte/cueillette des produits forestiers non ligneux (miel, ignames sauvages, chenilles, fruits, escargots, gibier, l'Okok (*Gnetum africanus*), le Njansang (*Ricinodendron heudelotii*.) les plantes médicinales constituent l'essentiel leur, ils y tirent la plus grande partie de leurs revenus. Ceci étant, les hommes et les femmes Baka déplorent des pertes substantielles de revenus monétaires dans une société, où disent-ils « *sans argent tu n'es rien* ».

Si les hommes Baka affirment être éprouvés par ces pertes économiques, les femmes renchérissent que ce sont elles principalement qui en subissent les effets. Car, disent-elles « *les hommes font les jobs et on leur donne toujours l'argent, mais nous, on n'a rien, rien. Tout est rare, tu vas vendre quoi pour acheter au moins le sel ou l'huile pour la maison ?* » (Nyangono, Nyabeté, le 22 /11/2014).

Quand les PFNL se font rares, les femmes Baka, préfèrent passer du temps dans les champs des femmes Bantoues.

« Quand c'est comme ça, on préfère aller travailler dans le champ de nos villageoises (les femmes bantoues), pour au moins déterrer les tubercules pour nourrir la maisonnée, et le jour où son cœur (le cœur de la femme Bantoue) est bon, elle peut te donner le savon, le riz en fait quelque chose. »

(YEYE Philomène, Miata le 22/11/2014).

Cet état de fait, renforce donc la relation de clientélisme entre les femmes Baka et les femmes Bantoues. Ces dernières exploitent davantage la force de travail des femmes Baka, en les octroyant des rémunérations précaires.

Au total, les hommes comme les femmes sont éprouvés par les impacts biophysiques du changement climatique. Mais, leur exposition et leur sensibilité est distincte non seulement dans leur nature mais également dans leurs proportions. Sans faire abstraction, ni minimiser les épreuves et les défis auxquels sont confrontés les hommes, il n'est pas faux d'affirmer que les femmes Mbororo et Baka sont incontestablement les plus exposées et les plus sensibles.

A présent, il est approprié de s'appesantir sur le rapport entre la capacité d'adaptation et les relations de pouvoir.

VI-2-RELATIONS DE POUVOIR ET CAPACITE D'ADAPTATION

La capacité d'adaptation à un choc climatique dépend des facteurs liés aux relations de pouvoir. Ces relations de pouvoir, comme nous l'avons précédemment mentionné, entre

hommes et femmes se fondent sur les modalités d'accès et de contrôle des ressources et des bénéfices qui y sont liées. Par conséquent, un accès limité aux ressources et au pouvoir signifie une capacité d'adaptation moindre. Au sein des communautés Mbororo et Baka, comme nous l'avons souligné plus haut le jeu de relation de pouvoir est déterminé par l'accès et/ou la propriété des intrants physiques (la terre, le bétail, les équipements mécaniques agricoles, les engrais), la mobilité, les revenus financiers, l'information, l'instruction, et la participation aux processus décisionnels. Il est donc question de voir comment les relations de pouvoir influencent la capacité d'adaptation des hommes et des femmes. Dans l'argumentaire, on illustrera comment le manque de pouvoir et de ressources amplifient les impacts socio-économiques du changement climatique tels que l'insécurité alimentaire, l'insécurité des biens et des personnes, l'augmentation des conflits et la pauvreté.

VI-2-1- La mobilité, information et instruction

La mobilité est l'une des ressources stratégiques au sein des communautés Mbororo et Baka. En effet, face aux incidences biophysiques du changement climatique telles que l'amenuisement des ressources naturelles, la dégradation et la destruction faunique et floristique ainsi que les pertes économiques, la liberté de mobilité permet de s'ajuster.

Du fait de leur liberté de mobilité, les hommes migrent pour faire face aux contraintes du climat sur le bétail. Ils disposent des moyens de transport et d'information appropriés.

Les hommes Mbororo vont visiter les sites de transhumance et y déplacent le bétail.

De surcroît, cette liberté de mobilité favorise l'accès à des nouveaux marchés pour le placement (la vente du bétail) ce qui contribue à augmenter leurs revenus et à faire face aux pertes économiques. Aussi, les hommes Mbororo et Baka migrent-ils à la recherche de nouvelles opportunités économiques en temps de crise de leurs activités socio-économiques (pastorale, agricole, commercialisation des PFNL et des produits de la chasse) à la quête des petits emplois (Conducteur de moto, gardien, agent d'entretien, guérisseur traditionnel) dans les villes et pays voisins (les Mbororo migrent régulièrement vers le Tchad et le Nigéria).

En sus, de par leur mobilité, les hommes Mbororo en particulier ont un accès privilégié à des technologies, à des services et à des informations que ce soit sur les opportunités d'investissement agro-pastorales ou sur des sujets variés. Plusieurs hommes interrogés expliquent qu'alors qu'ils sont allés au Nigéria pour étudier le coran, durant ces séjours ils ont bénéficié en plus des placements de bétail, de certaines formations sur les

techniques agropastorales plus résistantes au climat, et de la distribution des compléments alimentaires pour le bétail par des services de vulgarisation et de promotion de l'élevage.

Bien plus, leur accès à des associations pastorales leur a permis de bénéficier de certaines informations sur le changement climatique.

Des données collectées, la quasi-totalité des hommes interrogés avaient déjà entendu parler du changement climatique, contrairement aux femmes qui étaient moins édifiées sur la question. Ces derniers, ont eu accès à ces informations lors des travaux de sensibilisation des associations pastorales non seulement lors de leurs déplacements mais aussi au sein du village.

Par ailleurs, il convient de relever que les migrations des hommes ont des répercussions négatives sur les femmes. Quand les hommes migrent, il revient alors aux femmes d'assumer la gestion du foyer en plus de leurs responsabilités habituelles. Pourtant, quand les hommes migrent, les ressources des femmes sont bien limitées pour faire face à la responsabilité domestique. En ce qui concerne les femmes Mbororo par exemple, en l'absence des hommes, la production laitière n'est généralement plus disponible, car les hommes partent avec les animaux.

« Ce n'est pas nous qui décidons de quel animal part et qui pouvons dire : « cette vache reste au village ». On gère le lait, mais ce sont les hommes qui décident de ce qu'ils font avec les animaux. Les hommes ne demandent pas notre avis sur la gestion du troupeau. Ils décident librement et nous subissons. ».

(Mariatou, MASTAFARI, 24/03/2017)

Selon JOESKES et POINTING (1991), les traditions culturelles et folkloriques rationalisent cette exclusion en prétendant que le conflit hommes- femmes est inévitable parce que les femmes accordent la priorité à la satisfaction des besoins en lait de leurs enfants tandis que les hommes mettent au premier plan les besoins du troupeau. Suivant cette perspective, l'exclusion des femmes de la gestion laitière expose les enfants aux risques de malnutrition et donc de mortalité, car il a été prouvé que les chances de survie d'un enfant augmentent de 20% quand la ressource familiale de consommation est gérée par les femmes (OCDE, 2008). Quoi qu'il en soit, les revenus des femmes sont limités et ce qui expose la famille à l'insécurité alimentaire. Les récoltes vivrières étant en baisse et même quasi-inexistantes pour certaines. Bien que les hommes laissent souvent des provisions de céréales pour que les

femmes puissent nourrir la famille et les personnes âgées en leur absence, les femmes se plaignent que c'est presque toujours insuffisant.

Par ailleurs, la situation matrimoniale de polygamie, semble davantage compliquer les choses. De fait, elles sont généralement plusieurs femmes (polygamie) et chacune a plusieurs enfants. En temps de crise, une distribution suffisante des céréales pour tout cet effectif n'est pas toujours évidente. D'où des conflits et des compétitions entre les femmes pour avoir plus de céréales.

Dans certains ménages, il existe une vraie complicité entre les femmes, elles se serrent les coudes, s'entraident. Mais parfois, il y'a aussi des rivalités chez d'autres. Surtout si l'une est délaissée avec ses enfants. Par exemple, quand l'homme distribue les céréales, un homme juste doit repartir en fonction du nombre d'enfants de chacune de ses femmes, mais parfois il donne plus à celle qu'il préfère. Chaque épouse se bat pour charmer son époux afin d'avoir plus de céréales ».

(Ina, BOLOLO, 20/03/2017)

De plus, il a été démontré que la valeur nutritive des céréales est moindre par rapport à celle du lait. Il va sans dire que dans ces conditions les enfants sont malnutris.

Même si les migrations des hommes sont une opportunité pour les femmes d'acquérir du pouvoir, de devenir des chefs à part entière de leur ménage et de gagner en autonomisation (CHANT, 1998) dans certains cas comme celui des femmes Baka cela leur est préjudiciable. De fait, certaines femmes lors des entretiens de groupe ont affirmé que le retour de leurs maris a été accompagné des conflits autour du pouvoir de décision dans le ménage. Ces femmes accoutumées à exercer le contrôle ont des difficultés à se soumettre de nouveau aux décisions de leurs maris, ce qui occasionne des conflits très violents.

« Quand le mari part, tu t'habitues à décider toi-même, tu gères les choses comme tu veux. Mais quand il revient c'est difficile. Si tu continues à prendre les décisions du foyer, ça devient les problèmes, il se plaint que tu veux prendre sa place or c'est lui l'homme. »

(ONGONO Esther, Nyabeté, le 22/11/2014).

Bien plus, ces migrations renforcent l'insécurité des biens et des personnes. Dans leurs déplacements, les hommes Mbororo sont parfois confrontés aux activités des « coupeurs de route ». Pour y faire face, ils sollicitent souvent une escorte de gendarmes sur les axes

qu'ils savent dangereux. Toutefois, ces coupeurs de route, pourchassés se réfugient presque toujours dans les villages. Sachant que les femmes sont esseulées, ils attaquent le village de nuit : viols, vols des bijoux, vols des animaux et des aliments. Parfois, ils vont jusqu'à prendre les femmes et les enfants en otage en exigeant des rançons. Certains hommes ont témoigné avoir perdu de fortes sommes d'argent pour paiement des rançons. Allant de cinq cent mille francs CFA à quatre millions (800 Euro à 6200 Euro) par personne. En cas de non-paiement des sommes exigées, ces femmes et ces enfants sont exécutés.

Deux de mes femmes avaient été enlevées. Ils (les coupeurs de route) me demandaient six millions de francs -(près de 9 300 Euro)- sinon on les égorge. Ce sont des gens qui vous épient, ils évaluent le nombre de tête de votre bétail. Et vous demande la valeur de votre bétail en argent. Je n'aurai pas pu m'en sortir tout seul, les autres se sont mobilisés (éleveurs) pour venir à mon secours. J'ai eu beaucoup de chance, d'autres perdent tout comme ça, du jour au lendemain. Après cela on a décidé de quitter cette localité -(Ndélé)- pour ici. Je ne pouvais plus rester là-bas.

(NIGUE, 27/ 03/2017).

Comme le décrivent SEIGNOBOS ET WEBER (2002) les éleveurs Mbororo vivent une « instabilité psychologique tenant à l'impossibilité, pour beaucoup, de s'inscrire dans un projet d'avenir».

Assurément, face à cette réalité les hommes éprouvent une forte pression psychologique. Toutefois, le recours à des bergers salariés permet de limiter ce problème. Dans la mesure où les animaux sont repartis entre plusieurs éleveurs qui empruntent des axes différents et les éleveurs propriétaires peuvent parfois rester au village.

Les femmes Mbororo ont une capacité de mobilité restreinte. Celle-ci est tributaire du processus de sédentarisation, des normes sociales (socialisation à l'islam), des corvées domestiques (prendre soin des enfants, des personnes âgées) et également de l'absence des moyens de transport ou du manque de moyens pour en payer les frais. Sous cet angle, il leur est plus difficile de s'ajuster en comparaison aux hommes, aux incidences climatiques. Cette mobilité restreinte limite l'accès à des nouveaux marchés que ce soit pour la vente du lait et des produits dérivés, des produits artisanaux, d'offre de service de pharmacopée traditionnelle et de tissage des cheveux. D'autre part, n'ayant pas toujours accès à des moyens de transport, se déplacer pour aller vendre le lait est une véritable corvée. Elles sont nombreuses à se

plaindre de la pénibilité de cette tâche, qui pourtant leur procure un minimum de bien-être économique et social. En conséquence, leur accès à des marchés est limité, ce qui réduit davantage leurs gains.

« La vente du lait n'est pas facile, surtout quand tu n'as personne pour t'aider à porter le lait jusqu'au marché. Tu n'as pas de moyens de transport. Parfois pour ne pas perdre, vu que le lait tourne facilement on s'installe au bord de la route et on liquide ça aux voyageurs qui passent »
(Amira, MASTAFARI, 24/03/2017).

Encore plus, leur niveau d'instruction inférieure et le fait qu'elles ne parlent pas du tout français les confinent très souvent dans la sphère domestique. Elles ont peur, elles manquent de confiance en elles et sont très défiantes face aux étrangers. C'est pourquoi, elles tendent à s'exclure elles-mêmes de certaines initiatives locales d'autonomisation des femmes au sein du village. Elles accèdent peu à des réseaux d'informations pouvant leur permettre de juguler les impacts des aléas climatiques et ce faisant d'améliorer leur bien-être.

Il convient également de mentionner que les normes culturelles locales rendent difficile la communication des agents de vulgarisation agropastorale qui sont en majorité de sexe masculin avec les femmes. C'est l'une des raisons pour lesquelles les femmes n'acquièrent pas facilement de nouvelles compétences qui améliorent le rendement et réduit la dépendance aux phénomènes naturels, tandis que les hommes en tirent les principaux bénéfices directs.

Les femmes Baka, quant à elles, relèvent qu'elles n'ont pas accès aux informations du fait qu'elles sont accaparées par les corvées domestiques et parfois absentes du village quand les agents de sensibilisation viennent.

« Quand les ONGs et tous ces gens de Yaoundé viennent, nous sommes occupés, parfois nous ne sommes pas au village, ce qui fait qu'ils parlent seulement avec les hommes et pas nous. On sait qu'ils sont passés, quand on voit tous les hommes du village en train de boire du whisky.... La femme Baka est ignorante »
(YEYE Philomene, Minko'o, le 22/11/2014).

Ainsi, la mobilité s'impose non seulement comme le moyen le plus efficace pour tirer avantage au mieux de la grande variabilité temporelle et spatiale des ressources pastorales (NORI et al., 2008), mais aussi, elle constitue la meilleure stratégie pour gérer une

faible productivité des activités économiques traditionnelles et avoir accès à de nouvelles compétences et aux informations. De là, il apparaît clairement que la mobilité réduite des femmes Mbororo et Baka et leur accès limité à l'information et à l'instruction implique qu'elles ont moins de chances de se prémunir contre les impacts des changements climatiques. Etant donné que la gestion des risques climatiques liés aux pénuries requiert de nouvelles informations, de nouvelles compétences et de nouvelles technologies ainsi que l'adoption des pratiques plus rentables (BRODY, DEMETRIADES et al., 2008).

VI-2-2- Capitaux et intrants physiques

Au sein de la communauté Mbororo, comparativement aux femmes, les hommes détiennent des capitaux et des intrants physiques qui favorisent une meilleure capacité d'adaptation par rapport aux femmes. Ces dernières, comme indiqué précédemment ont des revenus financiers limités par rapport aux hommes. En sus, elles n'ont pas de réelles capacités d'épargne, puisque leurs productions économiques sont utilisées dans leur quasi- intégralité pour l'approvisionnement de la famille et leurs soins personnels. Alors que d'un côté la pluralité des ressources de revenus des hommes, font qu'ils disposent de plus de moyens et peuvent choisir d'investir dans des activités alternatives en temps de crise.

En outre, l'accès des femmes aux intrants physiques notamment la terre et le bétail est moindre. Bien qu'elles soient les gestionnaires du lait, il a été démontré qu'elles n'exercent aucun contrôle sur les vaches laitières.

Aussi, le changement climatique renforce leur insécurité foncière dans la mesure où les hommes récupèrent les terres dans l'optique d'accroître les superficies cultivées, au fur et à mesure que leur rendement agricole baisse. Comme elles le disent : « *Nous, on a les terres quand les hommes veulent* » (Maïssa, HOLADANO, 05/04/2017). Bien plus, l'accès des hommes à la fumure organique permet une meilleure fertilisation de leur terre, ce qui leur permet de faire face aux sols hardés et aux fluctuations de production agricole. Les terres des femmes ne bénéficient pas de cette fumure organique, car les bêtes sont comme elles le mentionnent si bien « *Toujours occupées à enfumer les champs des hommes* » (Fatima, NIGUE, 27/03/2017).

Ainsi, elles doivent travailler plus dur pour espérer le moindre rendement avec des outils archaïques. Il est aussi remarquable de constater que dans la plupart des cas, les

environs immédiats des concessions sont constitués de champs de maïs détenus par les hommes au détriment des cultures des femmes.

Par ailleurs, les femmes avouent que les hommes ont tendance, de plus en plus à s'approprier de leurs droits sur leur propre bétail. En temps de crise, ils vendent leurs animaux sans réquérir leur permission et sans une quelconque forme de négociation. Cela suscite parfois de violents conflits conjugaux et les hommes traitant leurs femmes de « rebelles », « mauvaise épouse », les répudie. Il va sans dire que le statut de « femme répudiée » est porteur de stigmatisation dans la communauté.

La tradition et l'Islam exigent que les hommes demandent l'avis des femmes sur leurs biens (Bétail). Normalement, c'est la femme qui décide sur son bétail, mais parfois quand les temps sont durs, ce sont tes têtes qu'il vend parfois tu n'es pas au courant. Et plus tard il te dit que c'est pour les dépenses de la maison, pourtant tu n'as pas vu la couleur de cet argent. Si tu élèves la voix ça tourne parfois mal entre vous deux et « il parle trois fois ». Tu es répudiée. C'est pourquoi certaines femmes préfèrent laisser leurs animaux dans le troupeau de leur frère ou même de leur oncle. Tu sais que dans les périodes difficiles tu peux avoir accès plus facilement à cela pour ta survie et celle de tes enfants.

(Maissa, HOLADANO, 20/03/2017).

Bien plus, le fait de ne pas pouvoir contrôler ces ressources restreint la capacité des femmes à gérer les impacts climatiques en constituant des stocks de sécurité par exemple en diversifiant les cultures, en stockant le lait.

Subséquentement la famille se trouve bel et bien exposée à l'insécurité alimentaire. Ceci d'autant plus que les priorités de dépenses de l'homme ne sont pas les mêmes que pour les femmes. TALLE (1988) avait déjà souligné la répugnance des hommes à payer pour les besoins domestiques. Et ces propos des femmes Mbororo le confirment :

« Nos maris tirent beaucoup d'argent de l'élevage. L'argent là peut aider à nourrir la famille, la tradition dit que c'est leur devoir même le prophète a dit ça. Mais c'est très difficile qu'ils dépensent pour la nourriture. Ils n'aiment pas. Donc, nous les femmes on se bat. »

(Maissa, HOLADANO, 20/03/2017).

Et au-delà, des études démontrent que l'effet du revenu de la femme sur la santé et la sécurité alimentaire de la famille est 4 à 8 fois plus grand que l'effet du revenu de l'homme. Pour la survie de l'enfant, il est presque 20 fois plus élevé (FAO, 2011)

Pour les Baka, le problème se pose en termes d'accès au foncier. En effet, les Baka interrogés estiment qu'ils seraient plus résilients au changement climatique s'ils avaient accès à « leurs terres confisquées ». Si le problème d'accès à la propriété foncière est généralisé pour les peuples Baka, cette problématique est exacerbée pour les femmes ; à qui déjà le droit au foncier n'est pas traditionnellement reconnu. Pourtant, l'accès au foncier est un outil stratégique en termes d'adaptation .

En outre, comme on l'a vu, les femmes bénéficient plus faiblement de l'accès aux outils et aux technologies. Cela est spécifiquement notoire en ce qui concerne l'agriculture. Dans le cadre des projets menés par des organismes d'appui, les hommes en tirent les principaux bénéfices directs durant les phases initiales d'installation et de mise en œuvre. Par exemple, dans le cadre du projet AGEFO, ce sont uniquement les hommes qui ont bénéficié des motos et des outils agricoles telles que les machettes, les insecticides etc. Bien encore, grâce à la mise en place de l'association ADEBAKA, les hommes seulement ont eu un accès, quoique limité, aux semences agricoles et à des outils pour l'agriculture et des connaissances techniques en sylviculture et en apiculture. Cette marginalisation des femmes est un facteur limitant en termes de capacité d'adaptation.

VI-2-3- Participation aux processus décisionnels

Plusieurs observations suggèrent que la participation aux processus décisionnels améliore la capacité d'adaptation au changement climatique. Ceci est vérifiable au sein de la communauté Mbororo et Baka. En effet, elle permet la prise en compte des droits, des priorités, des expériences et des bénéfices. Le statut de cadette sociale des femmes implique qu'elles ont un pouvoir limité dans la participation aux prises de décisions tant à l'échelle du ménage que de la communauté. Les décisions communautaires sont adoptées lors des réunions d'hommes, et par accoutumance, les femmes ne sont pas supposées prendre la parole en public. Elles sont donc quasi absentes lors de la prise des décisions sur les mesures de gestion des risques climatiques. Il advient alors qu'on ne prenne toujours pas en compte leurs problèmes et leurs besoins ou qu'on les interprète de manière erronée. A titre illustratif, les femmes à NIGUE (KOUSSERI) se sont plaintes des mares d'eau confisquées par les hommes

pour le bétail sans aucune considération de leurs points de vue lors des derniers épisodes de sécheresse. Elles se sont vues contraintes de payer désormais l'eau au point de forage plus seulement pour la consommation mais aussi pour des tâches telles que l'entretien de la maison. Quand la pompe mécanique du forage a été endommagée aucun homme de la communauté ne s'en est préoccupé. Elles sont obligées désormais de traverser le village voisin à environ 4kilomètres pour accéder à de l'eau. Les hommes de leur côté interrogé à ce sujet ne pensaient pas nuire aux femmes d'une quelconque manière, selon eux collecter l'eau au point de forage serait plus avantageux pour les femmes.

En outre, l'alourdissement des corvées domestiques constitue un manque à gagner en termes de temps à consacrer aux réunions communautaires. Certaines femmes quand même ont droit de parole ou de décision ; mais ce sont généralement des femmes instruites et modernistes, des leaders d'opinion ou encore des fondées de pouvoir dites « gens d'en haut » qui ignorent le plus souvent la réalité du vécu de la majorité des femmes « d'en bas ». Elles témoignent que même lorsqu'elles invitent les femmes à des réunions, des assemblées « entre femmes » pour des concertations sur leurs problèmes afin de mieux les représenter lors des assemblées communautaires, très peu se déplacent. Car disent-elles la femme Mbororo « n'a de temps que pour sa maison et son mari. ». Comme le mentionne fort opportunément TERRY (2009) le contrôle du temps est une ressource stratégique tant pour l'autonomisation économique que pour la participation à la vie publique. Or, le changement climatique en plus d'augmenter la charge de travail des femmes, rend plus chronophages leurs rôles domestiques. Par conséquent, limite le temps dont elles disposent pour s'impliquer dans les initiatives communautaires ou pour se lancer dans des activités génératrices de revenu. Dans ce sillage, leurs opportunités d'autonomisation ou de changement stratégique sont réduites.

Comme on l'a vu, le niveau d'implication des femmes dans les initiatives communautaires est faible par rapport à celui des hommes. En plus de l'intériorisation de leur statut de cadette sociale, une autre raison explicative est leur manque de temps. S'agissant des initiatives communautaires les femmes Baka expliquent ceci :

« On ne nous appelle pas pour parler avec nous. Et même si on nous appelle qu'est-ce que nous, on a à dire ? Ce sont les hommes qui peuvent décider. En plus, ce n'est plus comme avant que le soir nos ancêtres avaient le temps de s'asseoir et de discuter ensemble sur les choses du clan, ils avaient tout en forêt

mais maintenant ce n'est plus le cas. Il faut chercher et il n'y'a plus le temps pour s'occuper de ces choses-là »
(ONGONO Esther, Nyabeté, le 22/11/2014).

Quelques femmes Baka, arguent également, qu'elles ne peuvent pas s'impliquer dans le petit commerce par exemple, parce qu'elles ont moins de temps que les hommes et ne peuvent pas se déplacer le plus souvent, car il faut prendre soin du foyer.

Des femmes confirment toutefois qu'elles exercent une influence indirecte sur les décisions en prodiguant des conseils à leurs conjoints, leurs frères ou à leurs proches parents qui les exposent lors des assemblées. Toutefois, elles déclarent qu'elles préféreraient se faire entendre directement, partager leurs opinions, leurs expériences, leurs préférences.

D'un autre côté, leur manque de participation aux prises de décisions est aussi lié à leur faible niveau d'instruction qui fait qu'elles ont peur de parler en public, sans compter l'influence du puulaku. Bien plus, même au sein du foyer, les prises de décision concernant le bétail, les activités agricoles, l'éducation des enfants sont laissées à l'homme. Parallèlement, même au sein des espaces comme la « cuisine », voire la gestion alimentaire où le dernier mot leur revenait, leur incapacité à approvisionner la maison (pertes des revenus) fait qu'elles perdent cette emprise domestique. Parallèlement, il faut reconnaître que la sédentarisation ne joue pas en leur faveur. Par exemple, le passage à des maisons en « durs », si elles représentent une corvée de moins pour les femmes, il symbolise aussi un empiètement masculin sur un territoire traditionnellement féminin ainsi que la consolidation du contrôle masculin d'un bien dont la valeur augmente (JOEKES et POINTING, 1991). Lorsque les femmes n'ont pas de contrôle sur l'espace domestique les risques d'insécurité alimentaire et de malnutrition sont plus élevés (OCDE, 2008 ; BRIDGE, 2014)

Au final, les impacts biophysiques et socio-économiques du changement climatique fragilisent les moyens d'existence et précarisent davantage les conditions de vie des hommes et des femmes Mbororo de l'Extrême Nord Cameroun. Leur sédentarisation entraîne également une certaine réorganisation de l'ordre sociale qui accentue les contraintes de genre au détriment des femmes. Ces contraintes de genre, marquent la vulnérabilité différenciée face au changement climatique. Toutefois, tous les hommes et les femmes Mbororo et Baka ne sont pas égaux en termes de vulnérabilité au changement. En effet, s'il est vrai que la vulnérabilité est difficilement quantifiable on note des écarts de vulnérabilité entre les femmes elles-mêmes, et les hommes également.

VI-3- HETEROGENEITE DE LA VULNERABILITE

La vulnérabilité n'est pas homogène. On note des différences de niveau de vulnérabilité qui sont tributaires d'un ensemble de paramètres socio-économiques tels que le statut matrimonial, le niveau de scolarisation et d'instruction, la qualité et la quantité de l'activité économique.

VI-3-1- Le statut matrimonial

Le statut matrimonial influence le niveau de vulnérabilité au changement climatique au sein des communautés Baka et Mbororo. Des données collectées, il ressort que le mariage joue un rôle protecteur dans le processus de vulnérabilité face au changement climatique.

En effet, les veuves sont les plus vulnérables au changement climatique que l'on soit chez les Mbororo ou les Baka. Cela s'explique en ceci que le veuvage a pour conséquence majeure la perte de ressources économiques associées au mariage, telles que l'accès à des actifs productifs (par exemple des terres, des outils agricoles, du bétail). Au-delà, on relève aussi la perte de la protection et du statut conférés par le mari. Conséquemment, les veuves se trouvent être dans une situation de précarité économique. Néanmoins, il convient de relever que même dans cette catégorie de veuve on relève des exceptions selon qu'on est une jeune veuve ou une vieille veuve. Les jeunes veuves sont plus vulnérables dans la mesure où elles se retrouvent chefs de ménages avec des jeunes enfants dont –elles doivent assumer toutes seules la charge, alors qu'elles sont en même temps dépossédées de tout bien économique. Parfois accusées d'être à l'origine de la mort de leurs époux, elles sont marginalisées et discriminées et privées de tout soutien social. Or, les vieilles veuves sont moins vulnérables parce qu'ayant des enfants plus âgés, ceux-ci sont à même de revendiquer leurs droits d'héritiers des biens de leur père. Par ailleurs, les vieilles veuves ont développé des liens sociaux solides avec les membres de la famille de leur défunt mari, ce qui fait qu'elles bénéficient très souvent du soutien social de leur belle-famille. Bien plus, les vieilles veuves dans ces communautés traditionnelles jouissent d'une sorte de prestige social, car elles sont aussi de par leur âge des figures de sagesse et d'autorité.

Certains veufs sont décrits aussi comme étant très vulnérables au changement climatique par rapport aux autres couches de la société. En réalité, les veufs face aux chocs climatiques sombrent davantage dans l'alcool et autres vices par rapport aux hommes mariés.

« Les hommes sont plus faibles que les femmes, surtout les hommes seuls... ils doivent se battre seuls, quand celle –ci est partie (la femme). Quand la sécheresse et les maladies tuent leurs bêtes, ils deviennent violents, boivent, certains même sont devenus fous parce qu'ils avaient tout perdus »
(ADJEDJA, MOKOLO, le 20/03/17).

Cette situation est explicable dans la mesure où ces hommes ne bénéficient pas du rôle protecteur du mariage à travers le soutien matériel et psychologique que fournit la présence d'une épouse.

VI-3-2- Niveau d'éducation

Le niveau de scolarisation ou d'instruction formelle influence également le niveau de vulnérabilité. En réalité, il apparaît que les hommes ou les femmes ayant fréquenté le système formel d'éducation sont, contrairement à ce qu'on aurait pu penser les plus vulnérables au changement climatique. En effet, « ils ne savent pas lire les signes de la nature ».

A l'analyse, il apparaît que les hommes et les femmes ayant fréquenté l'institution scolaire disposent de peu de savoirs traditionnels pouvant leur permettre d'anticiper face aux aléas climatiques. Ces hommes et les femmes ont peu séjourné en forêt, or c'est pendant ces séjours que les savoirs traditionnels sont généralement transmis aux enfants.

« Certaines femmes et même les hommes qui sont partis à l'école des blancs, et qui oublient leurs traditions là, ils ne connaissent rien à la nature, rien. Quand on leur dit « il faut faire ceci, ils pensent qu'ils sont supérieurs et ne font pas. Ils disent que nous sommes superstitieux... Après ce sont eux qui perdent tout, tout. Ils doivent retourner en ville, parce qu'ils ne savent rien faire ici. »
(NINLO Samson chef village MINKO'O, le 22/11/2014).

Parallèlement, les savoirs traditionnels, qui sont des mécanismes d'éducation à part entière, alimentent des formes d'anticipation et de résilience adéquates face à des aléas connus. Conséquemment, les femmes et les hommes âgés se retrouvent être les plus munis face aux risques climatiques.

« Nous c'est l'expérience qui parle. Il y'a des signes de la nature qui ne trompent pas. C'est vrai qu'il y'a beaucoup de changements mais nous les aïeux on communique encore avec la forêt »
(BIKE Jean, Patriarche, Meyos Obam, 20/11/2014)

D'un autre côté, les personnes ayant fréquenté l'institution scolaire sont plus réceptives à l'adoption des techniques d'agriculture durables, de conservation et même de domestication des PFNL. Ce sont eux qui pratiquent le plus l'élevage et la pisciculture au sein des communautés Baka.

VI-3-3- Qualité et quantité de l'activité économique

La qualité et la quantité de l'activité économique a également un fort retentissement sur les niveaux de vulnérabilité entre hommes ou entre femmes. De fait, ceux qui exercent une activité économique non lié au climat semblent être les moins affectés par les changements climatiques. À l'instar des hommes Mbororo qui gèrent des boutiques, font du moto-taxi en plus d'être des agro-éleveurs ; ou alors des femmes qui migrent vers la ville pour le tissage et le traitement des cheveux en plus d'être des commerçantes du lait de vache. Les hommes Baka aussi qui travaillent dans les sociétés forestières et les femmes qui font des jobs pour les Bantous en plus de leurs activités traditionnelles de chasse, pêche, cueillette, agriculture se présentent également comme moins vulnérables. Evidemment, la diversification de l'activité économique est un filet de sécurité en temps de crise climatique

VI-4- INFLUENCE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE SUR LES CHOIX DES MESURES D'ADAPTATION

Selon TERRY (2009) l'adaptation dépend essentiellement des ressources économiques, sociales et humaines d'une société. L'adaptation implique toutes les activités qui visent à faire face aux effets du changement climatique et à développer la résilience à l'avenir. Elle peut comprendre un vaste ensemble d'activités, allant de projets d'infrastructure de grande taille, comme des murs de protection littoraux, des barrages et des systèmes d'irrigation, à des changements comportementaux et des changements de pratiques agricoles, comme des cultures alternées ou la culture d'espèces plus résistantes aux sécheresses, la souscription d'une assurance ou la découverte des moyens de subsistance moins sensibles à l'environnement naturel.

La définition, proposée par le GIEC (2008), permet de comprendre que l'objectif ultime de l'adaptation est de réduire la vulnérabilité. C'est cette dernière qui sera retenue dans le cadre de ce travail. L'adaptation aux changements climatiques est donc appréhendée comme l'ensemble des « Initiatives et mesures prises pour réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux effets des changements climatiques réels ou prévus. On

distingue plusieurs sortes d'adaptation : anticipative ou réactive, de caractère privé ou public, autonome ou planifiée » (GIEC, 2008)

Cette définition intègre également une typologie des mesures d'adaptation qu'il convient de clarifier.

VI-4-1- Typologie et catégorisation des mesures d'adaptation

VI-4-1-a- Typologie des mesures d'adaptation

j. Adaptation réactive versus adaptation anticipative

De prime abord, deux formes d'adaptation peuvent être distinguées : L'adaptation réactive qui consiste à réagir ex post aux impacts adverses du changement climatique, lorsqu'ils se produisent. L'adaptation anticipative, au contraire, consiste à agir avant que les impacts ne se produisent pour réduire la vulnérabilité à ces impacts et en limiter les conséquences adverses ou en tirer des bénéfices nouveaux (SMITH et al., 2000).

k. Adaptation autonome versus adaptation planifiée

L'adaptation spontanée regroupe les actions d'adaptation qui ont lieu de façon naturelle, sans coordination spécifique. Cependant, cette adaptation spontanée n'est plus suffisante face à l'ampleur et à la rapidité des changements climatiques attendus par le GIEC. De plus, il est à souligner que les actions de certains acteurs pour se protéger des risques climatiques peuvent déplacer le risque dans l'espace ou générer d'autres impacts. D'où l'importance de la mise en place de mesures d'adaptation planifiées qui consistent à prévoir les changements et à s'adapter en conséquence. L'adaptation planifiée est généralement le fruit des décisions politiques (mesures planifiées)

l. Adaptation de caractère privé versus adaptation publique

L'adaptation est de caractère privé si elle est initiée par des acteurs privés et à caractère public si elle est initiée par des pouvoirs publics.

VI-4-1-b- Les catégories des mesures d'adaptation

Les mesures d'adaptation au changement climatique peuvent être formulées autour de trois grandes stratégies : la protection, l'accommodement et le retrait. En général, les plans d'adaptation prévoient une combinaison de ces stratégies. Ressources Naturelles du Canada (RNCan, 2004), classe les mesures d'adaptation autour de six catégories de base :

- **Catégorie 1** - Prise en charge des coûts/ statut quo : ne rien faire pour réduire la vulnérabilité et absorber les pertes ;
- **Catégorie 2**- Réduction au minimum des pertes/prévention des pertes : adopter des mesures visant à réduire la vulnérabilité ;
- **Catégorie 3**- Étalement ou partage des pertes : partager les pertes entre divers systèmes ou populations ;
- **Catégorie 4**- Changement d'activités : éliminer les activités qui ne sont pas durables dans les nouvelles conditions climatiques, et les remplacer par d'autres activités ;
- **Catégorie 5**- Changement de lieu : déplacer les activités ou systèmes ;
- **Catégorie 6**- Amélioration de la capacité d'adaptation : améliorer la robustesse du système afin d'accroître sa capacité d'adaptation aux divers stress en d'autres termes il s'agit d'améliorer la résilience du système et sa capacité d'adaptation au stress.

Ces mesures d'adaptation peuvent être centrées sur des stratégies d'ajustement ou d'adaptation

m. Distinction entre stratégie d'ajustement et d'adaptation

Si ces concepts « adaptation et ajustement » sont parfois utilisés de manière interchangeable, il demeure vrai qu'il existe des différences majeures entre les deux.

Le tableau ci-dessous, établi par des spécialistes du développement du Ghana, du Niger, et du Népal, précise les différences entre ces deux termes (CARE, 2010).

Tableau 24: Différence entre stratégie d'ajustement et d'adaptation

STRATEGIE D'AJUSTEMENT	STRATEGIE D'ADAPTATION
Orientée vers la survie à court terme et immédiat	Orientée vers une sécurité des moyens de subsistance à long terme
Non continue	Un processus continu et planifié
Motivée par la crise, réactive	Les résultats sont pérennes
Provoque fréquemment une dégradation des ressources	Utilisation efficace et durable des ressources
Provoquée par un manque d'alternatives	Se focalise sur la recherche d'alternatives : Combine des stratégies et savoir-faire anciens et nouveaux

Source : Care, 2010

De ce tableau, il ressort explicitement que les stratégies d'ajustement reposent sur la mise en œuvre d'un ensemble de mesures réactives et non planifiées sur le long terme. Ces mesures peuvent, dans certains cas, générer des effets pervers tels que la dégradation des ressources. Tandis que les stratégies d'adaptation sont fondées sur la mise en œuvre d'un ensemble de mesures planifiées, engendrant des résultats pérennes.

Alors que les stratégies d'ajustement peuvent accroître la vulnérabilité, les stratégies d'adaptation, quant à elles, renforcent la résilience d'une communauté face aux changements climatiques. Ainsi, dans le tableau 22 ci-dessous, les mesures d'adaptation mises en œuvre par les Baka et les Mbororo sont classées suivant les catégories de base développées par RNCAN (2004).

Tableau 25 : les mesures d'adaptation au sein des communautés Baka et Mbororo

MESURES ADOPTEES	CATEGORIE selon la classification de la RNCAN	SECTEUR	GROUPE
Diminution du temps de la jachère	Catégorie 1	Agriculture vivrière	Femmes
Migrations saisonnières	Catégorie 5	Chasse Agriculture Elevage	Hommes
Diversification ou changement d'activités par la pratique des jobs	Catégorie 4	Chasse, agriculture, pêche, cueillette, élevage (Tout secteur)	Hommes Femmes
Recrutement des bergers salariés	Catégorie 2	Elevage	Hommes
Chasse au fusil et multiplication des pièges	Catégorie 2	Chasse	Hommes
Pêche au filet	Catégorie 2	Pêche	Hommes Femmes
Polyculture	Catégorie 2	Agriculture	Hommes Femmes
Modification de la date de semis	Catégorie 2	Agriculture	Hommes Femmes
Haies vives	Catégorie 2	Agriculture	Hommes Femmes
Semences améliorées	Catégorie 6	Agriculture	Hommes
Créations des mares artificielles, croisement des espèces	Catégorie 6	Elevage	Hommes
Fumure organique et herbicides	Catégorie 2	Agriculture	Hommes

Source : Auteur

Les actions adaptatives des Baka et des Mbororo sont centrées autour de cinq catégories d'adaptation suivant la classification de base de RNCAN : les catégories 1, 2, 4, 5 et 6.

La catégorie 1 implique la prise en charge des coûts/ statut quo : ne rien faire pour réduire la vulnérabilité et absorber les pertes, ici l'on peut citer la diminution du temps de jachère.

La catégorie 2 regroupe les actions visant à réduire au minimum des pertes ou à les prévenir. Ici les mesures adoptées par les Baka et les Mbororo comprennent le recrutement des bergers salariés et l'adoption des haies vives autour des plantations, l'utilisation de la fumure organique et des herbicides, la polyculture, la chasse au fusil et la multiplication des pièges, la modification de la date des semis

La catégorie 4 est centrée autour du changement d'activité. Il s'agit d'éliminer les activités qui ne sont pas durables dans les nouvelles conditions climatiques et de les remplacer par d'autres activités. Dans ce groupe, on retrouve comme mesure adoptée la diversification ou le changement d'activités par la pratique des jobs.

La catégorie 5 consiste à changer de lieu. C'est à dire à déplacer les activités ou systèmes. Dans cette catégorie, on peut classer les migrations saisonnières des hommes Baka et Mbororo

La catégorie 6 est relative à des actions qui visent l'amélioration de la capacité d'adaptation, améliorer la résilience du système. Cela regroupe des actions telles que l'utilisation des semences améliorées, la création des mares artificielles, le croisement des espèces.

Il est remarquable que toutes les mesures adaptatives déployées par les communautés Baka et Mbororo, à l'exception de l'usage des semences améliorées, la création des mares artificielles, le croisement des espèces ne visent pas à améliorer leur capacité réelle à faire face aux aléas climatiques. Ce sont plutôt des mesures orientées vers la survie, le court-terme et motivées par la crise, qui témoignent d'un manque d'alternatives. Plus encore, certaines de ces mesures à l'instar de la diminution du temps de la jachère, de la chasse au fusil et de la multiplication des pièges, de la fumure organique et des herbicides, de la pêche au filet ont des effets pervers sur l'environnement. Ce sont des pratiques non durables qui en plus d'appauvrir le sol (la diminution du temps de la jachère), exercent une pression excessive sur la biodiversité. Ainsi, le tableau 22 ci-dessus, démontre que les hommes et les femmes Baka

et Mbororo mettent en œuvre des réponses d'adaptation réactives et spontanées centrées autour d'un ensemble de stratégies d'ajustement et non d'adaptation. L'adaptation ne se concentre pas sur l'élaboration de systèmes robustes de résolution des problèmes.

D'un autre côté, il convient de questionner particulièrement cette réticence des Baka hommes et femmes à adopter les mesures d'adaptation préconisées par les ONGs telles qu'INADES-Formation, le CED, APIFED, et ICRAFT.

De fait, les connaissances véhiculées par ces organisations tant en ce qui concerne les techniques d'agriculture durables (compostage naturel) que de créations de pépinières ainsi que de conservation des PFNL ne sont pas mises en œuvre au sein de ces communautés. Les entretiens et les Focus Group Discussion révèlent que cela ne tient pas d'un défaut de compréhension, car durant les séances de Focus Group Discussion, les participants expliquent fort éloquemment ces techniques ; ce qui témoigne d'une bonne maîtrise. Aussi, paraît-il très simpliste et mécaniste d'attribuer cet état des choses à une perception limitée de l'irréversibilité des risques du changement climatique ou d'un défaut de capacité d'adaptabilité. La « révolution pygmée » (BIGOMBE, 2000) témoigne du fort potentiel d'adaptabilité de ces communautés. D'où, il semble pertinent d'interroger plutôt les logiques socio-culturelles inhérentes à leurs modes de vie.

En effet, l'adoption des techniques d'agriculture durables, de conservation de même que de domestication des PFNL repose sur la pratique de la thésaurisation. Or, les pygmées évoluent dans la « civilisation de l'éphémère », du fait de leur socialisation à un mode de vie de semi-nomadisme. Dans ces conditions, contrairement à leurs voisins Bantou ils n'ont pas tendance à accumuler les ressources. A cela s'ajoute le manque de terres qui pourrait constituer à lui seul une moindre incitation à l'adoption des techniques agricoles durables sur le long terme et à la domestication des PFNL

Plus encore, il semble que la domestication des PFNL remet en cause la portée et la valeur symbolique attachées à la forêt vue et perçue comme leur mamelle nourricière, leur gardienne et leur protectrice, la pourvoyeuse de médicaments, le lieu par excellence de recueillement, de récréation, de repos et de réalisation des activités rituelles (BIGOMBE, 2011). De toute façon, une analyse des causes profondes de la non-adoption de ces pratiques d'adaptation laisse présager la mise en œuvre d'une rationalité de résistance identitaire par les Baka. Cette dernière s'exprime par le refus de rompre toute dépendance vis-à-vis de la forêt à travers les activités de cueillette et le souci d'accorder une place marginale à l'agriculture.

Ceci, afin de maintenir au travers de la prépondérance des activités forestières cette « relation dense, intense et intime avec la forêt » (BIGOMBE, 2011).

VI-4-1-c- Sexospécificité des mesures d'adaptation

Ces mesures d'adaptation peuvent être regroupées en trois catégories : les mesures spécifiques aux femmes, les mesures spécifiques aux hommes et les mesures communes aux deux sexes.

a. Mesures adoptées par les femmes

La principale mesure spécifique aux femmes est la réduction du temps de la jachère dans le secteur agricole. Les participantes disent qu'au lieu de 3 à 5 ans de jachère elles font un an et demi, maximum deux années. Cette mesure est liée à des contraintes de genre telles que leur rôle de production qui les oblige à produire de la nourriture pour la famille et le manque d'accès aux terres.

b. Mesures adoptées par les hommes

Les principales mesures spécifiques aux hommes sont l'utilisation de la fumure organique et des herbicides, la chasse au fusil et la multiplication des pièges, le recrutement des bergers salariés et les migrations saisonnières, l'utilisation des semences améliorées, la création des mares artificielles, le croisement des espèces. On peut noter que ces mesures sont tributaires des ressources économiques. L'insuffisance des ressources économiques des femmes ne leur permet pas de s'accommoder de ces types de mesures. Ce désavantage économique amoindrit la capacité des femmes à affronter le changement climatique. Les hommes migrent pour avoir accès à de nouveaux débouchés dans les villages voisins et pour la pratique de la chasse et l'élevage. La position sociale favorisée des hommes leur octroie cette opportunité. En revanche les femmes ne peuvent pas adopter cette mesure étant donné leurs travaux à l'intérieur de la famille et les normes socio-culturelles qui restreignent leur mobilité.

c. Mesures communes hommes -femmes

Les actions adaptatives communes aux hommes et aux femmes sont à majorité concentrées dans la catégorie 2 ; il s'agit ici des mesures liées la réduction des facteurs de vulnérabilité. Il apparaît que les mesures de cette catégorie sont les plus proches des pratiques

traditionnelles du développement. Les activités ne tiennent pas spécifiquement compte des impacts du changement climatique et peuvent s'avérer bénéfiques même en l'absence de changement climatique (options dites « sans regret »). Ces activités protègent les ménages et les communautés des effets du changement climatique, simplement parce qu'elles les protègent de tous les effets néfastes.

De ces données, on peut conclure que les hommes et les femmes ne déploient pas les mêmes mesures d'adaptation du fait des rapports de pouvoir qui rationalisent les choix de chaque groupe et déterminent leur capacité. En sus, les mesures d'adaptation communes aux deux sexes ne sont pas foncièrement liées au changement climatique. Elles peuvent être comprises comme des pratiques traditionnelles de développement. Il apparaît également que les femmes sont particulièrement vulnérables au changement climatique. Cependant, cette vulnérabilité apparente peut être nuancée. Une lecture plus équilibrée et approfondie démontre que ces femmes peuvent plus facilement faire face à la situation et tirer le meilleur des nouvelles opportunités économiques et sociales.

Les femmes Baka et Mbororo sont loin d'être des victimes muettes et passives du changement climatique, « même en tant que groupe social dominé elles disposent des « marges de manœuvre » ou des « espaces de pouvoir » même dans les situations les plus visiblement discriminatoires à leur égard » (LE FEUVRE, 2006). En un mot, elles font preuve d'agentivité.

VI-5-L'AGENTIVITE DES FEMMES BAKA ET MBORORO

Agentivité ou *agency* selon le terme original en langue anglaise est un concept emprunté à la philosophie analytique de l'action. Ce concept s'est développé depuis quelques années dans le domaine des études féministes. Ce terme traduit la capacité d'agir d'un Sujet et permet de penser ce dernier non pas comme le simple jouet de forces idéologiques et sociales, mais comme étant à la fois constitué par celles-ci et capable de les remanier. Cette capacité devrait permettre de faire des changements dans sa conscience individuelle, dans sa vie personnelle et dans la société, de s'autodéterminer, de prendre des décisions et d'agir en accord avec ses désirs et ses valeurs.

Par ailleurs, telle que formulée par les théoriciennes en sciences sociales (Judith Kegan Gardiner, Susan Hekman, Patricia Mann, Ellen Messer-Davidow ou encore Julie Nelson-Kuna et Stephanie Riger), la notion d'agentivité tient compte des importantes

contraintes qui s'exercent sur les femmes en société patriarcale, et permet de préciser les formes que peut prendre leur action dans ce contexte. Certains gestes, par exemple, sont le résultat d'une prise de conscience de ces contraintes, ou de l'oppression plus générale que subissent les femmes, sans qu'il soit toujours possible de les dépasser.

L'agentivité est appréhendée ici dans son acception géographique et sociologique (Gender-studies), ainsi il s'agit d'une source de résilience créative face aux aléas climatiques, l'habileté d'un individu à agir en fonction de ce qu'il considère comme valable. On peut parler par conséquent de *women's agency*, « c'est-à-dire de la capacité des femmes de s'imposer dans la société par le biais de leurs décisions et leurs choix à travers des gestes quotidiens, de prendre le contrôle de leur vie et de contribuer à développer la société dans laquelle elles vivent » (MORIN et al ; 2019).

Ceci étant, il est question de mettre en exergue les stratégies mises en œuvre par les femmes pour consolider leur contrôle dans la sphère domestique et acquérir pouvoir et autorité dans la sphère masculine. Dans cette section, le privilège sera accordé à l'élément féminin. Cela ne signifie nullement négligence de l'élément masculin ou féminisation des rapports sociaux de sexe. Mais c'est en analysant le pôle féminin que l'on comprend mieux la domination masculine ainsi que les rapports de forces, les luttes et transactions constitutifs des rapports sociaux de sexe.

VI-5-1- Des stratégies de consolidation du contrôle féminin dans le domaine domestique

L'une des conséquences majeures du changement climatique pour les femmes est la perte du contrôle domestique, la perte du pouvoir de soutenir la famille. Or, c'est en assurant la survie de la famille qu'elles gagnent en pouvoir. C'est pourquoi, elles mettent en place des stratégies pour consolider leur contrôle de la sphère domestique. Alors, elles activent des mécanismes de fourniture continue de la nourriture.

a. Mécanismes de fourniture continue de la nourriture

La capacité des femmes à fournir de la nourriture en temps de crise, leur octroie un certain degré de commande et de pouvoir au sein du ménage. Ainsi, les femmes développent des techniques de conservation de la nourriture pour assurer un approvisionnement continu tout au long de l'année particulièrement en période de sécheresse. Les femmes Mbororo et Baka ont recours à plusieurs techniques de conservation de lait, de

viande, igname, poissons, légumes, graines. Pendant des périodes plus accrues de famine du fait des sécheresses, elles rendent comestibles des racines, des écorces d'arbres et des feuilles spécifiques. L'analyse alimentaire de ces végétaux sauvages partout en Afrique indique qu'ils sont très nutritifs et non inférieurs aux variétés domestiquées (GULLICK, 1999).

D'un autre côté, les femmes Mbororo en particulier mettent sur place des réseaux sociaux de sécurité sociale de type informel pour s'entraider et s'assurer que chaque ménage a de la nourriture. Ces réseaux sont organisés et contrôlés par les femmes. Conséquemment, les ménages n'ayant pas de femmes n'en bénéficient pas très souvent.

« Le principe c'est la solidarité, une femme peut être malade, elle peut être enceinte ou alors vient d'accoucher, l'association doit veiller à ce que son ménage ne manque pas de nourriture pendant la période de famine »

(Hamrou, LOUBOUR, 20/03/2017) .

Par ailleurs, les femmes Baka se servent aussi de leur « altérité » comme référence commerciale auprès des associations bantoues, des touristes, des chercheurs occidentaux et urbains. Les Baka sont réputées pour leurs talents artisanaux. En temps de crise climatique, les femmes Baka mettent en avant leur identité culturelle pour commercialiser leurs produits. A partir de là, elles obtiennent de l'argent comptant pour subvenir aux besoins de la famille sans dépendre de leurs époux en quelque point que ce soit.

« Les étrangers nous regardent toujours comme s'ils sont étonnés et nous on profite pour leur vendre nos produits. Ils préfèrent savoir que c'est un Baka, une pygmée qui a confectionné son panier au lieu d'un bantou »

(AKOUMBA Paulette, Akonetyié , 20/11/2014)

Ainsi, elles font de leur altérité une référence commerciale. En outre, « accoucher, est un moyen d'approvisionnement alimentaire ».

Pour les femmes Mbororo et Baka bien insérées socialement, la grossesse leur octroie un grand avantage en termes de fourniture alimentaire. En effet, il existe des coutumes qui sont à leur avantage : pendant et après l'accouchement on leur donne les meilleures parts de repas. Certaines femmes en profitent pour faire des économies.

La mise en œuvre de ces stratégies qui peuvent être lues comme « banales » offre la possibilité aux femmes de modifier leur propre subjectivité, la place qu'elles occupent et leur représentation dans l'ordre social. Par ces actions, les femmes Baka et Mbororo sont des

agentes à part entières car elles ont la capacité d'agir en fonction de leurs propres intérêts (GARDINER, 1995), ce qui implique de s'autodéterminer, de prendre des décisions et d'agir de manière autonome (MESSER-DAVIDOW, 1995). Néanmoins, il s'agit d'une agentivité intermédiaire car ces actions sont initiées dans le cadre des contraintes qui leurs sont imposées, elles sont toujours au service d'un véritable sujet et agent masculin. Tout de même, par ces actions elles gagnent en reconnaissance sociale.

VI-5-2- Des stratégies de consolidation du contrôle féminin dans la sphère masculine

Les femmes Baka et Mbororo mettent aussi en œuvre des stratégies de résilience face au changement climatique qui leur permet d'acquérir du pouvoir dans la sphère masculine, cela en intégrant des associations en procrétant et en valorisant leur savoir-vétérinaire.

a) Intégrer des associations féminines pour paraître dans la sphère publique

De plus en plus des femmes Mbororo et Baka intègrent des associations féminines de défense des droits des peuples autochtones en lien avec le changement climatique. Ces associations sont créées à la faveur des projets d'appui au développement des communautés vulnérables. Par-là, elles s'aventurent hors des limites de la sphère privée et familiale pour conquérir aussi l'espace public- dédié aux hommes-. Par cet acte, elles manifestent également leur agentivité.

Interrogées sur leurs motivations les femmes Baka expliquent que c'est un moyen d'affirmation sociale sur la place publique.

« On veut parler pour nous-mêmes, avoir notre place, notre espace, sortir de la cuisine et améliorer nos conditions de vie. Les leaders de nos associations voyagent, partent à Yaoundé, à des conférences pour défendre nos droits. A travers les associations on reçoit aussi des formations, ça nous cultive et notre voix compte au sein de la communauté, on apprend à décider »

(Fatima, NIGUE, 27/03/2017).

Les femmes qui adhèrent à ces associations expliquent qu'elles n'ont pas toujours l'assentiment de la communauté, qu'elles sont parfois mal perçues. En effet, adhérer à de telles associations est un acte rebelle, subversif particulièrement pour les femmes Mbororo. En décidant d'y adhérer, ces femmes font le choix de transgresser une prescription sociale

afin de se poser comme Sujet agissant et de s'autodéterminer en sortant des conventions et des identités figées (CARDINAL, 2010). A travers ces associations, ces femmes entrent dans l'arène publique. Elles veulent être entreprenantes, agir de leur propre chef, se porter en faux avec l'idéal féminin de passivité prôné dans leurs communautés.

b) L'Augmentation des naissances, un moyen d'acquisition de la main d'œuvre et des droits sur le bétail

Les femmes qu'elles soient Baka ou Mbororo font le choix d'augmenter les naissances afin de faire face aux aléas climatiques. Il est vrai que de prime abord, l'augmentation des naissances dans des conditions de précarité des ressources naturelles, peut paraître irrationnel (ceci, dans la mesure où il contribue à la détérioration du capital humain des femmes). Mais il s'avère que c'est un choix stratégique pour les femmes dans la mesure où cela permet de gagner en main d'œuvre pour les Baka et d'acquérir des droits sur le bétail pour les Mbororo.

« Quand le temps dérange, il faut plus de personnes pour mener les activités, car plus on est nombreux, plus on a beaucoup de nourriture. C'est pourquoi on fait plus d'enfants par rapport à avant... »

(NGOMAWE Lydie, ANDO'O, 23/11/2014).

Les femmes Mbororo quant à elles, décident d'augmenter les naissances afin de se constituer un cheptel important ; acquérir des droits sur le bétail et par là sécuriser l'accès alimentaire en temps de crise climatique. Selon la coutume Mbororo, la femme reçoit et a accès au bétail après la naissance d'un enfant. Ce bétail lui est octroyé très souvent pour qu'elle complète l'alimentation de l'enfant au travers du lait et il sert de commencement pour le propre troupeau de l'enfant. Elles jouissent des droits d'accès et de propriété sur le bétail ainsi acquis jusqu'à ce que l'enfant soit capable de prendre soin lui-même de son troupeau.

Certaines femmes possédant un cheptel expliquent qu'elles ont dû saisir l'opportunité des accouchements pour se constituer ledit cheptel. La possession d'un tel cheptel leur sert de filet de sécurité en temps de crise. En outre, les femmes qui possèdent un cheptel important sont très respectées par leurs maris et même par d'autres hommes. Cela améliore leur statut au sein de la communauté.

c) *Des femmes para-vétérinaires grâce aux jardins d'herbes familiaux*

D'un autre côté, les femmes Mbororo se sont professionnalisées comme des para-vétérinaires non seulement au sein des ménages mais de la communauté toute entière. Face à l'amenuisement de certaines plantes médicinales servant aux soins des animaux, les hommes avaient de plus en plus recours à la médecine moderne. Ayant des moyens parfois limités pour acheter les produits de la médecine moderne les animaux mourraient. Ainsi, les femmes Mbororo regroupées en associations ont mis en place des jardins d'herbes familiaux derrière leurs maisons. A partir des pratiques sanitaires locales elles ont pris soin de sélectionner les plantes nécessaires aux maladies courantes des animaux. Elles ont aussi développé des moyens efficaces de conservation de ces herbes, feuilles et écorces.

« Nous composons directement les produits pour chaque maladie des animaux. Ils n'ont plus besoin d'aller en brousse chercher la plante. Quand on récolte, on sèche, on écrase et on met dans des bols. C'est prêt pour le traitement et accessible durant toute l'année. Certains hommes viennent nous voir pour acheter nos compositions, avant on donnait des petits soins aux animaux mais notre place n'était pas vraiment reconnue. Maintenant c'est officiel ! »
(Ouri, OUPAI, 01/04/2017).

Par ces soins qu'elles prodiguent aux animaux, les femmes gagnent aussi en pouvoir de décisions sur le bétail au sein du ménage.

« Depuis que nous soignons les bêtes pratiquement toute l'année de plus en plus nos hommes nous consultent. Quand il veut faire une affaire avec une bête ils demandent notre avis. On a notre place ».
(Maréma, NIGUE, 27/03/2017).

A travers de telles initiatives, les femmes conquièrent des droits « masculins ». En participant à la santé des animaux elles acquièrent des droits sur le bétail, ce qui leur octroie à nouveau un certain degré d'influence et de statut et elles peuvent jouir d'une certaine autonomie au sein de la communauté. De telles actions sont impulsées par les femmes Baka et Mbororo elles-mêmes et non des idéologues extérieurs. Elles manifestent réellement leur agentivité en opérant des changements non seulement dans leurs consciences individuelles, leur vie personnelle mais également dans la société (MESSER-DAVIDOW, 1995).

En ligne de compte, les femmes sont à la fois des objets de domination et des Sujets qui résistent et agissent de multiples façons (NELSON-KUNA et RIGER, 1995). Même si cette agentivité est trop souvent feutrée. Ainsi, les normes socio-culturelles ne leur retirent pas toute capacité d’agir. Cependant, les ONGs et autres organismes d’aide externe mettent trop souvent l’accent sur le besoin d’assistance aux femmes en ne tenant peu ou pas du tout compte de ce qu’elles ont déjà réalisé pour elles-mêmes. Ils ignorent ou mieux méprisent ces mécanismes et ces stratégies d’adaptation créatifs et flexibles impulsées par les femmes Baka et Mbororo.

Or, ce sont des actions par lesquelles les femmes relèvent les défis auxquels elles sont confrontées au quotidien en répondant à leurs besoins essentiels et à ceux de leurs familles, réduisant ainsi leur vulnérabilité.

Comme on le verra dans le chapitre suivant, certaines formes d’assistance extérieures aux communautés Baka et Mbororo ; visant à réduire leur vulnérabilité au changement climatique peuvent dénaturer ou déséquilibrer les rapports sociaux de sexe et à *contrario*, accentuer la vulnérabilité.

CHAPITRE VII- INFLUENCE DES REPONSES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA DYNAMIQUE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE ET SUR LA VULNERABILITE DIFFERENCIEE

La communauté internationale a défini deux grandes politiques de réponses pour faire face aux impacts biophysiques et socio-économiques du changement climatique. Il s'agit des politiques d'adaptation et d'atténuation. Les politiques d'adaptation sont tournées autour des stratégies et des projets mis en œuvre au niveau local avec pour but ultime de renforcer la résilience des populations aux chocs climatiques. Quant aux politiques d'atténuation, elles sont entendues comme toute intervention humaine visant à réduire les émissions de GES ou à développer des pièges à GES, suivant qu'elle répond aux critères d'éligibilité de la CCNUCC. Plus explicitement, Le GIEC (2001) définit l'atténuation comme : « l'intervention anthropogénique pour réduire les sources ou améliorer les puits de gaz à effet de serre ». Elle est centrée sur la réduction des émissions nettes, pour inverser la hausse des concentrations atmosphériques. Selon l'article 2 de la CCNUCC (1992), l'atténuation s'intéresse aux causes du changement climatique et « vise à stabiliser [...] les concentrations des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique du système climatique ». Ainsi, comme l'explique TERRY (2009), l'atténuation peut impliquer l'utilisation plus efficace des combustibles fossiles, la transition vers des sources d'énergies renouvelables, la réduction du taux de déforestation et de dégradation des sols, la mise en œuvre de pratiques agricoles plus durables et, enfin - une mesure souvent ignorée par les responsables politiques - la transformation des modèles de comportement et la réduction de la consommation de ressources, notamment dans les pays industrialisés.

Ce chapitre porte sur l'influence des réponses au changement climatique sur la dynamique des rapports sociaux de sexe et son effet sur la vulnérabilité. Pour ce faire, il est structuré en trois principaux points : le premier point met en exergue l'intérêt de la prise en compte des rapports sociaux de sexe dans les politiques climatiques. Quant au second, il montre comment les initiatives et projets de lutte contre le changement climatique neutres en matière de genre ou fondées sur des représentations écoféministes contribuent à la normalisation des rapports sociaux inéquitables entre les sexes et conséquemment exacerbent

la vulnérabilité différenciée entre les hommes et les femmes. Le troisième point, se focalise sur les politiques d'atténuation du changement climatique. Arborant, les lunettes des rapports sociaux de sexe, ce dernier point souligne d'une part les effets pervers des biocarburants sur la vulnérabilité au changement climatique au sein des communautés Mbororo et d'autre part les enjeux de la REDD+ pour les communautés autochtones Baka.

VII-1- DE LA PLACE DU GENRE DANS LE CADRE POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La place du genre dans les politiques d'adaptation et d'atténuation au changement climatique au Cameroun sera analysée à partir des instruments juridiques ratifiés par le Cameroun en matière de lutte contre le changement climatique ainsi que de l'analyse critique de quelques documents clés de la politique climatique actuelle : les communications nationales sur le changement climatique, le plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNACC), la stratégie nationale REDD+ et de la contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN). Compte tenu de l'impact des organisations de la société civile en faveur du genre dans la définition de la politique climatique nationale, il serait également judicieux d'analyser leurs différentes interventions. Mais avant, soulignons les passerelles existantes entre le genre et les politiques publiques afférentes aux changements climatiques.

VII-1-1- Appontements entre genre et les politiques afférentes aux changements climatiques

Une politique est dite sensible au genre lorsqu'elle réfère à un ensemble d'outils et d'instruments mobilisés par les acteurs publics dans le but de modifier les rapports sociaux entre les deux sexes, de sorte qu'un problème ciblé soit résolu. Les décisions incluses dans cet ensemble regroupent les règles (lois, ordonnances, etc.) et les actes individuels produits lors de la mise en œuvre (décisions administratives, autorisations, etc.) (ELMORCHID, 2015). Dans ce contexte comme l'affirme ELMORCHID (2015) citant MULLER (1990 : 26) , on peut dire qu'il y a politique publique genrée lorsqu'une autorité politique locale ou nationale, tente, au moyen d'un programme d'action coordonné et concerté, de modifier l'environnement culturel, social ou économique de façon à corriger les inégalités entre les hommes et les femmes selon une logique sectorielle

Prendre en compte l'approche « genre » dans les politiques afférentes au changement climatique consiste à tenir compte lors de la formulation de ces politiques des préoccupations spécifiques et des intérêts différenciés des femmes, des hommes, des filles et des garçons, dans un esprit d'équité, d'efficacité et de cohérence. Il ne s'agit pas d'ajouter le genre aux politiques déjà existantes comme une réflexion après-coup, en se concentrant uniquement sur les problèmes considérés comme pertinents pour les femmes (SKINNER, 2012). Il est plutôt question d'arborer les lunettes de genre dès la conception même de ces politiques. Des politiques climatiques sensibles au genre visent l'égalité entre les sexes dès la base en prenant en compte les différences entre les hommes et les femmes en termes de besoins et de capacités. Aussi, est-il crucial que les politiques publiques afférentes au changement climatique soient sensibles au genre. Ceci dans la mesure où l'égalité de genre est une composante clé du développement durable.

Jusqu'ici, les politiques d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ont été aveugles au genre. Par conséquent, elles ont été biaisées implicitement en faveur des hommes, privilégiant les besoins, intérêts et priorités des hommes dans la répartition des opportunités et des ressources. Ce phénomène est évident au vu de l'actuel manque d'attention, ou même de mention, du genre dans de nombreux documents-clés ou de mécanismes en rapport avec le changement climatique, telles la CCNUCC originale et la conception des systèmes de marchés et de négoce de carbone. La Convention des Nations unies sur le changement climatique est la seule des conventions issues de la Conférence internationale de Rio à ne mentionner aucune approche de genre parmi la cinquantaine d'enjeux officiels qu'elle a en charge. Le Protocole de Kyoto a souffert du même oubli. Assurément, cet « Cet aveuglement de genre est un problème en ce sens qu'il rend les politiques inefficaces, puisqu'elles ne parviennent pas à répondre aux besoins de la moitié de la population et passent à côté de l'opportunité de transformation, en ne s'attaquant pas aux normes rigides de genre qui empêchent les ménages, les communautés ou les pays de renforcer leur résilience globale face au changement climatique » (SKINNER 2012 :22).

Par ailleurs, le caractère neutre ou aveugle des politiques publiques climatiques vis-à-vis du genre ne signifie pas qu'elles sont sans incidence sur les rapports sociaux de sexe. En fait, même dans le cas où elles ne visent pas explicitement les femmes et les hommes en tant que tels, elles ont des effets sur les relations de genre, et sont susceptibles d'aggraver les inégalités sociales entre les hommes et les femmes (JENSON & JUNTER 2002).

Evidemment, Les politiques visant les changements climatiques ne seront ni efficaces ni équitables tant qu'elles ne seront pas davantage associées aux questions du genre.

La prise en compte du genre dans les politiques publiques afférentes aux changements climatiques ne peut dès lors se résumer à la prise en compte des besoins spécifiques des femmes, ou encore à leur participation dans des actions gouvernementales. Une meilleure intégration de l'approche genre dans les politiques publiques afférentes aux changements climatiques nécessite une double interaction : l'interaction entre le genre et les changements climatiques, et l'interaction entre le genre et les programmes d'atténuation ou d'adaptation aux changements climatiques.

(ELMORCHID, 2015 : 7)

VII-1-2- La question du genre dans le cadre politique de lutte contre le changement climatique au Cameroun

VII-1-2-a- Le genre dans les instruments juridiques internationaux ratifiés par le Cameroun

a) La convention cadre des Nations Unies et le protocole de Kyoto

La CCNUCC, comme mentionné tantôt n'intègre pas une perspective liée au genre. En fait, dans son application elle ne prend pas en compte les aspects du changement climatique relatifs aux considérations de genre. Aucune spécification relative aux hommes et aux femmes comme principales parties prenantes n'est mentionnée. Son principal corollaire, le protocole de Kyoto également ne prenait pas en compte la perspective liée au genre ni dans son exécution ni dans ses mécanismes.

b) La Convention sur la Diversité Biologique

La Convention sur la Diversité Biologique intègre une dimension sexospécifique. Elle souligne la participation importante des femmes dans la préservation de la biodiversité, notamment la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Dans son paragraphe 13, elle affirme : « Reconnaître aussi le rôle important des femmes dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et confirmer la nécessité de la participation totale des femmes à tous les niveaux de la définition des politiques et de leur application pour la conservation de la diversité biologique... ». La Conférence des parties et les groupes de travail relatifs à cette convention ont également incorporé une perspective liée au genre.

c) La convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Cette convention, la seule juridiquement contraignante sur le plan international, met un point d'honneur la dimension genre. Au-delà, elle mentionne le rôle des femmes dans la vie rurale, promeut leur participation au même titre que les hommes. Dans son préambule elle affirme ceci : « Le rôle important que jouent les femmes dans les régions touchées par la désertification et/ou la sécheresse, en particulier dans les zones rurales des pays en développement, et l'importance d'une pleine participation tant des hommes que des femmes à tous les niveaux aux programmes de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse ¹⁸ »

De même, à l'article 4, sur les obligations des pays touchés, il est précisé que les pays touchés qui sont Parties à la Convention s'engagent « À sensibiliser les populations locales, en particulier les femmes et les jeunes, et à faciliter leur participation, avec l'appui des organisations non gouvernementales, à l'action menée pour lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse ¹⁹»

d) L'accord de Paris sur les changements climatiques de 2016

L'accord de Paris prend plusieurs engagements en faveur des droits des femmes dans la lutte contre le réchauffement climatique. On note cinq références essentielles à l'égalité de genre. L'accord de Paris réaffirme d'abord les droits humains, l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes dans la lutte contre le réchauffement.

VII-1-2-b- Le genre dans les documents de politiques climatiques nationaux

Les documents de politiques climatiques se synthétisent autour des communications nationales sur le changement climatique, le plan national d'adaptation au changement climatique, la stratégie nationale REDD+, et la Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN).

¹⁸ Voir <http://www.unccd.int/>

¹⁹ Ibid

e) Les communications nationales sur le changement climatique

Les communications nationales sur le changement climatique ne font pas mention des préoccupations liées à l'égalité des sexes dans leurs cadres stratégiques de réponses face au changement climatique. Incidemment, elle mentionne la nécessité de la « participation effective des femmes dans le processus de gestion de l'environnement » dans la composante aménagements durables des formations naturelles.

f) Le plan national d'adaptation au changement climatique

Ce document apporte des spécifications particulières en ce qui concerne les femmes en les regroupant dans la catégorie des personnes vulnérables.

g) La stratégie nationale REDD+

Tout d'abord, s'agissant de la R-PP, elle définit le principe de la mise en œuvre de la future stratégie REDD. Celle-ci repose sur l'idée de promouvoir un développement soutenu, cohérent, légitime et durable respectant les principaux critères du développement durable.

A cet effet, le Cameroun prévoit donc faire du genre une problématique transversale dans la future stratégie REDD+. L'intégration de la dimension genre dans le mécanisme REDD+ passe impérativement par une reconnaissance des rôles différenciés que les hommes et les femmes ont toujours eu dans la gouvernance et l'entretien des forêts. Dans cette perspective, la R-PP reconnaît que la mise en œuvre de la REDD+ doit impérativement reposer sur une cogestion qui tienne compte des particularités de chaque sexe et des activités différenciées quant à l'usage de la forêt.

En outre, le plan de préparation de la REDD entend traiter des questions de la tenure et des droits de propriété foncière suivant une approche genre. La R-PP postule alors que la reconnaissance des droits des femmes aux terres est une des conditions essentielles de réussite de la REDD+. C'est alors que les femmes ont été identifiées parmi les neuf groupes d'acteurs du processus REDD+ au Cameroun. La participation des femmes a été estimée à plus de 25% lors des ateliers de consultation et de préparation. Plus encore, les femmes sont représentées dans le Comité de Pilotage du processus REDD+ à travers la Plateforme REDD & Changement Climatique dont un des responsables est une femme.

Si plusieurs auteurs ont dénoncé le flou quant à la démarche ayant abouti à la participation des femmes et des peuples autochtones dans l'élaboration de la R-PP (KENGOU, F. & TIANI, A.M. 2013, FPP, 2010 ; DKAMELA, 2011), il convient

également de relever cette absence de précision sur le nombre de femmes autochtones ayant participé réellement à l'élaboration de la R-PP.

De fait, la participation des femmes est regroupée sur un taux générique qui nie les différences entre les femmes. La participation des femmes semble avoir été prise en compte comme si « les femmes » représentaient une catégorie homogène assumant les mêmes intérêts en vertu de leur sexe. Or, cette approche de la prise en compte du genre dans les politiques environnementales tend à marginaliser les intérêts de certaines qui sont généralement moins bien représentées en l'occurrence les femmes autochtones (AGARWAL, 1992 ; JOEKES et al., 1996). De même, les peuples autochtones semblent être considérés comme un groupe identique, sans aucune précision de leurs particularités identitaires (Mbororo, Pygmées).

Au final, il apparaît que les droits des femmes autochtones à être véritablement informées et consultées dans le cadre de la R-PP a été dilué soit dans la composante « Femmes » soit dans la composante « peuples autochtones ».

De surcroît, le niveau de participation des femmes et des peuples autochtones n'est pas mentionné. Les femmes et les peuples autochtones ont-ils été consultés sur leurs problèmes et leurs besoins face à la REDD+ ou bien ont-ils été tout simplement informés comme des récipiendaires passifs de la REDD+ ? En outre, il faut relever que faire participer les femmes ne signifie pas systématiquement une prise en compte des intérêts de genre, prendre en compte le genre c'est remettre en question les politiques macro-économiques et politiques susceptibles d'exclure les femmes du mécanisme des partages de bénéfices de la REDD+

Néanmoins, la R-PP a le mérite d'évoquer la mise en œuvre du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP), comme élément crucial pour la prise en compte des avis des communautés autochtones. Et cette initiative a été amorcée par l'élaboration du document de directives Nationales pour l'obtention d'un CLIP dans le cadre du REDD+ au Cameroun. Ce document met pertinemment en exergue la prise en compte de toutes les composantes sociologiques comme approche transversale durant tout le processus de l'obtention du CLIP au sein des communautés autochtones.

Toutefois, le principal défi est de matérialiser cette prise en compte sur le terrain. Car, généralement les « experts » tendent à considérer les communautés autochtones et les Baka en particulier comme des groupements indifférenciés. Il existe encore une réelle

complexité dans la prise en compte de la dynamique de genre dans ces sociétés encore présentées comme « égalitaires » (BIGOMBE 2000). Dans ce sillage, il ne s'agit pas tout simplement de veiller à la présence des femmes lors des séances de consultations mais de s'assurer qu'elles expriment réellement leurs choix de priorités ou de solutions envisageables lors de chaque phase de ces projets.

En réalité,

« Les motivations et les opportunités en matière de gestion et de protection environnementales qui s'offrent aux hommes et aux femmes diffèrent suivant les modalités d'accès, de contrôle des ressources et des bénéfices qui y sont liées. Cela veut dire que les hommes et les femmes peuvent avoir des intérêts différents dans les transformations environnementales et dans la mise en œuvre des politiques environnementales spécifiques »

(JOEKES et al., 1996 :3).

Le document de stratégie Nationale REDD+ en lui-même mentionne le genre dans son cadre de gestion.

h) La contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN)

La CPDN mentionne des actions particulières en faveur des femmes, toujours dans la mouvance des femmes comme catégorie vulnérable. En ligne d'analyse, il apparaît que la prise en compte du genre dans la politique climatique du Cameroun est soit résiduel (le genre n'apparaît pas de manière spécifique : « femmes = groupe vulnérable comme les autres ».) soit neutre, soit instrumentalisée (les femmes sont mentionnées toujours en fonction du rôle qu'elles sont susceptibles de jouer). Dans ce sillage, on ne saurait dire que la politique climatique du Cameroun s'érige verticalement contre les inégalités de genre.

VII-1-2-c- Les interventions des organisations de la société civile en faveur du genre dans la politique climatique

Les interventions phares des organisations de la société civile en faveur du genre dans la politique climatique nationale sont principalement portées par le Réseau Femme Africaine pour le Développement Durable (REFADD) et le Réseau des Femmes Africaines pour la Foresterie Communautaire (REFACOF). Le REFADD, avec l'appui technique et financier des organisations comme l'UICN a défini une stratégie genre en matière de REDD+

et adaptation aux changements climatiques en Afrique centrale. Le but ultime de cette stratégie est d'inciter à la prise en compte du genre et l'implication effective des femmes dans les processus REDD+ et adaptation au changement climatique dans l'espace Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC).

Ce document se positionne de façon transversale à l'échelle régionale afin de donner des orientations sur la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes face au processus REDD+ et adaptation au changement climatique dans les pays et à l'échelle sous régionale. Ainsi, des actions prioritaires sont proposées en vue de permettre la participation équitable des femmes et des hommes dans les processus en tenant compte des rôles, des connaissances, des besoins et des intérêts différenciés entre les deux sexes.

Avec l'appui de l'UICN, le REFADD a également contribué à la révision de la loi forestière par la production et la transmission à l'Administration forestière des propositions concrètes de prise en compte du genre dans la nouvelle loi forestière en cours d'élaboration.

La REFACOF, dans son Document de Position sur la REDD adopté le 14 octobre 2012 a engagé un plaidoyer pour l'accès des femmes à la propriété foncière et forestière, car cela constitue un passage obligé pour la réussite du processus REDD+ et la lutte contre les changements climatiques.

In fine, afin de mieux souligner la pertinence de la prise en compte du genre et des peuples autochtones dans les programmes et politiques relatifs au changement climatique, le tableau ci-dessous (tableau 23) met en exergue les relations d'influence entre inégalités sociales de genre, peuples autochtones, changement climatique et réalisation des Objectifs de Développement Durable.

Tableau 26 : Relations d'influence entre inégalités sociales de genre, peuples autochtones, changement climatique et réalisation des Objectifs de Développement Durable.

Objectif de Développement Durable	Effets du changement climatique sur les Mbororo et Baka	Implications en termes d'inégalités de genre
<p>ODD1 : Pas de Pauvreté</p> <p>ODD2 : Faim zéro</p> <p>Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, partout dans le monde</p> <p>&</p> <p>Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p>	<p>Les peuples autochtones et les femmes en particulier sont classés parmi « les plus pauvres des pauvres » et le changement climatique va aggraver leur situation de pauvreté et de faim. Les pistes de solution contre la pauvreté et la faim sont affectées par le changement climatique notamment : la production agricole de subsistance et marchande, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable et salubre, l'exploitation des forêts.</p> <p>Les peuples autochtones connaissent des niveaux anormalement élevés de malnutrition et leurs activités traditionnelles culture, chasse, cueillette, pêche et pastoralisme sont foncièrement dépendantes du climat. Leur insécurité alimentaire découle de plusieurs facteurs majeurs: perte d'accès aux terres et aux ressources naturelles, vulnérabilité induite par le changement climatique.</p> <p>Le changement climatique a pour conséquence globale une faible productivité des activités traditionnelles et l'insuffisance des revenus qu'elles leur procurent</p>	<p>Les femmes sont chargées de la production agricole ; les changements dans le climat affectent la production et accroît la susceptibilité de leurs cultures à des maladies. Ceci diminue la productivité, mais augmente aussi la charge de travail des femmes.</p> <p>-Baisse des revenus de subsistance familiaux des hommes</p> <p>- Beaucoup de femmes recueillent des produits dans les forêts et les utilisent comme combustibles, nourriture, médicaments ou fourrage pour le bétail. La baisse ou la disparition de ces produits met en jeu le bien-être et la qualité de vie de ces femmes et de leurs familles.</p>

<p>ODD3 : BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p> <p>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p>	<p>L'espérance de vie des peuples autochtones est parfois de 20 ans inférieur à celle de leurs homologues non-autochtones (OIT, non daté). Le changement climatique risque d'agrandir davantage cet écart. Le changement climatique affecte la santé des peuples autochtones en les rendant plus vulnérables aux maladies du fait qu'il est la cause de la mauvaise alimentation, de la mauvaise qualité de l'eau et de la multiplication des vecteurs, ainsi que de conditions favorables à la propagation de virus associés à la température et à la chaleur.</p>	<p>Le rôle traditionnel qui incombe aux femmes de dispenser les soins de santé dans la famille accroît leur charge de travail ainsi que la probabilité d'être contaminées par des maladies infectieuses. La disparition d'espèces de plantes médicinales utilisées par les femmes empêche ces dernières d'user de leur savoir traditionnel pour soigner les maladies. Les femmes enceintes sont particulièrement exposées aux maladies d'origine hydrique et au paludisme. L'anémie comme séquelle du paludisme est responsable d'un quart de la mortalité maternelle. Vu l'indice élevé de mortalité de femmes/mères pendant les catastrophes, il y a un plus grand nombre d'orphelins et la mortalité infantile augmente.</p>
<p>ODD 4 : EDUCATION DE QUALITE</p> <p>Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>	<p>Déjà, il subsiste un profond écart entre les niveaux d'instruction de la population générale et des peuples autochtones. Cet écart est davantage creusé par les dérèglements climatiques. En effet, le changement climatique augmente la charge de travail pour la production agricole et les autres activités de subsistance, comme l'approvisionnement en eau et en bois, ce qui amène les familles à retirer leurs enfants de l'école. La migration accrue des familles en raison des changements extrêmes du climat et des catastrophes interrompt et limite les opportunités d'éducation. Par ailleurs, les peuples autochtones ont un accès restreint à une instruction et des formations de qualité, et il leur manque souvent les compétences dont ils auraient besoin pour bénéficier des nouvelles possibilités qui se font jour en ce domaine. Il arrive fréquemment que leurs compétences, pratiques et</p>	<p>Les femmes et les filles sont généralement chargées d'aller chercher l'eau et le bois. Tout accroissement du temps qu'elles consacrent à ces tâches compromet leur scolarisation. Comme les hommes émigrent plus que les femmes, de plus en plus de femmes sont chefs de familles et font appel aux filles pour les aider aux travaux domestiques, ce qui empêche ces dernières d'aller à l'école.</p>

	<p>modes d'apprentissage traditionnels, ainsi que leur langue, ne soient pas reconnus, ce qui nie leur mode de vie et les relègue dans l'économie informelle.</p>	
<p>ODD 5 : EGALITE ENTRE LES SEXES</p> <p>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>	<p>Les femmes et les filles autochtones apportent une contribution majeure à la vie communautaire particulièrement en ce qui concerne la sécurité alimentaire.</p> <p>Toutefois, elles sont victimes de multiples discriminations, tant au sein de leur communauté qu'à l'extérieur, ce qui accroît leur vulnérabilité à l'exclusion socioéconomique.</p> <p>les femmes et filles autochtones ont un accès inadéquat aux ressources clés de résilience face au changement climatique qui sont : l'instruction, la formation, la protection sociale et les ressources économiques.</p> <p>le fardeau de diverses activités traditionnelles liées au fonctionnement du ménage et du foyer fait qu'elles sont plus sensibles aux aléas climatiques.</p>	<p>Les effets du changement climatique affectent les femmes et les hommes de différentes façons en fonction de l'autonomie et des moyens dont chacun dispose pour garantir sa propre sécurité.</p> <p>D'un autre côté, Les changements climatiques exacerbent les inégalités entre les sexes au détriment des femmes</p> <p>Dans différentes régions du monde, on a pu observer que les restrictions de l'autonomie et du pouvoir des femmes rendait difficile leur accès à un refuge ou à des soins médicaux en cas de cyclones, de tremblements de terre ou d'inondations.</p> <p>La perte des ressources naturelles, de la productivité agricole augmente la charge de travail des femmes et réduit le temps dont elles disposent pour participer aux processus de prise de décisions, de conservation, et à des activités rémunératrices. Assujetties aux tâches du Care, elles vivent de fortes détresses psychologiques et affectives.</p>
<p>ODD 6 : EAU PROPRE ET ASSAINISSEME NT</p> <p>Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau</p>	<p>Les changements climatiques aggravent les pénuries d'eau ce qui intensifie les migrations et les conflits. Par ailleurs, ils sont susceptibles d'accroître la contamination des ressources naturelles dont dépendent de nombreux peuples autochtones</p>	<p>Les peuples autochtones souffrent de manière disproportionnée des difficultés d'accès aux services d'eau potable et d'assainissement. La contamination des ressources naturelles dont dépendent de nombreux peuples autochtones est un facteur majeur des déficits d'accès aux services d'eau et d'assainissement</p> <p>Les femmes autochtones sont particulièrement touchées à cet égard puisque ce sont essentiellement elles qui sont chargées de la corvée d'eau potable et des problèmes d'assainissement. Les pénuries d'eau impliquent une augmentation des maladies hydriques ce qui</p>

		signifie une augmentation de la charge de travail pour les femmes.
<p>ODD 7 : ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔUT ABORDABLE</p> <p>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p>	<p>Le secteur de l'énergie, représente à lui seul près de deux tiers des émissions de gaz à effet de serre. Il est principal responsable des changements climatiques. Les peuples autochtones dépendent principalement des énergies fossiles</p>	<p>Avec le changement climatique, les peuples autochtones subissent les conséquences de la dépendance à l'égard des énergies fossiles et de l'impact des projets majeurs d'énergie renouvelable. Plusieurs projets énergétiques – extraction pétrolière et gazière, mines de charbon ou construction de barrages – ont des répercussions pour les autochtones: aliénation de terres, contamination des ressources naturelles et déplacements forcés. Par ailleurs, les peuples autochtones sont confinés dans des zones rurales reculées où ils n'ont pas accès à des services énergétiques fiables et abordables, ce qui entraîne plusieurs conséquences pour leur vie sociale et particulièrement pour les femmes de par les rôles sociaux qui les incombent (nutrition, gestion communautaire)</p>
<p>ODD 8 : TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> <p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p>	<p>Selon les estimations, les changements climatiques ont coûté en 2010 à l'économie mondiale 1,6 % de son PIB, soit 1 200 milliards. Leur incidence croissante pourrait porter ce chiffre à 3,2 % d'ici 2030 et à jusqu'à 10 % à l'horizon 2100. Les changements climatiques menacent la productivité des secteurs clés tels que l'agriculture.</p> <p>Les épisodes de canicule liés au réchauffement climatique menacent la productivité de secteurs clés, pour un coût total de plus de 2 000 milliards de dollars à l'échelle mondiale.</p>	<p>Le taux de chômage des peuples autochtones est beaucoup plus élevé que celui de leurs homologues non autochtones. De plus le changement menace leurs activités génératrices de revenus. La discrimination, le faible niveau de qualification et la non-reconnaissance des compétences traditionnelles constituent d'autres facteurs qui compliquent encore l'accès des autochtones à l'économie formelle. Les femmes et les filles autochtones travaillent souvent dans l'économie informelle par exemple dans les travaux agricoles ou le travail domestique, où elles sont particulièrement vulnérables à l'exploitation. L'impact des changements climatiques aggrave encore plus l'insécurité de leurs moyens de subsistance, notamment dans le secteur agricole.</p>

<p>ODD 9 : INDUSTRIE, INNOVATION</p> <p>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p>	<p>L'absence d'infrastructures de qualité augmente le degré de vulnérabilité des communautés aux changements climatiques. A ce jour, l'industrie joue un rôle clé dans la production des gaz à effet de serre. Il est donc nécessaire de promouvoir des technologies innovantes à faible intensité énergétique dans le domaine industriel.</p>	<p>Les peuples autochtones sont en zone reculée, dans des habitations faites de matériaux précaires, conséquemment ils sont très vulnérables aux changements climatiques. Ils n'ont pas accès aux infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes qui seraient nécessaires à leur développement et à leur bien-être économiques. Par ailleurs, leur exclusion et marginalisation limitent les possibilités d'innovation fondées sur les connaissances traditionnelles qu'ils détiennent.</p>
<p>ODD10 : INÉGALITÉS RÉDUITES</p> <p>Réduire les inégalités dans un pays et d'un pays à l'autre</p>	<p>Les populations défavorisées sur le plan social et géographique et victimes d'inégalités persistantes liées au genre, à l'âge, à la race, à l'appartenance ethnique et au handicap sont touchées de plein fouet par les changements et les risques climatiques</p>	<p>Etant les plus pauvres parmi les pauvres, de nombreux femmes et hommes autochtones éprouvent les plus grandes difficultés à augmenter leurs revenus. Cette inégalité des chances résulte des lois discriminatoires, de l'exclusion découlant de certaines politiques publiques et du déni des droits des peuples autochtones. Leur exclusion des mécanismes de garantie salariale et de protection sociale, ainsi que la disparition des moyens de subsistance traditionnels a aggravé la paupérisation de nombreux autochtones, notamment les femmes, ce qui constitue un facteur majeur d'inégalité.</p>
<p>ODD11 : Villes et communautés durables</p> <p>Faire en sorte que les villes et les établissements</p>	<p>La promotion d'un développement urbain de faible intensité carbonique et tenant compte des risques climatiques est essentielle à la réussite des efforts d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ses effets.</p>	<p>Les hommes et femmes autochtones ont de plus en plus tendance à migrer vers les centres urbains pour y chercher une activité rémunératrice. Souvent, ils y trouvent un emploi dans l'économie informelle et vivent dans la pauvreté, avec un accès limité aux services de base, par exemple dans les bidonvilles. Dans ces quartiers, les logements sont généralement insalubres, les conditions d'hygiène déplorables et l'accès aux transports en commun limité; en outre, les risques liés à l'impact des catastrophes naturelles y sont</p>

<p>humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</p>		<p>plus élevés. Tous ces facteurs accentuent l'exclusion des peuples autochtones en milieu urbain et renforcent leur vulnérabilité socio-économique. Les femmes en particulier sont exposées à des violences sexuelles.</p>
<p>ODD 12 : Consommation et Production Responsables</p> <p>Établir des modes de consommation et de production durables</p>	<p>Les modes de consommation et de production non durables, qui ne respectent pas l'environnement sont la cause fondamentale des changements climatiques actuels</p>	<p>Les modes de consommation et de production non durables ont eu de graves de graves répercussions pour les peuples autochtones. De nombreuses communautés ont été chassées de leurs habitats et territoires traditionnels à cause des méthodes non durables d'extraction des ressources et de la pollution de leur environnement. Dans de nombreux pays, les autochtones sont également exclus de la gestion des ressources naturelles: cela limite considérablement leur contribution potentielle à la gestion durable et à l'utilisation efficace de ces ressources, grâce à leurs savoirs traditionnels.</p>
<p>ODD 13 : MESURES LIEES AU CLIMAT</p> <p>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p>	<p>Pour de nombreux peuples autochtones, le changement climatique est déjà une réalité, qui menace leurs moyens de subsistance et leur mode de vie. Ils sont les premiers touchés par les conséquences directes du changement climatique, car ils sont fortement tributaires des ressources naturelles et de l'environnement.</p>	<p>L'intégration des savoirs et des modes de vie traditionnels autochtones aux mesures prises pour atténuer l'impact des changements climatiques et s'y adapter, est un volet essentiel du succès de ces actions, par exemple pour la gestion des ressources naturelles</p> <p>La parole des femmes autochtones et leur apport dans les domaines économique, social et politique sont indispensables pour une action climatique efficace et un développement durable. La parole des femmes autochtones et leur apport dans les domaines économique, social et politique sont indispensables pour une action climatique efficace et un développement durable.</p>

<p>ODD 14 : VIE AQUATIQUE</p> <p>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</p>	<p>Les changements climatiques mettent en péril la vie aquatique avec notamment la disparition de plusieurs espèces marines.</p>	<p>De nombreuses communautés autochtones dépendent des océans, des mers et des ressources marines pour leur subsistance et leur sécurité alimentaire.</p> <p>Les peuples autochtones ont des pratiques responsables de pêche et de développement de la ressource halieutique. Ainsi, ont –ils un rôle important à jouer dans l’élaboration de nouvelles approches et dans la gestion durable des ressources</p>
<p>ODD 15 : VIE TERRESTRE</p> <p>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l’appauvrissement de la biodiversité</p>	<p>Près de 1,6 milliard de personnes dépendent des forêts pour leur subsistance, dont quelque 70 millions de personnes issues de communautés autochtones.</p> <p>Les peuples autochtones possèdent un riche patrimoine de connaissances et de pratiques traditionnelles pour la gestion durable des ressources naturelles de la terre.</p> <p>Ainsi, les émissions de dioxyde de carbone et les taux de déforestation sont généralement plus faibles dans les forêts gérées par les peuples autochtones.</p>	<p>Les femmes autochtones sont les premières victimes de la déforestation Par ailleurs, elles possèdent un savoir traditionnel très élaboré dans le domaine de la conservation et de la biodiversité, du fait de leurs rôles sociaux. Cependant, du fait des discriminations fondées sur le genre, ces connaissances ne sont pas toujours prises en compte dans la recherche. La prise en compte de l’apport des femmes autochtones en matière de biodiversité est indispensable pour la protection, la préservation et la gestion durable des forêts.</p>

<p>ODD 16 : Paix, Justice et institutions efficaces</p> <p>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</p>	<p>Le changement climatique pose en lui-même un problème de justice sociale en termes de qui sont les principaux responsables et qui subit les principales conséquences. Les peuples autochtones qui ont le moins contribué au changement climatique sont ceux qui paient le prix fort.</p>	<p>Les peuples autochtones ont historiquement souffert de graves injustices et, fréquemment, continuent de subir la violence et des violations flagrantes de leurs droits fondamentaux d'accès aux ressources. Les changements climatiques avec les politiques fondées sur le marché accroissent davantage les situations d'injustice sociale que subissent ces communautés et en particulier les femmes. Les réponses apportées au changement climatique doivent être basées sur la justice sociale ; cela signifie mettre en place des sociétés et institutions basées sur l'égalité et les droits humains et qui reconnaissent et respectent la diversité.</p>
<p>ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs</p> <p>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</p>	<p>Le changement climatique accroît la difficulté de réalisation des OMD. Il est nécessaire d'augmenter les ressources financières pour les initiatives d'adaptation et d'atténuation.</p>	<p>Les peuples autochtones, leurs organisations et leurs réseaux sont des partenaires essentiels dans la réalisation des objectifs de développement durable. Les peuples autochtones et leurs organisations représentatives ont un rôle potentiel majeur comme acteurs et partenaires du développement. La réponse au changement climatique pour appuyer les efforts nationaux d'adaptation et d'atténuation doit inclure des principes d'égalité et d'équité des genres.</p>

Source : Inspiré et adapté de PNUD (2019 & 2016), OIT et Objectif du Développement Durable (non daté)

VII-2- INITIATIVES D'ADAPTATIONS ET PROJETS D'ATTENUATION AU SEIN DES COMMUNAUTÉS MBORORO ET EFFETS PERVERS SUR LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE

Cette section s'attelle à démontrer comment les projets de lutte contre le changement climatique influencent la dynamique des rapports sociaux de sexe et l'ampleur de la vulnérabilité différenciée au sein des communautés Mbororo. Pour ce faire, l'argumentaire se fonde sur la présentation de quelques études de cas rapportés lors des séances de focus group et nourris de nos nombreuses conversations informelles avec diverses personnes, œuvrant dans des organismes et réseaux environnementaux.

VII-2-1- Initiatives d'adaptation

Les études de cas ci-dessous montreront comment des projets dits « gender sensitive » (basés sur des prémisses écoféministes) peuvent creuser les inégalités de genre et accentuer la vulnérabilité. L'écoféminisme a été véhiculé et institutionnalisé dans la bureaucratie du développement durable à travers l'approche Femmes, Environnement et Développement, l'écoféminisme s'impose désormais dans la conceptualisation des politiques, programmes et projets de lutte contre le changement climatique (GAGNE, 2010). Le courant WED s'illustre comme une tentative d'intégrer les femmes dans les projets de développement durable en considérant que leurs préoccupations sont conformes à leur rôle naturel dans les tâches de reproduction durable et domestique. La dimension « femmes » est donc instrumentalisée dans les projets environnementaux.

VII-2-1-a- Présentation de l'étude de cas 1 : projet de résilience des éleveurs Mbororo au Changement climatique (FAO)

a-Présentation du projet

En 2015, dans le cadre de son projet de résilience des éleveurs Mbororo au changement climatique, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a entrepris d'aider les communautés affectées à reconstituer leur bétail. En effet, à la suite des épisodes de sécheresses couplés aux dommages causés par la secte Boko Haram dans la région, plusieurs éleveurs se sont vus dépouillés de leurs moyens d'existence : le bétail. Bien plus, pendant la campagne agricole 2015/2016, le déficit vivrier était estimé à 50 088

tonnes par rapport aux besoins dans cette région. Ce bilan correspond à une couverture vivrière de 11 mois sur 12 sur l'ensemble de la région (PNSA, 2017). Les communautés étaient en proie à une violente crise d'insécurité alimentaire. Pour y faire face, la FAO a décidé de soutenir les éleveurs en les aidant dans la reconstitution de leurs cheptels. Dans cette perspective, elle a procédé à des dons d'animaux et à la distribution du fourrage. Partant du principe selon lequel les hommes sont les gestionnaires du bétail, c'est uniquement leurs animaux qui ont été remplacés. Bien plus, les agents de la FAO construisaient des abris en tôles pour emmagasiner le fourrage destiné aux animaux. La condition pour en bénéficier était simplement de disposer d'un lopin de terre. Ne tenant pas à réduire leurs espaces agricoles, les hommes ont confisqué les terres où les femmes pratiquent habituellement l'agriculture vivrière pour la survie de la famille à cet effet.

Le projet, dans l'optique de prendre également en compte les besoins spécifiques des femmes leur a octroyé des poules-pondeuses. Les agents de la FAO leur promettaient que si lors des contrôles ils jugeaient que les poules avaient été bien entretenues et qu'il y'avait eu une bonne multiplication, elles auraient droit à des chèvres.

b-Marginalisation et détérioration du capital humain féminin dans le projet

A l'analyse, il est explicite que ce projet a participé à marginaliser les femmes et à détériorer davantage leur capital humain.

En effet, le rôle et les droits des femmes vis-à-vis du bétail ont complètement été ignorés dans le cadre de ce projet. Ce qui a davantage contribué à renforcer leur exclusion de tout accès au bétail. En plus de bafouer leurs droits, il a accentué les déséquilibres de relations de pouvoir déjà existants entre les hommes et les femmes Mbororo. Le statut de cadette sociale des femmes a été renforcé et homologué tandis que de l'autre côté les hommes ont vu leur pouvoir être reconnu et consolidé.

« Les hommes avaient droit au bétail, au bœuf, qui symbolise le prestige et les femmes à la volaille. (...) des poules pondeuses, c'est la basse classe aux yeux des femmes Mbororo »
(MBOSCUDA, 15/03/2017)

Conséquemment, les femmes ont vu leur statut social se détériorer davantage.

*« C'est le pire projet qu'on a vu dans ce village. Les femmes se sentaient humiliées, insultées. Elles disaient que « les gens d'en haut sont venus se moquer d'elles »
(Maréma, NIGUE, 27/03/2017).*

En sus, les poules octroyées aux femmes sont toutes mortes. Comme elles le soulignent, *« on a tout fait, travaillé dur pour des poules et leur multiplication, mais sans succès »* (NIFAH, NIGUE, 27/03/2017). N'étant pas des poules locales, elles mourraient du fait de la température. Plus encore, les femmes peu familiarisées à l'élevage de la volaille, ne bénéficiaient d'aucun suivi vétérinaire. Alors que, les hommes de leur côté bénéficiaient des soins vétérinaires réguliers pour leurs animaux.

Par ailleurs, parmi les animaux octroyés aux hommes il n'y avait quasiment pas de vache laitière pourtant le projet avait pour visée ultime de faire face à l'insécurité alimentaire. Sans compter qu'elles ont été privées des terres marginales qu'elles exploient pour la consommation familiale. Le projet a semblé ignoré que les femmes jouent également un rôle clé dans la production vivrière.

*« La FAO est venue avec son projet d'aide, à la va vite, ces agents ont procédé à la distribution des dons. Aucune consultation préalable des bénéficiaires, aucune étude profonde. Est-ce que les dons des animaux aux hommes résolvaient le problème de l'insécurité alimentaire qui sévissait ? Non ! Ils sont juste venus remplir leur agenda en concrétisant les stéréotypes qu'ils ont sur les sociétés pastorales »
(ADEVMBORORO, 15/3/2017).*

Malgré les dons de la FAO, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle s'en allaient grandissantes. Les enfants souffraient de plus en plus de malnutrition.

Des familles entières dépendaient de l'aide alimentaire du Programme Alimentaire Mondial (PAM), comme le témoignent certaines femmes : *« Très tôt le matin, on allait souvent au camp des réfugiés pour avoir quelque nourriture pour les enfants. Jusque-là ; nous ne tenions pas. Plusieurs femmes ont perdu leurs enfants en bas âge, les mères perdaient leurs nourrissons. Moi-même j'ai perdu mon bébé de trois mois »* (Fatima, NIGUE, 27/03/2017).

Effectivement, ce projet de résilience face au changement climatique de la FAO, avait privé les femmes du peu de ressources productives dont elles disposaient : pertes d'espaces agricoles, manque de droit aux vaches laitières. Pourtant il est démontré que si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, on augmenterait le rendement de 20 à 30 % et on accroîtrait la production à travers l'agriculture familiale et la faim dans le monde diminuerait de 12 à 17% (BRIDGE, 2014).

Parallèlement, la charge de travail des femmes augmentait. Elles devaient s'occuper des enfants malades souffrant de malnutrition, sans compter la douleur induite par les pertes de leurs nourrissons. Elles expliquent qu'elles allaient ici et là, à la quête de certaines plantes pour soigner leur progéniture.

*« Les enfants étaient affaiblis et maigrissaient, ils faisaient même la diarrhée. C'est parce qu'ils ne mangeaient pas bien. Le lait manquait. Il y'avait peu de céréales, et on ne pouvait rien. C'était dur. Et les plantes à manger et soigner étaient rares
(INA, NIGUE, 27/03/2017).*

D'un autre côté, la mort des nourrissons pourrait s'expliquer aussi par la sous nutrition des mères, en effet la quasi-totalité des mères Mbororo ont recours à l'allaitement maternel. Dans ce contexte, il a été prouvé qu'il existe un lien étroit entre la malnutrition des mères et les risques de mortalité infantile (OMS, 2010).

Le manque de droit au bétail et la privation des terres marginales qu'elles exploitaient ont aggravé la perte de revenus, accru l'insécurité alimentaire. Mais au-delà, la perte d'autonomie et un sentiment d'asservissement (TALLE, 1988).

Pourtant, avant la crise certaines femmes, regroupées en associations de tontines avaient pu acquérir des vaches laitières. Soutenues, par l'Association des Femmes Pasteurs de lutte contre le Changement Climatique (AFPLCC), un réseau de commercialisation de lait dans les grands centres urbains avait été développé. Elles témoignent qu'en ce temps, elles étaient « très respectées ». Les hommes les consultaient plus, avant de prendre certaines décisions au sein du foyer. Elles s'assumaient en toute autonomie, grâce aux bénéfices mensuels de la commercialisation. Chaque mois, elles ravitaillaient la maison en produits divers. Bien plus, quelques femmes témoignent avoir pu payer la scolarité pour leurs enfants filles. Leur donnant ainsi, le droit à l'éducation formelle.

Cependant, cette autonomisation si elle a permis d'élever le statut des femmes, d'accroître leurs capacités et la confiance en elle, a été préjudiciable pour les hommes. Certaines femmes rapportent que leurs époux se sentaient menacés dans leur autorité. Et cela est tout à fait plausible, dans la mesure où comme l'a prouvé l'étude de WAWIRE (2003), quand les femmes gagnent en pouvoir, les hommes peuvent se sentir amoindris dans leurs propres capacités et peuvent lutter avec des sentiments d'insuffisance et de défaut. Evidemment, cela a engendré des conflits, fragilisant certains ménages au sein de la communauté.

« Les hommes sont très faibles dans leurs egos, il y'a des hommes qui ont battu leurs femmes. Il y'avait des malentendus parce qu'ils se sentaient bas »
(Maréma, NIGUE, le 27/03/2017).

Comme on peut le voir, en se concentrant sur l'amélioration des conditions de vie des femmes, en cherchant à compenser leur subordination cela peut avoir des effets préjudiciables si le processus exclut le point de vue et les besoins des hommes. L'exemple sus-mentionné, montre bien comment leur exclusion et la non prise en compte de leurs besoins conjointement avec ceux des femmes a plutôt provoqué des représailles et de l'hostilité. Cela est inévitable, dans la mesure où les femmes sont encore confrontées à des rapports de pouvoir patriarcaux. En revanche, l'inclusion des hommes peut rendre les interventions plus pertinentes et plus viables et bien des fois peuvent aboutir à une renégociation des rapports de pouvoir (MOSER, 1990).

Il ressort donc explicitement que des projets d'adaptation au changement climatique, menés sans prise en compte des rôles sociaux, peuvent contribuer à éroder davantage le droit aux ressources et le pouvoir de l'un ou de l'autre sexe. Certes, dans ce jeu c'est bien souvent la vulnérabilité des femmes qui est accentuée. Cette situation n'est pas nouvelle, car déjà BOSERUP (1970), relevait que les projets de développement s'ils ne sont pas sensibles au genre peuvent contribuer à détériorer davantage le statut des femmes au sein des communautés rurales. Dans le cadre des initiatives susmentionnées, leur capital humain déjà précaire a été davantage détérioré. Alors que des impacts positifs peuvent être récoltés lorsque des initiatives d'adaptation au changement climatique sont réellement sensibles au genre et valorisent la collaboration entre les hommes et les femmes (JOHNSSON-LATHAM, 2010). Au-delà, se profile aussi la nécessité pour les ONG de mener des analyses afin de comprendre

les différentiels en termes de rapports sociaux de sexe, ainsi que les capacités et leurs sources dans le contexte où sera mené le projet.

Mais aussi, comme l'illustrera l'étude de cas 2, des projets dit « genres sensibles et participatifs » mal avisés peuvent contre toute attente creuser plutôt les inégalités sociales entre les sexes.

VII-2-1-b- Présentation de l'étude de cas 2 : Water for Life

a) Présentation du projet

Le projet « Water for Life » a vu le jour en 2015, et a été mis en œuvre dans la localité de MINDIF. Financé par les fonds japonais, le projet avait pour objectif principal de réduire le stress hydrique causé par les épisodes de sécheresse ayant lieu dans la localité. Comme objectifs secondaires, il s'agissait d'améliorer l'accès de la communauté à l'eau potable et de réduire la proportion des malades hydriques parmi les populations les plus vulnérables que sont les enfants et les femmes. Il était donc question d'installer des robinets d'eau potables dans plusieurs coins de la localité suivant la concentration démographique. La prise en compte du genre et l'adoption d'une approche participative figuraient parmi les conditions de financement du projet. Car entre autres, le projet avait pour visée de favoriser l'autonomisation des femmes. Se basant sur le principe de la division traditionnelle du travail et donc du fait que la corvée de l'eau revient à la femme au sein de la communauté, les agents de Water for Life, ont pris la peine d'organiser des réunions communautaires féminines afin que ce soient les femmes qui choisissent les lieux d'installations des robinets d'eau, qu'elles désignent des membres parmi elles pour veiller à l'entretien de ces points d'eaux et pour lutter contre le gaspillage de la précieuse ressource. Suivant une approche participative, la responsabilité de la gestion de ces points d'eau a été confiée aux femmes car elles sont les principales responsables de la corvée d'eau et les premières victimes du stress hydrique. Pour les planificateurs, le projet était « sensible au genre ». Cependant, comme le souligne le responsable de l'ONG ADEVMBORORO :

« le projet n'a pas suscité un engouement des femmes Mbororo, contrairement à ce que l'on pensait. Elles étaient froides vis-à-vis du projet et d'autres étaient même réfractaires, aucune d'elles ne voulait prendre de responsabilité soulignant le

fait qu'elles sont déjà assez accaparées par d'autres charges pour encore avoir la responsabilité de veiller sur ces robinets d'eau ». Il est vrai que : « le projet les soulageait de la pénibilité de la corvée d'eau, elles n'auraient plus à parcourir de longues distances ou à perdre de longues heures sous le soleil, ce qui constitue du temps à consacrer à d'autres activités, bien plus, elles auraient accès à de l'eau potable ce qui implique des malades en moins dont elles ont presque toujours la charge »

(ADEVMBORORO, le 18 / 03/2017).

b) Renforcement des inégalités sociales de genre

Le projet Water for Life, bien intentionné et se voulant sensible au genre a plutôt contribué à renforcer les inégalités sociales de genre. En réalité, comme l'expliquent les femmes interrogées sur la question : « elles étaient fatiguées de toujours avoir à faire quelque chose ».

« Les femmes sont toujours sollicitées quand il faut travailler, le travail c'est nous. Oui le projet des robinets c'était une très bonne chose. Mais est ce que l'eau c'est seulement pour la femme ? Ce sont seulement les femmes qui boivent l'eau ou qui ont besoin de l'eau. Si on sollicitait aussi les hommes, ils seraient payés, on leur donnerait quelque argent. Mais les femmes c'est toujours le travail gratuit pour toute la communauté. Les hommes aussi ont besoin de l'eau. »

(Aïssatou, BOLOLO, 19/03/2017)

Pour les femmes Mbororo, ce projet contribuait simplement à accroître leur asservissement en les assujettissant de façon officielle à la corvée de l'eau. Hors, comme elles le soulignent l'eau est un bien dont jouissent aussi les hommes, elles revendiquaient de façon sous-jacente l'implication des hommes dans cette tâche.

Effectivement, ce projet constituait une fenêtre pour un changement stratégique pouvant jouer en faveur de l'autonomisation des femmes au sein de la communauté. Comme l'avance DROY (1990), les interventions d'appui des communautés locales peuvent significativement contribuer à alléger les charges domestiques des femmes et faciliter leur reconnaissance en tant que partenaires économiques essentielles.

En réalité, le projet bien que noble dans ses objectifs, n'avait pas pris en compte les complexités des réalités locales des femmes Mbororo. Ce projet était basé principalement sur

les représentations écoféministes qui se fondent sur l'identification des femmes à la nature, et notamment des femmes comme des gestionnaires privilégiées de l'eau.

En excluant les hommes de la mise en œuvre du projet, le projet renforçait plutôt la norme locale qui veut que la tâche de l'eau soit essentiellement féminine. Pourtant en impliquant les hommes, le projet aurait pu remettre en cause la construction sociale qui rejette cette lourde tâche gratuite et invisibilisée sur les femmes. Nonobstant la réalité selon laquelle les relations de genre sont bien ancrées dans les sociétés, il faut reconnaître qu'elles ont aussi une capacité d'évolution.

GAGNE (2010), soulignant les limites d'un projet aux contours relativement similaires en Inde, affirme que de tels projets constituent une opportunité de modifier « la perception quant à la responsabilité de la gestion de l'eau en une corvée communautaire dans laquelle tant les hommes que les femmes seraient impliqués » (2010 : 49).

Bien plus, cette étude de cas met en relief les limites de l'approche WED tant prônée dans les projets de développement. Ce projet dit « gender sensitive » a le mérite de favoriser la participation directe des femmes, toutefois il ne s'est pas « attaqué » aux inégalités de genre. Comme le démontrent BRAIDOTTI (1994), JOEKES et al, (1996) et GAGNE (2010); ce type d'intervention basé sur une essentialisation de la relation entre la femme et l'environnement conduit à une impasse. De fait, ces interventions ont pour conséquence involontaire de créer une charge de travail supplémentaire pour les femmes alors que leur temps est déjà précieux, renforcent les clivages des rôles sociaux inéquitables entre les hommes et femmes.

En outre, sans remettre en cause la pertinence du projet Water for Life, il a été profondément lacunaire en ce qu'il a assimilé « les questions de genre » aux « questions de femmes ». Ce qui est d'ailleurs une tendance globale de plusieurs projets de résilience au changement climatique qui se veulent sensibles au genre. Basés sur des logiques stéréotypées, ils contribuent au maintien du *statu quo* et participent au renforcement de certaines normes sociales qui désavantagent les femmes.

Parallèlement, on remarque que la prise en compte du « genre » dans ce projet à travers l'approche de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes, contribue simplement à réaffirmer et à conforter la division sexuée du travail. En effet, cette approche se base sur l'argument de « la différence » entre les hommes et les femmes. Elle est fondée sur l'argument d'une différence biologique irréductible entre les hommes et les femmes. Dans la

conception égalitariste, tantôt la différence est niée, tantôt elle est acceptée. Suivant cette logique, il est nécessaire de faire des accommodements pour tenir compte des besoins spécifiques des femmes afin de parvenir à l'égalité des sexes. C'est dans ce sillage que s'inscrivent des mesures telles que les congés de maternité. Dans le cadre des projets de développement, cela se concrétise comme dans cette étude de cas par la mise en œuvre des ouvrages spécifiques dédiés aux femmes en vertu de leur « fragilité » et de leur « rôle social clé ». Toutefois, le recours à l'argument de la différence dans les projets de développement, que ce soit pour nier sa pertinence ou la faire valoir, joue toujours à l'avantage du groupe dominant, c'est-à-dire de celui qui s'est institué comme norme à partir de laquelle la différence ou l'identité seraient mesurées. Le recours à l'argument de la « différence » apparaît comme l'excuse prise pour procéder à des « accommodements » supposés nécessaires pour tenir compte des besoins des femmes, accommodements qui, en réalité, reconduisent l'assignation des femmes au *care* » (HAMROUNI, 2012). Ces projets mettent simplement l'accent sur les besoins pratiques des femmes sans aucune visée stratégique en termes de remise en cause des disparités de pouvoir. Or, il est indiscutable que la vie des femmes peut être améliorée sans remettre en question leur position de subordonnée, de cadette sociale. Pourtant, si les projets de développement se centrent sur les besoins stratégiques la relation existante de pouvoir inégal entre les hommes et les femmes serait transformée en même temps que l'amélioration de leur condition de vie.

L'aveuglement sur les rapports sociaux de sexe est également criard dans les interventions liées aux politiques d'atténuation du changement climatique. Ces interventions fondées sur le marché de carbone aggravent la précarisation des conditions de vie des populations locales. Cela est fort illustré dans l'étude de cas ci-après.

VII-2-2- Projets d'atténuation du changement climatique

VII-2-1-a- Effets pervers des plantations d'agro-carburants sur les rapports sociaux de sexe

a) Présentation de l'étude de cas : accaparement des terres pour la production du Jatropha

La production de biocarburants à partir des produits agricoles est une réalité qui s'impose de plus en plus au sein des communautés rurales. Cette logique répond au besoin d'atténuer le changement climatique (en réduisant ou en neutralisant les émissions de gaz à effet de serre), d'améliorer la sécurité énergétique en limitant la dépendance aux importations

de pétrole. Bien plus, les pouvoirs publics nationaux emboîtant le point de vue de la communauté internationale y voient aussi une opportunité de lutter contre la pauvreté au travers de l'amélioration et de la diversification des revenus des communautés rurales. Dans ce sillage, les subventions gouvernementales et multinationales incitent les grandes entreprises privées à créer des plantations de monocultures de biocarburants. De vastes espaces de terres ont été légués à des entreprises agro-industrielles pour la création des plantations de *Jatropha*, appelée *pourghère* ou *Kolkolwadjé* pour les Mbororo (en fulfulde).

En réalité, l'Extrême Nord Cameroun, en raison de la qualité de son sol et de son climat (Climat tropical, précipitations peu abondantes et sols semi-arides) est un terreau approprié pour la culture de cette plante. Plante non alimentaire, traditionnellement les Mbororo et les autres ethnies de la localité l'utilisent en haies vives pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques tels que les inondations, l'érosion des sols et pour protéger les champs contre les vents et les herbivores. De par ses racines fortes et profondes, ainsi que par son tronc à caudex qui constitue un réservoir d'eau, cet arbuste résiste à des périodes de sécheresse prolongée. Cette plante se trouve être appropriée pour le développement des biocarburants ou mieux agro carburants (GEBREMESKEL L. & TESFAYE, 2008). Dès lors, plusieurs privilèges de la culture de cette plante comme biocarburant ont été soulignés notamment : son énorme avantage à ne pas entrer en compétition avec les cultures vivrières car son huile n'est pas alimentaire et il s'adapte aux sols arides ou semi - arides impropres à la plupart des cultures vivrières. Bien plus, la coque séchée des graines est combustible et peut remplacer le bois de feu, ce qui constituerait une solution à la déforestation en milieu rural (GEBREMESKEL L. & TESFAYE, 2008).

Quoi que le développement des cultures de *jatropha* ait été vanté pour ses avantages écologiques et sociaux,- même si cette thèse est de plus en plus contestée (POLH, 2010)-, l'invasion des terres par ces cultures a entraîné de profondes transformations sociales et économiques pour les communautés Mbororo de l'Extrême nord Cameroun. En réalité, l'appropriation des terres pour les plantations de *jatropha* a contribué à une précarisation accrue des conditions de vie avec pour corollaire une accentuation des disparités socio-économiques et sanitaires entre les hommes et les femmes.

c) *Acquisitions massives des terres et précarisation du capital socio-sanitaire*

L'accaparement des terres par les cultures de *jatropha* a eu des effets négatifs au sein des communautés Mbororo. Les populations se retrouvent sans terre et certains travaillent comme employés sur des terres qui jadis leur appartenaient. Pour les éleveurs Mbororo en particulier, cela a accru la réduction des terres disponibles pour le pâturage. Car comme se plaignent les hommes : « *même acheter le fourrage est devenu compliqué* » (Ibrahim, LOUBOUR, 10/03/2017). Effectivement, il y'a eu une hausse du prix du fourrage, du fait de l'utilisation des terres disponibles pour la production des biocarburants ou mieux agro-carburants. En outre, plusieurs éleveurs Mbororo possédant des droits précaires sur les terres, ont été dépossédés de ces terres sans aucune forme d'explication et ont été contraints de se délocaliser. Il va sans dire que ces délocalisations ont un coût économique et social, elles signifient recommencer une nouvelle vie à zéro dans un environnement parfois incertain.

Cela a également affecté la fréquence des migrations masculines qui sont devenues plus régulières. Et comme on le sait bien, les migrations si cela permet la survie du bétail des hommes et leur ouvrent l'accès à des nouvelles opportunités économiques ne sont pas sans incidences négatives sur les femmes en termes de sécurité alimentaire (privées des vaches laitières), d'amointrissement de leurs revenus pour subvenir aux besoins de la famille et d'alourdissement des corvées domestiques.

D'un autre côté, les femmes Mbororo ne travaillent pas dans les champs, ce qui aurait pu constituer une sorte de bouffée d'air économique. Comme elles l'expliquent, elles sont marginalisées au profit des femmes des autres ethnies qui, familiarisées au travail agricole sont plus habiles qu'elles. Ceci peut se comprendre dans la mesure où, comme l'explique BOUTRAIS (1983), traditionnellement les femmes Mbororo ne travaillaient pas la terre, elles trouvaient le travail agricole « répugnant ». Maintenant avec les exigences de leur sédentarisation, elles doivent comme elles-mêmes le disent « s'y faire ». Pour ce qui est des hommes Mbororo qui ont eu à travailler dans les plantations comme employés, ils se plaignent non seulement d'avoir été sous-payés, mais bien plus, les salaires n'étaient pas réguliers :

« On nous disait que nous allions travailler dans les plantations pour une rémunération mensuelle, ils disaient que nous aurions une assurance. On espérait des jours meilleurs, mais malheureusement ! On a travaillé délaissant nos activités, mais on n'était pas payé chaque mois. Et même de quel salaire parle-

t-on ? 30.000 FCFA (47 Euro) à une fin de mois ? Près de neuf mois sans salaire, vous pouvez imaginer et vous avez laissé vos jobs, tu travailles avec des gens exigeants qui ne te paient pas, mais au contraire te méprisent »
(Ali, LOUBOUR, 10/03/2017).

Bien que le discours gouvernemental soutienne que le *Jatropha* n'entre pas en compétition avec les cultures vivrières, il faut relever que comme, partout ailleurs, pour de rendements significatifs les plantations de *Jatropha* ont été installées sur les terres les plus fertiles (POHL, 2010). De fait, les terres pauvres n'assurent pas un rendement significatif de la production de cette plante. Cela implique une réduction considérable des surfaces agricoles cultivables. Déjà la région, est sujette à une fragilité alimentaire qui s'exprime par des déficits de production agricoles récurrents résultant principalement des variations environnementales, des espèces ravageuses des cultures et ces dernières années, de l'insécurité due aux attaques de Boko Haram qui entraînent l'abandon des cultures en champ. Subséquemment, l'insécurité alimentaire s'accroît dans la région. Il n'est plus à démontrer que face à l'insécurité alimentaire ce sont les femmes et les enfants qui sont les premières victimes et les plus vulnérables.

Par ailleurs, l'appropriation des terres pour les cultures de *Jatropha* n'est pas sans incidence sur la santé. Les femmes sont de plus en plus incapables de faire face à certaines maladies qui affectent les membres de leur famille ou la communauté. Les risques sanitaires sont donc élevés, car elles sont privées d'accès à leur plantes médicinales. Elles racontent que les grossesses leurs sont devenues plus pénibles. Avant, elles utilisaient des écorces spécifiques pour le bon développement de l'enfant et pour être soulagées des douleurs.

« Avant nos femmes ne mourraient pas quand elles accouchaient, ni nos enfants comme maintenant. Ils ont tout pris pour le Jatropha ».
(Amina, LOUBOUR, 10/03/2017)

Cela peut expliquer dans une certaine mesure une augmentation des mortalités maternelle et infantile. Sans compter que leur manque d'accès à l'éducation, à l'information et aux ressources de santé font qu'elles sont plus exposées aux maladies et ont moins accès aux services médicaux lorsqu'elles sont malades. A cela s'ajoute les contraintes sociales et culturelles qui limitent leur mobilité (BRODY, DEMETRIADES et al., 2008).

Bien plus, comme le certifient des résultats d'études (POHL, 2010) pour un rendement optimal, le *Jatropha* a besoin d'énormes quantités d'eaux, des fertilisants et des pesticides. En effet, la production d'un litre de biocarburant à partir du *Jatropha* nécessite en moyenne 20.000 litres d'eau (GERBENS-LEENES & al.).

Cela explique bien pourquoi des points d'eau ont été déviés pour arroser les plantations. Ceci, dans un environnement désertique où les populations locales connaissent déjà de sérieux problèmes d'accès à l'eau. Cette situation ne fait qu'aggraver la pénibilité de la corvée d'eau dédiée aux femmes. En sus, l'utilisation des pesticides polluent les eaux disponibles.

« Dans les cours d'eaux qui sont à côté des plantations, on ne puisse plus l'eau pour se laver ou pour boire. Parce que ça nous donne les maladies de peau, chez les enfants comme les grands. On ne boit plus ça aussi, parce que ça nous donne des problèmes de ventre. Avant on ne savait pas ce qui causait ça, ce sont les gens d'ADEVMBORORO qui nous ont expliqué. On y puise quand même l'eau pour d'autres travaux comme le ménage, la lessive, on va faire comment ? L'eau manque. ».

(Miriam, LOUBOUR, 10/03/2017).

En dépit des précautions prises, les femmes continuent d'être exposées aux maladies d'origine hydrique du fait de l'usage de ces eaux polluées ; afin de vaquer aux tâches ménagères (vaisselle, lessive) auxquelles elles sont socialement assujetties.

De surcroît, l'installation des plantations avec des techniciens venant des centres urbains, a été favorable au développement d'une prostitution mitigée des filles et des femmes Mbororo.

« Il y'a actuellement des mini-circuits de prostitution des jeunes filles et même des femmes mariées avec les étrangers qui viennent de la ville. Dans un contexte de pauvreté ambiant, il faut bien s'attendre à cela. Ces jeunes hommes donnent quelques sous, alors elles n'hésitent pas. Elles cherchent leur pain quotidien. Quand elles vont puiser de l'eau ou vendre le lait, beaucoup de choses se passent (...) naïves et pas du tout instruites, vous pouvez imaginer les risques en termes de santé. Avant nos interventions n'étaient pas axées sur la sensibilisation aux maladies comme le VIH/sida mais actuellement c'est un impératif »

(ADEVMBORORO, 15/03/2017).

Evidemment, le développement de la prostitution s'accompagne d'une augmentation des risques de contracter des maladies comme le VIH /sida, avec tout ce que cela comporte comme coût humain et économique.

L'accaparement des terres en faveur de la production des biocarburants a accentué au sein des communautés Mbororo les pénuries de pâturages et d'eau, les pertes des terres agricoles, la déforestation avec la perte des plantes médicinales et du bois de chauffage, la pollution des cours d'eau. Toutes ces conséquences biophysiques démontrent à suffisance que les politiques de biocarburants ne sont pas écologiquement viables en termes de lutte contre le changement climatique. Bien plus, elles ont de profondes retombées perverses sur le plan socio-économique : amplification de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, intensification des migrations (avec toutes ses répercussions en terme d'insécurité des biens et des personnes, de dépenses économiques, de pression psychologique), augmentation de l'exposition au VIH-Sida et aux maladies hydriques, alourdissement des corvées domestiques (avec toutes ses conséquences psychologiques et physiologiques). Il est donc clair que cette « ruée sur la terre » dans l'optique de faire face au changement climatique contribue à accroître la précarité socio-économique de ces communautés pauvres qui se voient davantage privées de leurs moyens d'existence. Au-delà, le constat qui s'impose est que les femmes souffrent de manière disproportionnée des effets néfastes de ces interventions. Car, elles créent et amplifient les disparités de genre au détriment des femmes. Par ricochet, on assiste à une féminisation accrue des risques socio-sanitaires climatiques au sein des communautés Mbororo.

Au-delà, cette politique d'atténuation qui repose sur les plantations d'agro-carburants se base uniquement sur des présupposés utilitaristes et économicistes. Or, comme le rappelle SCHMITT (2013), une forêt est une partie d'un écosystème avant d'être un stock de bois de construction, un terrain pour une plantation d'agro-carburants ou même une réserve de carbone permettant de mettre sur le marché un certain nombre de droits d'émissions.

L'exemple de la REDD+, permettra de voir que ces politiques se fondent sur des principes « occidentalocentrées » selon lesquels les forêts ne constituent que des ressources, sont avant tout des matières premières pour les processus marchands et leurs fonctions de reproduction de la vie naturelle, sociale est ignorée

Sur ce, la section ci-dessous se propose de saisir l'impact d'une autre politique d'atténuation : la REDD+ sur les peuples forestiers Baka. En mettant en exergue les forces,

les faiblesses, les risques et les opportunités de la REDD+ pour les communautés Baka, on verra comment ce mécanisme entraîne une exclusion plus marquée « des pauvres et des sans terres » qui dépendent de produits de la forêt pour leur subsistance, mais qui ne bénéficient que rarement de ces aides économiques. Par ailleurs, ce mécanisme est susceptible de favoriser le renforcement des inégalités sociales de genre et donc d'accroître la vulnérabilité au changement climatique.

VII-2-1-b- REDD+ et les peuples autochtones Baka

a. Aperçu général sur la REDD+

L'initiative REDD (Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation) a été énoncée lors de la 13ème Conférence des parties à la Convention sur les changements climatiques en 2007. Puis, il est discuté à la Conférence de Cancun en 2010 et requalifié REDD+ à cette rencontre. Ce programme est mené par trois principales organisations : la FAO, le PNUE et le PNUD. L'objectif fondamental du programme REDD + est comme son nom l'indique la réduction du déboisement et de la dégradation forestière, ainsi que la conservation et la gestion durable des forêts afin d'accroître les capacités de stockage du carbone à l'échelle internationale et nationale.

Le nœud de ce programme consiste à rémunérer les pays du Sud pour les services de stockage qu'ils rendent, charge à eux de conserver les écosystèmes forestiers au moyen de contrats de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) passés avec des propriétaires ou des communautés locales. Ce mécanisme de financement est déjà en cours d'implantation dans plus de quarante pays situés principalement dans les zones tropicales, à l'instar du Cameroun. Par ailleurs, elle nécessite la participation totale des populations autochtones dépendantes des forêts et donc des Baka en particulier pour ce qui est du Cameroun. Le Programme REDD+ qui a pour objectif principal la lutte contre les changements climatiques par le biais du secteur forestier, se définit autour de six domaines d'activités spécifiques (ONU-REDD, 2010b) :

- Instauration de systèmes de surveillance (*Monitoring*), de notification (*Reporting*) et de vérification (*Verification*) du couvert forestier (MRV) pour assurer la pérennité des activités en rapport avec le REDD+ ;
- Renforcement de la transparence, de l'intégration et de l'efficacité dans la gouvernance nationale du REDD+ ;

- Participation effective des populations autochtones, de la société civile et des autres parties prenantes dans la prise de décision, l'élaboration de stratégies et la mise en œuvre du REDD+ aux échelons national et international ;
- Intégration des bénéfices multiples des forêts dans les stratégies et activités du REDD+ ;
- Opérationnalité des systèmes de gestion des paiements et des bénéfices ;
- Renforcement des capacités nationales et infranationales pour élaborer des stratégies et portefeuilles d'investissement durables dans le REDD+.

Par ailleurs, selon ONU-REDD (2010) des principes fondamentaux tels que la prise en compte des droits des peuples autochtones et l'équité des genres doivent guider la mise en œuvre de la REDD+. Selon les défenseurs de la REDD+, ce programme présente plusieurs avantages pour les peuples autochtones.

b. L'allègement de la pauvreté et l'amélioration des moyens de subsistance

Le mécanisme REDD+, génère un afflux massif financier de la part des pays développés et des organisations et états pollueurs vers les pays en voie de développement. Ces revenus devraient bénéficier particulièrement aux peuples autochtones qui sont les principaux gardiens de la forêt. C'est donc une opportunité d'allègement de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie de ces communautés.

c. La protection des droits fonciers des peuples autochtones

Il est d'ores et déjà reconnu que l'efficacité environnementale de la REDD+ repose sur la participation effective des Peuples autochtones. Cela implique inéluctablement la reconnaissance de leurs droits sur les forêts et terres forestières.

d. L'usage durable des ressources forestières et la conservation de la biodiversité

La REDD+ favorise la restauration, la réhabilitation et la gestion durable des forêts. Il contribue ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique à bon marché, les coûts de conservation étant plus faibles au Sud, il favorise la protection des écosystèmes forestiers et la biodiversité qu'ils recèlent.

Néanmoins, dans la réalité, le mécanisme REDD+ est associé à plusieurs risques et effets négatifs pour les peuples autochtones.

e. REDD+ : accaparement des forêts pour le carbone

Pays forestier d'Afrique centrale, le Cameroun s'est engagé activement dans le processus de la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, ainsi qu'à la conservation, la gestion durable des forêts et aux négociations en vue de l'augmentation des stocks de carbone (REDD+) depuis 2005. Bien que le mécanisme REDD+ ne soit pas encore pleinement opérationnel au Cameroun, des projets de conservation des forêts sous le label de la REDD+ se multiplient dans la partie sud -est du pays. En effet, 42% de la superficie du Cameroun est couverte de forêts - soit 19 916 000 hectares en 2010 (FAO, 2011). La forêt tropicale humide, s'étend dans toute la partie sud -est. Cette forêt est d'une importance capitale pour l'équilibre de l'écosystème global de la planète au regard de ces enjeux écologiques de régulation et de conservation. Ces forêts abritent les peuples autochtones pygmées Baka. Comme on l'a déjà vu, pour eux, la forêt n'est pas qu'un isolat environnemental, au-delà de sa dimension physique elle revêt une profonde dimension sociale et culturelle. En réalité, les pygmées Baka se présentent comme des groupes sociaux caractérisés principalement par un attachement ontologique à la forêt comme cadre de vie, la forêt est vue et perçue comme leur mamelle nourricière, leur gardienne et leur protectrice, la pourvoyeuse de médicaments, le lieu par excellence de recueillement, de récréation, de repos et de réalisation des activités rituelles (BIGOMBE, 2011). Les écosystèmes forestiers du Sud -est Cameroun regorge de près de 40 000 pygmées Baka réparties sur une superficie de 75 000 km². Ces habitants semi-nomades dépendent entièrement de la forêt et de ses ressources pour leur survie. En effet, leurs principales activités s'articulent autour de la pêche, de la chasse, et de la cueillette. Bien plus, les pygmées Baka ont développé au cours des siècles, une relation intime avec la forêt, de sorte qu'ils lui vouent un culte. De fait, il existe une immense spiritualité entre l'homme Baka et la forêt. (HUERTO, 2009; BIGOMBE, 2008) Comme le relève si bien LAMMERICK (2005), les forêts paraissent comme un lieu sacré, symbolisé par la mère Nature, dont les cultes ancestraux ont participé indéniablement à la préservation durant des millénaires. L'exploitation des ressources forestières est encadrée par des valeurs et normes coutumières, des interdits, des rites transmises de génération en génération et partagées par la conscience collective. De là, le savoir écologique traditionnel de ces peuples.

Les territoires des Baka, que sont les forêts, sont des zones d'une exceptionnelle richesse en biodiversité (FIDA, 2011) et les écosystèmes y sont encore intacts. Comme le souligne fort opportunément Tauli-Corpuz, présidente de l'Instance permanente des peuples

autochtones à l'ONU : « La majorité des dernières ressources naturelles de la planète (minéraux, eau douce, sources d'énergie potentielles, etc.) se trouvent sur des terres appartenant aux peuples autochtones » (ONU, 2007 : 2). Dans ce sillage, ces territoires font l'objet d'un intérêt grandissant pour la conservation et la gestion des aires naturelles (FIDA, 2011).

Si jadis, plusieurs aires protégées ont été superposées aux territoires autochtones au sein de ces communautés forestières, aujourd'hui, au nom du changement climatique et de la REDD+ de vastes étendues de forêts sont séquestrées par des multinationales, les businessmen, avec pour principal objectif le commerce du carbone. Par ailleurs plusieurs ONGs environnementales mènent des projets pilotes REDD+ financées par des institutions bancaires internationales telles que la Banque mondiale. Subséquemment de grandes surfaces de forêts sont interdites d'accès aux pygmées Baka. De fait, elles sont octroyées à des grandes compagnies privées qui avec l'Etat négocient des contrats au nom de la protection, de la conservation et de la restauration de ces forêts.

Ces vastes étendues de terres sont concédées à ces compagnies privées, aux ONGs de conservation à tendance préservationniste²⁰ et aux multinationales, sans aucune prise en compte des réalités historiques, culturelles ou socio-économiques ayant façonné ces espaces et ces écosystèmes au cours des milliers d'années pendant lesquelles ils ont été habités et utilisés par les populations forestières. Ainsi, on assiste à une marginalisation des pygmées Baka et à la précarisation de leurs conditions de vie. Expulsés des forêts, ils perdent leurs moyens d'existence et sont victimes d'abus et de violations de toutes sortes par les éco-gardes forestiers. Comme l'explique si bien KARSENTY (2011) « On assiste en effet à un durcissement de la conservation et à une criminalisation des populations qui exploitent des zones protégées ».

²⁰« Le *préservationnisme* désigne depuis la fin du XIX^e siècle une approche très stricte et radicale de la protection, dans laquelle la nature acquiert une valeur intrinsèque : elle est digne d'être protégée pour elle-même, contre les effets néfastes de l'action des sociétés, selon un principe dichotomique et biocentré d'une nature en-dehors de l'homme. En réaction à ce mouvement, le « *conservationnisme* » a proposé au contraire de ne pas exclure l'homme des politiques de protection, donc de ne pas empêcher les usages de la nature. La conservation promeut une gestion raisonnée de la nature, en conscience des équilibres naturels, dans le respect des rythmes de renouvellement des milieux, selon un usage raisonnable des ressources »
Extrait tiré de ressources de géographie pour les enseignants du 25/04/2013.

Pourtant, bien au-delà de leur rôle de poumons de la terre, qu'ils jouent en absorbant les émissions de dioxyde de carbone et en libérant de l'oxygène, les Baka en dépendent pour leur subsistance. Le Mécanisme REDD+ favorise davantage la ruée sur l'or vert.

En fait, elle accélère l'accaparement et la privatisation des terres des autochtones. Du fait, de la logique marchande qui soutend ce programme, des investisseurs étrangers concentrent des terres, des espaces forestiers pour les transformer en stocks de carbone et spéculer dessus, sans prise en compte des droits de communautés autochtones moins bien définis. Ces dernières sont contraintes de quitter leurs terres sans aucune rémunération pour les services écologiques qu'ils rendent. Ces propos, d'une matriarche Baka résumant le ressenti des Baka face à l'accaparement de leurs terres :

« Nous ne jouissons d'aucune sécurisation de tenure foncière, c'est cela notre grand mal, c'est cela notre combat. Ce qui compte pour le gouvernement c'est l'argent, ce n'est pas nous. Nos droits sont bafoués, tout est acheté. Tout est pour eux. De quoi allons-nous vivre ? De rien. Ils ont tout pris. Nos terres sont bafoués, nous n'avons aucun droit, nous sommes en voie de disparition au nom de l'argent »
(Matriarche, NYABETE, 22/11/2014).

Sur ce, la REDD+ se présente comme un avatar du système capitaliste.

f. La REDD+ comme avatar du capitalisme

La REDD+ est un mécanisme d'atténuation du changement climatique qui engage le carbone forestier sur le marché du carbone. C'est un mécanisme qui attribue aux forêts debout une valeur monétaire basée sur leur capacité à piéger le carbone. La déforestation et la dégradation des forêts étant responsables d'environ 25% d'émissions des gaz à effet de serre, (GIEC, 2007). Les pays du nord, le considèrent comme une alternative importante qui leur permet de « réduire » les émissions de carbone en payant pour que d'autres les réalisent. Les pays du sud, eux, y voient une opportunité pour obtenir de l'argent pour la conservation de leurs forêts (KARSENTY, 2011). Comme le soulignent plusieurs auteurs, LA REDD+ s'inscrit dans le paradigme de la marchandisation de la nature propre au système néolibéral. Les forêts tropicales sont transformées en marché et on assiste à une accumulation du capital par dépossession des terres aux plus vulnérables. L'objectif ultime étant la recherche du

profit. En effet, la REDD+ est soutenue par l'ordre éco²¹nomique international actuel qui tend en effet à générer des phénomènes d'échange écologique inégal qui nuisent aux populations et les plus vulnérables. Le cas des pygmées Baka du Sud-Est Cameroun est un cas concret.

La REDD+ véhicule une vision et une logique économiciste et préservationniste des forêts qui s'inscrit dans une vision occidentalocentrée de l'environnement et qui trouve ses relais dans les structures juridico-politiques du système économique mondial (ANGELSEN et al, 2009). Cette politique environnementale, portée par la gouvernance climatique mondiale est en totale contradiction avec les valeurs des communautés forestières dites traditionnelles. Comme l'explique si bien NYAMBURA (2016) :

« Dans l'état actuel des choses, les instruments du marché tels que REDD+ redéfinissent la 'nature' en empruntant une voie idéologique en particulier, une voie qui va renforcer encore plus la 'suprématie' de la conception occidentale de la conservation, qui ne voit dans les forêts que des arbres, c'est-à-dire de l'argent. Pendant ce temps, les populations sont perçues comme des obstacles à la 'conservation de la nature', et donc aux bénéfices économiques. Au bout du compte, REDD+ ne s'attaque pas aux causes profondes de la destruction des forêts ».

Ainsi, la REDD+ est susceptible de contribuer davantage à la paupérisation des conditions de vie des peuples autochtones et d'accentuer les pertes écologiques.

g. Paupérisation des conditions de vie

La REDD + entraîne davantage la perte d'accès aux ressources naturelles dont dépendent les peuples autochtones pour leur survie. Par ailleurs, il est important de souligner que des terres destinées aux cultures vivrières sont affectées à des plantations pour la séquestration du carbone. Ce qui risque de conduire à l'augmentation du prix de la terre et des produits alimentaires. D' un autre côté, l'absence de clarification de leurs droits de propriété

²¹ L'échange écologique inégal s'inscrit dans le cadre de la division internationale du travail. Certaines zones géographiques (périphéries) sont vouées à fournir des ressources pour le développement d'autres zones (centre) exerçant ainsi une pression sur leurs écosystèmes et subissant des désavantages écologiques, économiques et sociaux. Il est question d'une répartition inéquitable de la charge écologique.

les marginalise dans les enjeux de participation et de gouvernance nécessaires à la mise en place du REDD+.

h. Pertes écologiques

La dimension foncièrement lucrative de la REDD+ contribue à des pertes écologiques. En effet, le choix de focaliser les efforts de conservation sur des espaces forestiers ayant un grand potentiel de séquestration du carbone pourrait conduire à exposer d'autres milieux, riches en biodiversité par exemple, à une pression anthropique plus importante. Par ailleurs la conversion des espaces forestiers ou non forestiers naturels d'origine en monocultures dédiées à la séquestration du carbone vont entraîner une perte de la biodiversité locale. En réalité, l'introduction d'espèces commerciales plus lucratives au détriment d'espèces endémiques ou locales peut nuire au bon fonctionnement des écosystèmes locaux. (CCMP, 2009, GRIFFITHS, 2007). Les risques de la REDD+ et ces avantages ont des répercussions en termes de rapports sociaux de sexe et de vulnérabilité au sein des communautés Baka, comme nous le verrons à travers la matrice Forces Faiblesses Opportunités Risques de la REDD+ selon le genre dans la section ci-dessous

VII-2-3- Les enjeux et les opportunités de la REDD+ sur les rapports sociaux de sexe et la vulnérabilité au changement climatique

Les enjeux et les opportunités de la REDD+ sur les rapports sociaux de sexe et la vulnérabilité au changement climatique, sont analysés dans le tableau 24 ci-dessous :

Tableau 27 : Matrice analytique des Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques (FFOR) de la REDD+

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> -Fort potentiel écologique de leurs territoires -Pratiques de gestion environnementale durable -Richesse de leur savoir traditionnel 	<ul style="list-style-type: none"> -Absence de reconnaissance de la tenure foncière - Faible décentralisation et gouvernance forestière locale 
DIVISION SEXUEE DU TRAVAIL	INEGALITES D'ACCES AUX RESSOURCES
<ul style="list-style-type: none"> -Des connaissances spécifiques en gestion forestière susceptibles d'être valorisées. -Implication active des femmes dans la gestion et la conservation des forêts de par leurs rôles sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> -Absence de reconnaissance du droit à la propriété foncière exacerbée pour les femmes -Faible participation à la vie publique exacerbée pour les femmes -Faible niveau d'éducation et de connaissances exacerbé pour les femmes
OPPORTUNITES	RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration des moyens de subsistance communautaires - Protection des droits autochtones -Usage durable des ressources forestières et la conservation de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> -Accaparement des terres -Spéculation foncière - Pertes écologiques 
AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE	ACCENTUATION DE LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE
<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance des droits fonciers des hommes et des femmes autochtones -Réduction des inégalités socio-économiques entre les hommes et les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> -Accentuation de la vulnérabilité socio-économique plus prononcée pour les femmes -Exacerbation des inégalités existantes entre les femmes et les hommes en termes de capital humain, économique et politique

Source : Auteur

Les forces de la REDD+ pour les peuples autochtones reposent sur le fort potentiel écologique de leurs territoires, sur leurs pratiques et gestion environnementales durables ainsi que sur la richesse de leur savoir traditionnel. En termes de genre, ces forces se déclinent à travers les rôles sociaux qui sont des facteurs internes constituant des atouts pour une meilleure implémentation de cette stratégie. En effet, les rôles sociaux attribués à chaque sexe et aux femmes en particulier impliquent une utilisation continue et permanente de la forêt, ce qui implique qu'elles détiennent des connaissances particulières qui, bien orientées, sont susceptibles d'être valorisées dans le cadre de la REDD+.

Des faiblesses telles que l'absence de reconnaissance de leurs droits fonciers, leur marginalisation de la vie socio-politique, leur faible niveau d'éducation et d'instruction, l'absence de reconnaissance du droit à la propriété impliquent des inégalités dans l'accès aux ressources. Néanmoins, en ce qui concerne les éventuelles opportunités, la prise en compte des rapports sociaux de sexe dans la REDD+ pourrait constituer une porte d'entrée pour la reconnaissance effective des droits des peuples autochtones et des femmes. En plus, une approche de la REDD+, genre sensible aura la possibilité de réduire les inégalités socio-économiques entre les hommes et les femmes au sein des communautés autochtones.

Cependant, ces résultats un « peu mathématiques » sont à relativiser. Particulièrement en ce qui concerne les opportunités de la REDD+ et les forces identifiées. La reconnaissance des droits fonciers des Baka ne garantit pas forcément l'accès effectif des femmes à la terre dans un contexte marqué par la domination masculine et par la prééminence des discriminations du droit coutumier.

Plus encore, si les rôles sociaux de genre se présentent comme une force de la REDD+ en termes d'implication des femmes de par leurs connaissances spécifiques en matière de gestion forestière, il n'en demeure pas moins qu'il y'a le risque de les instrumentaliser et d'augmenter leur charge de travail. Il en vient alors que la condition sine qua non pour que la REDD+ soit source d'opportunités pour les femmes est l'instauration d'une plus grande égalité de genre et un meilleur respect des droits des femmes.

Somme toute, les efforts d'adaptation et d'atténuation du changement climatique au lieu de renforcer la résilience sociale et économique des communautés autochtones, la réduit plutôt. Nous fondant sur la typologie de VILLAREAL (2014) des politiques en matière de genre, on se rend compte que ces interventions de lutte contre le changement climatique sont soit instrumentalisées, dans ce cas, elles augmentent la charge des femmes et détériorent leur statut ; soient fermées, alors les femmes sont invisibles et les interventions se heurtent à un échec criard ; ou alors elles sont résiduelles ou neutres, dans ce contexte les femmes ne sont pas prises en compte, et sont simplement considérées comme un groupe vulnérable comme les autres. Dans tous les cas, il ressort que ces interventions de secours manquent de sensibilité aux questions du genre et ignorent très souvent les réalités sociales et culturelles de ces communautés. Pourtant si des politiques climatiques sont intentionnelle et transformationnelle, c'est à dire visent à réduire les inégalités sociales entre les hommes et les femmes tout en étant axées sur l'amélioration de leurs conditions de vie, il va sans dire que

cela engendrera des gains sociaux, économiques et écologiques importants dans la lutte contre le changement climatique et la résilience des communautés affectées (VILLAREAL, 2014) . Malencontreusement, la prise en compte du genre dans les politiques de lutte contre le changement climatique est encore pensée en termes du nombre de « femmes bénéficiaires » que d'analyse des différences des rôles sociaux et des dynamiques de relation de pouvoir sous-jacentes entre les femmes et les hommes.

Dans cette logique, on peut affirmer que les politiques de lutte contre le changement climatique ont un impact négatif au sein de ces communautés, ces interventions tout en renforçant les inégalités sociales de genre exacerbent la vulnérabilité différenciée au changement climatique.

CHAPITRE VIII- CHANGEMENT CLIMATIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES DES SAVOIRS TRADITIONNELS BAKA ET MBORORO

Les Savoirs Traditionnels des peuples dits « autochtones » (STA) furent et sont encore aujourd'hui '*subalternés*' par rapport aux savoirs dits « scientifiques ». Cependant, le contexte de crise écologique et de crise politique du capitalisme contraint de plus en plus à une mise en avant de ces connaissances.

Dans une perspective de décolonisation du savoir, ce chapitre se propose de saisir les enjeux liés aux STA -dans une visée d'émancipation par rapport aux savoirs dominants- ; et de mettre en avant leur pertinence et leur efficacité face à la crise climatique actuelle. Ainsi, la première partie de ce chapitre s'interroge sur les desseins de la méconnaissance historique des STA ; était-ce un mécanisme aveugle ou une stratégie d'acteur ? La seconde partie s'intéresse aux logiques sous-jacentes de la reconnaissance actuelle des STA par la communauté internationale : logiques écolo-capitalistes ou pragmatisme social ? La troisième et dernière partie questionne la possible instrumentalisation du discours écologiste sur les STA tant par la communauté internationale que par les peuples autochtones : La thèse du STA ne sert-elle pas à perpétuer l'échange écologique inégal à travers la délégation du poids de la charge environnementale sur les peuples autochtones du Sud, en l'occurrence les femmes ? Les peuples autochtones ne se servent-ils pas de ce discours sur les STA pour légitimer leurs revendications territoriales et à travers l'infra-politique asseoir des constructions identitaires ?

VIII-1- MECONNAISSANCE DES SAVOIRS TRADITIONNELS AUTOCHTONES : MECANISME AVEUGLE OU STRATEGIE D'ACTEUR ?

Pendant longtemps, les savoirs traditionnels autochtones ont été méconnus par les populations extérieures aux communautés autochtones, notamment les occidentaux. En effet, ces derniers au contact avec les peuples autochtones les ont perçus et considérés comme des primitifs, des sauvages, des arriérées ou mieux des sous-hommes. Ainsi, les STA ont été qualifiés de « savoirs spontanés, irrationnels, superstitions » en un mot, les expressions n'ont pas manqué pour ancrer le statut inférieur de ces savoirs traditionnels et masquer la richesse et la diversité des connaissances, valeurs, croyances ou encore modes de vie qu'ils véhiculent

(VISVANATHAN, 2009). Sur ce, cette section interroge les mobiles profonds de cette discréditation des connaissances endogènes autochtones. Pour ce faire, après une brève définition et caractérisation des STA, il sera ensuite question de faire le distinguo entre les connaissances autochtones et les connaissances « scientifiques », et enfin de mettre en lumière la machinerie occidentale de pillage des STA.

VIII-1-1- Définition et caractéristiques du STA

La terminologie relative au STA ne fait pas l'unanimité dans les cercles de débats universitaires. Tantôt qualifié de savoir écologique, savoir environnemental, savoir local, savoir indigène, savoir environnemental traditionnel, savoir indigène, savoir traditionnel, savoir autochtone, savoir écologique traditionnel ; des acronymes abondent, chacun avec son lot de critiques. Mais tout compte fait, toutes ces désignations de par caractéristiques, font référence de manière absolue à la même réalité: il s'agit des savoirs et des savoirs- faire des peuples autochtones cumulés au fil des générations, testés et adoptés au cours des millénaires, qui les guident dans leurs interactions avec le milieu environnant (FIDA, 2016).

VIII-1-1-a- Définition

Dans le cadre de ce travail, il est utilisé le terme Savoir Traditionnel Autochtone (STA), car il permet de mieux situer de qui découle le savoir et de souligner que celui-ci est ancré dans une tradition. En réalité, plusieurs auteurs pointent du doigt le terme « traditionnel » du fait de la dimension archaïque et statique qui lui est souvent associée, et qui va à l'encontre de l'aspect dynamique et évolutif du savoir autochtone. Paulin HOUTONDI (1994) critique de manière véhémente cette utilisation de l'adjectif « traditionnel ». Il explique justement que lorsque que l'on parle de 'traditionnel' c'est en opposition au 'moderne'. Et l'usage de l'adjectif traditionnel donne l'illusion que ce savoir serait dépassé, mort, antique et statique. Or, comme il l'affirme, ces savoirs ne concernent pas quelque chose de mort ou de dépassé. Mais quelque chose de bien vivant qui doit permettre de :

(...) redécouvrir en leur dialectique propre, en leur histoire mouvementée les traditions de pensée africaines (...). De même pourrait-on, dans le cas présent, derrière les savoirs « traditionnels » supposés définitifs et étrangers à toute histoire, s'aviser de chercher des traditions de savoir vivantes, plurielles, des corpus de connaissances de cohérence variable, formant

ystème à des degrés divers ou réfractaires à toute systématisation abstraite, coexistant dans une relation de simple juxtaposition ou logiquement articulés, évoluant ensemble ou séparément et induisant à chaque étape, des techniques et autres pratiques d'efficacité variable
(HOUTONDJI 1994 : 14)

Dans ce sillage, ici, la tradition doit être comprise comme « Ce qui relie les hommes d'aujourd'hui aux hommes d'hier, c'est-à-dire l'interprétation par des sociétés contemporaines de ce qu'elles ont reçu de celles qui les ont précédées. Dans cette acception la tradition n'exclut pas le changement » (ROUE, 2012). Evidemment, les sociétés changent à travers le temps et le savoir autochtone évolue au gré des changements environnementaux, technologiques et sociaux (HUNTINGTON ET FOX, 2005).

L'étiquette « autochtone » soulève aussi un autre problème, celui de savoir qui est autochtone et qui ne l'est pas. Loin du débat, qui veut que tous les africains soient d'origine, c'est-à-dire autochtones, l'autochtonie dans ce cadre se définit selon l'approche onusienne. Comme étayé dans notre cadre conceptuel, cette approche s'appuie sur les critères tels que :

- Le caractère « originel », historique et géographique correspondant à l'idée de « peuples premiers », de « premières nations », lesquelles sont « liées par une continuité historique avec les sociétés antérieures à l'invasion et avec les sociétés précoloniales qui se sont développées sur leur territoire ;
- Le caractère « original », c'est-à-dire la spécificité culturelle, institutionnelle, par rapport à la société dominante dans laquelle ils vivent ;
- Le caractère « marginalisé » (même lorsqu'ils sont majoritaires démographiquement), c'est-à-dire ils sont subordonnés, dominés, ou exclus dans la société dominante où ils vivent et dans son organisation politique ;
- Le caractère « d'autodésignation », c'est la revendication d'un sentiment d'appartenance et d'une identité sociale originale, pour un peuple et pour ceux qui s'identifient comme Autochtones membres de ce peuple (BABOSA et Al, 2012).

Par ailleurs, jusqu'ici, il n'existe pas encore une définition claire, universellement acceptée et adoptée du STA . Mais, la définition fréquemment usitée dans la littérature et proposée par BERKES (2008), appréhende le savoir traditionnel autochtone comme « a cumulative body of knowledge, practice, and belief, evolving by adaptive processes and

handed down through generations by cultural transmission, about the relationship of living being (including humans) with one another and with their environment» (BERKES, 2008 : 7).

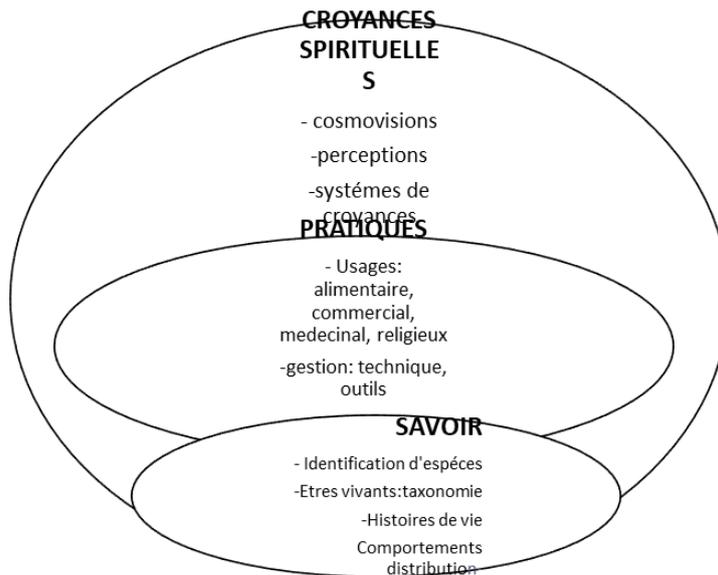
Le Conseil International pour la Science (ICSU) définit le STA comme :

La somme de connaissances, pratiques et représentations maintenues et développées par les personnes détenant une histoire d'interactions avec l'environnement naturel. Le savoir traditionnel autochtone est donc un système complexe de connaissances, de pratiques et de représentations qu'ont des sociétés de l'environnement qui les entoure. Cet ensemble complexe de compréhensions, d'interprétations et de sens fait partie d'un ensemble culturel qui englobe le langage, la terminologie et la classification des systèmes, des pratiques, des rituels, de la spiritualité et la vision du monde ».
(ICSU, 2002 :9).

Les savoirs traditionnels sont des créations collectives qui découlent de la pensée et de la vie pratique d'une communauté traditionnelle et qui sont transmises de génération en génération, normalement comme appartenant à une tradition orale (MERCER, 2010 :14).

Ces savoirs constituent la composante intangible, l'immatérielle de la biodiversité parce qu'ils sont associés à l'usage des ressources de la biodiversité. C'est donc une combinaison à la fois de savoirs, de pratiques et de croyances spirituelles. Tous ces savoirs s'imbriquant les uns aux autres comme l'illustre la figure VII-1 ci-dessous :

Figure 10 : Composantes du savoir autochtone traditionnel



Source : Adapté de BERKES, 2008

VIII-1-1-b- Caractéristiques des STA

Les peuples autochtones, les Mbororo et les Baka en particulier possèdent un (STA) qui comprend non seulement des observations concernant le milieu naturel, mais aussi des croyances, des valeurs et un code éthique. De fait, le STA comporte plusieurs niveaux de savoirs, communément classés en quatre catégories dans la littérature.

La première catégorie porte sur des observations factuelles au sujet des animaux (BERKES, 2008; HOUDE, 2007). Elle concerne notamment leurs comportements, leurs habitats, leur anatomie et leur abondance ainsi que les interrelations avec l'environnement. Ce type de savoir empirique est la résultante de longues périodes d'observations. Dans ce sillage, les éleveurs Mbororo ont une fine connaissance des animaux et de la brousse. Comme le disait BOURTRAIS (1999), ils distinguent avec acuité les « *pellet jamu* » aux ou « *pellet sofnde* » c'est à dire les endroits à maladies, à fièvre aux endroits salubres pour les bêtes. Entre des pâturages abondants, il s'agit de discerner ceux qui sont salubres pour le bétail. D'après la végétation, ils savent déduire les densités d'insectes piqueurs dans une zone.

Le deuxième type de savoir consiste en un système de gestion des ressources qui utilise le savoir environnemental local et inclut un ensemble approprié de pratiques, d'outils et de techniques (BERKES, 2008). Il comporte notamment les pratiques telles que la rotation des territoires de chasse et de pêche (HOUDE, 2007). Chez les Mbororo par exemple on a

des champs cultivés, des pâturages et des aires de forêts. Chez les Baka on a des pratiques de rotation en ce qui concerne l'agriculture, la chasse, la cueillette ou la pêche, qui permettent de renforcer l'hétérogénéité des milieux et d'améliorer le fonctionnement des services écosystémiques.

La troisième catégorie comprend une éthique, un ensemble de valeurs, de règles, de normes et de codes qui forment un système de gestion traditionnel (BERKES, 2008). Il s'agit de l'expression des valeurs de respect à adopter envers les animaux et l'environnement en général ainsi qu'entre les humains. Dans les communautés traditionnelles Baka et Mbororo on a par exemple des tabous placés sur certains lieux ou certaines espèces vivantes pour éviter leur disparition et la fragilisation du milieu de vie (forêt sacré, interdit alimentaire de telle espèce etc.)

La quatrième et dernière catégorie consiste en une cosmologie, une vision du monde qui façonne les perceptions environnementales et donne une signification aux observations de l'environnement. Il s'agit de la façon de concevoir l'univers, qui inclut la religion, l'éthique, les systèmes de croyances, et qui définit les relations entre les humains et les animaux et le rôle des humains dans le monde (HOUDE, 2007). Traditionnellement, les Baka et les Mbororo ont une ontologie relationnelle avec la nature voire avec l'environnement. Dans ce sillage « on apprend à connaître la forêt, ainsi que les plantes et les animaux qui l'habitent, exactement de la même manière qu'on se familiarise avec d'autres gens, en passant du temps avec eux, en investissant dans les relations avec eux les mêmes qualités d'affection, de sensibilité et de prévenance » (INGOLD 200 : 49). Comme le démontre JOIRIS (1998), la chasse même chez les Baka, n'est pas une simple activité technique de subsistance, mais une sorte de partage, de négociation, de dialogue. De ce fait, la relation que les Baka et les Mbororo entretiennent avec la nature est dynamique, symbiotique, sacrée, nourricière, et la nature est vue comme une « mère ». De cette cosmologie, on peut comprendre également « l'attachement et le dévouement, surtout des Mbororo d'autrefois, à l'égard du bétail en utilisant l'expression très forte *endam*, c'est-à-dire “ « protection, amour maternel » BOUTRAIS (1999).

Parallèlement, on retrouve chez les Baka et les Mbororo, comme dans la plupart des « sociétés autochtones » quatre grands types de prescriptions : la protection totale de certains habitats (forêts ou bois sacrés et autres sanctuaires coutumiers) ; la protection totale de certaines espèces d'animaux ou de plantes (espèces taboues) ; des prohibitions concernant des

étapes critiques dans le développement ou la vie de certaines espèces (ainsi le tabou sur la chasse ou la pêche de certaines espèces à certaines périodes de grande vulnérabilité pour ces espèces) ; des obligations d'évaluation de la population de certaines espèces et de leurs habitats (BERKES et Al, 2009).

VIII-1-2- Savoirs autochtones et savoir occidental : Deux connaissances aux antipodes

Le STA de par sa nature s'oppose au savoir occidental qualifié de scientifique. Le STA s'articule sur une vision holistique du monde et de l'environnement, où les relations entre les humains et l'environnement sont indissociables (ROUE & ENAKASHIMA, 2002).

Il s'agit d'un savoir intuitif et holistique, qui est enraciné dans un contexte social et qui comporte une explication des phénomènes qui est souvent spirituelle (TANGUAY, 2010).

Comme l'explique HARDMAN (2000), le STA est basé sur une conception élargie du vivant où le vivant, le monde matériel soutenant la vie et le monde des esprits ne sont pas opposés, mais articulés et intégrés symboliquement, sans être confondus. Le STA considère que toutes les parties du monde naturel, même inanimées, sont infusées d'un esprit et la vie humaine n'est pas supérieure. Pour les Baka et les Mbororo, le monde n'est pas un ensemble d'événements causaux linéaires, mais ils considèrent plutôt qu'il est formé de cycles d'interactions multidimensionnels en constant changement, où chaque facteur agit sur d'autres éléments d'un système global (FREEMAN, 1992).

Or, le mode de pensée occidentale est fondé sur une logique de l'opposition (RIBEILL, 1974) et enraciné dans un système d'appréhension des connaissances dualistes qui a instauré une rupture entre l'humanité et la nature (PLUMWOOD, 1993). Dans sa nature fondamentale, la pensée occidentale est basée sur une perception du monde comme mécanique et fragmentée.

De son côté, le STA est un savoir dynamique et adaptatif qui est appris via l'observation et l'expérience directe. Lévi-Strauss (1962) cité dans BERKES (2008 : 5) l'a nommé « la science du concret », puisque basée sur l'accumulation d'observations et d'expériences concrètes et enracinées dans la réalité. Le STA est donc fondé sur des données recueillies par les utilisateurs des ressources naturelles. Ces données sont enregistrées et transmises de façon orale. Il s'appuie sur l'expérience collective et cumulée et comporte des données surtout qualitatives, diachroniques et localisées. Il est résolument ancré dans une démarche empirique (HUNTINGTON, 2000).

Le STA est foncièrement tributaire de l'identité culturelle des peuples. Au-delà d'une forme de connaissance, il représente une façon de vivre et de penser.

Par opposition, la science occidentale est enseignée et apprise dans une situation généralement extérieure au contexte appliqué. Les données sont recueillies par des chercheurs spécialisés et sont généralement synchroniques, quantitatives, enregistrées de manière écrite et organisées de façon compartimentée (TANGUAY, 2010).

Elle met un point d'honneur sur la causalité par la compréhension de processus linéaires de cause à effet afin de pouvoir prédire des résultats (FREEMAN, 1992). Elle est fondée sur une approche réductionniste et analytique, qui considère que l'humain possède un droit de contrôler et d'exploiter la nature (JOHNSON, 1992). Elle implique l'emploi de méthodes afin de générer et tester des hypothèses, procède à des observations consciemment contrôlées, souvent à l'aide d'instruments complexes, et tend à quantifier les variations observées (HUNTINGTON et al., 2004).

La science occidentale, parce qu'elle est à la recherche des lois universelles, transcende le contexte local. Elle se revendique d'être neutre et objective. Mais l'idée de cette prétendue objectivité a déjà été battue en brèche par des auteurs tels que LATOUR (1991) qui explique que la science occidentale a développé une séparation entre le savoir pur et le savoir lié aux sociétés mais que cette séparation est artificielle puisque tout savoir est lié à la société qui la détient. Inversement, comme l'énonce si bien AGARWAL (2009), bien que le STA soit subjectif, cela ne le rend pas faux car il est fondé sur des observations faites sur le terrain qui est aussi une approche utilisée par les sciences.

Dans ce sillage, la science occidentale prétendant à l'universalité de sa rationalité s'est érigée comme une matrice d'exclusion d'autres formes de connaissance notamment des STA sous prétexte qu'elles n'ont pas la même rigueur ni la même valeur. On va donc assister à l'émergence du racisme épistémique selon l'expression de RAMON GROSFUGUEL (2012)

Fort de ce contexte, naît une guerre épistémologique dont l'objectif est la destruction des modalités d'accès à la connaissance différentes de celles des Européens, ce que SANTOS, B. de Sousa appelle « épistémicide ».

« La guerre épistémologique produit une seule forme d'identification valable et sa visée est d'empêcher que d'autres sites de subjectivation épistémique puissent émerger. C'est la dévaluation et le discrédit qui sont déversés sur

toute autre forme de subjectivation et d'épistémologie qui garantissent la suprématie d'une seule épistémologie et d'une seule modalité de subjectivation »

(SANTOS, B. de Sousa, 2011)

Sur ce, la machinerie occidentale consistera à piller les Savoirs Traditionnels Autochtones.

VIII-1-3- Pillage des STA et inégalité épistémique

Dès leur arrivée en Afrique, les colons ont procédé à un pillage épistémique. En effet, ils ont auscultés, disséqués les cultures locales, les ont examinées sous toutes les coutures et muséifiées (VINAY LALA, 2005). Ainsi, les colonisateurs interdisent certaines traditions qu'ils jugent contraires à leurs valeurs ou nuisibles au pouvoir colonial, s'approprient de certains savoirs et effacent les traditions et savoirs ancestraux. Ces savoirs autochtones considérés comme sans valeur ou invisibilisés par les savoirs occidentaux, constituent dans le même une source d'enrichissement pour les compagnies multinationales occidentales qui pratiquent un « bio-impérialisme ». Ces savoirs traditionnels dénigrés sont convoités par les pays du Nord en tant que nouvelle ressource ayant de la valeur.

Le « bio-impérialisme », est compris comme la privatisation du vivant au moyen de brevets servant à commercialiser des plantes médicinales utilisées traditionnellement par des communautés locales (SHIVA, 2008).

En effet, on assiste à une répartition inégale de la biodiversité biologique. Les « centres de diversité génétiques », identifiés notamment par le botaniste soviétique Vavilov se trouvent relativement concentrés sur la planète, situés majoritairement dans le monde tropical. Durant toute la période coloniale les puissances occidentales et leurs entreprises ont largement puisé dans ce patrimoine et même après les indépendances ils ont continué à collecter ces ressources biologiques et génétiques.

Ce bio-impérialisme, largement regroupé sous l'expression biopiraterie est vulgarisé en 1993. Elle est mise en avant de la scène par une ONG qui à l'époque s'appelait Rural Advancement Foundation International (RAFI), aujourd'hui l'Action Group on Erosion, Technology and Concentration (ETC-Group).

Par cette expression, elle sonnait l'alarme sur le fait que des entreprises multinationales et des institutions scientifiques étaient en train de collecter des ressources

biologiques et des savoirs traditionnels sans autorisation soit de la communauté détentrice du savoir, soit du gouvernement du pays où elle se trouve. On comprend par biopiraterie, « l'utilisation illégitime ou illégale des ressources de la biodiversité, c'est-à-dire le matériel génétique (la plante, l'animal, etc.) – ce qui est appelé la composante tangible de la biodiversité et aussi des savoirs traditionnels des communautés traditionnelles sur les ressources biologiques de leur territoire - sa composante intangible » (MERCER, 2010).

La biopiraterie est donc un vol des connaissances, c'est une acquisition illicite de droits de propriété intellectuelle sur un savoir traditionnel souvent lié à une ressource biologique, ses propriétés, ses usages ou son utilisation. Cette pratique millénaire, a vu son essor au cours des dernières décennies avec le développement de la biotechnologie dans les pays du Nord.

Les STA intéressent prioritairement l'industrie pharmaceutique. Ils servent de guide de bioprospection permettant de faire des économies financières. D'après Shiva, selon certaines estimations, la valeur courante dans le marché mondial pour les plantes médicinales identifiées grâce aux pistes données par les communautés traditionnelles serait de l'ordre de 43 milliards de dollars (SHIVA, 2008).

Ils sont également d'un intérêt majeur pour l'industrie cosmétique qui utilise ces savoirs comme base d'identification de nouvelles pistes et d'orientation de recherche du potentiel commercial d'une espèce. Les savoirs sont utilisés dans les études de sécurité et d'efficacité; ils sont aussi largement utilisés dans le marketing de produits et, quelquefois, pour développer de nouvelles stratégies de recherche de sources de matériaux (MERCER, 2010).

POSEY et DUTFIELD (2008) décrivent les connaissances recherchées :

“ Knowledge of current use, previous use, or potential use of plant and animal species, as well as soils and minerals; - Knowledge of preparation, processing, or storage of useful species;- Knowledge of formulations involving more than one ingredient;- Knowledge of individual species (planting methods, care, selection criteria,etc.);- Knowledge of ecosystem conservation (methods of protecting or preserving a resource that may be found to have a commercial value, although not specifically used for that purpose or other practical purposes by local community or the culture;- Classification systems of knowledge, such as traditional plant taxonomies;- Renewable biological resources (such as plants, animals and other organisms) that

originate (originated) in indigenous land and territories; - Cultural lands capes, including sacred sites;- Handcrafts, works of art, and performances;- Traces of past cultures (such as ancient ruins, manufactured objects, human remains);- Images perceived as "exotic", such as the appearance of indigenous people their homes and villages, and the landscape; and Cultural property (culturally or spiritual significant material culture, such as important cultural artefacts, that may be deemed sacred and, therefore, not commoditizable by the local people”.

Cette piraterie qui s’effectue au moyen des brevets est perpétré par des compagnies étrangères occidentales. Ainsi, elle favorise les pays du Nord au détriment des peuples autochtones et comme pourrait le dire CARDINAL (2010), elle légalise la colonisation des savoirs. Shiva fait également un parallèle entre la biopiraterie et la colonisation. « L’appropriation d’un territoire réputé inhabité par des hommes civilisés est perçu comme toute naturelle par les colonisateurs, et la *terra nullius* devient aujourd’hui *bio nullius*, ce qui permet de penser qu’il n’y a pas de savoirs associés à la biodiversité avant leur découverte par l’homme blanc (SHIVA, 2004).

De fait, « la science moderne fait sien ce qui a été inventé et développé par d’autres, et le capitalisme se charge de les empêcher d’utiliser leurs propres connaissances comme d’autres biens communs qui sont aussi privatisés » (CARDINAL, 2010). Les colonisateurs procèdent donc à une accumulation par dépossession (HARVEY, 2003) D’un côté on a la prise de possession matérielle des savoirs autochtones et de l’autre la négation de ces savoirs.

Les pays du Nord volent les savoirs autochtones traditionnels par cooptation. Comme l’explique HAWTHORNE, les pays du Nord organisent des événements culturels où y participent les pays du Sud. Ces événements ne sont rien d’autre que des occasions d’appropriation culturelle pour les pays du Nord. Les marginalisés se font offrir des « faux prix de participation » (2002 :92). Ils se font passer l’appropriation culturelle comme une participation culturelle. Ils ne savent pas qu’il s’agit d’un leurre. Ils ignorent qu’il s’agit d’une stratégie de cooptation. Les pays du Nord s’approprient leur culture pour mieux les contrôler et par la même occasion profiter économiquement de la marchandisation de leur culture. Ainsi, à travers « les «faux prix» les détenteurs d’une terre, d’une culture ou d’un savoir échangent leur autonomie et leur spécificité contre bien peu d’avantages (HAWTHORNE, 2002 : 75).

Pour résumer « Un élément spécifique est approprié, ou coopté, pour ensuite être marchandisé et contrôlé par la culture dominante, et ainsi disparaître tant il est intégré au système (ou au marché). Il devient alors vide de sens » (CARDINAL, 2010)

MERCER (2010) cite les principales conséquences de l'appropriation de ces savoirs sur les peuples autochtones: l'utilisation non autorisée du nom de la communauté comme marque de fabrique ou de commerce par des entreprises du nord, la commercialisation non autorisée des savoirs, la révélation et l'utilisation d'un savoir secret, d'images ou d'autres informations sensibles, ainsi que le tournage de films et la prise de photos sans autorisation, pouvant violer les valeurs spirituelles ou religieuses des communautés.

VIII-1-4- Les peuples autochtones subissent une inégalité épistémique

L'inégalité épistémique c'est l'« action — délibérée ou non — d'un autre groupe, plus dominant ou plus puissant » produisant « l'endommagement ou la perte de la capacité des individus d'un groupe à maintenir, à retrouver ou à développer leurs propres cadres épistémiques », avec pour effet un « échec continu à penser pour soi-même et avec ses propres concepts » (BHARGAVA, 2013 : 44) . Prétendant que les savoirs autochtones sont primitifs, simples, statiques ou folkloriques en un mot ne sont pas de véritables connaissances, les puissances coloniales nourrissent le discrédit sur ces savoirs. Dans le même temps, ils font la propagande officielle des cultures et des méthodologies autochtones afin qu'elles soient vues comme arriérées ou dépassées, tout en faisant la promotion d'un mouvement d'éducation des populations locales en vue d'une culture et d'une langue nationale unique aux dépens des cultures minoritaires. Par ailleurs, ce mouvement d'éducation des populations locales vise à renforcer ces perceptions négatives des savoirs autochtones.

Ce déni de crédibilité de leurs savoirs est vécu par les peuples autochtones comme une autre forme de violence qui s'ajoute déjà à leur extrême marginalisation. Cela affecte donc leur subjectivité en ce qu'il produit une perte de confiance en soi et l'auto-exclusion d'interactions sociales. À un niveau plus profond, cette situation d'injustice épistémique conduit à une intériorisation des biais cognitifs, produits historiquement et socialement, sur leurs propres capacités intellectuelles (ALI,2007).

Ces systèmes d'appropriation et d'effacement des traditions et savoirs ancestraux affectent la subjectivité des colonisés et le rapport qu'ils entretiennent à leurs propres identités

et savoirs au point où ils viennent à mépriser eux –mêmes leurs propres cultures et traditions (GODRIE & SANTOS, 2017).

L'inégalité épistémique se manifeste ici en ce que : « les concepts et les catégories grâce auxquels un peuple se comprend lui-même et comprend son univers sont remplacés ou affectés par les concepts et les catégories des colonisateurs » BHARGAVA 2013 : 44).

FRICKER (2007) explique que ces injustices épistémiques affligent un groupe d'un préjugé identitaire négatif et historiquement, ce groupe se voit refuser certains droits. Elles s'accompagnent, également, d'un ensemble d'inégalités qui touchent les autres sphères de la vie, qu'il s'agisse de l'accès à un emploi décent ou de la possibilité d'occuper l'espace public en toute sécurité (GODRIE et SANTOS, 2017). Il apparaît clairement que c'est la situation que vit les peuples autochtones Baka et Mbororo.

En effet, ces inégalités épistémiques s'érigent sur trois types de rapports sociaux inégalitaires, fondés respectivement sur l'appropriation des ressources, des corps et des esprits.

Ces inégalités ne se traduisent pas uniquement par l'appropriation de : [T]out le spectre des arts, des techniques traditionnelles et des connaissances acquises, nécessaires à la production et à la confection de la nourriture, à la transformation des matières premières en objets utilisables, à la guérison de la maladie, à l'éducation des enfants et à la reproduction de la culture (au sens large d'un mode de vie soutenable dans un environnement donné). Elles se traduisent aussi par l'appropriation de l'autonomie des personnes, c'est-à-dire de la capacité qu'elles ont à se doter de leurs propres règles. Le fait que ces inégalités ne soient pas juste produites à l'intérieur des murs des sociétés égalitaires, mais également construites à l'intérieur de l'esprit, permet d'expliquer toute la difficulté qu'il y a à reconnaître la valeur de savoirs déconsidérés et des groupes qui les portent afin de transformer véritablement les rapports sociaux inégalitaires.

(GODRIE & DOS SANTOS, 2017 : 17)

Susan HAWTHORNE parle de déconnexion pour exprimer les conséquences des injustices épistémiques à l'échelle individuelle. L'autochtone est déconnecté de son corps, de son environnement, d'avec les autres, d'avec ce qui est sacré, entre la production et la consommation, et d'avec lui. Cette déconnexion d'avec tout le dépossède, il ressent un vide et il se tourne vers la consommation ou la science occidentale pour remplir ce vide. Et c'est là, le but recherché par le pouvoir dominant. Dans le même sillage, MARIMBA ANI (In Hawthorne, 2002 : 364) parle d'abstractification qui est symbolique du même phénomène.

L'individu tend vers l'immatérialité dans le sens de l'éloignement du concret, du physique, du local.

En ligne de compte, il est fort opportun d'affirmer que la colonisation fut pour les colonisés une expérience de déni de leur connaissance et de leur agentivité épistémique. La méconnaissance des savoirs traditionnels autochtones, loin d'être un mécanisme aveugle, s'illustre comme une stratégie d'acteur de pillage et de consolidation d'un impérialisme épistémique dans les pays du Sud. Partant, on assiste au déclin des STA. La perte de ces savoirs constitue également le socle de la vulnérabilité des peuples autochtones au changement climatique.

VIII-1-5- Déclin des savoirs traditionnels, socle de la vulnérabilité au Changement climatique

Le déclin des savoirs autochtones traditionnels se manifeste à travers le mépris, l'exclusion de ces savoirs, qui sont désormais relégués à être des simples croyances, des superstitions ou simplement des traditions folkloriques. Sous l'emprise des inégalités épistémiques, les savoirs autochtones traditionnels constituent désormais un non savoir pour les populations locales. Par ailleurs, plusieurs facteurs se conjuguent pour asseoir le déclin des savoirs traditionnels autochtones. On peut mentionner entre autres la sédentarisation, la perte des droits fonciers et d'accès à la forêt, l'aliénation des terres pastorales, la scolarisation moderne.

La sédentarisation des peuples autochtones a été promulguée officiellement en 1955 ; c'est un des éléments majeurs ayant amorcé le déclin des Savoirs Traditionnels Autochtones. Les Baka ont été contraints parfois avec beaucoup de violence de s'installer sur les bords de la route. Hors de la forêt et en contact régulier avec d'autres cultures, ils ont peu à peu perdu certaines traditions, socle de leurs connaissances. Pour ce qui est des Mbororo, la sédentarisation de ces communautés pastorales a été initiée par le biais des projets agricoles pilotes et les programmes d'implantation forcée dans des villages. Suite à leur sédentarisation et aux politiques d'assimilation qui en découlent on assiste à « l'érosion de l'intégrité sociale et culturelle des communautés autochtones, ainsi que par la dégradation des connaissances traditionnelles écologiques et de leur capacité de traiter de façon durable avec l'environnement » (OVIÉDO & al. 2000)

A la sédentarisation s'annexe l'exploitation capitaliste anarchique des ressources forestières. Ceci ne fait que renforcer la perte de leurs moyens de subsistance intrinsèquement liée à la forêt : perte des droits fonciers. Comme l'affirme ABEGA (2015), la sédentarisation a été un prétexte politique pour libérer la forêt afin qu'ils ne soient pas les témoins(les Baka) de son exploitation. L'expulsion des peuples autochtones de la forêt, résultante de l'expansion de l'économie de marché va davantage entériner l'effondrement de leurs structures sociales et leur acculturation (OVIEDO et al, 2000)

Par ailleurs, la scolarisation moderne conformément au projet colonial joue un rôle majeur dans le déclin des savoirs autochtones. En effet, elle ne favorise pas la transmission orale de ces savoirs mais tend à les présenter comme subalternes au savoir occidental. Comme le soutient si bien ABEGA (2010), l'introduction de la scolarisation moderne dans la vie des peuples autochtones a pour conséquence majeure la perte de leur identité et de leur reproduction culturelle. En réalité les programmes scolaires et académiques sont favorables à l'acculturation. Comme l'explique si bien ABEGA avec « la colonisation, les systèmes éducatifs des pays du Sud ont pris l'éducation occidentale pour modèle et cette éducation a servi de véhicule de dénigrement ou d'effacement des savoirs traditionnels, des langues, religions et cultures locales ».

De par la perte graduelle de leur savoir traditionnel ils sont de plus en plus vulnérables au changement climatique. Les peuples autochtones sont pris dans un cercle vicieux où l'augmentation des changements climatiques entraîne une perte de leurs habitats traditionnels et de leur patrimoine culturel. Ainsi, ce rapport étroit que les peuples autochtones avaient avec la nature est de plus en plus effrité. C'est ce rapport qui a permis l'émergence de ces connaissances au fil des générations. Ces connaissances traditionnelles écologiques approfondies sur leur milieu naturel leur a permis de garantir leur propre survie tout en participant à la stabilité de leur écosystème forestier local. Ces savoirs s'adaptant en fonction des variations climatiques.

VIII-2- RECONNAISSANCE DES STA PAR LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE : PRAGMATISME SOCIAL OU VISEE ECOLO-CAPITALISTE ?

A la faveur de la Convention sur la diversité Biologique de 1992, les STA longtemps méprisés, marginalisés et invisibilisés sont positivement reconnus sur la scène internationale. Cette section s'interroge sur les logiques sous-jacentes de cette reconnaissance. Obéit-elle à une logique de pragmatisme social ou d'instrumentalisation écolo-capitaliste ? Pour répondre à cette question nous verrons comment des résistances épistémiques ont conduit à la légitimation des STA, puis nous examinerons les raisons fondamentales de la reconnaissance et de la protection des STA telles qu'énoncées par la CDB.

VIII-2-1- Des résistances épistémiques à la reconnaissance des Savoirs Traditionnels Autochtones

Face à la méconnaissance des savoirs autochtones, une lucidité subversive sur les conditions des peuples autochtones va prendre corps dans les pays du Sud. Des ONGs, des institutions de recherche vont dénoncer ce mépris des savoirs autochtones traditionnels, relever leur potentiel en termes de développement durable et contribuer à leur préservation et leur diffusion. En un mot, ils opposent des résistances épistémiques.

Comme le relèvent si bien GOGRIE et al (2015) « Si les injustices épistémiques sont productrices de perte de pouvoir, elles sont aussi productrices de résistance épistémique. Il n'y a jamais d'hégémonie totale, mais bien des contre-pouvoirs et des pratiques qui contribuent à dégager la production des connaissances de rapports qui perpétuent l'oppression épistémique de certains groupes (ALCOFF, 2008 ; MEDINA, 2013; SANTOS, B. 2014) »

Dès les années 1990, on assiste à un intérêt croissant pour le STA qui s'étend au-delà des communautés, des ONGs et du cercle académique. Cet engouement permettra le développement d'organisations internationales, dont le *Traditional Ecological Knowledge Working Group* de l'UICN, et des programmes à grande envergure, dont *Man and the Biosphere* de l'United Nations Educational Scientific and Cultural Organisation (UNESCO).

Dans les sciences, le STA est intégré dans de nombreuses disciplines de recherche, dont l'écologie, la médecine, la botanique, l'agronomie, l'informatique, la gestion, l'aménagement. Il n'est plus la chasse gardée de l'anthropologie, de la sociologie ou de la géographie. La pertinence des savoirs et pratiques autochtones en matière de gestion durable des ressources naturelles est reconnue par de larges pans du monde scientifique et jusque dans les cercles institutionnels des Nations Unies.

Ainsi, à la faveur de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio de Janeiro en 1992, on assiste à la reconnaissance et à la valorisation juridique des savoirs autochtones sur le plan international. La *Déclaration de Rio* dans son principe 22, affirme que²²

Les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles. Les États devraient reconnaître leur identité, leur culture et leurs intérêts, leur accorder tout l'appui nécessaire et leur permettre de participer efficacement à la réalisation d'un développement durable.

Lors de cette conférence, la CDB sera adoptée. C'est le premier instrument international qui préconise la protection des savoirs traditionnels, qu'elle considère comme partie intégrante de la biodiversité, puisqu'ils seraient un outil de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité. Mais bien au-delà, la CDB tente de répondre aux revendications des pays du Sud contre la biopiraterie. Ainsi, elle stipule dans son article 8 alinéa j, que Chaque Partie contractante, dans la mesure du possible et selon qu'il conviendra :

sous réserve des dispositions de sa législation nationale, respecte ,préserve et maintient les connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et en favorise l'application sur une plus grande échelle, avec l'accord et la participation des dépositaires de ces connaissances, innovations et pratiques et encourage le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques.

Les raisons pour protéger les savoirs traditionnels relèvent donc de deux ordres de considérations : Des considérations liées au pragmatisme social et celles liées aux logiques écolo-capitalistes.

²² NU, *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, Doc, off. NU, 1992, Doc NU NCONF, 151/5/Rev, en ligne: NU <www.un.org>.

VIII-3-DES CONSIDERATIONS LIEES A LA PROTECTION DES STA : PRAGMATISME SOCIAL ET LOGIQUE ECOLO-CAPITALISTE

La reconnaissance ou mieux la protection des STA par la communauté internationale est rationalisée par une logique de pragmatisme social d'une part et écolo-capitaliste d'autre part. La logique de pragmatisme social s'explique au travers de l'intérêt de la reproduction sociale et écologique liée à la sauvegarde des STA. Ici, on verra notamment son potentiel dans la conservation de la biodiversité et donc la lutte contre le changement climatique. Quant à la logique écolo-capitaliste, elle est centrée autour des intérêts financiers liés à la marchandisation de ces savoirs, notamment le développement de la biotechnologie.

VIII-3-1- Protéger dans une logique de pragmatisme social : les STA , ressource clé dans la lutte contre le changement climatique

Les STA constituent une ressource capitale dans la lutte contre le changement climatique. En réalité, comme l'explique si bien le FIDA (2016), les savoirs traditionnels des peuples autochtones offrent des informations et des enseignements qui complètent la science conventionnelle et les observations environnementales, et fournissent également une compréhension holistique de l'environnement, des ressources naturelles et de la culture, et des relations réciproques entre ces éléments et les êtres humains.

Les peuples autochtones utilisent leurs savoirs traditionnels relatifs à l'environnement et à la faune et la flore sauvages (par exemple la fréquence des pluies, la floraison de certaines plantes, l'apparition de certains animaux, l'accouplement d'animaux, l'incidence des infestations de ravageurs, etc.) pour choisir le moment des semis et celui de la récolte. Les savoirs et les pratiques autochtones sont mis en œuvre pour régénérer le sol, et s'adapter et réagir aux inondations et aux sécheresses. Des stratégies telles que le maintien de la diversité génétique et de la diversité des espèces dans les champs et dans les troupeaux constitue une réponse à l'incertitude des conditions météorologiques.

Globalement, on peut citer plusieurs pratiques d'adaptation traditionnelles et novatrices mises en œuvre par les peuples autochtones : - le renforcement du littoral, l'amélioration des techniques de construction, l'intensification du contrôle de la qualité de l'eau, la collecte des eaux de pluie, l'irrigation complémentaire, l'application de techniques d'agriculture traditionnelles pour protéger les bassins hydrographiques, le changement des

habitudes et périodes de chasse et de cueillette, la diversification des cultures et des moyens d'existence, l'utilisation de nouveaux matériaux et la réduction des risques de catastrophe à l'échelon local, l'utilisation des variétés de semences et des pratiques agricoles plus résilientes aux variations climatiques (UICN, 2010). Par ailleurs, on peut mentionner l'agriculture climato-intelligente qui est l'une des méthodes d'atténuation et d'adaptation les plus efficaces. Cette technique de plus en plus préconisée par la FAO, est tributaire des connaissances des peuples autochtones.

La BIT (2010) relève que sans leur participation effective et sans leur savoir et leurs pratiques, aucune action efficace pour le climat ne sera possible et le développement durable restera lettre morte. Leur savoir et leurs pratiques traditionnelles, ont un rôle clé à jouer en faveur du climat. Ceci en vue de :

- Garantir la préservation de la biodiversité et la gestion durable de ressources naturelles telles que les ressources forestières et marines ;
- Valoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la sécurité alimentaire ;
- Valoriser les moyens de subsistance durables, la création d'emplois verts et une innovation, un entrepreneuriat et des entreprises qui ne contribuent pas au réchauffement climatique ;
- Réaliser l'égalité de genre et accroître la participation des femmes à la prise de décisions et à la gestion des ressources naturelles, entre autres ;
- Accélérer la productivité et la croissance économique en tenant compte des impératifs écologiques ;
- Œuvrer pour des sociétés pacifiques, stables et résilientes afin de parvenir à un développement social et économique inclusif ;
- Créer des mécanismes solides de contrôle et de redevabilité afin que personne ne soit laissé pour compte.

Par ailleurs, SCHMITT (2013) mentionne que l'importance des STA à aider les communautés à faire face aux changements climatiques repose sur la mobilisation et l'amélioration de la diversité biologique et humaine, ce qui se constate à plusieurs niveaux.

A un premier niveau, les connaissances autochtones permettent de maintenir un haut niveau de diversité dans les espèces végétales cultivées ou les espèces animales élevées, ce qui permet une plus grande résilience des moyens de subsistance face aux nouvelles pressions

généérées par le changement climatique. Par exemple des pratiques de cultures rotatives telles que mises en œuvre par les Baka et les Mbororo permettent également de diversifier les espèces cultivées au sein des mêmes agro-écosystèmes, ce qui est essentiel du point de vue de la résilience. La diversité qui est également introduite dans les troupeaux pour les rendre plus résistants comme on l'a vu chez les Mbororo rompt avec l'uniformisation des agro-écosystèmes industrialisés, qui peuvent très productifs mais sont également fragiles et lourdement dépendants d'intrants exogènes.

Le second niveau, complémentaire du premier, est celui des paysages. Les savoirs autochtones permettent également d'introduire de la diversité de par les diverses modalités d'utilisation du territoire ; chez les Mbororo par exemple on a :: des champs cultivés, des pâturages et des aires de forêts. Comme au premier niveau, les pratiques de rotation, qu'elle concerne l'agriculture, l'élevage, la chasse, la cueillette ou la pêche, permettent de renforcer l'hétérogénéité des milieux et d'améliorer le fonctionnement des services écosystémiques.

Pour ce qui est du troisième niveau, l'adaptation des peuples autochtones reposent sur leurs capacités à agir collectivement, pour la reproduction d'ensemble des communautés. Il s'agit des réseaux de solidarité qui découlent des systèmes coutumiers. Ici, on a des règles qui assurent la conservation des ressources et l'accès équitable à celles-ci. Dans les communautés traditionnelles Baka et Mbororo on a par exemple des tabous placés sur certains lieux ou certaines espèces vivantes pour éviter leur disparition et la fragilisation du milieu de vie (forêt sacré, interdit alimentaire de telle espèce etc.)

SCHMITT (2013 :1001) se résume fort éloquemment en ces termes :

« L'aptitude à la résilience des peuples autochtones, prend appui dans leurs capacités à renforcer la diversité biologique et donc à renforcer les écosystèmes eux-mêmes mais également à dégager des arrangements institutionnels qui soient axés sur la reproduction de la communauté dans son ensemble, voire des communautés qui partagent un même milieu de vie. Ces capacités découlent de la structure de leurs savoirs et de leurs visions du monde ».

Au regard de toutes ces données, il est indubitable que les STA jouent ou mieux peuvent jouer un rôle clé dans la lutte (adaptation et atténuation) contre le changement climatique. Pour ce faire, il est tout à fait justifié d'assurer leur protection.

VIII-3-2- Protéger dans une logique écolo-capitaliste : la marchandisation des savoirs par les contrats de bioprospection

Au-delà de sa conception environnementale, la CDB recèle plusieurs implications économiques totalement en contradiction avec son objectif noble de protection de la biodiversité et de partage équitable des avantages tirés des ressources biologiques et génétiques (SCHMITT, 2013). En fait, la Convention sur la diversité biologique de 1992 est adoptée dans le contexte d'une tension Nord-Sud, autour du contrôle des ressources biologiques et génétiques. Alors, la convention vise à établir un compromis entre : d'une part les intérêts des firmes des centres capitalistes, qui souhaitent avoir un accès aussi libre que possible sur les ressources de la diversité biologique, tout en protégeant leurs droits de propriété intellectuelle sur ce qu'ils considéraient être des « inventions » ; (mais du vol en réalité) d'autre part, la volonté des pays du Sud, de défendre leur souveraineté permanente sur les ressources naturelles tout en obtenant un partage des bénéfices tirés de l'exploitation de ces ressources.

En effet, la CDB annexée de l'Accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce (ADPIC) institue l'accès aux ressources génétiques et l'appropriation des matériels génétiques à travers des contrats de bioprospection.

Cependant, il apparaît qu'en reconnaissant les droits de propriété intellectuelle des firmes transnationales, la CDB contribue à légitimer la marchandisation du savoir. Comme l'explique si bien VANDANA SHIVA (2008) le Droit de Propriété Intellectuel soutenu par la CDB en plus de favoriser le transfert des savoirs du domaine public au privé, favorise leur transfert du Sud vers le Nord ainsi que la concentration des profits tirés de leur exploitation dans les entreprises du Nord. A l'analyse, la CDB perçoit les différentes composantes de la Biodiversité comme des richesses marchandes naturelles dotées d'une valeur économique. Pour la CDB, la biodiversité au travers du développement de la biotechnologie est susceptible de rapporter d'importants revenus. Pourtant, aux yeux des communautés autochtones et locales, les ressources génétiques et les savoirs associés ne représentent pas qu'un simple patrimoine au sens économique du terme, mais incarnent surtout leur mode de vie, leurs traditions et leur spiritualité (BELAÏDI, 2005). S'il est vrai que la CDB a favorisé la reconnaissance des savoirs traditionnels, elle a surtout contribué à légitimer la marchandisation de ce savoir en assurant aux industriels un accès aux ressources biologiques

et génétiques (art. 15 al 2) et en garantissant leurs droits de propriété intellectuelle (art 16 al 2).

Or, cette légalisation de la bioprospection à fins capitalistes, a de surcroît, des résultats néfastes sur l'environnement, selon MGBEOJI (2006 : 142) :

is becoming clear that the screening process used to evaluate the economic and industrial utility of plants exacts a huge toll on plant species and the ecosystem as a whole, sometimes leading to the extinction of rare plant species. This is because most plant-derived drugs are too complex in their chemical structure to be synthesized in laboratories, so trees that produce them must be "harvested"

Par ailleurs, il est important de relever que les contrats de bioprospection contribuent également à la perte des STA. Ceci, dans la mesure où les savoirs qui font l'objet de cette activité sont habituellement des savoirs associés à une ressource biogénétique. Partant,

« Si le savoir conduit à la découverte d'une propriété d'une ressource qui intéresse l'industrie, probablement celle-ci passera à l'exploiter jusqu'à réduire sa présence dans l'écosystème d'origine. Une fois la source presque disparue, le savoir perdra son utilité pour la communauté et sera abandonné, privant ainsi les générations futures de ses bénéfices ».

(MERCER, 2010 :10)

Il est donc clair que ces contrats et ces régimes de brevets des firmes transnationales acquis au nom de la protection des STA sont susceptibles de priver ces communautés marginalisées et vulnérables des moyens pour assurer leur survie.

Empruntant la prose à SCHMITT (2013 :545), il est évident de conclure que « Face à la pratique de la bioprospection et des brevets sur le vivant, la propriété intellectuelle est apparue pour les sociétés du Sud comme un moyen de pillage des ressources biologiques et génétiques, ainsi que des connaissances locales relatives à ces ressources, situées pour une part importante dans le monde tropical ».

Au final, la CDB n'avait pas pour principal objectif la protection des savoirs autochtones et ou de la diversité biologique ; même si elle préconise une utilisation durable de la biodiversité. En outre, il apparaît une certaine instrumentalisation du discours écologiste sur les STA tant par la communauté internationale que par les peuples autochtones eux-mêmes.

VIII-3-3- Instrumentalisation du discours écologiste sur les STA par la communauté internationale et par les peuples autochtones

Le discours écologique sur les STA apparaît comme instrumentalisé. D'une part par la communauté internationale à des fins de maintien et de perpétuation de l'échange écologique inégal et par les peuples autochtones à des fins de revendications des droits territoriaux d'autre part.

VIII-3-3-a- L'échange écologique inégal : Délégation du poids de la charge environnementale (climatique) sur les peuples autochtone

La thèse du Savoir Traditionnel Autochtone s'illustre comme un prétexte de délégation du poids de la charge environnementale (climatique) sur les peuples autochtones et les femmes autochtones en particulier. Cette thèse, fait des femmes autochtones la garde avancée de la planète face au changement climatique. Ces dernières, sont présentées comme les futures héroïnes de la planète de par le rôle qu'elles sont susceptibles de jouer dans la lutte contre le changement climatique. La communauté internationale soutient désormais que ces peuples sont détenteurs d'un savoir et d'un savoir-faire historique qui jusqu'ici leur a permis de mieux planifier et de mieux gérer les risques et les impacts de la variabilité du climat et des phénomènes climatiques extrêmes. Allant des présupposés écoféministes, les agences de développement soutiennent et militent pour une mise en avant des femmes autochtones dans les projets environnementaux. Selon elles, les femmes autochtones pourraient davantage contribuer à l'identification et à la mise en place de mesures d'atténuation dans la lutte contre le réchauffement climatique. Comme le démontre fort justement la littérature écoféministe, les femmes autochtones sont les expertes de la conservation de la biodiversité. Elles ont des connaissances très élaborées de leur environnement et des cycles de la nature, étant les principales responsables de la production alimentaire (ROUE , 2012). De par leurs rôles de production et de reproduction, elles ont appris à conserver l'équilibre de la nature car c'est cela qui leur permet de nourrir leur famille, de prendre soin de leur bétail, ce dans une relation de réciprocité qui permet à la nature de se régénérer.

De fait, les femmes autochtones ont des pratiques et des savoirs différents des hommes ancrés dans leurs rôles sociaux ce qui leur confère une connaissance privilégiée et exclusive de la nature. Sous cet angle, les femmes autochtones sont vues comme la solution à

la crise climatique. Elles détiennent les solutions ; elles sont les détentrices d'une connaissance privilégiée des processus naturels. Et donc, d'une main d'œuvre précieuse qui fournit des compétences locales pour la mise en œuvre des réponses de résilience climatique.

De ce fait , les femmes autochtones sont réduites à être des « gardiennes » de la nature, non plus au sens noble du terme, en conservant leur mode de vie, mais sur le modèle de l'échange écologique inégal.

Les pays du Sud et les femmes autochtones en particulier doivent « se battre » pour assurer , maintenir et protéger les services écosystémiques au profit des pays du Nord. Ces derniers, restent simplement et avant tout les consommateurs de ces ressources et services écologiques qu'ils peuvent injecter dans des processus économiques diversifiés et riches en valeur ajoutée à l'instar de la REDD+. Il s'agit donc de mettre à contribution les STA des femmes autochtones pour faire face aux aléas climatiques afin d'assurer la production et le renouvellement des ressources naturelles du Sud au profit des puissances économiques et des firmes du Nord. Ainsi, les femmes autochtones constituent une force de travail vitale pour fournir et assurer ces services écosystémiques. Leur habileté à gérer durablement les ressources naturelles permet de restaurer, préserver et d'améliorer la santé des écosystèmes défaillants suite au changement climatique. Ces femmes travaillent au renouvellement de la biodiversité en mettant leurs compétences au profit de la lutte contre le changement climatique.

Dans ce sillage, les pays du Nord peuvent continuer à s'approvisionner en ressources primaires pour le développement de leurs industries. Les pays du Nord au lieu de réaliser chez eux des efforts pour réduire leurs émissions de GES en font subir le poids aux pauvres du Sud en l'occurrence les femmes autochtones, tout en exploitant l'occasion pour étendre leur contrôle sur les ressources et réaliser des opérations financières hautement profitables, à l'instar de la REDD+ . A travers la thèse du STA, les pays du Nord légitiment et perpétuent l'échange écologique inégal.

VIII-3-3-a- Discours écologique des STA et reconnaissance de l'autochtonie comme moyen de revendications territoriales et identitaires

Bénéficiant du contexte planétaire de la reconnaissance de la catégorie « autochtone » dans le cadre des débats internationaux sur la biodiversité et la lutte contre le

changement climatique ; les réseaux et les associations de défense des droits des peuples autochtones se constituent. Ainsi, il apparaît que les communautés autochtones mobilisent des ressources symboliques « l'identité autochtone » disponibles à l'échelle planétaire pour faire émerger, faire valoir leurs intérêts à l'échelle locale (BELLIER, 2006).

Comme l'explique si bien CUNIN (2006) cette reconnaissance de « l'autochtone » sur la scène internationale tend à transformer une appartenance localisée en identité ethnique globalisée. L'ethnicité, habituellement perçue dans une logique de localisation semble désormais se déterritorialiser et s'inscrire dans un espace transnational. Tel qu'énoncé par CASTELLS (1999), dans ce contexte marqué par des rapports de forces se réalise la construction sociale de l'identité. L'identité (appliqué aux acteurs sociaux) est appréhendé comme « un processus de construction de sens à partir d'un attribut culturel, ou d'un ensemble cohérent d'attributs culturels, qui reçoit priorité sur toutes les autres sources. Un même individu, ou un même acteur collectif peut en avoir plusieurs » (CASTELLS, 1999 :50).

Sous ce prisme, les autochtones s'appropriant le discours écologiste des agences internationales de conservation de la nature, inscrivent leurs revendications territoriales dans le cadre de leur contribution à la lutte contre le changement climatique. Ils mettent en avant leur relation harmonieuse avec la nature depuis des siècles, leur statut de gardiens de la forêt et leurs compétences en termes de STA et soulignent donc la nécessité de la garantie de leurs droits territoriaux. Selon eux, « *la garantie des droits fonciers, constitue le moyen le plus sûr de lutter contre le changement climatique. Nous avons un savoir millénaire sur la nature !* » (Discours d'un membre d'AGEFO-BAKA).

Parallèlement, face aux enjeux de l'accapement de leurs terres, les peuples autochtones opposent des formes de résistance qui les érigent en acteurs de la vie politique publique, à travers l'émergence de nouvelles identités. En effet, les peuples autochtones, mobilise l'infra politique des dominés c'est-à-dire « une grande variété de formes discrètes de résistance qui n'osent pas dire leur nom » (SCOTT 2006 :10) et qui se développent faute de pouvoir agir à l'encontre des dominants. En tant qu'acteurs sociaux ils opposent des formes de résistances souterraines plurielles afin de « s'ajuster » et de réaffirmer leur identité locale.

Face à la domination matérielle qui se traduit par leur expulsions sur leurs terres, ils résistent par des actes anodins qualifiés de « braconnage » pour les Baka et parfois

d'appropriation masquée des terres qu'ils convertissent en aires de pâturages pour ce qui est des Mbororo.

Par ailleurs, faisant face aux pratiques de domination idéologique et statuaire telles les atteintes à leur dignité ou leur discrimination par rapport aux 'autres', ils nourrissent des fantasmes de vengeance, de libération et de reversement de l'ordre établi à travers « tout un ensemble de contes et de chansons qui, sous couvert d'histoires mettant en scène des animaux rusés et vengeurs, valorisent les attitudes de filouterie et de résistance des subordonnés » (SCOTT 2006 :10).

Il est remarquable de constater que ces peuples autochtones en l'occurrence les Baka perpétuent « le mythe du Bon sauvage » dans l'imaginaire populaire. Ainsi, ils idéalisent leur vie en forêt avant l'invasion de celle-ci par les « étrangers ». Et par là, dénoncent tacitement les injustices dont ils sont victimes, la négation de leurs droits territoriaux et affirment leur « statut prestigieux de premiers peuples ».

Ainsi, les peuples autochtones par ces formes de résistances déguisées construisent une *identité-Résistance* c'est-à-dire « produite par des acteurs qui se trouvent dans des conditions dévalorisées » (CASTELLS, 1999). Comme l'énonce CASTELLS (1999 :35) l'« identité-résistance » conduit à la formation de « communautés » qui, se regroupant autour d'éléments identitaires empruntés à l'histoire, la géographie ou la biologie, résistent collectivement contre une oppression. Ce sont des identités défensives, qui naissent souvent d'un sentiment de rancœur ou d'aliénation face à une exclusion injuste (politique, économique, etc...). *L'identité-résistante* est la résultante de la dévalorisation ou mieux de la stigmatisation des acteurs sociaux par la logique dominante. De cette identité-résistance des autochtones on assiste actuellement à l'émergence des identités projets sur la scène internationale. Ici, les acteurs sociaux partent de leur identité sur la base des matériaux culturels, avec lesquels ils travaillent, tels qu'ils sont définis par la société, mais essaient d'affirmer cette identité, et de la développer dans un projet qui donne un nouveau sens non pas seulement à eux-mêmes mais à l'ensemble de la société. Ces identités projets s'observent à travers les mouvements environnementalistes indigènes. Somme toute, mobilisant le discours écologique des STA et par là même la reconnaissance de l'autochtonie, les peuples autochtones asseyent leurs revendications territoriales et identitaires et font germer sur la scène publique de nouvelles formes sociales (idéologies).

En ligne de compte, le nœud substantiel de ce chapitre était de saisir les enjeux liés aux Savoirs Traditionnels Autochtones dans une perspective de décolonisation du savoir.

Sur ce, il apparaît clairement que la reconnaissance des savoirs traditionnels autochtones par la communauté internationale tel qu'énoncé dans la CDB repose fondamentalement sur l'argument utilitaire. Or, mobiliser l'argument utilitaire pour soutenir la pertinence des STA c'est tout simplement contribuer à leur discrimination épistémique. En effet, l'argument utilitaire soutient que la préservation des STA est utile à la survie des groupes, à la préservation des écosystèmes, au développement durable, au potentiel d'innovations scientifiques et technologiques, au développement économique des populations locales (RONDEAU & MBONDA, 2015). Evidemment comme l'expliquent si bien RONDEAU & MBONDA (2015) cet argument n'offre pas une justification suffisante de la protection des STA dans la mesure où elle autorise à penser que les savoirs dont l'utilité ne serait pas démontrée – ou qui ne seraient pas perçus comme utiles - ne devraient pas être protégés ou conservés. Or, l'utilité est une notion relative. Comment être certain que ce qui paraît n'avoir aucune utilité maintenant n'en aura pas demain ? Qui décide de l'utilité et, par conséquent, des savoirs utiles à préserver?

En réalité, préserver les STA de par l'argument utilitaire ne fait que contribuer à exclure les « peuples autochtones » de la science. La reconnaissance des savoirs traditionnels autochtones doit reposer sur la valeur intrinsèque de ces connaissances indépendamment de leur utilité matérielle et pratique. C'est pourquoi, RONDEAU & MBONDA (2015) parlent de l'argument épistémologique qui postule que toute connaissance importe en soi. Dans cette perspective, les STA doivent être reconnus comme une science à part entière.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail s'est attelé à mettre en exergue l'influence des rapports sociaux de sexe sur la vulnérabilité différenciée face au changement climatique chez les Baka et les Mbororo du Cameroun. L'objectif ultime étant une mise en visibilité du visage socio-humain du changement climatique chez les Baka et les Mbororo ; à travers une perspective sociologique.

De prime abord, la question de la légitimité de la sociologie dans le champ du changement climatique s'est posée. Il en a découlé le constat de la moindre implication de la discipline sociologique dans les questions climatiques. Cette « abstinence sociologique » dans le champ du changement climatique est tributaire des défis liés à l'émergence de l'environnement comme champ de recherche sociologique.

En effet, l'environnement, a été doublement marginalisé. D'un côté, par les sociologues de par la forte connotation naturaliste de cette thématique de recherche et de l'autre côté par ses spécialistes de par leur méfiance envers les « sciences » sociales.

Il est indéniable que la sociologie n'avait pas pour dessein d'appréhender les problématiques environnementales. Elle « était fort mal préparée à une telle tâche » (LUHMANN, 1993 : 73). Pourtant, l'histoire des liens de la sociologie avec le milieu naturel remonte aux pères fondateurs de la discipline. Ce sont les réflexions sociologiques passées et présentes sur les liens entre les sociétés humaines et leur milieu naturel, entre les logiques sociales et celles écologiques ; bref cette incursion de la nature dans la sphère sociale qui est au cœur de la reconnaissance d'une sociologie de l'environnement (BOUDES, 2008).

Dans ce sillage, les interactions entre climat et sociétés posent de plus en plus la nécessité de ne plus objectiver le changement climatique uniquement comme un phénomène naturel. En réalité, le changement climatique s'impose comme un fait social total de par ses implications sur le social, l'économique, le culturel, et le politique. Subséquemment, les dimensions socio-culturelles et humaines actuelles de la crise climatique interpellent les sciences sociales en général et la sociologie en particulier.

Par-delà ses conséquences environnementales dévastatrices, le changement climatique est avant tout un préjudice socio-culturel et politique pour les femmes et hommes marginalisés Baka et Mbororo. Ayant le moins contribué au changement climatique, de par

leurs modes de vie, ils en paient le prix. Ces derniers, sont non seulement menacés par les effets directs du changement climatique, par les facteurs qui les causent mais également par les politiques et/ou stratégies mises en œuvre pour y faire face. Ainsi, la question climatique se pose en termes d'inégalités sociales tant sur le plan local que global.

Aussi, parce que, les rapports sociaux de sexe existent partout et à tous les niveaux du social et surtout dynamisent tous les champs du social (KERGOAT, 2012), le changement climatique n'est pas neutre en termes de genre. De par les relations de pouvoir et les responsabilités sociales, les hommes et les femmes ne subissent pas de manière similaire le changement climatique, ne sont pas égaux face à ces répercussions. Autrement dit, la vulnérabilité des hommes et des femmes est différenciée. Ainsi, cette recherche s'est fondée sur le postulat selon lequel cette différenciation de la vulnérabilité est tributaire des rapports sociaux de sexe.

Sur ce, la question principale ayant soutenue cette analyse a été celle de savoir comment les rapports sociaux de sexe modèlent-ils une vulnérabilité différenciée face au changement climatique chez les Baka et les Mbororo du Cameroun ?

Cette question principale s'est démantelée autour de quatre questions subsidiaires.

- 1) Quelle est la place de la division sexuée du travail dans la construction d'une vulnérabilité différenciée face au changement climatique chez les Baka et les Mbororo ?
- 2) Comment les rapports de pouvoir participent-ils à la vulnérabilité différenciée chez les Baka et les Mbororo ?
- 3) Comment les rapports sociaux de sexe, orientent-ils les perceptions des effets et des manifestations des changements climatiques ainsi que les choix des mesures adaptatives de « l'un et l'autre sexe » chez les Baka et les Mbororo ?
- 4) Quel est l'impact des réponses (politiques et projets environnementaux) au changement climatique sur les rapports sociaux de sexe et sur la vulnérabilité chez les Baka et les Mbororo ?

Pour ce faire, les analyses ont été menées suivant une vision constructiviste de la réalité sociale. Cette recherche s'est appropriée de la thèse ontologique du constructivisme qui stipule que, ce qui apparaît comme étant « naturel » est en réalité le résultat de pratiques sociales.

En fait, la perspective constructiviste soutient que les perceptions et les interprétations du monde sont toujours façonnées par le contexte social et culturel et que la réalité sociale est en perpétuelle construction jamais une donnée.

L'approche constructiviste adoptée dans cette thèse considère « les changements climatiques d'abord et avant tout comme un phénomène socialement construit et non comme une réalité définie *a priori* » (PETTENDER, 2007 : 7). Le changement climatique est construit par des acteurs sociaux, influencés par des valeurs, des normes, et des pratiques sociales. Ainsi, les rôles assignés à « l'un et l'autre sexe » façonnent et orientent les stratégies de résilience.

C'est fort de cette vision, que la théorie des représentations sociales et de l'écologie politique du genre ont été mises à contribution.

Plus spécifiquement, la théorie des représentations sociales a permis de souligner et de légitimer « les vues » des « subalternes » sur le changement climatique. Et l'écologie politique du genre quant à elle, a mis en relief l'importance d'une approche intersectionnelle dans la compréhension de la vulnérabilité au changement climatique.

Bien plus, cette théorie désacralise le rapport des femmes à la nature et situe l'analyse dans le cadre de la domination et de l'inégale distribution des ressources et de leur accès, entre les femmes et les hommes, mais aussi entre femmes et entre hommes en un mot des rapports sociaux de sexe.

S'appuyant sur les épistémologies décoloniales et les épistémologies des savoirs situées, cette étude s'est fondée sur le postulat selon lequel la construction de la « réalité » est influencée par le contexte social, politique, idéologique et historique. Par ricochet, elle reflète les intérêts et les valeurs de groupes sociaux spécifiques ; en un mot les savoirs sont toujours produits depuis des points de vue situés.

Par ailleurs, en vue d'assurer la validité écologique de cette recherche, une enquête de terrain a été initiée. Assurément, l'enquête de terrain est considérée comme le cœur même de la légitimité sociologique en ce sens qu'elle permet de garantir une adéquation entre les données produites et leurs interprétations (OLIVIER de SARDAN, 2004).

A cet effet, les données ont été collectées au sein de sept communautés Mbororo de l'Extrême-Nord Cameroun et neuf villages Baka de la localité de Djoum au Sud du Cameroun.

Suivant un paradigme compréhensif, il a été question de rechercher les significations que les hommes et les femmes Baka et Mbororo en tant qu' « acteurs sociaux » attribuent à leurs actions, aux événements et aux phénomènes auxquels ils et elles font face.

Dans cette logique, les méthodes mobilisées dans cette étude se sont inféodées à une démarche participative et inductive. Elle a fait appel à des techniques de collecte des données qualitatives à l'instar de la recherche documentaire, des Focus Group Discussion, des récits de vie, des entretiens semi-structurés et de l'observation directe.

Il était question à travers cette démarche qualitative de « donner la voix » aux Baka et aux Mbororo. Les analyses ont été réalisées suivant une démarche compréhensive et interprétative. A cet effet, l'analyse qualitative de contenu et la théorisation ancrée ont été privilégiées.

Le travail de terrain a pris en compte les considérations éthiques liées à la recherche auprès des communautés traditionnelles. De la sorte, ont été mises en exergue les particularités et les spécificités liées à la recherche auprès des minorités ethnoculturelles en général et des Baka et des Mbororo en particulier. Des principes tels que le savoir relationnel, le respect des valeurs traditionnelles, l'holisme, l'interrelation et la synergie ont été valorisés durant tout le processus de recherche.

Cette thèse s'est articulée autour de deux principales parties.

La première partie a été consacrée à une mise en visibilité des rapports sociaux de sexe, de la vulnérabilité et du changement climatique chez les Baka et les Mbororo du Cameroun. Cela a permis de se positionner dans le champ des pratiques discursives sur genre et changement climatique. Alors, dans une perspective critique il a été remis en cause le discours dominant sur genre et changement climatique qui tend à souscrire les femmes de leurs réalités sociales.

Ce discours qui éclipse la nature relationnelle du pouvoir et l'interdépendance entre les femmes et les hommes, peint une image déformée de la vulnérabilité des femmes, de leurs choix et de leurs possibilités.

Egalement, cette tendance antinomique de la littérature sur changement climatique et peuples dits autochtones, qui d'un côté martèle leur extrême vulnérabilité et de l'autre tend à mythifier le rôle qu'ils sont susceptibles de jouer dans l'adaptation et l'atténuation a été questionnée.

Parallèlement, à la lumière des approches explicatives du lien entre genre et environnement, il s'est avéré indispensable de déconstruire l'argumentaire hégémonique et impérial qui véhicule l'image de la femme Baka ou Mbororo comme une victime muette qui ne serait pas Sujet de son histoire.

Bien plus, il a paru opportun d'explicitier et de justifier le choix du concept « rapports sociaux de sexe » plutôt que « genre ». Comme il a été relevé, « genre et rapports sociaux de sexe », sont deux termes très apparentés et même assimilables dans leurs traductions anglaises. Cependant, le terme « genre » revêt de plus en plus un caractère assez polysémique qui le vide même de son potentiel critique. Actuellement, les notions de pouvoir et d'inégalités structurelles associées à ce terme sont très souvent éclipsées dans les analyses. Or, le concept de « rapports sociaux de sexe », soutend de prime abord la notion de tension, de jeu de pouvoir, et s'impose comme outil et catégorie d'analyse.

En outre, la description des différentes zones de cette étude a permis une lecture de la vulnérabilité biophysique et sociale chez les Baka et les Mbororo. Ainsi, l'examen du concept de vulnérabilité a mis en relief les différentes approches de la vulnérabilité dans le champ du changement climatique. A la notion de vulnérabilité biophysique a été associée sa connotation sociale. Cette recherche a opté pour une approche systémique de la vulnérabilité. Dans ce sens, la vulnérabilité au changement climatique dépend à la fois de multiples paramètres (environnementaux, économiques, socioculturels et/ou politico- institutionnels) et de leurs combinaisons (BANKOFF, 2001).

Un portrait détaillé du cadre biophysique et socio-économique a rendu compte des facteurs susceptibles d'influencer la vulnérabilité des Baka et des Mbororo au changement climatique à savoir la configuration spatiale, la sensibilité des écosystèmes, la cohésion de la société, la diversification des activités économiques et de subsistance, l'organisation politique et institutionnelle, et les conditions de vie.

De plus, un regard critique sur la situation des Mbororo et Baka face au changement climatique montre que la cause première de la marginalisation, soubassement de leur extrême vulnérabilité actuelle ; dérive de leur exclusion de leurs terres du fait de la législation foncière héritée de la colonisation.

Par ailleurs, l'analyse des rapports sociaux de sexe chez les Baka et les Mbororo du Cameroun a conduit à la conclusion préliminaire selon laquelle la colonisation a été un tournant décisif dans le recul du statut et de l'affaiblissement de la position de la femme Baka

et Mbororo. En fait, elle a contribué au renforcement des rapports sociaux inéquitables entre les hommes et les femmes. Le diktat colonialiste introduira la distinction entre nature et culture au sein des sociétés Baka et Mbororo.

La deuxième partie de cette investigation scientifique a examiné l'interrelation entre la vulnérabilité différenciée et les stratégies de résilience des Baka et des Mbororo face au changement climatique.

Pour ce faire, la construction sociale et culturelle du changement climatique par les Baka et les Mbororo a été décrite et analysée. On a pu voir que les hommes et les femmes Baka et Mbororo perçoivent un ensemble de conséquences des changements climatiques sur leur milieu biophysique et donc sur leurs moyens d'existence. Mais bien au-delà, le changement climatique crée une sorte de rupture biographique dans la vie des Baka et des Mbororo. Etant donné qu'il impose non seulement des modifications dans leur organisation sociale, mais remet également en cause la signification sociale de leur existence voire de leur identité.

Tout compte fait, la discussion de l'influence des rapports sociaux de sexe sur la vulnérabilité différenciée au changement climatique a démontré que l'exposition et la sensibilité des hommes et des femmes aux différentes catégories d'impacts biophysiques sont socialement déterminées de par leurs différents rôles sociaux ou mieux la division sexuée du travail.

En outre, elle affirme l'interdépendance entre les relations de pouvoir et les capacités d'adaptation. Ainsi, les relations de pouvoir amplifient les impacts socioéconomiques du changement climatique sur « l'un et l'autre sexe ».

Toutefois, les Baka et les Mbororo font preuve d'une rationalité savante propre à leurs savoirs locaux dans leur appréhension du changement climatique.

De surcroît, la vulnérabilité n'est pas homogène, il apparaît des différences de vulnérabilité entre hommes et entre femmes qui sont tributaires d'un ensemble de facteurs socio-économiques tels que le statut matrimonial, le niveau de scolarisation et d'instruction, la qualité et la quantité de l'activité économique.

Cette partie s'est également appesantie sur l'évaluation de l'impact des stratégies de lutte contre le changement climatique sur la dynamique des rapports sociaux de sexe et la vulnérabilité différenciée. Ainsi, il a été souligné les contradictions entre les logiques écologiques et l'ordre économique capitaliste.

Un regard critique a été porté sur les projets et stratégies de mitigation du changement climatique. Il en ressort que des logiques marchandes et d'accumulation soutendent les politiques climatiques. Sous le couvert de la lutte contre le changement climatique, on assiste à un véritablement mouvement d'accaparement des terres au détriment des populations locales. Sous cet angle, les mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique au lieu de renforcer la résilience sociale et économique, la réduit plutôt.

De plus, l'analyse des enjeux et des perspectives des STA dans le contexte de la lutte contre le changement climatique a mis en relief la possible instrumentalisation des STA des femmes. Comme on l'a démontré, la mise en avant des savoirs des femmes Mbororo et Baka dans la lutte contre le changement climatique, ne signifie nullement valorisation de leurs connaissances et de leur agentivité épistémique. Il s'agit de légitimer et de perpétuer l'échange écologique inégal par une délégation du poids de la charge environnementale (climatique) sur les femmes du Sud qui doivent travailler au maintien des services écosystémiques au profit des pays du Nord.

Néanmoins, parce qu'il n'existe « pas de domination sans résistance à la domination » (CASTELLS, 1999) les Baka et les Mbororo récupèrent ce discours sur les STA tout en mobilisant l'infra-politique pour asseoir des revendications territoriales et identitaires. Ainsi, ils font germer sur la scène publique internationale de nouvelles forces sociales (idéologies).

En définitive, s'il ressort bien de l'analyse que les Baka et les Mbororo sont vulnérables au changement climatique, cette vulnérabilité n'est pas inhérente à une incapacité ontologique à faire face. Mais elle est tributaire d'un ensemble complexes de discriminations qui remontent à la colonisation. Actuellement, les injustices épistémiques intériorisées créent une sorte de déconnexion du Baka et du Mbororo qui l'empêche de mobiliser « les restes » de son savoir traditionnel pour s'adapter au changement climatique.

Evidemment, le déclin de ces savoirs traditionnels constitue le socle de leur vulnérabilité au changement climatique. Aussi, cette analyse a mis en exergue les effets néfastes du colonialisme sur les rapports sociaux de sexe chez les Baka et les Mbororo.

Ceci étant, le colonialisme a contribué à défavoriser les femmes par rapport aux hommes en termes d'opportunités qui s'offrent à elles, en termes de statut social et légal dont elles

bénéficient et de ressources auxquelles elles peuvent accéder. Cela justifie dans une grande mesure leur vulnérabilité accentuée au changement climatique.

Toutefois, la vulnérabilité ne doit pas être comprise comme passivité. Le fait d'être vulnérable ne leur ôte pas leur capacité d'agir comme Sujets. En un mot, elles sont douées d'agentivité.

Au final, les résultats de l'étude confirment l'hypothèse principale selon laquelle les rapports sociaux de sexe au travers de la division sexuée du travail et des inégalités de pouvoir sont les principaux facteurs de la vulnérabilité sexo-différenciée face au changement climatique chez les Baka et les Mbororo du Cameroun. Ainsi, la division sexuée du travail définit le niveau d'exposition et de sensibilité des femmes et des hommes au changement climatique ; et les relations de pouvoir déterminent la capacité d'adaptation des hommes et des femmes. Par ailleurs, les initiatives et projets de lutte contre le changement climatique, fondés sur des représentations éco-féministes ou gender-blind renforcent les rapports de pouvoir asymétriques entre les hommes et les femmes et exacerbent la vulnérabilité des Baka et des Mbororo au changement climatique.

Ceci étant, cette recherche a le mérite de mettre en exergue les impacts différenciés du changement climatique sur des communautés ayant un lien étroit avec l'environnement et ses ressources. Il est vrai que la reconnaissance de l'impact différencié du changement climatique fait encore son chemin dans les débats et les programmes scientifiques. Cependant, les approches développées jusqu'ici font encore prévaloir le côté scientifique et technique au détriment des populations plus touchées par les effets socio-économiques du changement climatique. De nombreuses politiques visant à faire face aux répercussions du changement climatique sont analysées en termes de réponses technico-industrielles.

Par ailleurs, cette étude questionne le sens et la nature des politiques de développement dans les pays du Sud. Les tendances actuelles se rapportent au développement durable (sommet de la terre à Rio en 1992) et au développement humain (sommet des droits humains à Vienne en 1993). En même temps, la question du genre est évoquée pour tenir compte de l'impact différencié des politiques de développement sur les hommes et les femmes (4^{ème} Conférence sur les femmes à Pékin en 1995). Pourtant, on assiste de plus en plus à des contradictions entre les dynamiques écologiques, la reproduction sociale et l'ordre économique international. Un débat dans lequel, le Cameroun en particulier, se trouve dans une situation paradoxale. D'une part, il est un faible émetteur de gaz à effet de serre en raison

de son bas niveau d'industrialisation et de consommation d'énergie ; et d'autre part, il subit de plein fouet les conséquences du changement climatique. En plus, selon les Nations Unies son Indice de Développement Humain était seulement de 0,576 point en 2021. Il a été classé à la 151 place du tableau sur 191 pays.

En outre, cette étude a permis de mettre en relief les aspects psychosociaux du changement climatique. La propension des recherches sur le changement climatique dans les sciences sociales a été d'explorer la question à partir des approches de la perception du risque ou de l'amplification sociale des risques plutôt que des représentations sociales.

Aussi, souligne-t-elle l'impératif nécessité de l'interdisciplinarité entre les sciences sociales. En effet, la compréhension des implications sociétales du changement climatique ne peut continuer de suivre une ligne disciplinaire délimitée. Car, les difficultés de la discipline sociologique dans l'appréhension du problème climatique, résultent du fait que les sciences « portent le fardeau d'un héritage cloisonné où chaque discipline définit les objets nobles et ceux qui le sont moins et par là oriente à moyen et long terme les contours de ses recherches » (BOURDIEU, 1976).

De surcroît, le regard constructiviste porté sur cette thématique contribue à ne pas réduire l'analyse du changement climatique à « la perspective positiviste qui domine largement les débats actuels » (PETTINGER, 2007 :7). En d'autres termes, face à la monoculture du savoir scientifique sur le changement climatique, l'approche constructiviste permet de faire prévaloir l'écologie des divers savoirs.

Bien plus, partant du postulat que les faits scientifiques eux-mêmes sont des produits de la dynamique de dispositifs institutionnels particuliers, la grille de lecture constructiviste autorise un regard critique sur le GIEC, organisme institutionnalisé de production des connaissances sur le changement climatique.

Ainsi, il apparaît que le discours du GIEC sur le changement climatique est un savoir produit suivant un point de vue situé, qui joue en défaveur des pays du Sud.

Indéniablement, comme le soutiennent PERRON et VAILLANCOURT, (1999), le discours du GIEC est porté par l'idéologie dominante du néolibéralisme. Par idéologie néolibérale, il faut entendre : « une forme de discours qui porte une confiance marquée dans la capacité du marché à régler les problèmes sociaux et environnementaux, qui vante les mérites de la déréglementation, qui prône la rentabilité économique et qui, dans le cas des relations Nord-

Sud, tend à perpétuer des stratégies d'exploitation du Tiers-Monde » (PERRON et VAILLANCOURT,1999 :108).

Cependant, ce travail comporte des limites.

Du point de vue de la collecte des données, il a été fait le choix d'une approche qualitative centrée sur un nombre limité d'interviewés.

Or, cette approche ne permet pas de fournir des données désagrégées par sexe au travers d'un ensemble d'indicateurs statistiques sur des composantes économiques et sociales tributaires de la vulnérabilité. Et par ricochet, ne présente pas des indicateurs des différences d'impacts entre hommes et femmes généralisables au niveau macro.

Toutefois, généraliser n'était pas notre objectif. L'étude d'expériences originales permet d'accentuer certains éléments qui en d'autres conditions auraient pu passer inaperçus. Si l'originalité est l'ennemie des méthodes quantitatives en allant à l'encontre des généralisations, elle s'avère précieuse pour les approches qualitatives, en mettant en avant ces vécus ignorés par les statistiques. Les méthodes quantitatives sont peu parlantes en termes des causes sous-jacentes à l'origine de certaines tendances.

Quoi qu'il en soit, nous reprenons à notre compte l'assertion de SKINNER (2012 :44) selon laquelle, les données désagrégées par sexe restent inadéquates pour montrer les impacts différenciés du changement climatique sur les hommes et les femmes ou les impacts des politiques climatiques sur les relations de genre.

En outre, les entretiens menés auprès d'ONGs locales travaillant avec Mbororo et Baka, conjugués avec de nombreuses conversations informelles avec diverses personnes, œuvrant dans des organismes et réseaux environnementaux, confortent le fait que ces quelques expériences recensées sont en toutes proportions gardées relativement représentatives de l'ensemble des expériences des Baka et des Mbororo du Cameroun.

En sus, nous aurions pu faire une analyse des données climatiques. Certes, cela aurait été pertinent dans l'optique de mettre en exergue d'une manière objective la réalité des changements climatiques dans les régions de l'Extrême nord et du Sud Cameroun. Pourtant, cette démarche aurait été quelque peu scientifique et réductrice dans le cadre de ce travail.

En revanche, en mettant en avant une approche subjective centrée sur les perceptions sociales, cela permet de comprendre la dynamique des interactions entre les Baka/Mbororo et leur milieu et favorise une compréhension de leurs modalités de « penser le changement climatique ».

Plus explicitement, cela permet de comprendre leur vision fonctionnelle du changement climatique à partir de leur propre système de référence, au travers duquel ils orientent et justifient leurs actions. Et, il faut bien reconnaître que la réceptivité des mesures d'adaptation et d'atténuation en dépend. Car les perceptions sociales agissent comme des filtres à travers lesquelles les individus appréhendent leur environnement, interprètent, acceptent ou rejettent les informations nouvelles (JODELET, 1989).

Par ailleurs, on pourrait reprocher à cette étude le privilège qu'elle semble accorder à l'élément « féminin ». Cette critique paraîtrait justifiée. Dans la mesure où, se pencher sur les rapports sociaux de sexe ne devrait pas en théorie exclure l'attention portée aux hommes et aux masculinités. Néanmoins, parce que les sociétés en dépit de leurs pluralités souffrent de déséquilibres liés au genre au détriment des femmes, ce regard grossissant sur la classe sociale « femmes » trouve une explication légitime. On comprend alors cette tendance des analyses à percevoir à partir du pôle « féminin » les statuts, les rôles et les rapports de pouvoir.

Enfin, le sujet n'étant pas clos des recherches plus approfondies et plus documentées pourront davantage contribuer à prendre le genre au sérieux en l'intégrant comme outil conceptuel et catégorie d'analyse.

Ainsi, ces travaux de recherches pourraient s'atteler à comprendre la vulnérabilité des peuples dits « autochtones » à partir d'une lecture des inégalités épistémiques.

Parallèlement, les analyses pourraient mettre en exergue les indicateurs locaux des impacts des changements en mettant l'accent sur la contribution des ST dans la recherche sur le changement climatique. Ceci permettrait de promouvoir le développement des ST, d'asseoir leur légitimité et leur position dans le marché du savoir global, comme le préconisait HOUTONDJI. Car, ces savoirs

« Au lieu de se développer, de gagner en exactitude et en rigueur au contact de la science et de la technique exogènes, ont plutôt tendance à se replier sur eux-mêmes. [...] De la sorte, l'intégration du tiers monde au processus mondial de production des connaissances entraîne, entre autres effets tangibles, la marginalisation des savoirs et savoir-faire anciens, leur étiolement progressif, leur appauvrissement, voire, dans les pires des cas, leur disparition pure et simple, leur refoulement hors du souvenir conscient des peuples (HOUNTONDJI 1994 : 11).

Dans le même sillage, il pourrait être pertinent d'analyser le rapport des peuples dits « autochtones » au changement climatique sous le prisme de la dette écologique. Non pas

suyvant la doctrine de la victimisation, mais dans une logique de dépassement du « sanglot de l'homme noir », de mise en exergue des capabilités²³ .

En ligne de compte, dans une visée plus heuristique on peut se poser la question de savoir ce que le changement climatique peut apporter à la sociologie ? Comme le mentionnait fort opportunément SHOVE (2010 : 280), cette dernière question requiert une plus grande attention. Car la question de savoir ce que la sociologie peut apporter au changement climatique a déjà fait couler suffisamment d'encre et de salive. Pour répondre à cette question, on peut affirmer que l'étude du changement climatique dans le champ de la sociologie contribue à l'émergence d'une « sociologie des pertes ».

Comme l'explique ELLIOT (2018), l'idée selon laquelle le changement climatique provoque des changements sociaux peut se lire sous le prisme des pertes : « épuisement, disparition et effondrement ». Contrairement à l'idée « de la durabilité », qui jusqu'ici a été le cadre le plus dominant des sciences sociales du changement climatique.

Ainsi, le changement climatique pourrait affecter considérablement le développement théorique dans les sciences sociales et la sociologie en particulier. Ceci, en renouvelant et en reconfigurant les débats de longue date sur le fossé entre la nature et la culture, le capitalisme et la construction sociale de la connaissance.

Enfin, ce travail ne peut s'achever sans parler de l'engagement des sociologues en général, de ceux concernés par la question climatique en particulier et du mien de manière mitigée. Partant du principe que toute connaissance, toute production scientifique est située. Il nous paraît utile d'exercer une pensée réflexive sur ce travail de recherche. C'est-à-dire prendre conscience qu'en tant qu'apprentie chercheuse, notre point de vue est tout aussi situé et marqué par un contexte. Inéluctablement, cette recherche ne revendique pas une pseudo-neutralité. S'inscrivant dans le champ de la sociologie appliquée, cette recherche est engagée. En réalité, les évolutions des interactions entre sciences et sociétés imposent aujourd'hui de

²³ La notion de capacité originellement développée par l'économiste Amartya Sen (1999) et la philosophe M. Nussbaum (2000) renvoie à la liberté que possède un individu quant aux choix à opérer pour réaliser son mode de vie. Ici, il s'agirait plutôt de la possibilité, mieux un droit collectif de décider librement et souverainement de l'usage de leurs ressources naturelles. L'approche par capacité s'articule fort bien autour des enjeux de la justice sociale.

nouvelles modalités de penser et de faire la recherche. De fait, le chercheur en sciences sociales, qu'il soit anthropologue ou sociologue ;

Renonce de plus en plus à être enfermé dans le carcan limitatif et mutilant de la science neutre et stérile, réduite à ne produire que des savoirs purs sans incidence sur la vie de l'homme. [De plus en plus le chercheur] s'attache à comprendre que les problèmes qui se posent dans nos sociétés en mutation peuvent faire l'objet d'analyse scientifique, et qu'en conséquence [il] peut apporter un éclairage déterminant dans la considération de ces problèmes, sans pour autant passer pour un agent du politique ou pour une instance politique décisionnelle (NZHIE, 2007 : 9).

C'est pourquoi, comme de nombreux autres chercheurs en sciences sociales, nous nous sommes inscrits dans une posture de chercheuse-engagée, tant en ce qui concerne les pratiques de cette recherche que de l'usage qui peut être fait des connaissances produites (VENOT & DARE, 2016).

Plus explicitement, adopter une posture de chercheur engagé « c'est donc assurer un transfert entre le champ scientifique dans lequel le chercheur a construit sa légitimité et le champ politique dans lequel il exprime une position publique » (VENOT & DARE, 2016 : 152).

L'intérêt de la reconnaissance d'un engagement scientifique est :

Qu'il contribue ainsi à éviter certaines formes insidieuses de cynisme qui justifient des manques de courage scientifique à décrire pleinement des réalités inégales ou injustes. Il pourrait ainsi s'agir aussi d'une manière de lutter contre des résignations peu défendables tant sur les plans analytiques qu'éthiques (PICCOLI&MAZZOCCHETTI, 2016 : 25).

Cette recherche est engagée parce qu'elle touche une question contemporaine cruciale qui recèle une dimension éthique : celle des changements climatiques et porte sur des groupes sociaux marginalisés : les Baka et les Mbororo. Or, mettre en lien le changement climatique avec les groupes sociaux marginalisés tels que les Baka et les Mbororo soulève une question de justice sociale.

Assurément, toute investigation sociologique se présente indéniablement comme un travail engagé (PFEFFERKORN, 2007). Comme le souligne si bien BAUDELOT (2003 : 43). Les sociologues pratiquent «tous une discipline qui oblige à prendre parti, que nous le

reconnaissons ou non » ; conséquemment comme l'énonce si bien PFEFFERKORN, (2007 : 7) une sociologie pouvant rester neutre, « au-dessus des conflits qui traversent les sociétés, conflits entre classes ou entre sexes sociaux » est un mirage. Il est donc illusoire « de se réfugier dans « la tour d'ivoire de l'objectivité savante », d'autant plus que les résultats des sciences sociales seront appropriés par les différents membres de la société et ne manqueront pas en outre de transformer leur vision du monde » (PFEFFERKORN, 2007 :7).

Ainsi, cette étude se veut être un « *savoir engagé, scholarship with commitment*, c'est-à-dire une politique d'intervention dans le monde politique qui obéisse, autant que possible, aux règles en vigueur dans le champ scientifique » (BOURDIEU, 2001 : 36).

L'engagement de cette recherche ne se limite pas à la nature du sujet et au choix du terrain. Il se traduit aussi par les choix théoriques et le positionnement assumé dans l'écriture et les modes de construction et de partage du savoir (PICCOLI&MAZZOCCHETTI, 2016).

De ce fait, s'inscrivant dans le sillage de la sociologie des émergences et des épistémologies du sud de SANTOS, B. de Sousa (2011), PAULIN HOUNTONDI (1994), FRANTZ FANON (1952), cette investigation scientifique contribue également à « décoloniser le savoir » sur la tryptique genre, changement climatique et peuples marginalisés. Elle déconstruit le « « monosavoir » qui domine et qui ne reconnaît qu'une sorte d'appropriation du réel, en niant la science des dominés, des premiers peuples, des femmes » (NOUVEAUX CAHIERS DU SOCIALISME, 2016) pour faire valoir une approche scientifique du changement climatique élaborée à partir « des temporalités, des croyances et des vécus » propres à l'histoire des communautés du Sud.

Quoi que cette recherche ne se veut pas prescriptive, en dépit de ses limites, nous proposons que cette étude trouve son utilité dans deux situations : (i) pour permettre aux institutions académiques d'intégrer les rapports sociaux de sexe (outil et catégorie d'analyse) comme une approche transversale dans les études environnementales et les questions connexes comme le changement climatique ; (ii) pour permettre aux gouvernements de considérer davantage les rapports sociaux de sexe et les peuples dits autochtones dans les politiques d'adaptation et d'atténuation. Pour ces deux groupes d'utilisateurs potentiels, cette recherche pourra s'avérer d'une très grande utilité.



BIBLIOGRAPHIE

I- OUVRAGES GENERAUX

- ABRIC, J.C.** (1987). *Coopération, compétition et représentation sociale*. Fribourg, Cousset Delval, 229 p.
- ABRIC, J.C.** (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris, PUF, 251p.
- BARDIN, L .** (1983). *L'analyse de contenu*. Paris, PUF, 320 p.
- GAGNON, Y.-C.** (2005). *L'étude de cas comme méthode de recherche, guide de réalisation*. Sainte Foy, Presses de l'Université du Québec, 142 p.
- GHIGLIONE, & MATALON.** (1978). *Les enquêtes sociologiques: théories et pratiques*. Paris, Armand colin, 300 p.
- GLASER, B., STRAUSS, A. L., SOULET, M.-H., OEUVRAY, K., & PAILLE, P.** (2010). *La découverte de la théorie ancrée, stratégies pour la recherche qualitative*. Paris, Armand Colin, 410p.
- GLASER, B.G.** (2001). *The Grounded Theory Perspective: Conceptualization Contrasted with Description*. Mill Valley, CA. Sociology Press, 205 p.
- JODELET, D.** (1989). *Les représentations sociales*. Paris, PUF, 453 p.
- LOUBET DEI BAYLE, J.-L.** (2000). *Initiation aux méthodes des sciences sociales*. Paris, L'Harmattan. 272 p.
- MONGEAU, P.** (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse: côté jeans et côté tenue de soirée*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 162p.
- PERKS, R. ET A. THOMSON** (éd.). (1998). *The Oral History Reader*. Londres et New York, Routledge Editions, 494 p.
- SECA, J.M .** (2001), *Les représentations sociales* . Paris, Armand.Colin, 192 p.
- STRAUSS, A. L., AND CORBIN, J.** (1998). *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*. Sage, 2nd ed, 28 p.

II-OUVRAGES SPÉCIFIQUES

- ABEGA, S.C. & BIGOMBE LOGO P.** (2006), *La marginalisation des pygmées en question: La disparition programmée des pygmées*. AFREDIT, 275p.
- ANGULA, M.** (2010). *Genre et changement climatique: étude de cas en Namibie*. Cape Town, Fondation Heinrich Böll Stiftung, 50 p.
- ARGYROU.V.** (2005). *The logic of environmentalism: Anthropology, Ecology and Postcoloniality*. Berghahn Books, Oxford, 208 p.
- BABUGURA, A.** (2010), *Gender and climate change: South Africa case study*. Heinrich Böll Foundation Southern Africa. Cape Town, South Africa, 74p.
- BELE, M. Y., SOMORIN, O., SONWA, D. J., NKEM, J. N., & LOCATTELI, B.** (2011). *Politiques sur les forêts et l'adaptation aux changements climatiques au Cameroun*. Bogor Indonésie: CIFOR, 40p.
- BIEHL, J.** (1991). *Rethinking Ecofeminist Politics*. Boston: South End Press, 181p
- BLACKDEN, M. E. ET WODON, Q.** (2006). *Gender, Time Use, and Poverty in Sub-Saharan Africa*. Washington DC, Banque mondiale 172 p.
- BOCQUENE, H.** (1986). *Moi, un Mbororo : autobiographie de Oumarou Ndoudi, Peul nomade du Cameroun.*, Paris , Karthala, 390 p.
- BOSERUP, E.**(1983). *La femme face au développement économique*. Presses Universitaires de France, Coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 317 p.
- BOUTRAIS.** (1983). *L'élevage soudanien; des parcours de savanes aux ranchs (Cameroun-Nigeria)*. Paris, ORSTOM, Travail et Documents ORSTOM.155p.
- BRAIDOTTI, R., CHARKIEWICZ, E., HAUSLER, S., & WIERINGA, S.** (1994). *Women, the environment and sustainable Development: towards a theoretical synthesis*. London: Zed Books Ltd, 220 p.
- BRODY, A., J. DEMETRIADES, AND E. ESPLEN.** (2008). *Draft-Gender and climate change: Mapping the linkages. A scoping study on knowledge and gaps*. Brighton, United Kingdom: BRIDGE Institute of Development Studies. 208p
- BRONNER & SAUVAYRE.** (2011). *Le naturalisme dans les sciences sociales*. Hermann, Paris, 387p.
- BROOKS, N.** (2003). *Vulnerability, Risk and Adaptation: A Conceptual Framework*. Tyndall Centre Working Paper No. 38, Norwich: Tyndall Centre for Climate Change Research.23p.

- BURNHAM, P.** (1996). *The Politics of Cultural Difference in Northern Cameroon*, Washington D.C: Smithsonian Institution Press, 210p.
- CARE.**(2010).*Adaptation, genre et autonomisation des femmes*. Londres: Care International,29p.
- CASSELOT, M.-A.** (2010). *Réciprocités militantes : L'écoféminisme, entre l'écologie et le féminisme*. Montréal : Groupe de recherche d'intérêt public de l'UQÀM (GRIP-UQÀM).41 p.
- CASTELLS,M.** (1999).*Le pouvoir de l'identité*. Fayard, Paris, 538p.
- DEROCHE, F.** (2008). *Les peuples autochtones et leur relation originale à la terre: un questionnement pour l'ordre mondial*. L'Harmattan, 380p.
- DORLIN, E.** (2008). *Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe*. Paris: PUF, 160 p.
- DROY, I.,** (1990). *Femmes et développement rural*. Paris, Karthala,178p.
- FRICKER, M.** (2007). *Epistemic Injustice*. Oxford University Press, 39p.
- GBETIBOUO A. G.,** (2009). *Understanding Farmer's Perceptions and Adaptation to climate Change and Variability: The case of the Limpopo Basin*, South Africa. IFPRI Discussion Paper, Washington, DC, International Food Policy Research Institute,52p
- GIDDENS, A.** (2009). *The politics of climate change*. Cambridge, Polity Press, 320p
- GODELIER, M. ET M. PANOFF.** (1998), *La production du corps*.Amsterdam, Éditions des Archives contemporaines, 374p.
- GUETAT BERNARD; SAUSSEY M.** (2014). *Genre et savoirs, pratiques et innovations rurales du Sud*. IRD, 291p.
- HAICAULT, M.** (2000). *L'expérience sociale du quotidien : Corps, espace, temps*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa 224p.
- HANNIGAN, J.A.** (1995) *Environmental Sociology: A Social Constructionist Perspective*. Routledge Press, London., 258p.
- HARDING, S.** (1991). *Whose Science? Whose Knowledge ? Thinking from Women's Lives*. Ithaca, Cornell University Press, 319 p.
- HARVEY, D.** (2003). *Spaces of Hope*, Berkeley, University of California Press.289 p

- HAWTHORNE, S.** (2002). *Wild Politics Feminism, Globalization, Bio-diversity*. North Melbourne, 462p.
- HULME.(2009).** *D'où vient le désaccord sur le changement climatique : comprendre la controverse, l'inaction et l'opportunité*. Cambridge: Cambridge University Press, 428p.
- INGOLD. T.** (2000). *The Perception of the Environment :Essays in Livelihood, dwelling and skill*, Routledge, Londres, Melbourne: Spinifex, 462 p.
- IONESCU, C., KLEIN, R., KAVI KUMAR, K., & HINKEL, J.** (2004). *Towards a formal framework of vulnerability to climate change*. Unpublished manuscript, 32p.
- IPCC.** (2007). *The Physical Science Basis: summary for Policy Makers*. IPCC Geneva,18 p.
- ISSA, A. & LABATUT, R.,** (1974). *Sagesses des peuls nomades*. Yaoundé, Editions Clé,65p.
- JOEKES, S. & J. POINTING,** (1991) .*Women in Pastoral Societies in East and West Africa*. Dryland Issues Paper No 28. London, IIED, 30 p.
- JOEKES, S., GREEN, C., & LEACH, M.** (1996). *Integrating Gender into Environment research and policy*. Paper prepared for the US Agency for International Development. WASHINGTON DC,USAID, 58p.
- JOIRIS D.V. & BIGOMBE LOGO P.** (Ed.) 2010 – *La gestion participative des forêts d'Afrique centrale. Un modèle à l'épreuve de la réalité*. Versailles, QUAE, 236 p.
- KENGOUM, F., & TIANI, A. M.** (2013). *Politiques d'adapatation et d'atténuation au Cameroun:Pistes de synergies*. Document occassionnel 96 Bogor , Indonésie : CIFOR.54p
- KERGOAT, D.** (2012). *Se battre, disent-elles ...* Paris , La Dispute, 353p.
- KETTEL** (1988).*Women and milk in African herding system*. New-York University: Toronto 23 p.
- LATOUR. B.** (1991). *Nous n'avons jamais été modernes: Essai d'anthropologie symétrique*. La Découverte, Paris, 211p.
- LOCKE. J.** (1823). *The works of John Locke*. volume 1 Thomas Tegg, Londres, 369p.
- MERCHANT. C** (1980). *The Death of Nature: Women, Ecology and the Scientific Revolution*.San Francisco, Harper & Row, 220p.

- MOHANTY, C. T.** (1984). *Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial*. New-York University, 30p.
- MOUICHE I.**(2012). *Démocratisation et intégration sociopolitique des minorités ethniques au Cameroun: Entre dogmatisme du principe majoritaire et centralité des partis politiques*. DAKAR, CODESRIA, 240p.
- NGOA TABI, H.** (1974). *Non, la femme africaine n'était pas opprimée*. La Société camerounaise de publications (Cameroon Tribune), 33p.
- NORGAARD, KM.** (2011). *Living in denial: climate change, emotions, and everyday life*. Cambridge, The MIT Press, 170p.
- NORI, TAYLOR, SENSI .**(2008). *Droits pastoraux, modes de vie et adaptation au changement climatique*. Ed. Coalition Internationale pour l'accès à la terre, Irish Aid 33p.
- OAKLEY A.** (1972). *Gender and Society*. London, Temple Smith, 172 p.
- OFFOHA, M. U. & SADIKU, M. N. O.,** (1996). *Ethnic and Cultural Diversity in Nigeria*, New Jersey, Trenton, 256p.
- OLLIVIER, M. & TREMBLAY, M.** (2011). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Paris, l'Harmattan, 258 p.
- PFEFFERKORN, R.** (2012). *Genre et Rapports sociaux de sexe*. Lausanne. Editions Empreinte, 139 p.
- PFEFFERKORN,R.** (2007). *Inégalités et rapports sociaux*. Paris, La Dispute, 412 p.
- PLUMWOOD,V.** (1993). *Feminism and the mastery of the nature*. London, Routledge, 51p.
- POHL, C.** (2010). *Jatropha: money doesn't grow on trees, teen reasons why Jatropha is neither a profitable nor sustainable investment*. Friends of the earth international, 18p.
- RAMACHANDRAN, N.** (2006). *Women and Food Security in South Asia*. London: Palgrave Macmillan/UNU-WIDER, 20 p.
- RIBEILL, G.** (1974). *Tensions et mutations sociales*. Presses Universitaire de France, Paris,220 p.
- ROUQUETTE, M.-L., & RATEAU, P.** (1998). *Introduction à l'étude des représentations sociales*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.160 p.

- ROWLANDS, J.** (1997). *Questioning empowerment: working with women in Honduras*. France: Amazon, 192p.
- RUDOLF, F.** (2009). *Le climat change ...et la société?* Paris: la ville brûle. 126p.
- SAÏD, E.**(1978). *Orientalism*. London, Routledge and Kegan Paul, 368p.
- SANTOS, B. DE SOUSA.** (2014), *Epistemologies of the South, Justice Against Epistemicide*. Boulder, Paradigm Publisher, 426p.
- SCHILDER, K.** (1994). *Quest for Self-Esteem State, Islam, and Mundang Ethnicity in Northern Cameroon*. Leiden, African Studies Centre, Research Series, 297p.
- SEAGA.** (2002). *Passport to Mainstreaming a Gender Perspective in Emergency Programmes*. Rome, FAO. 90 p.
- SHIVA V., & MIES M.** (1998). *Écoféminisme*. Paris, L'Harmattan.362p.
- SKINNER.**(2012). *Genre et changement climatique paranorama*. Brighton, Bridge, IDS, 112p.
- SMITH. A.** (1776). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Paris, Guillaumin,414p.
- SOW, F.** (2007). *Politiques néolibérales et alternatives féministes: l'apport des mouvements de femmes en Afrique*. Laboratoire SEDET, CNRS, Université Paris Diderot (France),307p.
- SPIVAK, G. C.** (2002). *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Paris, Éditions Amsterdam.122p.
- STAMP, P.** (1989). *La technologie, le rôle des sexes et le pouvoir en Afrique*. Ottawa, ON, Canada : Centre de recherches pour le développement international, IDRC-TS63f. 222p.
- SWADENER & MUTUA** (Eds). (1996). *Decolonizing Research in Cross-Cultural Contexts : critical Personal Narratives*. Albany, Suny press 297p.
- SWARUP, A., DANKELMAN, I., AHLUWALIA, K. ET HAWRYLYSHYN, K.** (2011). *Essuyer la tempête : les filles et le changement climatique*. Londres : Plan International,88p.
- TAHON, M.-B.** (2003). *Sociologie des rapports de sexe*. Presses de l'Université d'Ottawa, Rennes.170p.

TERRY.(2009). *Changement climatique et justice de genre.* Rugby: Practical Action Publishing Ltd,213p.

TIMMONS, R., & PARKS .(2007). *A Climate of Injustice: Global Inequality, North–South Politics, and Climate Policy.* Boston, MIT Press.198p.

URRY J, (2011). *Climate change and society.* Cambridge, Polity Press, 200 p.

WALTER, S. (2003). *Genre, gouvernance et environnement : Une revue de la littérature.* IUED, Genève, 57p

WOLF, S. (2009). *From Vulnerability Formalization to Finitely Additive Probability Monads.* Berlin, Dissertation from Freie U, 160p.

III-ARTICLES

ADGER, W., & KELLY, P. (2000). Theory and practice in assessing vulnerability to climate change and facilitating adaptation. In *Climatic change*, 47 (4), pp.325-352.

AGARWAL , B. (2002). Le débat sur le genre et l'environnement. In Haase-Dubosc D., John M.E., Marini M. et al., (Éd.) : *Enjeux contemporains du féminisme indien.*,Paris, Éd. de la MSH, pp 155-180.

AGARWAL, B. (1992). The gender and environment debate: lessons from India. In *Feminist Studies*, 18 No1, pp.119-158.

AGARWAL, B. (2007). Le débat femmes et environnement : les apports de la réflexion en Inde. In Verschuur Ch. (éd.). In *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*, Cahiers genre et développement, 6. Paris. L'Harmattan, pp31-40.

AGWU, J., AND A.A. OKHIMAMHE. (2009). Gender and climate change in Nigeria: A study of four communities in north-central and south-eastern Nigeria. Heinrich Böll Stiftung, Nigeria.20p

AHMED, S., & E. FAJBER. (2009). Engendering adaptation to climate variability in Gujarat, India. In *Gender and Development* 17(1),pp33–50.

ALBERO, B. (2010). L'étude de cas: Une modalité d'enquête difficile à cerner. In ALBERO, ed. *Enjeux et dilemmes de l'autonomie. Une expérience d'autoformation à l'université; étude de cas* ,Maison des Sciences de l'Homme, pp. 15-20.

ALTIO, L., & HEILMANN, P. (2010). Case study as a methodological approach. In J. A. Mills, G. Durepos, & A. Wiebe, *Case study research.* London. Sage Publications, pp. 66-76.

- AMOUGOU, J.** (2018). Situation des changements climatiques au Cameroun : les éléments scientifiques, incidences, adaptation et vulnérabilité. In Ruppel et Kam Yoko, *Droit et politique de l'environnement au Cameroun*. Yaoundé, UCAC, pp501-519.
- ANNECKE.** (2002). Climate change, energy-related activities and the likely social impacts on women in Africa. In *International Journal of Global Environmental Issues* 2, pp.206-222.
- ARCHER, E.R.M.** (2003). Identifying underserved end-user groups in the provision of climate information. In *Bulletin of the American Meteorological Society* 84 (11): 1525–1532
- ARCHIBALD, J.- A.** (2008). An indigenous storywork methodology. Dans J. G. Knowles, & L. A. Cole (Éds), *Handbook of the arts in qualitative research* , pp. 371-458).
- ARRORA-JOHNSON, S.** (2011). Virtue and vulnerability: Discourses on women, gender and climate change. *Global Environmental Change* 21 (2), pp 744–751.
- ASCH.**(2005). « Levi-Strauss and the Political : The Elementary Structures of Kinship and the Resolution of Relations between Indigenous Peoples and Settler States », dans *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 11, no. 3, p. 431.
- BANKOFF, G.** (2001). Rendering the world unsafe: "Vulnerability" as a western discourse. *Disasters* 25 (1), pp. 19-35.
- BAUDELLOT.** (2003). A l'école des femmes. In Jacqueline Laufer, Catherine Marry, Margaret Maruani (dir.), *Le Travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve de la différence des sexes*, La Découverte, Paris, pp. 110-150.
- BENTON, T.** (1994), Biology and Social Theory in the Environmental Debate », in M. Redclift et T. Benton (dir.), *Social Theory and the Global Environment*, London et New York, Routledge, p. 28-50.
- BHARGAVA, R.** (2013), « Pour en finir avec l'injustice épistémique du colonialisme », *Socio*, n° 1, p. 41-75.
- BIGOMBE LOGO, P.** (2000). La dynamique des habitus sexués : femmes pygmées, sédentarisation et émancipation. Dans L. SINDJOUN, *La biographie sociale du sexe: genre, société et politique au Cameroun* Paris, CODESRIA-KARTHALA, pp. 175-196.
- BIRCH, L., & PETRY, F.** (2011). L'utilisation des groupes de discussion dans l'élaboration des politiques de santé. In *Recherches qualitatives*, 29(3), pp 103- 132.

- BISILLIAT, J.** (1994). « Écrire un autre texte ? », in *L'égalité devant soi : sexes, rapports sociaux et développement international*, Ottawa , CRDI,pp.87-117
- BISKUP, J.L., &D.L. BOELLSTORFF.** (1995), The effects of a long-term drought on the economic roles of Hacendado and Ejidatario women in a Mexican Ejido. *Nebraska Anthropologist*. Paper 80.pp.7-13
- BOURDIEU,P.**(2001). Pour un savoir engagé In *Contre-feux 2*, Paris, Liber – Raisons d’agir, pp. 33-40.
- BOUTRAIS, J.** (1999), les savoirs pastoraux des Mbororo de l’adamaoua : évolution et rapports au développement in HOLTEDAHL et al.(éds), *Le pouvoir du savoir, de l’Arctique aux tropiques*. Paris, Khartala, pp.147-166.
- BRETHERTON, C.** (1998). Global Environmental Politics: Putting Gender on the Agenda? *Review of International Studies* (Cambridge University Press), 24 (1),pp. 85-100.
- BUCHAN & HEATH.** (2006). Savagery and Civilization : From Terra Nullius to the “Tide of History” , dans *Ethnicities*, vol. 6, no. 1, p. 8.
- BUCKINGHAM, S.**, (2010). Call in the women. In *Nature*, pp. 468-502
- BURTON, I., HUQ, S. LIM, B., PILIFOSOVA, O., AND SCHIPPER, E.L.** (2002) . From impacts assessment to adaptation priorities: the shaping of adaptation policy. In *Climate Policy 2*, pp 145-159.
- CANNON, T.** (2002), Gender and climate hazards in Bangladesh. In *Gender and Development 10* (2), pp 45– 50.
- CHABOD & GUERY.** (2013). Fonds Ecologie-Féminisme, Centre des Archives du Féminisme Angers, pp.1-8.
- CHANT, S.** (1998). Ménages, genre et migration entre le milieu rural et urbain : réflexion sur les liens et examens pour les politiques. In *Environment and Urbanization 10*(1),pp 5– 21.
- COLCHESTER.**(2003). Nature sauvage, nature sauvée? : Peuples autochtones, aires protégées et conservation de la biodiversité, Mouvement mondial pour les forêts tropicales. In K. Thomas (1983) *Man and the natural world : changing attitudes in England 1500-1800*, Londres, Allen Lane, pp. 17–50.
- CURIEL O., FALQUET J., MASSON S.** (2005).Féminismes dissidents en Amérique latine et aux Caraïbes. In *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 24, n° 2, pp1-12.

- DAGENAIS, H.** (2003). Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible . In *Anthropologie et Sociétés* 11 (1), pp 19-44.
- DAVIS, L. V. ET M. SRINIVASAN.** (1994). Feminist Research Wit hin a Battered Women's Shelter ». In W. J. Reid et E. A. Sherman (éd.), *Qualitative Research in Social Work*. New-York, pp. 347-357.
- DEMETRIADES, J., AND E. ESPLEN.** (2008). the gender dimensions of poverty and climate change adaptation. In *IDS Bulletin*, 39 (4), pp 24–31.
- DENTON, F.,** (2002). Climate change vulnerability, impacts, and adaptation: why does gender matter? In *Gender and Development* 10, pp 10–20
- DOISE, W.** (1985). Les représentations sociales: Définition d'un concept. *Connexions*, pp43-53.
- DUCHESNE S.** (2000). Pratique de l'entretien dit "non-directif". Dans M. Bachir (ed.). *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*. PUF, pp.9-30
- FREEMAN.** (1992). the Nature and Utility of Traditional Ecological Knowledge. In *Northern Perspectives*. vol. 20, no 1, pp. 9-12
- GAGNÉ, K.** (2010), Écoféminisme et développement : L'impasse de l'essentialisation du lien femme/nature, *Altérités*, vol.7, n°1, pp. 39-60.
- GARNIER, C. ET SAUVE, L.** (1999), Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement- conditions pour un design de recherche, Dans : Sauvé, L. et Goffin, L. (Eds) *Bilans, enjeux et perspectives de la recherche en éducation relative à l'environnement*, Belgique, FUL/UQ AM/IFRÉE, Institut du Sahél, p. 65-77.
- GEBREMESKEL L. & TESFAYE M.** (2008). A preliminary assessment of socioeconomic and environmental issues pertaining to liquid biofuel development in Ethiopia, in Heckett T & Aklilu N (Eds.) *Agrofuel Development in Ethiopia: Rhetoric, Reality and Recommendations*, Addis Ababa: Forum for Environment ,pp18-30
- GLICK, P., & FISKE, S. T.** (1996).The Ambivalent Sexism Inventory: Differentiating hostile and benevolent sexism. *Journal of Personality and Social Psychology*, 70(3),pp 491–512.
- GODAL O.** (2003). The IPCC's assessment of multidisciplinary issues: the case of greenhouse gas indices. *Climate Change*. 58, pp243–249.

- GROSGOUEL, R. ET J. COHEN** (2012), « Un dialogue décolonial sur les savoirs critiques entre Frantz Fanon et Boaventura de Sousa Santos », *Mouvements*, vol. 4, n° 72, p. 42-53.
- GUHA, RANAJIT** (1982). On Some Aspects of the Historiography of Colonial India . In *Subaltern Studies :Writings on South Asian History & Society* New Delhi , Oxford University Press India. (pp. 1-8).
- GUILLEMETTE, F.** (2006). L'approche de la Grounded Theory pour innover ? In *Recherches qualitatives* - vol .26 (1), 2006, pp. 32-50.
- GUILLOU, E.** (2014). La représentation sociale du changement climatique : enquête dans le sens commun, auprès de gestionnaires de l'eau , In *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 2014/4 Numéro 104, pp. 647-669.
- GULLICK, C.** (1999). Wild Foods – Blessing or Burden? ENN Field Exchange February 1999, pp 16-17.
- HANNAN, C.** (2011). An overview of women, gender and climate change issues. Education International's World Conference "On the Move for Equality", Bangkok, 20–23 January 2011, pp.3-6
- HARAWAY, D.** (1991). Situated Knowledges , in *Simians, Cyborgs, and Women*, New York, Routledge, pp. 183-201.
- HEMMATI, M. et ROEHR, U.** (2009). *Engendering the climate-change negotiations: experiences, challenges and steps forward.* In *Gender and Development* 17(1), Londres: Routledge, pp38-90
- HODDINOTT, J.** (2006). Shocks and their consequences across and within households in rural Zimbabwe. *Journal of Development Studies* 42 (2), pp301–321.
- HODDINOTT, J., AND B. KINSEY.** (2000). Adult health in the time of drought. IFPRI FCND discussion paper no. 79. Washington, D.C, pp 23-50
- HOUE, N.** (2007). The Six Faces of Traditional Ecological Knowledge : Challenges and Opportunities for Canadian Co-Management Arrangements. *Ecology and Society*. vol. 12, no 2, pp 34-40
- JACKSON, C.** (1994). Gender Analysis and Environmentalisms. Dans M. REDCLIFT, & T. BENTON, *Social theory and the Global Environment* New-York: Routledge. pp. 113-149.

- JODELET, D.(1984).** Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie » ; in MOSCOVICI, S ; *Psychologie sociale* ;Paris, PUF, pp. 357-378.
- JOHANSSON-LATHAM, G.** (2010). En quoi une plus grande attention portée sur le genre et la classe peut concourir à lutter contre le changement climatique et la pauvreté. Dans DANKELMAN, *Genre et changement climatique: Une introduction*. Londres: Earthscan, pp80-112
- JONES, R. N., & PRESTON, B. L.** (2003). *Adaptation and risk management*. In climate change. Working paper N°15, Melbourne, pp 20-25.
- JUNGEHÜLSING, J.** (2010). Women who go, women who stay: Reactions to climate change. A case study on migration and gender in Chiapas. Heinrich Böll Stiftung, Mexico, Central America, 24p
- KABEER, N.** (1999). Ressource, intervention et accomplissements: réflexions sur les mesures de l'autonomisation des femmes. *Development and social change*, vol 30, numéro 3.pp5-10
- KARSENTY, A.,** (2011). Paiements pour services environnementaux et développement : coupler incitation à la conservation et investissement. *Perspective* n°7, CIRAD,pp4-10.
- KARTIKI, K.** (2011).Climate change and migration: A case study from rural Bangladesh. In *Gender and Development* 19 (1), pp 23–38.
- KELLY, P. M., ET ADGER, W. N.** (2000). Theory and Practice. In Assessing Vulnerability to Climate Change and Facilitating Adaptation. *Climate Change*, Volume 47 N°4, pp 325-352.
- KOHLER. A.** (2000), Half-man, half-elephant: Shapeshifting among the Baka of Congo. In J Knight (dir.), *Natural enemies: people–wildlife conflicts in anthropological perspective*, Londres, Routledge pp. 123-145
- KOSSOUMNA, DUGUE, TORQUEBIAU EI,** (2010). L'élevage Mbororo sédentarisé au nord du Cameroun ; Entre adaptation et impuissance face aux insécurités, in SEINY-BOUKAR, P. BOUMARD, *Savanes africaines en développement: innover pour durer*. Garoua: CIRAD, pp 57-105
- KRAMER, RC.** (2013). Carbon in the atmosphere and power in America: climate change as state-corporate crime. *J Crime Justice*. 36, pp153–170.

- KRISTJANSON, P. ET AL.**(2010) . Livestock and women's livelihoods: A review of the recent evidence.Nairobi, Kenya. In International Livestock Research Institute, pp24-36.
- LAMMERICK, M.P. (2005).** Enhancing indigenous people's forest knowledge. *Endog. Dev. and Bio-cultural Divers.* pp. 410-421.
- LAPERRIERE, A. (2003).** L'observation directe. In *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données* Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec, pp57-90
- LARIVÉE, C. (2013)** Le standpoint theory : en faveur d'une nouvelle méthode épistémologique , *Ithaque*, 13, p. 127-149.
- LATOUR,B. (2004).** Why has critique run out of steam? From matters of fact to matters of concern. In *Critizinq.* 30, pp225–248.
- LAUGIER, S., FALQUET, J. & MOLINIER, P. (2015).** Genre et inégalités environnementales : nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes: Introduction. *Cahiers du Genre*, 2(2), pp 5-20.
- LAVOIE, C., & JONCAS, J. (2015).** Le dessin-entretien : un outil de collecte de données innovateur et approprié auprès des communautés culturelles et linguistiques minoritaires.In *Recherches Qualitatives*, 34(1), pp. 97-121.
- LE FEUVRE, N. (2006)**, « Le genre des temporalités sociales ». In Jens Thoemmes, Gilbert De Terssac (dir.), *Les Temporalités sociales. Repères méthodologiques*, Toulouse, Octarès, pp35-90.
- LECLERC, C., BOURASSA, B., PICARD, F., & COURCY, F. (2011).** Du groupe focalisé à la recherche collaborative : avantages, défis et stratégies. In *Recherches qualitatives*, 29(3), pp 145-167.
- LEDUC, B. (2008).** Case study: Gender and climate change in the Hindu Kush Himalayas of Nepal. In *Gender and Climate Change Workshop in Dakar*, Senegal, June 2008, pp45-90
- LEVER-TRACY C. (2010).** Sociology still lagging on climate change.In *Sociol Res Online.* 4, pp 1–15.
- LORIAUX, M.(1991).** Âge et sexe: la force des minorités. In dans G. Mermet, , *Les Européens: qui sont-ils? Comment vivent-ils?* Paris, Larousse, pp.290-291.
- MACGREGOR, S. (2010).** A stranger silence still: the need for feminist social research on climate change.In *Sociol Rev.* 57, pp124–140.

- MAGIOGLOU, T.**(2008). L'entretien non directif comme modèle générique d'interactions. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 2008, Volume 2 N° 78, pp 51-65.
- MAGNAN, A.** (2014). De la vulnérabilité à l'adaptation au changement climatique: éléments de réflexion pour les sciences sociales. In MONACO PROUZET, *Risques côtiers et adaptation des sociétés*, ISTE Editions pp. 241-274.
- MARCOUX, A.**, (1998). The feminization of poverty: claims, facts and data needs. *In Population and Development Review* 24 (1), pp. 131–139.
- MATTHIEU RENAULT.**(2018). Frantz Fanon et la décolonisation des savoirs. halshs-01925477
- MAYNARD, M.** (1994). Methods, practice and epistemology: The debate about feminism and research. In M. Maynard et J. Purvis (dir. publ.), *Researching Women's Lives from a Feminist Perspective* .Londres, Taylor and Francis, pp. 10-26.
- MBAMBU, F. K.**, (2015). Les migrants climatiques en quête d'adaptation: les éleveurs Mbororo immigreront en RD Congo. In: G. C. D. Ramos, *Inégalité et changement climatique : perspectives Sud*. DAKAR: CODESRIA, pp. 31-46.
- MILES.** (1989). Sexuality, Diversity and Relativism in the women's liberation movement. *Documentation sur la recherche féministe*, 3-9
- MITCHELL, T., T. TANNER, AND K. LUSSIER.** (2007). We know what we need! South Asian women speak out on climate change adaptation. London: Action Aid International and the Institute of Development Studies. Available at: <http://www.disasterwatch.net/climatechange/we-knowwhat-we-need.pdf>.
- MOLUA, & LAMBI.** (2007). *the Economic Impact of Climate Change on Agriculture in Cameroon*, .Policy Research Working Paper4364. The World Bank Development Research Group Sustainable Rural and Urban Development Team.
- MOSKO. M .S.** (1987). The Symbols of 'Forest': A Structural Analysis of Mbuti Culture and Social Organisation », dans *American Anthropologist*, vol. 89, no. 4, pp. 896–913.
- NELSON, V. AND T. STATHERS.** (2009). Resilience, power, culture, and climate: A case study from semi-arid Tanzania, and new research directions. *Gender and Development*
- NELSON, V., MEADOWS, K., CANNON, T., MORTON, J. ET MARTIN, A.** (2002). Uncertain predictions, invisible impacts, and the need to mainstream gender in climate change adaptations. *Gender and Development*, 10(2), 51-59.

- NEUMAYER, E. & T. PLUMPER.** (2007). The gendered nature of natural disasters: the impact of catastrophic events on the gender gap in life expectancy, 1981–2002. *Annals of the Association of American Geographers* 97: 551–566. Available at: http://www2.lse.ac.uk/geographyAndEnvironment/whosWho/profiles/neumayer/pdf/Disasters_article.pdf.
- NGIMA** .(2010). L'entretien en sciences sociales dans le contexte africain: Etat des lieux. Dans V. NGA NDONGO, *La sociologie aujourd'hui: Une perspective africaine* (pp. 147-154). Paris: L'Harmattan.
- NGUIFFO.** (2003), Cameroun– La Réserve de faune du Dja. Une seule forêt pour deux rêves : les contraintes des Baka de Miatta face à la Réserve de faune du Dja dans *In Les peuples autochtones et les aires protégées en Afrique : du principe à la pratique*, Forest People Programme, Cameroun pp
- NILSSON** .(2009). Le changement climatique du point de vue des peuples autochtones: les défis à relever. Dans GITPA/IWGIA, *Changement climatique et peuples autochtones* (pp.169-174). FRANCE: L'Harmattan.
- NYAMBURA, R.** (2016). Les origines coloniales de la conservation des forêts à l'occidentale, coup d'œil sur un projet REDD au Kenya. In mouvement Mondial pour les forêts tropicales , bulletin N°223 publié le 10 mai 2016 ,pp 3-10
- O'BRIEN, K., ERIKSEN, S. , SCHJOLEN, A., ET NYGAARD, L.** (2004). *What's in a Word? Conflicting Interpretations of Vulnerability in Climate Change Research*. CICERO Working Paper 2004:04. Oslo: Oslo University.17 (1),pp 81-94.
- O'BRIEN, K., ERIKSEN, S., NYGAARD, L. P., ET SCHJOLDEN, A.** (2007) . Why Different Interpretations of Vulnerability Matter in Climate Change Discourses. *Climate Policy*, Volume 7 N°1, pp73-88.
- OKALI, C., & NAESS, L. O.** (2013). Making sense of gender, climate change and agriculture in Sub-Saharan Africa. In *Creating gender-responsive climate adaptation policy* (WP 057). Sussex: Future Agricultures Consortium, IDS, pp45-80
- OMOLO, N.A.** (2011). Gender and climate change-induced conflict in pastoral communities: Case study of Turkana in northwestern Kenya. In *Africa Journal on Conflict Resolution*. Vol. 10 (2), pp 15-23.
- ORTNER, S.** (2007). Le féminin est-il au masculin ce que la nature est à la culture ? Dans Christine Verschuur et Fenneke Reyssoo, *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*. Cahiers Genre et Développement n°6, L'Harmattan,pp28-40.

- PAILLE, P.** (1994), L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique* 23, pp147– 181.
- PATT, A.G., A. DAZÉ, AND P. SUAREZ.** (2009). Gender and climate change vulnerability: What's the problem, what's the solution? In: Ruth, M. and M.E. Ibararan (Eds.) *Distributional impacts of climate change and disasters: Concepts and cases*. Cheltenham, United Kingdom: Edward Elgar Publishing, pp.105-112
- PETEL & VIRCOULON.** (2021). Les Peuls Mbororo du Nord Cameroun : Insécurité d'une société pastorale et limites d'une réponse sécuritaire hybride ». IFRI, 30p
- PICCOLI, EMMANUELLE MAZZOCCHETTI, JACINTHE.**(2016).Dimensions méthodologiques, épistémologiques et politiques de l'engagement des chercheurs en sciences sociales. Dans *Anthropologie et développement, Vol. Vol. 44, n°1* pp. 15-22..
- REYES, R.R.** (2002). Gendering responses to El Nino in rural Peru. *Gender and Development* 10 (2) pp. 60-69.
- RO'HR, U.,** (2006). Gender and Climate Change. In A bulletin on climate and development, pp. 60-72.
- SANTOS, B. DE SOUSA.** (2011), « Épistémologies du Sud », *Études rurales*, vol. 187, n° 1, p. 21-49.
- SCOTT, J.** (2000). Genre: Une catégorie utile d'analyse historique. Dans J. BISBILLAT, & C. VERSCHUUR, *Le genre : un outil nécessaire, Cahiers genre et développement*, n°1 Paris, L'harmattan, pp. 41-68.
- SCOTT, J.C** (2006). Infra-politique des groupes subalternes. *Vacarme*, 3(3),pp 25-29.
- SHACKLEY S., SKODVIN T.** (1995), IPCC gazing and the interpretative social sciences: A comment on Sonja Boehmer-Christiansen's: 'Global climate protection policy: the limits of scientific advice'. *Global Environmental Change*, 5, 3, pp. 175-180.
- SKUTSCH, M.** (2002).Protocols, treaties, and action: The « climate change Process » viewed through gender spectacles. *Gender and Development*, 10(2),pp 30-39.
- SMITH, BARRY, KLEIN, R., & WANDEL, J.** (2000). An anatomy of adaptation to Climate Change and Variability. *Climatic change*, Vol.45 n°1, pp. 3-251.
- TALLE, A.** (1988). Women at a Loss: Changes in Maasai Pastoralism and their effects on Gender Relations. University of Stockholm, Studies in Social Anthropology, No 19, pp45-54.

- TARDITS, C.,** (dir.) (1981). *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*. Vol. II, Paris, Editions du Centre national de la Recherche scientifique, 505p
- TAYLOR, P. J. ET E. H. BUTELL** (1992). How Do We Know We Have Global-Environmental problems? Science and Globalization of Environmental Discourse . *Geoforum*, vol. 23, no 3, pp. 403-416.
- TOURE.M.** (2011). La recherche sur le genre en Afrique quelques aspects épistémologiques, théoriques et culturels. Dans *Genre et dynamiques socio-économiques et politiques en Afrique* ,CODESRIA, pp. 106-126.
- TREPANIER,M.(1995).** La Big Science donne-t-elle autant qu'elle reçoit ?. *Interface*, vol. 16, no 6 (novembre-décembre), pp. 34-47.
- VEMA ST-DENIS. (2007)** Feminism is for Everybody : Aboriginal Women, Feminism and Diversity In Joyce Green dir., *Making Space for Indigenous Feminism, Black point, Fernwood* , Publishing.pp. 36-41.
- VERSCHUUR, C.** (2009). Quel genre ? Résistances et mésententes autour du mot « genre » dans le développement. *RevueTiers Monde*, 4(4),pp.78 -87.
- VILLARREAL** .(2014), Réduire les inégalités de genre, un enjeu de politique agricole. In, H. Guétat-Bernard (coord.), *Féminin, masculin. Genre et agriculture familiale*, Nature et société, Ed. Quae, pp.21-38.
- WAWIRE, V.** (2003) Gender and the Social and Economic Impact of Drought on the Residents of Turkana District in Kenya. In *Gender Issues Research Report Series No. 21*. Addis Ababa: OSSREA, pp 34-56.
- WOODBURN.**(1997). Indigenous discrimination : The ideological basis for local discrimination against hunter-gatherer minorities in sub-Saharan Africa; In *Ethnic and Racial Studies*, vol. 20, no. 2, pp. 345-61.
- YEARLEY S.** (2009). Sociology and climate change after Kyoto: what roles for social science in understanding climate change? *Curr Sociol.* 57, pp389-405

IV- THESES ET MEMOIRES

- ABOMO, M. (2013).** *Les impacts des changements climatiques sur les activités et le mode de vie des populations "pygmées" Baka du massif forestier Ngoyla-Mintom (régions de l'est et du sud Cmaeroun).* Mémoire présenté en vue de l'obtention du Master professionnel en Etudes d'Impacts environnementaux. CRESA Forêt-Bois.
- BASILE, S. (2007).** *Le rôle et la place des femmes atikamekw dans la gouvernance du territoire et des ressources naturelles.* Thèse présentée comme exigence partielle du doctorat en sciences de l'environnement. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- CARDINAL, A. (2010).** *Savoirs traditionnels et développement : apports critiques.* Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique. Université du Québec à Montréal.
- CARON, R. (2012).** *Entre refuge et exil : l'expérience de femmes palestiniennes du camp de Bourj El Barajneh.* Thèse présentée à la Faculté des arts et des sciences en vue de l'obtention du grade de docteur en Sciences humaines appliquées. Université de Montréal.
- CHENARD, B. (2015).** *Femmes autochtones et intersectionnalité : féminisme autochtone et le discours libéral des droits de la personne.* Mémoire présenté à la Faculté de droit en vue de l'obtention du grade de maîtrise en droit. Université de Montréal
- HAMROUNI, N. (2012).** *Le care invisible : Genre, vulnérabilité et domination.* Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal en vue de l'obtention du grade de Philosophiæ Docteur (Ph.D.). Université de Montréal et Université Catholique de Louvain.
- JOIRIS, V. (1998).** *La chasse, la chance, le chant: aspects du système rituel Baka.* Thèse de doctorat, Faculté de sciences sociales politiques et économiques. Université Libre de Bruxelles
- KOUSSOUMNA, N. (2008).** *De la mobilité à la sédentarisation : gestion des ressources naturelles et des territoires par les éleveurs Mbororo au Nord du Cameroun.* Thèse de doctorat de l'université Paul Valéry, Montpellier III.
- KRÀTLI, S. (2007).** *Cows who choose domestication generation and management of domestic animal diversity by WoDaaBe pastoralists (Niger).* Thèse de l'Université de Sussex.
- MARQUET, V. (2014).** *Les voies émergentes de l'adaptation au changement climatique dans la gestion de l'eau en France et au Québec : Mise en visibilité et espaces de définition.* Thèse présentée pour obtenir le grade de docteur de l'université de bordeaux.

MERCER, H. (2010). *La protection des savoirs traditionnels par droits de propriété intellectuelle comme outil contre la biopiraterie*. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en droit international. Université du Québec à Montréal

MIMCHE, H. (2007). *Du nomadisme à la sédentarisation. Immigration, recompositions familiales et enjeux socio-démographiques chez les Mbororo des Grassfields (Cameroun)*. Thèse de Doctorat PhD en sociologie. Université de Yaoundé 1

SARR F.(1994).*Étude des femmes entrepreneures issues du secteur de l'économie informelle au Sénégal dans une perspective de politique sociale*. Thèse présentée à la faculté des études supérieures de l'université de Laval pour l'obtention du grade de philosophiae Doctor (PhD). Université Laval,

SCHMITT, B. (2013). *Ressources naturelles et développement dans le monde tropical Les contradictions entre dynamiques écologiques, reproduction sociale et ordre économique international*. Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Bourgogne. Université de Bourgogne.

TALOUSOCK, F. (2010). *La chasse rituelle chez les pygmées Baka du sud -est Cameroun: Analyse anthropologique du changement en milieu forestier*. Mémoire de Master 2 en Anthropologie: Université de Yaoundé I.

TANG, S. (2012). *Le respect des sauvegardes sociales relatives aux droits des populations locales et autochtones dans la préparation et la mise en œuvre de la REDD+ au Cameroun et en République Démocratique du Congo. Essai d'analyse comparative* . Mémoire de master 2 en droit international et comparé de l'environnement. Université de Limoges.

TANGUAY, N. (2010). *Exploration du savoir écologique traditionnel atikamekw au sujet de la santé des animaux et de la sélection des prises dans un contexte de choix alimentaires* .Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sciences de l'environnement. Université du Québec à Montréal.

V-RAPPORTS

AIE (2010). *World Energy Outlook* [perspectives relatives à l'énergie mondiale], Paris : Agence internationale de l'énergie

ANGELSEN, A., BROWN, S., LOISEL, C., PESKETT, L., STRECK, C., ET ZARIN, D. (2009). *Réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt (REDD) : Un rapport d'évaluation des choix* . Washington District: Meridian Institute.

- BIGOMBE LOGO, P.** (2008). *Etude sur le cadre juridique de protection des droits des peuples autochtones au Cameroun*. Rapport provisoire. Projet de promotion des droits des peuples autochtones et nomades au travers de la mise de la convention 169 de L'OIT et de la charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples.
- BIGOMBE LOGO, P.** (2011). *Plan de développement des peuples autochtones vulnérables*. Rapport projet de conservation et d'utilisation durable de la forêt Ngoyla- Mintom: MINFOF.
- CONSEIL INTERNATIONAL POUR LA SCIENCE.** (2002). *Series on Science for Sustainable Development*. Series on Science for Sustainable Development. Paris, UNESCO
- MINEPDED.** (2011). *Stratégie nationale de communication sur l'adaptation aux changements climatiques (2012-2014)*. Cameroun, MINEPDED.
- OCDE.** (2008). *Genre et développement durable, maximisation du rôle économique, social et environnemental des femmes*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques
- SEIGNOBOS, C. & WEBER J.** (2002). *Éléments d'une stratégie de développement rural pour le Grand Nord du Cameroun*, vol. 1, Rapport principal, Montpellier, CIRAD
- TCHOUMBA, B.** (2005). *DSRP au Cameroun: Etat des lieux et portes d'entrée pour la prise en compte des préoccupations des peuples indigènes et tribaux*. Bureau International du Travail.
- TEBTEBBA.** (2010). *Qu'est-ce que la REDD? Guide à l'intention des peuples autochtones*. LIMA: TAREA.
- UNION AFRICAINE.** (2013). *Cadre stratégique pour le pastoralisme en Afrique: sécuriser, protéger et améliorer les vies, les moyens de subsistance et les droits des communautés pastorales*. Addis Abeba: Union Africaine
- WORLD RESOURCES INSTITUTE.** (2005). *World resources 2005, the wealth of the poor, managing ecosystems to fight poverty*, Washington. DC: WRI.

VI- WEBOGRAPHIE

- ARNAUD, A.** (2014). Féminisme autochtone militant : quel féminisme pour quelle militance? *Nouvelles pratiques sociales*, 27(1), 211–222. <https://doi.org/10.7202/1033627ar>, consulté le 29 juin 2020
- BAHUCHET, S.** (1983) Circulation et échanges en Afrique tropicale, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00397089>, 1983, consulté le 22 mars 2022.
- BAHUCHET, S.** (1989) Chez les pygmées d’Afrique Centrale, les outils de l’éphémère, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00380028>, 1989, consulté le 22 mars 2022.
- BAROIN & BOUTRAIS.** (2012). Bétail et société en Afrique, *Journal des africanistes* [En ligne], mis en ligne le 01 mars 201, consulté le 29 mai 2020.
- DARE & VENOT .**(2016). Dynamique des postures de chercheurs-engagés, *Anthropologie & développement* [En ligne] mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 22 mai 2020.
- DECHAUFOUR, L.** (2008). Introduction au féminisme postcolonial. *Nouvelles Questions Féministes*, 2(2), 99-110. <https://doi.org/10.3917/nqf.272.0099>,_consulté le 25 mars 2019.
- ELLIOTT, R.** (2018). The Sociology of Climate Change as a Sociology of Loss. *European Journal of Sociology*, 59(3), 301-337. <https://doi.org/10.1017/S0003975618000152>, consulté le 29 mai 2022.
- ELMORCHID, B.** (2015). La dimension genre dans les politiques d’atténuation et d’adaptation au changement climatique en Afrique : cas du Maroc. *Revue Economie, Gestion et Sociétés*, 2, 1-19. <https://doi.org/10.48382/IMIST.PRSM/regs-v0i2.4155>, consulté le 29 mai 2022.
- GERBENS-LEENES, W., HOEKSTRA, A.Y. & VAN DER MEER, T.H.** (2009). The water footprint of bioenergy, PNAS (Proceedings of the National Academy of Sciences), www.pnas.org/content/early/2009/06/03/0812619106.full.pdf+html, consulté le 16 avril 2017.
- GODRIE, B. & DOS SANTOS, M.** (2017). Présentation : inégalités sociales, production des savoirs et de l’ignorance. *Sociologie et sociétés*, 49 (1), 7–31. <https://doi.org/10.7202/1042804ar>, consulté le 16 avril 2020
- LARRIERE C.** (2012). L’Eco féminisme : féminisme écologique ou écologie féministe, Tracés. *Revue de Sciences humaines*, mis en ligne le 21 juin 2014, <http://traces.revues.org>, consulté le 14 Juin 2017.

- LEROY, P.** (2003). Chapitre 1. Un bilan de la sociologie de l'environnement en Europe. In *Développement durable et participation publique : De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance*. Presses de l'Université de Montréal. [https:// doi.org 10.4000/books.pum.15026](https://doi.org/10.4000/books.pum.15026), consulté le 29 mai 2020
- MARIS, V.** (2009). Quelques pistes pour un dialogue fécond entre féminisme et écologie. *Multitudes*, 1(1), 178-184. <https://doi.org/10.3917/mult.036.0178>, consulté le 29 mai 2020
- MBONDA, E-M.** (2020). La décolonisation des savoirs est-elle possible en philosophie ? *la revue Philosophiques, Volume 46* (Numéro 2, Automne 2019), 299-325. <https://doi.org/10.7202/1066772ar>, consulté le 22 mai 2020
- MCCRIGHT, A.** (2009). The political dynamics of climate change, in J. Nagel, T. Dietz et J. Broadbent, *Workshop on Sociological Perspectives on Global Climate Change*, May 30-31 2008, National Science Foundation, 2009, consultable en ligne sur http://ireswb.cc.ku.edu/~crgc/NSFWorkshop/Readings/NSF_WkspReport_09.pdf, consulté le 20 mai 2020
- MORIN, THERRIAULT ET BADER.**(2019). *Le développement du pouvoir agir, l'agentivité et le sentiment d'efficacité personnelle des jeunes face aux problématiques sociales et environnementales : apports conceptuels pour un agir ensemble, Éducation et socialisation*,<https://doi.org/10.4000/edso.5821>, consulté le 22 mai 2020
- NZHIE, E.** (1994). Faut-il des professionnels de l'expertise distincts des chercheurs ? *Bulletin de l'APAD* [En ligne], mis en ligne le 21 novembre 2007, consulté le 22 mai 2020

INDEX

I- I-INDEX DES AUTEURS

A

AALTIO (L), 32, 38, 330
ABEGA (S.C), 153, 189, 299
ABOMO (M.N), 340
ABRIC (J.C), 181, 323
ADGER (W.N), 87, 329, 334
ADORNO, 26
AGAMBEN, 38
ALBERO (B), 32, 330
ALCOFF, 300
ALI, 297
ANGELSEN (A), 280, 342
ANGULA (M), 57, 324
ANNECKE (W), 8, 330
ARCHER (E.R.M), 56, 330
ARCHIBALD (J.A), 33, 330
ARGYROU (V), 174, 324
ARORA-JONSSON (S), 16
ASCH, 128, 330
ASHEBER (S.A), 60

B

BABAGURA (A), 62
BABOSA, 287
BANQUE MONDIALE, 65, 212
BARDIN (L), 43, 323
BAROIN, 100, 343
BAUDELLOT (C), 321, 330
BAYLE (L.D), 39, 43, 323
BEAUD (S), 32, 38, 39, 43
BEAUVOIR (S), 68
BELE (M.Y), 7, 324
BERKES, 288, 289, 290, 291
BHARGAVA, 296, 297, 330
BIEHL (J), 12, 324
BIGOMBE (P. L), 10, 47, 112, 113, 116,
144, 151, 152, 153, 189, 232, 233, 251,
277, 331, 342
BIRCH (L), 40, 331
BISKUP (J.L), 56, 331
BIT, V, 303
BLACKDEN (M), 55, 324
BOCQUENE (H, 99, 324

BOELLSTORFF (D.L), 56, 331
BOHLE, 86
BOSERUP (E), 73, 265, 324
BOUDES (P), 4
BOURDIEU (P), 321, 331
BOUTRAIS, 100, 271, 324, 343
BRAIDOTTI (R), 16, 73, 74, 268, 324
BRETHERTON, 12, 331
BRETHERTON (C), 12, 331
BRIDGE, 224, 264, 324, 328
BRODY (A), 59, 60, 220, 272, 324
BROOKS (N), 46, 86, 87
BUCHAN, 127, 331
BURNHAM (P), 48, 325
BURTON (I), 87, 331

C

CAMPENHOUDT (L.V), 51
CANNON (T), 15, 63, 331, 337
CARDINAL (A), 238, 295, 296, 340
CARE, 11, 229, 325
CARON (A), 42, 340
CASSELOT (M.A), 15, 67, 69, 70, 71, 72,
325
CASTELLS (M), 243, 309, 310, 316, 325
CCMP, 281
CCNUC, V, 136
CHABOD, 67, 331
CHANT (S), 63, 217, 331
COLCHESTER, 174, 332
CORBIN (J), 44, 45, 323
CTFC, V, 92
CUEVAS, 86
CUL, 64
CURIEL, 332
CUTTER, 90

D

DALY, 69
DANKELMAN (I), 60, 329, 334
DARE, 320, 321, 343
DAZE, 64
DECHAUFOUR, 343

DELPHY (C), 25
DEROCHE, 123, 325
DESLAURIERS, 43
DESMETRIADES (J), 66
DOISE, 23, 332
DORLIN (E), 26, 325
DOS SANTOS, 31, 297, 343
DOVONOU-VINAGBE, 23
DROY (I), 267, 325
DUCHESNE (S), 40, 41, 332
DUTFIELD, 294

E

EAUBONNE (F), 68
ELMORCHID, 245, 247, 343
ELMORCHID (B)), 245, 247, 343
ENAKASHIMA, 291
ENSMINGER, 207
ESPLEN (E), 66, 324, 332

F

FAJBER (E), 64, 329
FALQUET, 332, 335
FANON (F), 322
FAO, V, 222, 261, 262, 263, 264, 275,
277, 303, 328
FIDA, V, 277, 278, 286, 302
FISKE (S.T), 169, 170, 333
FOX, 287
FPP, VI, 249
FREEMAN, 291, 292, 332

G

GAGNE, 12, 67, 72, 73, 74, 83, 261, 268
GAGNON (Y.C), 43, 323
GARNIER (C), 23, 332
GAUSSOT, 25
GBTEBOUO (A.G), 181
GEBREMESKEL (L), 270, 332
GERBENS-LEENES, 273, 343
GHIGLIONE, 38, 323
GIEC, VI, 4, 7, 89, 90, 227, 228, 244, 279,
333
GIPTA, VI
GIZ, VI
GLASER (B.G), 44, 323
GLICK (P), 169, 170, 333
GODELIER (M), 171, 172, 325

GODRIE (B), 31, 297, 343
GRAWITZ (M), 39, 43
GREEN (C), 74, 326
GRIFFITHS, 281
GROSFUGUEL (R), 292, 333
GUERY, 67, 331
GUHA (R), 333
GUILLAUMIN, 25
GUILLEMETTE (F), 44, 333
GUILLOU (M), 23
GULLICK (C), 236, 333

H

HAICAULT (M), 169, 325
HAMROUNI (N)), 80, 81, 269, 340
HANNAN (C), 60, 333
HARAWAY (D.J), 25, 333
HARDING (S.G), 25, 26, 326
HARDMAN, 291
HARTSOCK, 25, 26
HAWTHORNE (S), 296, 297, 326
HEATH, 127, 331
HEILMANN (P), 32, 38, 330
HEMMATI (M), 65, 212, 333
HODDINOTT (J), 57, 333
HOUDE (N), 289, 290, 334
HOUNTONDI (P), 319, 321
HUERTO, 277
HULME, 8, 326

I

INS, VI, 92
ISSA, 48, 326
IWGIA, 337

J

JENSON, 246
JODELET (D), 22, 180, 181, 318, 323,
334
JOEKES (S), 12, 74, 177, 178, 224, 250,
251, 268, 326
JOHNSON, 292
JOHNSON-LATHAM (G), 265, 334
JOIRIS, 112, 153, 340
JONCAS (J.A), 33, 40, 335
JONES, 86, 334
JUNGEHÜLSING, 58, 61, 334
JUNTER, 246

K

KARSENTY (A), 278, 279, 334
KARTIKI (K), 62, 334
KASPERSON (J.X), 86
KELLY (P), 87, 329, 334
KENFACK (P.E), 121
KENGOUM, 133, 249, 326
KERGOAT (D), 17, 46, 47, 77, 78, 80, 82,
83, 144, 153, 312, 326
KETTEL, 213, 326
KINSEY (B), 57, 333
KLEIN (R), 85, 326, 338
KOHLE (A), 175, 334
KOUATCHO, 195
KRATLI (S), 100
KRISTJANSON (P), 56, 65, 335

L

LABATUT (R), 48, 326
LAMBI, 7, 8, 336
LAMMERICK, 277, 335
LAPERRIERE (A), 43, 335
LARIVEE, 25, 26, 27, 335
LARRIERE (C), 70, 72, 344
LATOURE (B), 292, 326
LAUGIER, 24, 335
LAVOIE (C), 33, 40, 335
LEACH (M), 67, 74, 326
LECLERC (C), 40, 335
LEDUC (B), 60, 335
LEFEUVRE (F), 17, 143, 234, 335
LEVER-TRACY (C), 2
LORENA PARINI, 15, 71
LORIAUX, 11, 336
LUSSIER (K), 59, 336

M

MAGIOGLOU (T), 40, 336
MAGNAN (A), 90, 92, 94, 102, 114, 336
MARIMBA ANI, 298
MARIS (V), 16, 71, 72, 344
MARQUET (V), 4, 341
MASSON, 332
MATALON, 38, 323
MATHIEU (N), 5, 25
MAYER, 43
MAYNARD, 38, 336
MAZZOCCHETTI, 321

MBALLA (N), 118, 119, 121
MBAMBU (F.K), 336
MBONDA, 311, 344
MBONDA, 311
MBONDA, 344
MBONDA, 344
MCCRIGHT (A), 5, 344
MEDINA, 300
MERCER (H), 288, 294, 296, 306, 341
MERCHANT (C), 68, 172, 327
MESSER-DAVIDOW, 237, 239
MIES (M), 69, 328
MILES, 336
MITCHELL (L.T), 59, 336
MOHANTY (C.T), 83, 327
MOLUA, 7, 8, 336
MONGEAU (P), 39, 323
MORIN, 235, 344
MOSKO (M.S), 175, 336
MULLER, 245

N

NADEAU, 43
NELSON (V), 62, 240, 336, 337
NEUMAYER (E), 15, 63, 337
NGOA (H), 176, 177, 327
NGUIFFO (S), 118, 119, 121, 131, 337
NILSSON, 337
NORI, 124, 188, 219, 327
NOUVEAUX CAHIERS DU
SOCIALISME, 322
NYAMBURA, 280, 337
NZHIE (E), II, 320, 344

O

OCDE, VI, 216, 224, 342
OFFOHA (M.U), 48, 327
OKHIMAMBE (A.A), 61
OLLIVIER, 25, 327
OMOLO (N.A), 63, 337
OMS, VI, 211, 264
ONU, VI, VII, 116, 275, 276, 278
ONU-REDD, VII, 275, 276

OROFIAMMA (R), 41
OTHNER (S), 173, 174
OVIEDO, 299

P

PAILLE (P), 44, 45, 323, 338
PANDOLFELLI (L), 55
PARKS, 7, 329
PATT (A.G), 64, 338
PERKS(R), 42, 323
PETRY (F), 40, 331
PFEFFERKORN (R), 18, 25, 26, 82, 321,
327
PICCOLI (E), 321, 338
PIRES (A), 42
PLUMPER, 15, 63, 337
PLUMWOOD (V), 68, 291, 327
PNUD, VII, 11, 134, 207, 212, 260, 275
POHL (C), 272, 273, 327
POINTING, 178, 216, 224, 326
POSEY, 294
POUPART, 41
PRESTON (B.L), 86, 334
PRUVOST, 41, 42

Q

QUISUMBING, 55, 65
QUIVY (R), 51

R

RAMACHANDRAN (N), 57, 327
RATEAU (P), 22, 328
REDCLIFT (M), 334
RENAULT, 336
REYES (R.R), 59, 338
RIBEILL (G), 291, 328
RIVERIN, 26
RONCOLI (C), 55
RONDEAU, 311
ROUE (M), 287, 291, 307
ROUQUETTE (M.L), 22, 328
ROWLANDS(J), 16
RUDOLF (F), 7, 328

S

SADIKU (M.N), 48, 327
SAÏD (E), 328
SANGSTER (J), 42

SANTOS (B.S), 27, 28, 29, 30, 293, 297,
300, 321, 328, 338
SARR, 178, 179, 341
SAVOIE-ZAJC (L), 39
SCHILDER, 99, 328
SCHMITT (B), 304, 305, 306, 341
SCOTT (J.C), 79, 81, 309, 310, 338
SECA (J.M), 181, 323
SEIGNOBOS (C), 218, 342
SERNA (J.M), 58, 65
SHIVA (V), 69, 76, 293, 294, 295, 305,
328
SKINNER (E), 2, 9, 10, 11, 14, 17, 57,
246, 318, 328
SKOVIN (T), 4
SKUTSCH (M), 14, 338
SMITH, 46, 122, 228, 328, 338
SPIVAK (G.C), 328
SRINIVASAN (M), 38, 332
STAMP (P), 328
STATHERS (T), 62, 336
STERN (N), 7
STRAUSS (A.L), 44, 45, 323
SUAREZ (P), 64, 338
SWADENER, 328

T

TAHON (M.B), 18, 144, 154, 329
TALLE (A), 210, 213, 221, 264, 339
TALOUSSECK, 112, 341
TANG (S), 341
TANGUAY, 291, 292, 341
TANNER, 59, 336
TARDITS (C), 48, 339
TAYLOR, 327, 339
TCHOUMBA (B), 48, 342
TEBTEBBA, 9, 342
TERRY (G), 14, 223, 227, 244, 329
THOMSON, 42, 323
TIANI (A.M), 133, 249, 326
TIMMONS (R), 7, 329
TOURE (M), 177, 339
TREMBLAY, 327
TREPANIER, 339
TURNER (B.L.I), 87, 89

U

UICN, VII, 8, 135, 140, 251, 252, 300, 303

UNFPA, VII

V

VALASKAKIS, 133

VENOT, 320, 321, 343

VERSCHUUR (C) , 80, 81, 82, 242

VILLAREAL, 283, 284

VINAY LALA, 293

VISVANATHAN, 31, 286

W

WALTER (S, 69, 329

WEBER (F), 32, 38, 39, 43, 218, 342

WEDO, VIII

WODON (Q, 55, 324

WOLF, 85, 329

WOODBURN, 122, 339

WORLD ENERGY OUTLOOK, 60

WORLD RESOURCES INSTITUTE, 7,
342

WPTWG, 64

Z

ZNANIECKI, 44

II- II-INDEX DES MOTS CLES

A

Accaparement, 119, 269, 270, 273, 278, 308
Acteur, 241, 284, 297, 308
Adaptation, 7, 9, 10, 13, 16, 39, 40, 49, 61, 87, 89, 102, 132, 135, 136, 137, 142, 187, 193, 202, 203, 204, 221, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 239, 241, 243, 244, 245, 246, 248, 251, 257, 259, 260, 265, 282, 302, 303, 304, 313, 315, 317, 321, 323, 326, 328, 330, 331, 333, 335, 337, 340, 341, 342
Agentivité, 233
Agriculteurs, 55, 100, 194
Agro-éleveurs, 188, 193, 226
Atténuation, 7, 9, 10, 49, 87, 132, 137, 241, 243, 244, 245, 246, 247, 257, 259, 260, 269, 274, 279, 282, 302, 304, 306, 313, 315, 317, 321, 325, 342
Autochtone, V, 9, 10, 19, 20, 24, 31, 32, 33, 37, 40, 49, 51, 89, 91, 108, 115, 116, 117, 118, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 142, 152, 157, 159, 160, 165, 168, 169, 170, 173, 174, 175, 176, 178, 180, 182, 185, 187, 188, 205, 206, 213, 224, 230, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 241, 242, 244, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 275, 276, 277, 278, 280, 281, 282, 284, 285, 286, 287, 288, 290, 292, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 320, 321, 324, 330, 336, 339, 340, 341
Autonomisation, 39, 63, 112, 216, 218, 222, 247, 264, 265, 267, 324, 333

B

Baka, V, III, 5, 9, 10, 31, 33, 34, 35, 37, 39, 40, 42, 46, 47, 48, 49, 84, 91, 108, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 118, 120,

121, 122, 141, 142, 143, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 156, 157, 159, 160, 163, 164, 165, 167, 169, 171, 174, 177, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 188, 189, 193, 198, 199, 202, 203, 204, 207, 208, 209, 210, 213, 214, 216, 218, 219, 221, 222, 223, 224, 226, 229, 230, 231, 233, 234, 235, 236, 237, 242, 244, 250, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 282, 288, 289, 290, 296, 297, 298, 303, 309, 311, 312, 314, 315, 317, 333, 336, 339, 340

Biocarburants, 10, 244, 269, 270, 273

Biodiversité, 10, 24, 105, 106, 110, 134, 203, 230, 246, 258, 276, 277, 280, 281, 287, 292, 293, 294, 300, 301, 302, 304, 306, 307, 308, 330

Biopiraterie, 241, 293, 294, 300, 340

Biotechnologie, 293, 301, 304

C

Capacité d'adaptation, V, 19, 20, 87, 88, 136, 141, 142, 213, 214, 219, 221, 228, 230, 316

Capitalisme, 27, 28, 284, 294

Changement climatique, V, 4, 19, 20, 23, 31, 37, 45, 55, 85, 86, 87, 88, 89, 94, 96, 106, 133, 134, 135, 136, 137, 141, 181, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 198, 199, 203, 204, 213, 219, 226, 227, 229, 244, 245, 246, 247, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 261, 269, 274, 275, 297, 298, 303, 314, 317, 320, 323, 328, 336, 339, 341

Colonialisme, 27, 28, 32, 112, 316, 329

Colonisation, 28, 29, 83, 116, 120, 121, 122, 128, 132, 141, 143, 175, 176, 178, 186, 294, 297, 298, 314, 316, 318

Colons, 120, 121, 127, 175, 176, 292
communauté internationale, 243, 269, 284, 299, 301, 306, 310

Cueilleurs, 121, 177

Culture, 23, 70, 93, 96, 112, 121, 131, 150, 155, 160, 171, 172, 173, 174, 175, 187, 190, 226, 252, 269, 294, 295, 296, 300, 301, 314, 335, 337

D

Décolonisation, 31, 38, 42, 49, 284, 310, 332, 335, 343
Développement durable, 9, 12, 72, 87, 136, 245, 248, 258, 259, 260, 299, 300, 302, 310, 341
Discrimination, 9, 27, 38, 116, 120, 128, 157, 163, 254, 255, 258, 282, 309, 310, 316, 338
Division sexuée du travail, V, 19, 142, 143, 153, 204, 268, 312, 315, 316
Division sexuelle du travail, 46, 68, 70, 76, 77, 78, 82, 143, 150
Domination, 17, 18, 23, 24, 25, 27, 29, 69, 70, 72, 74, 75, 76, 77, 81, 83, 100, 101, 116, 168, 171, 173, 174, 175, 176, 234, 239, 242, 282, 309, 312, 315, 339
Dominés, 286, 308, 321

E

Echange écologique inégal, 242, 279, 284, 306, 307, 315
Ecoféminisme, 12, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 75, 260, 324
Ecosystème, 88, 90, 93, 96, 102, 105, 108, 114, 132, 133, 134, 258, 274, 276, 277, 278, 279, 280, 303, 310, 314
Éleveurs, 98, 100, 123, 150, 156, 158, 188, 193, 194, 217, 261, 270, 335, 339
Emissions de GES, 7, 137, 243, 307
Engagement, 320, 337
Environnement, III, IV, V, 2, 11, 12, 16, 17, 22, 23, 24, 31, 52, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 83, 91, 92, 93, 96, 102, 103, 104, 108, 118, 120, 125, 130, 131, 134, 174, 188, 202, 226, 230, 245, 248, 257, 260, 267, 270, 272, 279, 287, 288, 289, 290, 296, 298, 300, 301, 302, 305, 306, 313, 317, 328, 331, 337, 339, 340
Epistémologie, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 292, 320
Équité, 9, 245, 259, 275

Essentialisme, 12, 15, 24, 71, 72, 75, 171
Exclusion, 31, 128, 131, 215, 254, 256, 257, 261, 264, 274, 291, 295, 297, 309, 314

Exploitation, 30, 46, 70, 83, 109, 112, 116, 119, 124, 125, 129, 130, 131, 155, 164, 185, 199, 213, 252, 256, 277, 298, 304
Exposition, V, 19, 20, 59, 62, 64, 85, 86, 88, 102, 105, 141, 142, 204, 207, 209, 213, 253, 257, 272, 273, 314, 316

F

Féminin, 18, 73, 81, 143, 163, 168, 170, 171, 173, 174, 223, 234, 236, 237, 241, 261, 318, 337, 338
Féminisation, 12, 234, 274
Féminisme, V, 20, 25, 26, 27, 29, 31, 38, 67, 68, 70, 74, 75, 81, 82, 233, 316, 324, 326, 327, 331, 335, 343
Foncier, 100, 101, 120, 123, 124, 125, 127, 129, 132, 155, 221, 281, 282, 297, 298, 308
Fragilité, 88, 90, 108, 189, 268, 271

G

Gardiens, 275, 308
Genre, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 24, 29, 31, 51, 52, 55, 57, 60, 61, 63, 64, 66, 70, 73, 74, 75, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 132, 136, 138, 142, 157, 169, 185, 223, 232, 241, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 256, 258, 265, 266, 267, 268, 273, 274, 280, 282, 283, 302, 311, 313, 317, 318, 321, 323, 324, 326, 327, 328, 329, 330, 333, 334, 337, 338, 339, 341, 342

I

Identité, 41, 65, 90, 98, 112, 113, 117, 121, 174, 194, 210, 211, 235, 237, 268, 286, 291, 296, 298, 300, 308, 309, 314, 324
Impacts, 7, 9, 39, 55, 61, 62, 63, 65, 68, 83, 85, 86, 87, 88, 89, 105, 136, 138, 141, 189, 195, 198, 199, 202, 203, 204, 213, 214, 218, 219, 220, 223, 227, 233, 243, 265, 306, 314, 315, 316, 317, 318, 329, 330, 336, 337, 339
Impérialisme, 26, 241, 292, 293, 297

Inégalité sociale, 11, 20, 70, 141, 142, 252, 265, 266, 274, 283, 342
Inégalités de genre, 55, 60, 63, 74, 260, 267, 338
Inégalités de pouvoir, V, 142, 316
Infra-politique, 242, 284, 315
Instrumentalisation, 83, 284, 299, 306, 315

J

Justice sociale, 259, 311, 318

M

Marginalisation, 14, 38, 40, 100, 101, 102, 116, 119, 120, 122, 128, 132, 187, 221, 256, 261, 278, 282, 294, 295, 299, 314, 318
Masculin, 18, 81, 143, 156, 165, 168, 170, 171, 172, 174, 212, 218, 223, 234, 236, 241, 337, 338
Mbororo, V, IV, 5, 8, 9, 10, 31, 34, 37, 39, 40, 42, 46, 48, 49, 84, 91, 96, 98, 99, 100, 101, 102, 114, 115, 117, 118, 120, 121, 122, 127, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 150, 151, 152, 153, 155, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 177, 180, 181, 182, 184, 185, 187, 188, 189, 190, 193, 194, 195, 203, 204, 205, 206, 208, 212, 213, 214, 215, 217, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 229, 230, 231, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 242, 244, 249, 260, 261, 262, 263, 266, 267, 269, 270, 271, 273, 274, 288, 289, 290, 296, 297, 303, 309, 311, 312, 314, 315, 317, 333, 335, 339
Minorités, 33, 37, 117, 137, 139, 313, 326, 334

O

Opprimés, 26

P

Paramètres météorologiques, 7
Participation communautaire, 164
Passivité, V, 237, 316
Pasteurs, 99, 100, 102, 127, 134, 187, 195
Pays du Nord, 292, 293, 294, 307, 315
Pays du Sud, 24, 58, 241, 274, 294, 297, 298, 299, 300, 304, 307

perceptions, 19, 20, 23, 40, 127, 141, 182, 184, 185, 289, 295, 317
Perceptions, 324
Politique climatique, 132, 139, 244, 251
Primitif, 121, 127, 284, 295
Propriété intellectuelle, 293, 304, 305, 340

R

Rapport de pouvoir, V, 12, 17, 19, 20, 22, 75, 76, 79, 81, 82, 83, 233, 264, 265, 316, 318
Rapports sociaux de sexe, 18, 142, 143, 314, 316
Réchauffement climatique, 4, 5, 7, 134, 247, 255, 276, 302, 306
Récit, 41, 42, 44
Récits, 38, 41, 42, 44, 45, 312
REDD+, 10, 132, 135, 137, 138, 139, 244, 248, 249, 250, 251, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 282, 307, 340
Relations de pouvoir, V, 19, 20, 25, 76, 112, 141, 142, 143, 153, 159, 165, 168, 204, 213, 214, 241, 262, 311, 315, 316
Représentations sociales, 22, 23, 141, 143, 168, 169, 170, 171, 173, 179, 180, 185, 322, 326, 331, 333
Résilience, 101, 113, 136, 139, 225, 226, 228, 229, 230, 234, 236, 241, 243, 245, 254, 261, 263, 268, 282, 283, 303, 307, 315
Résistance, V, 24, 28, 231, 242, 299, 308, 309, 315
Résistances épistémiques, 299
Ressources, 340
Ressources naturelles, 9, 12, 16, 59, 63, 73, 116, 120, 121, 127, 132, 204, 205, 214, 237, 252, 254, 255, 257, 258, 277, 280, 291, 300, 301, 302, 304, 307, 318, 339
Risques, 8, 10, 39, 59, 65, 85, 86, 102, 113, 202, 204, 209, 215, 219, 221, 223, 225, 227, 231, 256, 257, 263, 271, 273, 274, 276, 280, 302, 306
Rôles sexués, 143
Rôles sociaux, 10, 13, 20, 56, 65, 68, 112, 141, 143, 144, 152, 170, 172, 178, 182, 204, 255, 258, 265, 268, 281, 282, 283, 307, 315

S

Savoir Traditionnel Autochtone, V, 241,
242, 284, 285, 286, 287, 288, 290, 291,
292, 293, 297, 299, 301, 303, 304, 305,
306, 307, 308, 310, 315, 318
Science moderne, 28
Sédentarisation, 100, 108, 111, 113, 156,
186, 188, 205, 217, 223, 271, 297, 298,
329, 339
Sensibilité, V, 13, 19, 20, 59, 65, 88, 90,
93, 96, 102, 105, 114, 141, 142, 174,
182, 189, 204, 205, 208, 213, 226, 245,
254, 265, 268, 283, 289, 295, 314, 316
Sexisme, 169
Sexisme ambivalent, 169
Subalternes, 298, 312, 327, 337
Sujet, 17, 41, 83, 233, 237, 313, 318
Sujets, 16, 18, 41, 239, 316

T

Terre, 5, 7, 9, 15, 57, 61, 63, 65, 69, 71,
100, 101, 110, 116, 119, 121, 122, 123,
124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131,
137, 147, 153, 154, 155, 156, 157, 158,
159, 169, 170, 172, 174, 178, 186, 189,
190, 207, 214, 219, 221, 224, 231, 232,
249, 252, 254, 255, 258, 261, 262, 264,
269, 270, 271, 273, 274, 276, 277, 278,
279, 280, 281, 282, 295, 297, 308, 309,
314, 315, 324, 326

V

Victime, 17, 73, 83, 101, 112, 118, 142,
155, 233, 254, 256, 258, 266, 271, 278,
309, 313
Vulnérabilité, V, 7, 10, 11, 13, 14, 15, 16,
18, 19, 20, 23, 31, 32, 37, 39, 49, 63, 64,
66, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 93, 95,
101, 102, 105, 108, 113, 114, 120, 122,
128, 131, 135, 136, 141, 142, 178, 187,
189, 203, 204, 223, 224, 225, 226, 227,
228, 229, 230, 232, 233, 239, 241, 243,
244, 252, 254, 256, 257, 260, 265, 274,
280, 281, 283, 290, 297, 311, 312, 313,
314, 315, 316, 318, 335, 339

ANNEXES

ANNEXE I: FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Description:

Vous êtes invité à prendre part à cette recherche visant à comprendre les phénomènes de vulnérabilité, d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques au sein des communautés autochtones

Ce projet est réalisé dans le cadre d'une recherche académique. Cette collecte de données est faite sous l'encadrement d'ADEVMBORORO/ APIFED qui nous accueille dans le cadre de cette étude.

Procédure:

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle ou collective au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire comment vous percevez les changements environnementaux et si, et comment, ces changements vous amènent à changer vos habitudes au quotidien. Avec votre permission, cette entrevue sera enregistrée sur un support numérique audio, et prendra maximum une heure de votre temps; elle sera réalisée à l'endroit qui vous conviendra le mieux. Le contenu de l'entretien sera utilisé uniquement à des fins académiques.

Acceptez –vous de participer à cette recherche ?

Signature de l'enquêté

Signature de l'enquêteur

ANNEXE II : TRAMES DE FOCUS GROUP

1-GUIDE FOCUS GROUP (Communauté Mbororo)

0- TOUR DE TABLE

- Nom
- Position au sein du village/communauté
- Activité principale

I- OUVERTURE D'UNE DISCUSSION COLLECTIVE

A- LES ROLES SOCIAUX ET LA REPARTITION DES RESSOURCES

A-1-LES ROLES SOCIAUX

- Les tâches spécifiques des Femmes
- Les tâches spécifiques des Hommes
- Les interdits socio-culturels selon que l'on est femme ou homme
- Les critères de définition de valeur d'un homme
- Les critères de définition de la valeur d'une femme

A-2- LA REPARTITION DES RESSOURCES

- Propriété foncière
- Droit à l'éducation
- Autonomie dans la gestion des revenus financiers
- Prise de décision
- Participation aux rites d'initiation
- Accès aux marchés

A-3- PARTICIPATION AUX INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

	Femme			Hommes		
				T		J
Participer aux discussions						
Faire des propositions						
Diriger les réunions						
Elire les dirigeants						
Prendre des décisions						

Raisons explicatives

B-PERCEPTIONS ET MANIFESTATIONS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- La réalité du changement climatique
- Les modifications observées
- Les changements produits par ces modifications
- Influence de ces changements sur les activités

C-RISQUES DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RESPONSABILITES

- Les risques naturels majeurs dans votre communauté / zone
- Les impacts de ces risques (Faire l'analyse de chaque risque avec les responsabilités)
- Les stratégies face à chaque risque identifié (Corrélation risque –stratégie)

Risques	Impacts sur vos	Stratégies

- D- MOYENS D’EXISTENCE

- Les ressources clés (Naturelles, physique, financières, humaines et sociales) qui vous permettent d’assumer les responsabilités
- Les ressources les plus importantes pour vos responsabilités ? (priorisation 1-3)

Naturelles	Physiques	Finances	Humaines	Sociales

E - INFLUENCE DES RESSOURCES SUR LES RESPONSABILITES

- Pour chacune de vos responsabilités, de quelle ressource avez –vous le plus besoin ? (Priorisation de 1-3)
- De quelle ressource disposez-vous réellement ? (échelle de 0 à 5)

RESPONSABILITES	RESSOURCES PHYSIQUES	RESSOURCES NATURELLES	RESSOURCES SOCIALES	RESSOURCES HUMAINES	RESSOURCES FINANCIERES
-					
-					

F - GENRE, ADAPTATION ET ATTENUATION

- Les projets dont vous avez bénéficié pour faire face à la sécheresse ou aux inondations
- Les avantages de ces projets

- Les contraintes de ces projets
- Les groupes les plus bénéficiaires de ces projets (Hommes, femmes, éleveurs, agriculteurs)
- Les suggestions pour l'amélioration de ces projets

2-GUIDE FOCUS GROUP (Communauté BAKA)

1-GUIDE FOCUS GROUP

TOUR DE TABLE

- Nom
- Position au sein du campement
- Activité principale

II- OUVERTURE D'UNE DISCUSSION COLLECTIVE

A- LES ROLES SOCIAUX ET LA REPARTITION DES RESSOURCES

- A-1-LES ROLES SOCIAUX

- Les tâches spécifiques des Femmes
- Les tâches spécifiques des Hommes
- Les interdits socio-culturels selon que l'on est femme ou homme
- Les critères de définition de valeur d'un homme
- Les critères de définition de la valeur d'une femme

- A-2- LA REPARTITION DES RESSOURCES

- Propriété foncière
- Droit à l'éducation
- Autonomie dans la gestion des revenus financiers
- Migrations
- Prise de décision
- Participation aux rites d'initiation

B-PERCEPTIONS ET MANIFESTATIONS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- La réalité du changement climatique
- Les modifications observées
- Les changements produits par ces modifications
- Influence de ces changements sur les activités

C-RISQUES DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RESPONSABILITES

- Quels sont les risques naturels majeurs dans votre communauté / zone ?
- Quels sont les impacts de ces risques? Faire l'analyse de chaque risque avec les responsabilités?
- Qu'est-ce que vous faites contre chaque risque identifié? (Quelles stratégies

Risques	Impacts sur vos responsabilités	Stratégies

vous appliquez pour chaque risque?)

MOYENS D'EXISTENCE

- Quelles sont les ressources clés (Naturelles, physique, financières, humaines et sociales) qui vous permettent d'assumer vos responsabilités
- Quelles sont les plus importantes pour vos responsabilités ? (priorisation 1-3)

Naturelles	Physiques	Finances	humaines	sociales

INFLUENCE DES RESSOURCES SUR LES RESPONSABILITES

- Pour chacune de vos responsabilités, de quelle ressource avez –vous le plus besoin ? (Priorisation de 1-3)
- De quelle ressource disposez-vous réellement ? (échelle de 0 à 5)

RESPONSABILITES	RESSOURCES PHYSIQUES	RESSOURCES NATURELLES	RESSOURCES SOCIALES	RESSOURCES HUMAINES	RESSOURCES FINANCIERES
- -					
- -					

- **GENRE ET REDD+**
 - Connaissances sur la REDD
 - Projets REDD dans le village
 - Les contraintes de la REDD
 - Les défis de la REDD
 - Les opportunités
 - Les risques

ANNEXE 3 : TRAMES D'INTERVIEWS

1- PROTOCOLE D'ENTRETIEN AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (MBORORO)

THEME0 IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

- Nom
- Secteur d'intervention
- Durée de leur intervention au sein des communautés Mbororo

THEME 1 : BREVE EVALUATION DES PROJETS MIS EN ŒUVRE

- Les projets mis en œuvre dans la communauté
- Les difficultés rencontrées
- Les atouts des communautés

THEME 2 : LES DOMAINES D'INTERVENTIONS ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (ONG LOCALES ET EXTERIERURES)

- Les facteurs de vulnérabilité
- Les initiatives en faveur de l'adaptation ou de l'atténuation
- Les bénéfiques impacts potentiels de leurs interventions (Sur les femmes, sur les hommes)
- Les défis et les obstacles

THEME3 : PERSPECTIVE GENRE DANS LES INTERVENTIONS

- Organisation sociale des Mbororo
 - Implication et niveau de participation des femmes/hommes dans les initiatives communautaires
 - Les obstacles de l'implication de l'un et l'autre sexe
- **2-Protocole d'entretien avec les organisations Non Gouvernementales œuvrant avec les Baka à Djoum**

THEME0 IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom

Secteur d'intervention

Durée de leur intervention au sein de la communauté Baka

THEME 1 : BREVE EVALUATION DES PROJETS MIS EN ŒUVRE

- Les projets mis en œuvre dans la communauté
- Les difficultés rencontrées
- Les atouts des communautés

THEME 2 : LES DOMAINES D'INTERVENTIONS ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Les initiatives en faveur de l'adaptation ou de l'atténuation
- Les impacts potentiels de la REDD sur les Baka
- Les facteurs de vulnérabilité

THEME3 : PERSPECTIVE GENRE DANS LES INTERVENTIONS

- Organisation sociale des Baka
- Implication et niveau de participation des femmes dans les initiatives communautaires
- Les obstacles de l'implication de l'un et l'autre sexe

2- PROTOCOLE D'ENTRETIEN AVEC LES CHEFS COMMUNAUTAIRES (MBORORO ET BAKA)

SECTION 00 : IDENTIFICATION

- Taille du village
- Sexe du répondant
- Statut du répondant
- Durée au sein de la communauté
- Niveau de lettrisme
- Age

SECTION 01 PERCEPTIONS ET MANIFESTATIONS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- La réalité du changement climatique
- Les modifications observées
- Les changements produits par ces modifications
- Influence de ces changements sur les activités

SECTION 02 STRATEGIES D'ADAPTATION

- Initiatives et actions pour faire face aux changements climatiques
- Le groupe le plus vulnérable (Homme et femme) aux changements climatiques et raisons explicatives

SECTION 03 ORGANISATION SOCIALE

- Place et rôle des femmes
- Place et rôle des hommes
- Les modalités de pouvoir au sein de la communauté
- Les interdits culturels

SECTION 04 INTERVENTIONS DES ONG EXTERIEURES

- Principales ONG externes qui ont intervenues dans le cadre des chocs climatiques
- Appréciation de l'intervention de ces ONG au sein de la communauté
- Bénéfices des interventions pour les hommes/femmes
- Actions spécifiques hommes/ femmes
- Attentes par rapport à ces ONG/ Identifications des besoins

ANNEXE 4 : FICHE DE LA POPULATION (ENTRETIEN)**PERSONNEL DES ONG**

NOMS	STRUCTURE
FRANCIS GUZMAN GINEBRA PENA ZANGA EBO	ONG ZERCALEJOS
BELINGA JANVIER	ONG APIFED
VENANT MESSE	OKANI
NGUIFFO SAMUEL	CED
ALIOU	MBOSCUDA
TCHOFFO ROBERTO	FODER
TCHOFFO Benjamin	CARFAD
MBENDA Rosette BASSAMAH Charles	RACOPY
Patrice BIGOMBE	CERAD
DAOUDA	ADEVMBORORO
POKEM DANY	PFBC

CHEFS BAKA ET LEADERS

VILLAGE	NOMS
ABING	MINSOLLO EMMANUEL (leader)
AKONODJIE	ATANGANA PAUL (Patriache)
ANDO'O	LABOMBO ETIENNE (Chef)
MEYOS OBAM	BIKE JEAN (patriarche)
MFEM	NDOUTOUMOU DANIEL (Leader)
MIATA	NGWAH PAUL (chef)
MINKO'O	MINLO SAMSON (chef)
NKAN	ONDOUA Jean Paul (chef)
NYABETE	EVINA JEAN (chef)

TABLES DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
RESUME.....	iii
ABSTRACT	iv
SOMMAIRE.....	v
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX.....	vi
LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES.....	vi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I- JUSTIFICATION DU SUJET.....	2
II- PROBLEME.....	7
III- PROBLEMATIQUE	11
IV- QUESTIONS DE RECHERCHE.....	18
IV-1-Question principale.....	18
IV--2- Questions spécifiques.....	18
V- HYPOTHESES.....	19
V-1- Hypothèse Principale	19
V-2- Hypothèses spécifiques.....	19
VI- OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	20
VI-1- Objectif principal.....	20
VI-2- Objectifs spécifiques.....	20
VII-CADRE THEORIQUE ET EPISTEMOLOGIQUE.....	21
VII.1. CADRE THEORIQUE	21
VII-1-1- Une vision constructiviste du changement climatique.....	21
VII-1-2- La théorie des représentations sociales	22
VII-1-3-L'écologie politique du genre	24
VII.2. Posture épistémologique	25
VII-2-1- Les épistémologies des savoirs situés ou du point de vue	25
VII-2-2- Les épistémologies décoloniales ou du Sud.....	27
VIII- METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	32
VIII.1. PERSPECTIVE DE RECHERCHE ET D'ANALYSE	32

VIII-1-1- La démarche de l'étude de cas	32
VIII-1-2-Considérations éthiques	33
VIII-2- Source des données et échantillonnage	34
VIII-3- METHODES ET OUTILS DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES	37
VIII-3-1 Techniques de collecte des données.....	38
VIII-3-2-Méthodes d'analyse des données.....	43
IX- CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....	45
IX.1. Changement climatique.....	45
IX.2. Rapports sociaux de sexe	46
IX.3. Vulnérabilité.....	47
IX.4. Baka et Mbororo.....	47
X-ORGANISATION DU TRAVAIL	49

PARTIE I : RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE, VULNERABILITE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CHEZ LES BAKA ET LES MBORORO.....50

CHAPITRE I- REGARD CROISE SUR RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE ET VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....52

I.1. Lien entre rapports sociaux de sexe et vulnérabilité au changement climatique	52
I-1-1- Les différentes conceptualisations des femmes du sud dans la problématique du changement climatique.....	53
I-1-2-Impacts sexospécifiques du changement climatique dans des domaines socio-économiques... ..	54
I.2. Des approches explicatives du lien entre genre et environnement.....	66
I-2-1-Le courant écoféministe	67
I-2-2-Femmes –Environnement et Développement (FED)	72
I-2-3- L'alternative écoféministe de BINA ARGAWAL ou l'écologie politique féministe/ l'environnementalisme féministe	74
I-3- Les rapports sociaux de sexe : un concept pertinent dans l'analyse de la vulnérabilité au changement climatique.....	76
I-3-1- Les caractéristiques des rapports sociaux de sexe.....	76
I-3-2-Genre ou rapports sociaux de sexe : de quoi est-il question ?.....	78

CHAPITRE II- LA VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE CHEZ LES BAKA ET LES MBORORO DU CAMEROUN : ELEMENTS CONTEXTUELS.....84

II-1-Les approches de la vulnérabilité développées autour du changement climatique.....84

II-1-1- L'approche de la vulnérabilité biophysique.....85

II-1-2- L'approche de la vulnérabilité sociale86

II-1-3- Les facteurs d'influence de la vulnérabilité au changement climatique89

II-2- Présentation de la zone d'étude91

II-2-1- Description de la zone d'étude 1 : Extrême Nord du Cameroun92

II-2-2- Description de la zone d'étude 2 : Arrondissement de Djoum102

CHAPITRE III- CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SITUATION DES BAKA ET DES MBORORO AU CAMEROUN115

III-1- Les BAKA et les MBORORO DU cameroun : peuples autochtones ?115

III-1-1- Peuples autochtones : une notion controversée115

III-1-2- Les peuples autochtones au Cameroun : Une reconnaissance légale controversée.....117

III-2- La marginalisation fonciere comme frein a la lutte contre le changement climatique119

III-2-1- Colonisation et marginalisation des Baka et Mbororo120

III-2-2- Mesures de protection des droits des peuples autochtones aux terres, territoires et ressources.....128

III-3-Les droits des peuples autochtones dans la politique climatique du Cameroun132

III-3-1-Les instruments juridiques ratifiés par le Cameroun132

CHAPITRE IV - RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE AU SEIN DES COMMUNAUTES BAKA ET MBORORO DU CAMEROUN140

IV-1- De la division sexuée du travail au sein des communautés Baka et Mbororo.....140

IV-1-1- Rôles sociaux chez les Mbororo et les Baka140

IV-1-2- Des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes des communautés Baka et Mbororo.....150

IV-2- Une rationalisation des positions matérielles asymétriques de sexe ancrées dans les représentations sociales et une vision écoféministe165

IV-2-1-Des représentations sociales sexistes de type hostile et inégalités dans la répartition des biens et des opportunités.....166

IV-2-1-Des représentations sociales de type bienveillant et inégalités dans la répartition des rôles sociaux.....167

IV-3-Impact de la colonisation sur les rapports sociaux de sexe172

PARTIE II : VULNERABILITE DIFFERENCIEE ET STRATEGIES DE RESILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE CHEZ LES BAKA ET LES MBORORO 176

CHAPITRE V- LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES CHEZ LES BAKA ET LES MBORORO DU CAMEROUN : UNE CONSTRUCTION SOCIALE ET CULTURELLE179

V-1 A la recherche des représentations sociales du changement climatique ches les baka et les mbororo 179

V-1-1- Caractérisation et fonction des représentations sociales.....179

V-1-2- Représentations sociales genrées des manifestations du changement climatique au sein des communautés autochtones Mbororo et Baka180

V-2-Impacts environnementaux perçus du changement climatique.....187

V-2-1- Impacts perçus des changements climatiques sur l’agriculture188

V-2-2- Impacts perçus du changement climatique sur l’élevage193

V-2-3- Les impacts perçus du changement climatique sur la cueillette et la chasse.....197

V-2-4- Les impacts perçus du changement climatique sur la pêche201

CHAPITRE VI VULNERABILITE DIFFERENCIEE ET STRATEGIES D’ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE CHEZ LES BAKA ET LES MBORORO.....203

VI-1- Effet des roles sociaux sur l’exposition et la sensibilite203

VI-1-1- Amenuisement des ressources naturelles204

VI-1-2- Dégradation, destruction faunique et floristique207

VI-1-3-Pertes économiques209

VI-2-Relations de pouvoir et capacité d’adaptation212

VI-2-1- La mobilité, information et instruction.....213

VI-2-2- Capitaux et intrants physiques.....218

VI-2-3- Participation aux processus décisionnels220

VI-3- Hétérogénéité de la vulnérabilité223

VI-3-1- Le statut matrimonial.....223

VI-3-2- Niveau d’éducation.....224

VI-3-3- Qualité et quantité de l’activité économique225

VI-4- Influence des rapports sociaux de sexe sur les choix des mesures d'adaptation	225
VI-4-1- Typologie et catégorisation des mesures d'adaptation	226
VI-5-L'agentivité des femmes Baka et Mbororo	232
VI-5-1- Des stratégies de consolidation du contrôle féminin dans le domaine domestique	233
VI-5-2- Des stratégies de consolidation du contrôle féminin dans la sphère masculine	235
CHAPITRE VII- INFLUENCE DES REPONSES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA DYNAMIQUE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE ET SUR LA VULNERABILITE DIFFERENCIEE	239
VII-1- De la place du genre dans le cadre politique de lutte contre le changement climatique ..	240
VII-1-1- Appontements entre genre et les politiques afférentes aux changements climatiques..	240
VII-1-2- La question du genre dans le cadre politique de lutte contre le changement climatique au Cameroun.....	242
VII-2- Initiatives d'adaptations et projets d'atténuation au sein des communautés Mbororo et effets pervers sur les rapports sociaux de sexe	256
VII-2-1- Initiatives d'adaptation.....	256
VII-2-2- Projets d'atténuation du changement climatique	264
VII-2-3- Les enjeux et les opportunités de la REDD+ sur les rapports sociaux de sexe et la vulnérabilité au changement climatique	276
CHAPITRE VIII- CHANGEMENT CLIMATIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES DES SAVOIRS TRADITIONNELS AUTOCHTONES	280
VIII-1- Méconnaissance des savoirs traditionnels autochtones : mécanisme aveugle ou stratégie d'acteur ?.....	280
VIII-1-1- Définition et caractéristiques du STA.....	281
VIII-1-2- Savoirs autochtones et savoir occidental : Deux connaissances aux antipodes.....	286
VIII-1-3- Pillage des STA et inégalité épistémique	288
VIII-1-4- Les peuples autochtones subissent une inégalité épistémique.....	291
VIII-1-5- Déclin des savoirs traditionnels, socle de la vulnérabilité au Changement climatique.....	293
VIII-2- Reconnaissance des STA par la communauté internationale : pragmatisme social ou visée écolo-capitaliste ?.....	294
VIII-2-1- Des résistances épistémiques à la reconnaissance des Savoirs Traditionnels Autochtones	295

VIII-3-Des considérations liées à la protection des STA : pragmatisme social et logique écolo-capitaliste.....	297
VIII-3-1- Protéger dans une logique de pragmatisme social : les STA , ressource clé dans la lutte contre le changement climatique	297
VIII-3-2- Protéger dans une logique écolo-capitaliste : la marchandisation des savoirs par les contrats de bioprospection	300
VIII-3-3- Instrumentalisation du discours écologiste sur les STA par la communauté internationale et par les peuples autochtones	302
CONCLUSION GENERALE.....	307
BIBLIOGRAPHIE.....	321
INDEX.....	343
I-I-INDEX DES AUTEURS	344
II-II-INDEX DES MOTS CLES	349
ANNEXES.....	353
TABLES DES MATIERES.....	366